Et ça continue: hausse de 18% de la taxe scolaire à Montréal

par Claude Gravel

Suivant l'exemple donné la veille par le gouvernement provincial, la Commission des écoles catholiques de Montréal et le Protestant School Board of Greater Montreal ont décidé hier, au cours de réunions conjointes, d'augmenter de 18.5 p. 100 le taux de la taxe des contribuables pour l'année 1968-1969. Ce taux passera de $1.35 à $1.60 les $100 d'évaluation.

A la CECM, où cette hausse entrera en vigueur le 1er juillet prochain, on estime qu'elle permettra d'aller chercher une somme de $41 millions dans la poche du contribuable, au lieu de $32 millions, comme c'était le cas précédemment. Donc, une augmentation de revenus de $9 millions.

C'est à l'unanimité que les commissaires ont adopté la majoration des taxes. Le taux qui était de $1.25 en 1966-1967, était passé à $1.35 l'an dernier.

Le président de la commission scolaire, M. André Gagnon, a expliqué que la hausse de cette année a été rendue nécessaire parce que l'on prévoit une augmentation des dépenses de l'ordre de 23 p. 100 par rapport à l'année en cours.

La loi oblige aussi la commission scolaire à présenter un budget équilibré, ce qui, selon lui, ne pourrait être fait sans augmentation de taxes. C'est dans deux semaines que la CECM dévoilera les détails d'un budget de près de $160 millions.

M. Gagnon a fait valoir que, l'an dernier, la hausse aurait dû normalement être plus élevée ($1.45 et même $1.50, au lieu de $1.35), mais que grâce aux surplus accumulés, les contribuables catholique de Montréal "ont donc joui, d'une certaine façon, d'un sursis".

C'est par ailleurs dans quelques semaines que la commission fixera définitivement le taux de la taxe des corporations pour 1968-1969, après avoir demandé au législateur d'enlever le "plafond" de $2.50 les $100 d'évaluation ou, à défaut de cela, de le fixer à $3.00. M. Gagnon a dit hier que le gouvernement a assuré la CECM que cela sera fait.

Le commissaire Paul-Henri Lavoie a demandé avec insistance que la hausse que l'on demandera alors aux corporations soit équivalente, en pourcentage, à celle des catholiques. Ce qui revient à dire qu'elle serait également majorée de 18.5 p. 100 et qu'elle passerait de $2.45 qu'elle était en 1967-68 à $2.90.

Le président André Gagnon a indiqué que les difficultés des compagnies font prévoir qu'il ne sera pas possible de réaliser cet objectif. Le président a noté que la Commission scolaire catholique rencontrera dans quelques jours la Commission scolaire protestante pour que

Voir HAUSSE en page 1

RCMP : accusation contre un autre agent

— Page 3

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

St-Laurent : accusation contre un autre échevin

— Page 3

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, vendredi 29 mars 1968 / saint Cyrille, diacre / 84e année, No 76 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux avec périodes ensoleillées / Minimum 35° / Maximum 55°

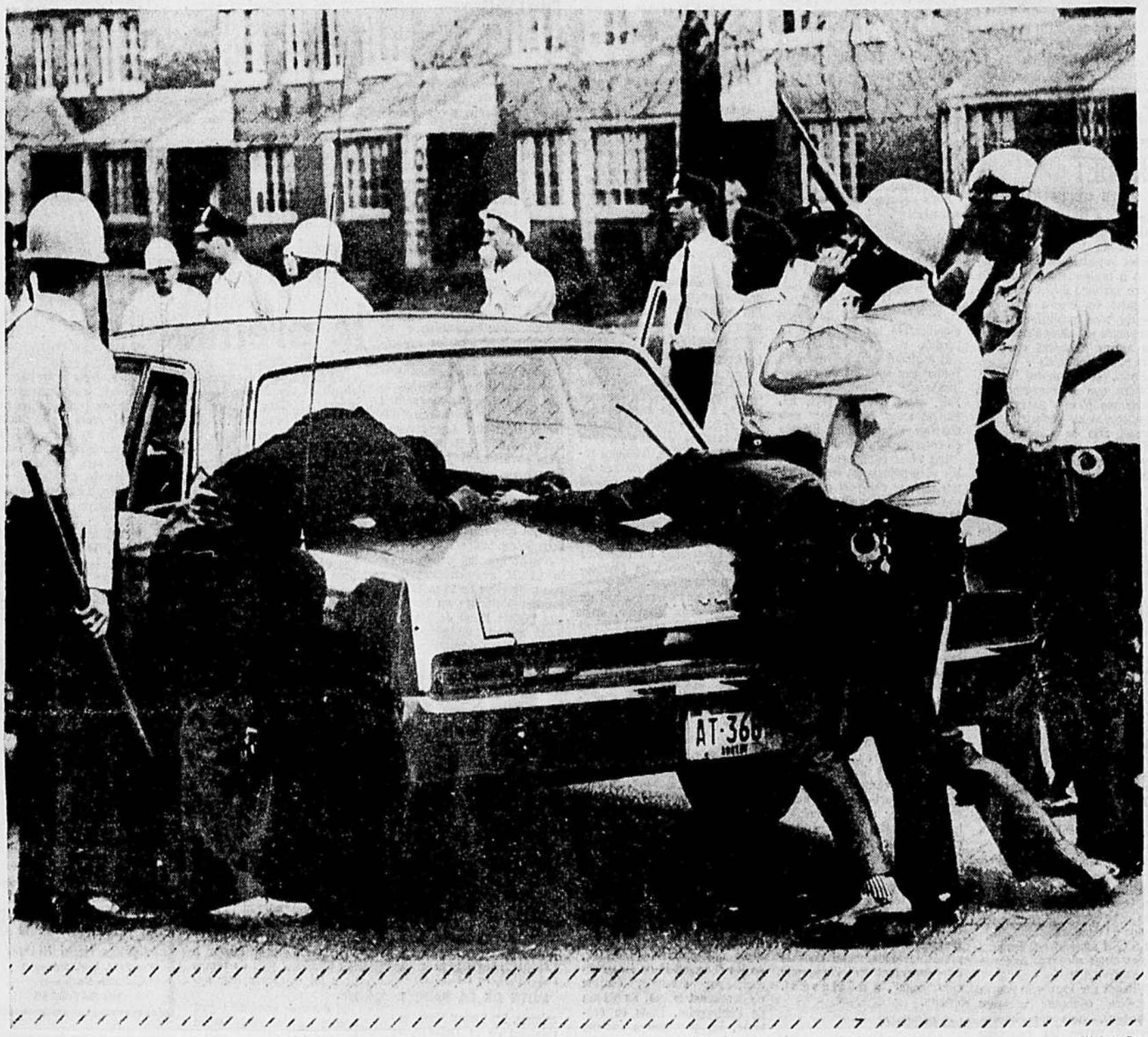

téléphoto PA

Memphis décrète le couvre-feu

Deux jeunes suspects noirs soupçonnés de s'être livrés au pillage sont tenus en respect sur la malle arrière d'une voiture de police, au moment où les policiers s'emploient à faire observer le couvre-feu décrété hier soir à Memphis au Tennessee. Une émeute a éclaté dans cette ville au cours d'une marche de protestation dirigée par le pasteur noir Martin Luther King. Quelque 4,000 gardes nationaux ont été dépêchés dans la ville pour aider les policiers de la ville et de l'Etat.

(Nos informations en page 43)

Les prêts hypothécaires

Le taux d'intérêt dépassera 9% lundi

OTTAWA (PC) — On s'attend que le taux d'intérêt exigible pour les prêts consentis en vertu de la Loi nationale de l'habitation augmentera lundi et qu'il sera porté au-delà de 9 pour cent (entre 9 et 9½, probablement 9⅛), éliminant pratiquement les hypothèques de la LNH accordées à des personnes possédant un revenu inférieur à $8,100 par année.

Le taux de la LNH, qui est actuellement de 8⅝ pour cent, est le taux que peuvent demander les compagnies d'assurance et leurs filiales privées de prêts pour des hypothèses garanties par le gouvernement.

Le taux est revisé si nécessaire à tous les trois mois en se basant sur le rendement du marché pour les obligations à long terme du gouvernement fédéral.

Les statistiques publiées jeudi par la Banque du Canada indiquent que le changement de taux d'intérêts sera effectué lundi, le 1er avril.

On ne s'attend pas que la Société centrale d'hypothèques et de logement fasse une déclaration avant que le nouveau taux entre en vigueur.

Un taux d'intérêt de 9 p. cent sur un prêt maximum de la LNH de $18,000 et remboursable en 25 ans comporte un paiement mensuel de $149.04. La taxe foncière moyenne des emprunteurs de la LNH est de $23.19 par mois formant un total de $183.23 par mois pour le principal, l'intérêt et les taxes.

Bien que les règlements soient quelque peu flexibles, il est peu probable que la SCHL garantisse un prêt si les paiements mensuels représentent plus de 27 p. cent du revenu de l'emprunteur.

Exemple

Ainsi, un homme qui obtient une hypothèque de $18,000 au nouveau taux devrait posséder un revenu annuel d'au moins $8,136.

Les statistiques de la SCHL montrent que les institutions financières, en pratique, n'ont pas demandé le taux maximum de la LNH pour leurs prêts depuis quelques mois. Il est probable que peu d'emprunteurs soient obligés de payer le taux de 9 p. cent tant qu'ils pourront obtenir une hypothèque garantie par le gouvernement.

Les hypothèques ordinaires, que le gouvernement ne garantit pas, ont été effectuées à des taux de 9 p. cent et plus dans certaines régions du Canada depuis l'automne dernier.

En janvier, alors que le taux officiel de la LNH était de 8 ⅝ pour cent, les prêts moyens consentis par la LNH l'étaient à un peu moins de 8½ pour cent. Une hypothèque de 25 ans, de $18,000 à ce taux, coûtait à l'emprunteur environ $140 par mois, plus les taxes foncières. Dans ce cas, la plupart des personnes avant des revenus de moins de $7,750 étaient refusées.

Les statistiques de la SCHL montrent que $18,000 est un chiffre représentatif des prêts de la LNH.

L'an dernier, le coût moyen des maisons achetées sous l'empire de cette loi était de $19,442, comparativement à $17,945, un an auparavant. Le paiement initial moyen est passé de $3,544 en 1966 à $4,312 en 1967.

Les paiements initiaux moyens pourraient être réduits considérablement aux termes de la loi adoptée au début du mois.

Désormais, le gouvernement garantira les prêts jusqu'à concurrence de 95 pour cent de la

Voir LE TAUX en page 2

AUJOURD'HUI

RIN 1968

Dernier article: "Un appareil qui a beaucoup fait pour leur cause, pensent les indépendantistes, mais qui, est aujourd'hui dépassé".

— Page 5

Reprise des combats entre Israël et la Jordanie

— Page 43

Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

La greffe au coeur des fleurs

•

Montréal, capitale de la recherche spatiale

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 54
Arts et spectacles / 20 à 23
Bandes dessinées / 26
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 34 à 36
Horoscope / 18
Informations étrangères / 43
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 26
Mots croisés / 45
Nouvelles nationales / 15
Nouvelles régionales / 37
Radio et télévision / 12 et 13
Sports / 29 à 33
Tribunaux / 11 et 13
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 18

CKAC 73

Première rencontre directe entre Hanoï et les Américains

d'après UPI, PA, AFP

Des représentants de l'ambassade américaine à Saigon ont rencontré secrètement des représentants du gouvernement du Nord-Vietnam, et ont procédé aux premières négociations connues entre les deux nations, annonce-t-on, aujourd'hui, de sources diplomatiques.

Les mêmes sources révèlent que les discussions ont eu lieu au cours des dernières semaines à Vientiane, au Laos, et ont abouti à la libération, aujourd'hui même, de trois marins nord-vietnamiens qui avaient été capturés par la marine américaine en juillet 1966.

On ignore si la libération de ces prisonniers fut le seul thème des conversations entre les représentants des Etats-Unis et du Nord-Vietnam. Toujours selon les mêmes sources, ce sont les Américains qui ont approché les Nord-Vietnamiens. Ils ont demandé que des discussions soient entreprises dans le but précis de paver la voie à d'éventuels échanges de prisonniers. Mais les sources diplomatiques disent que le gouvernement américain espère que ce début de discussions directes mènera à la négociation d'autres questions.

A Washington, on reconnait qu'effectivement des contacts directs ont eu lieu à Vientiane, mais des responsables disent qu'il ne faut pas y attacher une signification trop grande. On fait remarquer à Washington que Hanoï a écarté plus de trois douzaines de tentatives de pourparlers faites par les Américains en vue de mettre un terme à la guerre du Vietnam.

On fait également remarquer que des représentants américains ont déjà eu des discussions directes avec le Vietcong au Sud-Vietnam. Mais les rencontres de Vientiane restent toutefois les premiers contacts directs entre les Etats-Unis et le régime de Hanoï depuis le début des hostilités.

Entre-temps, de Saigon on apprend que quatre adversaires du régime, détenus sans procès depuis février, ont annoncé, aujourd'hui, qu'ils entreprendront une grève de la faim pour protester contre les "tactiques d'Etat policier" auxquelles Saigon a recours à leur égard.

Les trois éminents détenus sont : MM. Truong Dinh Dzu, candidat présidentiel aux élections de septembre dernier, Au Truong Thanh, ex-ministre des Affaires écono-

Voir RENCONTRE en p. 2

Les mesures pourraient causer un ralentissement et du chômage

Patrons et syndicats soutiennent que le budget manque de cohérence

La plupart des organismes patronaux et syndicaux qui ont formulé des commentaires hier, sur le discours du budget du gouvernement provincial, tout en dénonçant la hausse des taxes, ont apporté, en général, une critique constructive.

Conscients des difficultés que traverse le gouvernement du Québec — et tous les autres gouvernements du Canada — ils se demandent cependant si le gouvernement a été bien avisé de gonfler les budgets de certains ministères au détriment d'autres ministères.

On reproche particulièrement au gouvernement de M. Johnson d'improviser sa politique fiscale au lieu de la planifier;

Les centrales ouvrières déplorent particulièrement l'improvisation et l'oubli des gagne-petits;

Des associations patronales dont les membres sont directement touchés par la hausse des taxes vont même jusqu'à déclarer que le gouvernement retire plus en taxes que le manufacturier pour le bien qu'il met en vente.

La Chambre de Commerce

Le président de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Roland Dugré, croit qu'il faut s'attendre à ce que les nouvelles taxes aient des conséquences sur la production et l'emploi des industries qui les manufacturent.

M. Dugré est heureux de constater que le gouvernement accorde une attention spéciale à l'éducation, "par contre les budgets de l'Industrie et du Commerce et du Tourisme ont subi des réductions inattendues et le budget de la Voirie demeure stable.

Après avoir souligné que les budgets des ministères de la Santé et du Bien-être ont augmenté de plus de $203 millions alors qu'il y a eu baisse à l'Industrie et au Tourisme, M. Dugré déclare: "Devant de tels faits, la Chambre de commerce croit qu'il est de son devoir d'exprimer à nouveau son opinion pour souligner l'importance d'accroître les initiatives de nature à favoriser l'investissement industriel au Québec. Nous croyons qu'il est plus important de voir à favoriser la création de nouveaux emplois que d'augmenter ses dépenses pour entretenir des gens en chômage."

Il faut de plus, selon lui, ac-

Voir BUDGET en page 2

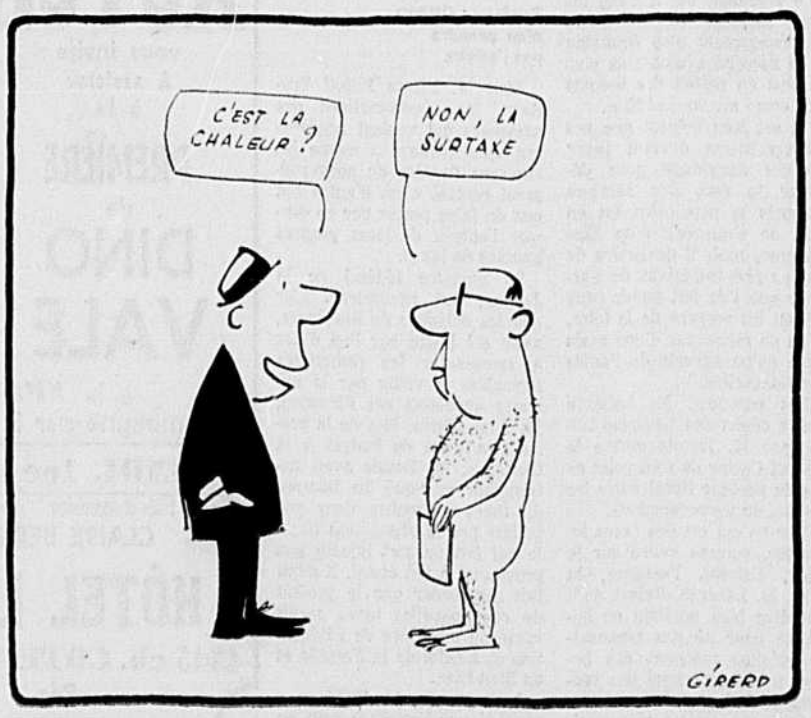

Les Québécois grognent

Les nouvelles taxes atteignent à peu près tout le monde, à ce qu'il semble à une première analyse. Pour ce qui est de la surtaxe (temporaire) de 6 p. 100 qui sera prélevée à la source, affectant directement le revenu des contribuables, il n'y a pas de doute là-dessus: personne se sera épargné

Même si les Québécois s'y attendaient un peu, le budget-carême" du grand argentier de l'Union nationale, M. Paul Dozois, a provoqué un profond remous dans l'opinion publique.

Les réactions des gens à l'annonce de cet échantillonnage de taxes, déjà existantes et qui ont subi des augmentations assez variées, demeureront encore pendant quelques jours le plat de résistance de leurs conversations.

Hier, à Montréal, l'homme de la rue, c'est-à-dire l'éternel payeur de taxes, — le cas échéant, s'est prêté de bonne grâce à quelques interviews de LA PRESSE.

Et voici ce que cela a donné:

M. Jean-Pierre Béchard
traducteur technique

Il est absolument injuste de taxer les cigarettes... une nécessité! Fumer est entré dans les moeurs. On fume comme on mange et il ne faut pas taxer les biens de consommation de ce genre. Ce ne sont pas des luxes! Aujourd'hui, on paie plus de taxes et on continuera d'en payer plus. C'est un cercle vicieux... plus gros salaires, donc, plus de taxes. Situation que seul un régime socialiste pourra corriger!

Mlle Nicole Goulet
employée du ministère du Revenu

C'est mieux de taxer les biens de luxe comme la cigarette et l'alcool, que la nourriture. Non, je ne crois pas que le gouvernement nous donne assez en échange des taxes... Je ne suis pas très calée en politique!, Mais je pense qu'on dépense trop pour l'éducation, par rapport au reste.

Mise à part la surcharge de 6 p 100 sur l'impôt des particuliers, je suis d'accord avec les nouvelles hausses. Taxer

M. Paul Labrecque
employé du ministère du Revenu

sur le luxe est une bonne chose... Des taxes, il faut que nous en payions. Nous étions tellement en retard dans tous les domaines qu'il nous faut, aujourd'hui, payer pour rattraper le temps perdu.

Je ne suis pas d'accord avec les procédés du gouvernement pour augmenter ses revenus. Il avait d'autres choix: celui, par exemple, de recourir aux taxes sur le capital des entreprises privées. Il vaut peut-être mieux taxer des biens non nécessaires, comme les cigarettes, mais alors pourquoi ne pas taxer le chocolat, etc? En payant plus de taxes, on obtient aujourd'hui plus de services, mais pas assez.

M. Sconfaras Fonda
commis de bureau

Les nouvelles taxes, ça ne me dérange pas! Je ne fume pas, ne bois pas! Pas besoin d'essence non plus. Je n'ai pas d'auto. Qu'ils les taxent, ces produits-là, du luxe ! Mais pas les autres... On paie plus de taxes, aujourd'hui, mais on n'obtient rien de plus en retour, parce que les salaires ne suivent pas le niveau de vie.

M. Jean-Guy Chayer
contremaitre

Ces augmentations atteignent pas mal l'homme moyen, déjà surtaxé. C'est bon de taxer les biens de luxe, mais les cigarettes n'en sont pas. Oui, on paie plus de taxes, mais on obtient plus du gouvernement qu'avant... du côté de l'éducation, du bien-être social. Une hausse temporaire? Je ne crois pas à cela!

Je ne suis pas d'accord avec cette hausse de taxes. Le gouvernement aurait dû taxer

M. Roger Fréreault
employé de la Voirie

d'autres chose Quoi? Je ne sais pas! On paie plus de taxes, mais je ne sais pas si l'on en a plus pour notre argent... Oui, l'éducation c'est mieux.

M. Guy Messier
policier

BUDGET

SUITE DE LA PAGE 1

croître les investissements dans l'éducation et faciliter simultanément les investissements industriels "qui pourvoiront à utiliser les produits de notre système d'éducation, autrement on créera des chômeurs plus qualifiés ou des personnes qui alimenteront soit les autres provinces ou d'autres pays, à nos frais".

Enfin, la Chambre "aurait préféré que le gouvernement s'applique plus à garantir un développement industriel rationnel afin de s'assurer les moyens de se payer les mesures de sécurité sociale qui répondent aux besoins réels de la population".

La CSN

Pour la CSN, le budget ne donne pas d'espoir pour l'avenir. "L'efficacité des politiques budgétaires annoncées dans le but de relancer l'économie semble être mise en doute par ses auteurs puisque le même budget prend des dispositions au titre de l'assistance-chômage qui laissent prévoir une augmentation sensible du chômage de 40 p 100 dans l'année qui vient".

"Comment le gouvernement peut-il prétendre que ce qu'il fait est bien lorsque ce même gouvernement prévoit lui-même pour cette année en tout cas, que ça va empirer?"

La CSN reproche au gouvernement d'ignorer les recommandations du rapport Lippé qui lui permettrait d'économiser chaque année des dizaines de millions de dollars au seul chapitre de l'entretien des routes et de la mise en application des règlements dans le domaine du camionnage.

La CSN soutient que les nouvelles taxes n'épargn ront pas les gagne-petits.

L'impôt sur le revenu pourra peut-être épargner quelques personnes, mais ces citoyens devront payer les nouveaux impôts sur le tabac, la bière et l'alcool au même titre que les personnes qui ont de gros revenus. "C'est donc dire que ce budget frappe non seulement les salariés directement mais aussi directement les pauvres, les pensionnés, les assistés sociaux, les invalides : enfin tous les secteurs défavorisés de la population".

La taxe sur l'essence touche l'ouvrier dont le seul luxe est de se balader en fin de semaine, avec sa famille.

La CSN fait remarquer que l'imposition sur le capital produira $13 millions, mais "le gouvernement a annoncé des mesures qui leur (les corporations) permettront dans certaines conditions de récupérer une partie de cette augmentation d'impôt".

La CSN déplore les coupures dans certains ministères comme celui du Travail. Selon elle, "la classe ouvrière n'est pas intéressée à financer indéfiniment une absence de planification et un vide de pensée administrative".

La FTQ

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, déclare qu'un réaménagement plus équitable de la fiscalité s'impose de plus en plus en raison des besoins sans cesse accrus de l'Etat.

"Il est bien évident que nos gouvernements devront taxer toujours davantage pour défrayer le coût des services auxquels la population est en droit de s'attendre d'un Etat moderne, mais il deviendra de plus en plus impérieux de s'assurer que l'on fait payer ceux qui ont les moyens de le faire, qu'on ne retire pas d'une main l'aide qu'on apporte de l'autre aux défavorisés."

Cest pourquoi, M. Laberge trouve déplorable l'attaque lancée par M. Dozois contre le rapport Carter du seul point de vue du partage fiscal entre les niveaux de gouvernements.

Pour ce qui est des taxes indirectes, comme celles sur le tabac, l'alcool, l'essence, la bière, M. Laberge déclare qu'il faut être bien puritain ou hypocrite pour ne pas reconnaître qu'elles touchent des besoins très forts parmi une vaste partie de la population.

"Dans une société démocratique, il ne s'agit plus là de produits de luxe au même titre que les bijoux et les fourrures de prix, et il y a sûrement une limite à punir ainsi les travailleurs pour des "péchés" auxquels les riches peuvent s'adonner à n'importe quel prix. Il y a sûrement une injustice, dit-il, à taxer davantage le "champagne du pauvre" sans le faire pour celui du riche."

La FTQ soutient qu'avant d'augmenter les impôts, il y aurait eu lieu de faire disparaître tout gaspillage dans l'administration publique.

Enfin, M. Laberge "se demande si cette avalanche de taxes, notamment à la consommation, n'annule pas en bonne partie les conquêtes syndicales des travailleurs à la table des négociations. "Je pense, dit-il, que nous devons nous poser de sérieuses questions sur notre action à peu près uniquement revendicatrice, et nous demander si le temps n'est pas venu de participer également, de façon démocratique, à la formulation de budgets gouvernementaux intéressant aussi directement l'ensemble des travailleurs, non syndiqués comme syndiqués."

L'UCC

Selon le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Lionel Sorel, l'imposition de la surtaxe de six pour cent "ne retomberait pas trop sur les petits payeurs de taxes".

Le président de l'UCC soutient que le gouvernement semblait être dans l'obligation d'augmenter ses revenus et que pour y parvenir, il devait nécessairement augmenter les taxes.

Cependant, a dit M. Sorel, "il n'a pas trop touché au strict nécessaire".

Le tabac

M. John M. Keith, président d'Imperial Tobacco Co. of Canada, a prédit que cette augmentation de la taxe sur les cigarettes réduirait de façon significative les ventes de ce produit.

Il a ajouté qu'il prévoyait un retour aux activités de contrebande qui avaient cours vers 1950, alors que les prix, ici, étaient assez élevés pour promouvoir l'importation illégale de cigarettes américaines.

Les taxes combinées, fédérales et provinciales, sur les cigarettes, se chiffrent par environ 32 cents pour un paquet de 20, a-t-il dit. Ceci représente "deux ou trois fois la somme que reçoit le manufacturier pour couvrir ses frais".

Le pétrole

Un porte-parole d'une importante compagnie de pétrole, commentant l'augmentation de taxe de trois cents sur le gallon d'essence, a déclaré que les revenus du gouvernement, par gallon, sont supérieurs à ceux de la compagnie qui fabrique l'essence.

M. W. O. Twaits, président de l'Imperial Oil Limited, avait annoncé au début de la semaine, dans le rapport annuel de la compagnie que, à moins que la tendance à hausser les taxes aux automobilistes soit arrêtée, "les revenus en taxes sur les produits du pétrole commenceront à faire marche arrière".

"Ce qui est plus important, c'est que les augmentations de taxes haussent le coût du transport et que le transport a toujours été et sera toujours un problème fondamental dans le développement de l'économie canadienne", a déclaré M. Twaits.

Les distilleries

M. Mike McCormick, président de l'Association des distilleries canadiennes, commentant l'augmentation de cinq pour cent des taxes sur les alcools, a dit que le gouvernement du Québec se coupe lui-même la gorge en augmentant les taxes sur l'alcool.

"C'est ridicule, de dire M. McCormick. Plus les prix des alcools sont élevés, plus la résistance du public grandit, et moins les gens achètent. Par conséquent, moins la province retire de taxes."

La bière

M. J. T. Black, vice-président de Molson's Brewery Ltd., a déclaré qu'il a été surpris que le vin ait reçu un traitement de faveur, dans le budget provincial. En effet, on n'a pas haussé la taxe sur les vins.

"La bière est la boisson de la modération et j'aurais cru que ce serait la bière qui recevrait un traitement de faveur", a-t-il dit.

M. Black a ajouté que la compagnie a l'intention de faire payer cette taxe au consommateur.

Trudeau : Ottawa n'en prendra pas l'odieux

Pour M. Pierre Elliott Trudeau, les récriminations des provinces qui veulent augmenter leurs revenus à même les réserves fiscales du gouvernement central n'ont d'autre but que de faire porter par ce dernier l'odieux de leurs propres hausses de taxes.

Le ministre fédéral de la Justice, qui rencontrait hier soir les délégués de Rosemere, avait été invité par l'un d'eux à commenter les remarques formulées la veille par le ministre québécois des Finances, M. Paul Dozois, lors de la présentation du budget à la Chambre. M. Dozois avait notamment expliqué les hausses de taxes contenues dans son budget par la répartition fiscale qui fait un sort injuste aux provinces. A cet égard, il avait fait remarquer que le produit de ces nouvelles taxes serait versé au ministère de l'Education et à celui de la Famille et du Bien-Etre.

A ce propos, M. Trudeau a concédé que l'enseignement au Québec était certes une priorité à laquelle de forts crédits devaient être alloués. "Mais, il ne faut pas oublier, a-t-il dit, que les gouvernements provinciaux, tout comme le gouvernement fédéral, ont accès à toutes les sources d'imposition. Ils doivent prendre leurs responsabilités."

"Au Québec, a-t-il ajouté, on voudrait que ce soit le gouvernement fédéral qui taxe, mais que ce soient les provinces qui disposent des revenus ainsi obtenus."

Cependant, M. Trudeau a reconnu l'importance tant pour Ottawa que pour les gouvernements provinciaux d'en arriver à un accord sur le partage des champs de taxation de telle sorte que chaque gouvernement dans les limites de ses juridictions puisse assumer ses responsabilités.

Kierans

M. Eric Kierans, candidat à la chefferie libéral fédérale et ancien ministre des Finances du Québec, a expliqué les hausses fiscales annoncées hier en disant que le coût des dépenses en matière sociale, de santé et d'éducation a augmenté plus rapidement que les revenus de la province et des particuliers.

Alors que le revenu des particuliers peut augmenter annuellement d'environ 6 pour cent, le coût des dépenses en santé et en éducation a évolué à un rythme annuel de 18 à 20 pour cent, a-t-il soutenu.

Il estime donc préférable de "programmer" l'instauration de certaines mesures sociales comme celle de l'assurance-maladie, au lieu de chercher à l'implanter universellement. D'ailleurs, a-t-il précisé aux délégués libéraux du comté de Dollard, ce que vise une mesure sociale est d'assurer aux économiquement faibles un certain degré de sécurité. "Dans la conjoncture actuelle, on ne peut même pas pour des fins électorales promettre l'instauration à court terme de telles mesures."

Le CDE

Le Centre des dirigeants d'entreprise croit qu'il faudrait mettre un terme à la distinction arbitraire que l'on fait entre questions économiques et questions sociales, les deux relevant souvent des mêmes situations, que le patronat se donne des moyens d'action collectifs beaucoup plus efficaces que ceux qu'il possède actuellement et que le syndicalisme accepte de jouer un rôle plus positif à l'endroit du développement économique.

Le directeur général du CDE, M. Jean Brunelle, croit que si le gouvernement entend financer par le même moyen le budget de chaque exercice, on assistera à une montée vertigineuse des impôts et à une restriction sévère des dépenses, "c'est-à-dire à l'immobilisme ou à une politique de bas de laine. Une telle attitude serait néfaste, car la croissance est un phénomène continu et coûteux.

"Les problèmes sociaux sont les plus dispendieux, comme le démontrent les détails du budget : l'éducation, la santé et le bien-être apparent près de $2 milliards sur un total prévu de $3 millliards. Il serait possible, et recommandable, d'alléger considérablement les obligations de l'Etat et probablement de faciliter le règlement des problèmes sociaux, en les abordant là où ils se posent, par exemple, comme c'est souvent le cas, au niveau de l'entreprise. Dans ce contexte, les partenaires sociaux pourraient assumer des responsabilités beaucoup plus étendues à l'endroit des questions socio-économiques relevant de leur compétence : main-d'oeuvre, entrainement, assurances-sociales, productivité, etc."

M. Brunelle prône une politique cohérente, dont il rend responsables, à la fois, le gouvernement, le patronat et les syndicats, en mettant en place les organismes de concertation indispensables", sinon les impôts continueront leur "ascension affolante".

LE TAUX

SUITE DE LA PAGE 1

valeur d'une résidence et pour un montant maximum de $18,000. Cette mesure permettra de couper de 5% et plus les déboursés initiaux à moins que les constructeurs ne décident de construire des maisons d'un coût plus élevé.

Le nouveau taux d'intérêt selon la Loi nationale de l'habitation est maintenant de 2¼% pour cent supérieur au rendement moyen des obligations à long terme du gouvernement du Canada durant le mois précédant la revision du taux. Le rendement moyen des obligations en mars était de 6.877 pour cent, ce qui porte le taux d'intérêt à l'habitation à 9.127 pour cent, soit un peu plus de 9⅛ pour cent.

On ne sait pas encore si la SCHL exigera 9 ou 9⅛ pour cent. Depuis le second trimestre de 1967, le taux d'intérêt n'a cessé d'augmenter. Il était alors de 7%.

Le premier octobre dernier, il avait fait un bond de un pour cent à 8.25 pour cent lorsque le gouvernement décida de se prévaloir en entier de la marge permise de 2¼ pour cent au delà du rendement des obligations selon les dispositions de la Loi nationale de l'habitation.

HAUSSE

SUITE DE LA PAGE 1

l'on s'entende sur le taux "définitif".

Le commissaire Lavoie a aussi demandé que la péréquation des revenus provenant de la taxe des "neutres" (corporations) soit appliquée intégralement, ce qui devrait se faire dans l'état actuel des choses, selon le président Gagnon. M. Lavoie veut aussi que tous les élèves soient comptés "pour un", et non pour deux, dans le partage fiscal. Il a fait de ces demandes des "conditions" à son vote.

Exercice difficile

C'est avec précaution et en faisant valoir tous les aspects de la question que le président Gagnon a annoncé hier une hausse des taxes. "La préparation des prévisions budgétaires 1968-1969 a été un exercice difficile, a-t-il dit. Les services ont présenté des demandes qui nous paraissaient justes, dans l'ensemble, pour assurer le progrès de l'éducation à Montréal, nous avons réussi, sans toucher à l'essentiel, croyons-nous, à couper plus de $12 millions de ces budgets."

Notant que les dépenses de la CECM augmentaient dans une proportion de 23 p. 100 par rapport à l'année en cours et que l'effort fiscal de Montréal avait atteint "un niveau très élevé", le président a rappelé que la commission a demandé au gouvernement provincial de lui accorder une aide financière accrue en haussant ses subventions per capita, ceia en corrigeant un des facteurs de pondération dans le partage de la taxe des neutres, en augmentant à un niveau plus réaliste le taux imputé de la taxe confessionnelle et en contribuant au fonds de construction de la commission.

"Il y a tout lieu de croire, a-t-il ajouté, que le plaidoyer que nous avons fait auprès du ministre a été bien reçu et qu'une partie de nos demandes a été agréée."

RENCONTRE

SUITE DE LA PAGE 1

miques, Ho Thong Minh, ex-ministre de la Défense, et Tran Thuc Linh, juge. Les quatre font partie des vingt que le gouvernement a fait placer en "résidence protégée", malgré les pressions des Etats-Unis pour qu'on les laisse en liberté.

L'aviation américaine a effectué 114 missions au Nord-Vietnam, hier. Des "F-4 Phantom" et des "F-105 Thunderchief" ont attaqué au radar les aérodromes de Phuc Yen et Cat Bi, ainsi que la gare de triage de Lang Dang, à l'extrême nord, sur la ligne de chemin de fer menant à la Chine.

Les Américains ont perdu deux appareils. Un CH-46 au Nord, et un UH-1 au Sud. Les pilotes des deux appareils s'en sont tirés.

le TEMPS qu'il fera

Beau temps en fin de semaine

Un temps généralement beau et des températures relativement douces, soit une dizaine de degrés au-dessus de la normale, prévoit-on en fin de semaine. Le mercure se maintiendra entre 45 et 50 degrés durant le jour pour baisser entre 30 et 35 degrés durant la nuit.

Des averses dispersées sont prévues pour les régions montagneuses, soit les Laurentides et les Cantons de l'est.

Pour aujourd'hui, la température devait atteindre 55 degrés avec des risques d'averses et d'orages en fin d'après-midi et en soirée dus à une perturbation venant des Grands Lacs.

En effectuant un retour en arrière, disons que le 29 mars 1923, une vague de froid commencée la veille faisait baisser le thermomètre à 8.8 degrés sous zéro dans le centre de la ville. D'autre part, en 1946, les Montréalais jouissaient d'un floridien 76.2 degrés.

MINIMUM	35
MAXIMUM	55

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui. Quelques averses cet après-midi, se dégageant ce soir. Samedi, généralement ensoleillé et moins doux. Vents légers devenant du sud de 20 milles cet après-midi et de l'ouest de 20 milles ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 55 et 35.

Régions de Québec, Laurentides et St-Maurice : nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui. Averses occasionnelles en fin de matinée et l'après-midi. Se dégageant cette nuit. Samedi, ensoleillé avec quelques périodes nuageuses et un peu plus frais. Vents légers devenant du sud de 15 milles cet après-midi et du nord-ouest de 20 milles ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec et Ste-Agathe, 50 et 35 ; La Tuque, 50 et 30.

Régions des Cantons de l'Est : nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui. Quelques averses cet après-midi et ce soir se dégageant cette nuit. Samedi, ensoleillé avec périodes nuageuses et un peu plus frais. Vents légers aujourd'hui devenant de l'ouest de 20 milles ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Sherbrooke, 60 et 35.

Régions du Lac Saint-Jean, Rimouski et Baie-Comeau : nuageux avec quelques périodes de pluie aujourd'hui. Samedi généralement nuageux avec quelques averses dans la matinée, puis dégagement partiel. Doux. Vents de l'est de 15 milles aujourd'hui et du nord-ouest de 15 milles samedi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Chicoutimi, 45 et 30; Mont-Joli et Rivière-du-Loup, 45 et 32; Baie-Comeau, 40 et 32.

Régions de Sept-Iles et Gaspé : nuageux avec quelques périodes de pluie mêlée avec un peu de neige aujourd'hui. Samedi nuageux avec quelques averses et doux. Vents de l'est de 15 milles aujourd'hui et du nord-ouest de 20 milles samedi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Sept-Iles et Gaspé, 40 et 32.

La veille du vote

Martin parlera le premier

OTTAWA — "Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a maintenant la parole". C'est ainsi que le président du congrès à la chefferie libérale, la semaine prochaine, présentera le premier des neuf principaux candidats à s'adresser à l'assemblée plénière.

Un tirage au sort, tenu par des représentants de ces candidats, a décidé en effet que M. Martin sera le premier conférencier, vendredi soir, la veille du scrutin. Il sera suivi à la tribune de MM. Robert Winters, ministre du Commerce; J. J. Greene, ministre de l'Agriculture, Paul Hellyer, ministre des Transports; Mitchell Sharp, ministre des Finances: Allan MacEachen, ministre de la Santé; Eric Kierans, ex-président de la Fédération libérale du Québec; Pierre Elliott Trudeau, ministre de la Justice, et John Turner, ministre des Affaires du consommateur.

Chacun d'eux aura droit à une demi-heure et son discours sera télédiffusé sur les réseaux nationaux, à compter de 7 heures du soir, heure normale de l'est. Chacun d'eux, également, sera libre d'écourter son discours pour laisser à ses partisans plus de temps pour lui exprimer leur appui.

Si d'autres candidats sont encore sur les rangs avant le scrutin et désirent adresser quelques mots aux délégués la veille du vote, ce sera vraisemblablement après 11 h 30 du soir. Ils ne devront pas compter sur la télévision.

Les neuf "candidats sérieux" comparaitront également devant trois comités d'études dans l'après-midi du 4 avril, jour d'ouverture. L'ordre de comparution devant le comité sur la constitution, les relations fédérales-provinciales et le bilinguisme sera le suivant: MM. Martin, Turner, Greene, Sharp, Trudeau, MacEachen, Hellyer, Winters et Kierans.

Devant le comité sur l'économie, le développement régional, les prix et salaires, l'aide étrangère et le commerce: MM. Hellyer, Winters, Kierans, Martin, Turner, Greene, Sharp, Trudeau et MacEachen.

Enfin, devant le comité sur la sécurité sociale, le logement, la pollution, l'éducation, les affaires du consommateur et le transport: MM. Sharp, Trudeau, MacEachen, Hellyer, Winters, Kierans, Martin, Turner et Greene.

Autres informations sur la course au leadership en page 15

DECLARATIONS
d'IMPOTS
Agence Henri KELENY
2114, boul. St-Laurent
Coin Sherbrooke.
Tél. 845-3111

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
Avocat — Procureur — Solliciteur
18e étage — Edifice du commerce
1080 Côte Beaver Hall
866-4691

Votre Baccalauréat sera-t-il encore valable demain ?
POUR CELA IL FAUT QU'IL SOIT CENTRÉ SUR LES LANGUES
MAITRISE DE
UNE LANGUE PAR MOIS (ÉCRIT-ORAL)
RUSSE, ALLEMAND, LATIN
Anglais
ROUMAIN, ESPAGNOL, ITALIEN, FRANÇAIS, LANGUES INTERMEDIAIRES, GREC.
RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE :
UNIVERSITÉ PILOTE MONDIALE DU CREPER
8697 DE GASPÉ, MONTRÉAL 11
381-7272
DE 9 A.M. A 10 P.M.
Nom .....
Adresse .....
Profession .....
Ville .....
Tél. ..... Age ....

D'après le magazine Time, les Canadiens disent "Chimo" en levant leur verre.
Venez en parler chez
CHARLIE BROWN'S
Montréal a maintenant son authentique "pub" anglais de style 1900. Le bifteck y est à l'honneur. C'est l'endroit parfait pour les joyeuses réunions. Et on y soupe sept soirs par semaine, on y dîne les jours de semaine et le samedi. Où? A la Place Bonaventure, galerie principale. Pour réservations, composez 878-4569.

Cette semaine ou jamais !
LES REBEL DE LA VENTE ROUGE, BLANC, BLEU s'envolent à vue d'oeil
C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT ECONOMISER
Venez dès ce soir
MOUSSETTE AUTOMOBILES LTEE
4747 est, rue Jean-Talon
729-5287

NOUVEAU DENIS COLA
POUR 60 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA.
PRIME
1 pqt cigarettes
OU
1 paire de bas en nylon.
2/29

HOTEL SEVILLE
vous invite à assister à la PREMIÈRE de DINO VALE
à la SPANISH ROOM
accompagné par le trio DANNY BERMAN
LUNDI, 1er AVRIL à 7 P.M.
Pas de frais d'admission • De couvert • Ni minimum
CLAIRE BERGERON à l'orgue
HÔTEL LE SEVILLE
4545 ch. COTE-VERTU (transcanadienne sortie 19)
Rés. : 332-2720

Floride
Ne manquez pas de lire DEMAIN, l'intéressante section spéciale réalisée en rotogravure sur
LA FLORIDE
... dans
LA PRESSE
Vous y apprendrez tout ce qu'il faut savoir sur la Floride, paradis des vacanciers : les choses à voir, où on peut aller, tous les points d'intérêt.
ALLEZ-Y PAR EASTERN

M. le président . . .

GERANT disponible le 15 avril; âge 45, bilingue. Accomplissements exceptionnels sur augmentation des profits; 20 ans d'expérience dans "MANUFACTURING ENGINEERING" avec importantes et petites industries au Canada et aux Etats-Unis. Confidentiel. Ecrire à la Case 11035, La Presse, Montréal.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 29 MARS 1968 — 84e ANNEE — No 76

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Grève de 48 jours terminée à Sainte-Thérèse

Les ouvriers de General Motors de l'usine de Sainte-Thérèse ont écouté attentivement hier les explications de leurs dirigeants au sujet de leur nouvelle convention collective de travail. Ils ont finalement accepté l'accord intervenu la veille entre les Travailleurs unis de l'automobile et la GM. Bon nombre d'entre eux auraient préféré ne retourner au travail que lundi au lieu de ce matin. Les TUA ont versé environ $4 millions en bénéfices de grève à leurs 23,000 membres canadiens qui avaient débrayé le 9 février.

Trafic d'héroïne: un deuxième agent de la RCMP impliqué

par Léopold LIZOTTE

Un deuxième agent de la Gendarmerie royale a comparu en Correctionnelle, hier après-midi, relativement à la revente de deux kilos d'héroïne saisis par ce corps de police, au cours de l'an dernier.

Le jeune policier de 25 ans, Orest Kwasowsky, qui était dans la RCMP depuis cinq ans, n'a toutefois été accusé que de conspiration avec l'agent Roger Mourant qui, mercredi, reconnaissait lui-même sa culpabilité à une accusation de trafic de stupéfiants.

Kwasowsky a pour sa part nié sa culpabilité et, à la requête de son procureur, Me Fred Kaufman, son enquête préliminaire a été reportée à jeudi prochain. Son procureur n'a pas réclamé de cautionnement.

Dans le cas de Mourant, le prononcé de la sentence a été ajourné au 16 avril, à la requête commune du procureur de la police fédérale, Me Louis-Philippe Landry, et de l'avocat de Mourant, Me Pierre Lamontagne.

La drogue revendue, pour laquelle Mourant aurait obtenu quelque $20,000, avait été saisie à Dorval dans les bagages de deux voyageurs arrivant de Paris. Tous deux ont été condamnés depuis à sept années de pénitencier.

Sur le marché clandestin, la drogue remise en circulation aurait eu une valeur d'environ un million et demi de dollars.

Alors que Mourant était considéré comme l'un des meilleurs enquêteurs de la RCMP dans sa lutte contre les trafiquants de stupéfiants, le jeune Kwasowsky avait réussi plusieurs captures fort intéressantes chez les vendeurs locaux de marijuana, en ces deux dernières années, en s'infiltrant dans leur milieu comme agent secret.

Saint-Laurent: un deuxième conseiller devra comparaître

Sans que l'on soit obligé cette fois de recourir à la procédure exceptionnelle de la préenquête une deuxième sommation de comparaître a été émise, hier après-midi, contre un deuxième conseiller de Saint-Laurent, le conseiller Jerry Gold.

C'est un restaurateur de la Côte Vertu, dans les limites de cette municipalité, qui se plaint de ce que, entre février et avril dernier, Gold ait exigé ou accepté de lui une somme de $2,800 en vue de permettre un changement de zonage pour l'exploitation de son restaurant, au 684 boulevard Sainte-Croix.

Le changement consenti aurait eu pour but de permettre dans son établissement la vente de spiritueux.

Ce qui intrigue cependant dans la plainte réclamée aujourd'hui par les procureurs spéciaux de la poursuite, Me Gérard Beaudry et Jacques Richard, c'est que cette somme de $2,800 serait composée (c'est indiqué dans l'accusation même) de sept fois $400.

C'est le 9 avril prochain que le prévenu devra comparaître. Au début de la semaine, un premier conseiller de Saint-Laurent, Louis-Philippe Chamberland, a également été accusé d'avoir reçu un pot-de-vin de $5,000, également pour faire modifier certains règlements de zonage. Dans son cas, la comparution a été fixée au 5 avril.

Johnson: Montréal, Laval et Québec ne doivent pas compter sur des subventions

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a averti, hier, les autorités municipales des villes de Montréal, Laval et Québec, de ne pas s'attendre que son gouvernement leur verse des subventions qui leur éviteraient de taxer leurs contribuables.

"Ce n'est pas l'intention du gouvernement de prendre la responsabilité de taxer tout le monde pour éviter que les autorités municipales de Québec, Montréal ou Laval aient à taxer leurs contribuables, a dit M. Johnson.

"Chacun doit prendre ses responsabilités en taxant, si c'est nécessaire", a ajouté le chef du gouvernement.

La ville de Québec

M. Johnson répondait ainsi au chef de l'opposition, M. Jean Lesage, qui venait de lui demander si son gouvernement avait l'intention de verser des subventions additionnelles à la ville de Québec pour lui permettre de boucler son budget.

En vertu d'une entente conclue l'an dernier entre la ville de Québec et le gouvernement québécois, la capitale provinciale recevra, cette année, une subvention de l'ordre de $5 millions. Cependant, cette subvention, d'après le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, ne sera pas suffisante pour éviter une hausse des taxes.

M. Johnson a précisé qu'en ce qui concerne la ville de Québec, le gouvernement aura probablement des raisons additionnelles de lui venir en aide.

Cette aide, d'après M. Johnson, sera annoncée la semaine prochaine, à l'occasion de l'étude du bill de Québec et tiendra compte de la situation particulière de Québec, soit le fait qu'elle est la capitale provinciale.

Encore là, M. Johnson a précisé cependant que le gouvernement s'attendra que la ville de Québec fasse aussi un effort.

Montréal et Laval

Quant aux villes de Montréal et de Laval et d'autres municipalités qui auraient formulé des demandes d'assistance, M. Johnson a fait remarquer qu'en vertu du discours sur le budget elles bénéficieront d'une part accrue du produit de la taxe de vente, soit un peu plus de $20 millions.

"Mais, nous n'avons pas l'intention d'établir un système en vertu duquel les villes n'auraient qu'à présenter un budget déficitaire pour que la province, à même les fonds provenant de tous les contribuables, viennent combler leur déficit, a dit M. Johnson.

"Il va falloir que les villes de Montréal, de Québec et les autres prennent une part de leurs responsabilités et fassent leur effort comme le gouvernement qui a dû résoudre ses problèmes, c'est-à-dire en taxant si nécessaire.

"Nous ne pouvons prendre le risque de traiter les villes autrement que nous traitons les ministères, a continué M. Johnson en faisant allusion à certaines coupures dans les crédits de certains ministères.

"Il semble, et cela ne s'applique pas nécessairement à Québec mais à l'une des villes qui a demandé de l'aide, que l'on inscrit comme dépenses probables les demandes de différents services. S'il nous avait fallu accepter comme dépenses tout ce que les ministères ont demandé, ce n'est pas seulement quelques cents d'augmentation sur ceci ou cela que nous aurions dû imposer: cela aurait été un montant de taxes réellement plus impressionnant."

Les autorités de Laval ne semblent aucunement inquiètes

par Pierre VENNAT

Les autorités municipales de Laval ne semblent aucunement inquiètes du fait que le budget provincial, présenté mercredi soir par M. Paul Dozois, ne prévoit aucune subvention spéciale pour leur ville.

Les autorités municipales de Laval ont demandé que l'on ajoute aux $900,000 promis l'an dernier une somme additionnelle de $800 000 pour cette année et les quatre années suivantes afin de remplacer les subventions autrefois accordées aux 14 anciennes municipalités de l'île Jésus.

Cette nouvelle subvention aurait eu pour effet de soulager le fardeau des propriétaires, littéralement écrasés par les taxes d'amélioration locale.

M. André Lagarde, vice-président du comité exécutif, a rappelé que, l'an dernier, Laval avait reçu $1,000,000 et que ce montant n'était pourtant pas inscrit au budget provincial de 1967.

Par conséquent, tient-il à souligner, rien n'empêche les autorités provinciales d'accorder une subvention de $800,000 ou plus, outre les $900,000 budgetés, si elles le jugent à propos.

"Un budget, ça comporte toujours des imprévus", de souligner M. Lagarde. Et de rappeler qu'à Laval, comme en bien d'autres villes, les subventions accordées lors de la présentation d'un bill privé ne sont généralement jamais inscrites d'avance au budget, du moins sous le nom de la ville.

Ce qui explique, selon lui, que le seul montant inscrit à côté de Laval soit les $900,000 promis l'an dernier.

M. Lagarde a fait cette déclaration après que la Fédération des ligues de propriétaires se fut alarmée du fait que le budget provincial ne comportait rien d'autre pour Laval que les $900,000 déjà promis.

La production reprend dans toutes les usines de GM

par Jacques LAFRENIERE

Le travail a repris ce matin aux usines de General Motors of Canada, après une interruption de 48 jours. Les 23,000 ouvriers canadiens ont en effet accepté hier les termes d'une nouvelle convention collective de trois ans. Ils étaient en grève depuis le 9 février.

Dès 11 h. 30 hier soir, les équipes d'hommes du service d'entretien étaient au travail à l'usine GM de Sainte-Thérèse. La première relève est entrée au travail à 8 h. ce matin et la seconde commencera à 6 h. 30 cet après-midi. La direction locale a décidé de faire travailler une relève demain, afin d'accélérer la production.

Il en est de même dans les usines d'Oshawa, de Windsor, de Toronto, de St. Catharines et de London. Un porte-parole patronal a déclaré hier qu'il s'attendait que la production soit normale lundi.

Un "bon" contrat

Si l'on en croit le résultat du vote, les travailleurs de GM du Canada sont très satisfaits de leur convention collective de travail. Environ 95 p. 100 des ouvriers l'ont acceptée. Sur les 1,900 grévistes de l'usine de Sainte-Thérèse, 1,021 étaient présents au moment du scrutin secret; 953 ont accepté le contrat, 49 ont voté contre et on a rejeté 29 bulletins.

Le directeur canadien du syndicat international des Travailleurs unis de l'automobile (CTC), M. George Burt, a déclaré que cette nouvelle entente procurait des hausses de salaires et des bénéfices marginaux de $1.24 pour les assemblleurs à $1.68 pour les hommes de métier. Avec l'allocation du coût de la vie qui a été incorporée au taux horaire, le journalier recevra $2.99 à son entrée à l'usine. L'homme de métier qui aura trois années de service et plus retirera un salaire horaire de $5.04.

La convention collective accorde la parité de salaires entre travailleurs canadiens et américains de GM, et de nombreux bénéfices.

prenez votre premier verre d'eau d'evian le matin à jeun!

evian

l'eau minérale naturelle la plus vendue dans le monde

Disponible partout en bouteilles de 30 onces et canettes de 35 onces.

evian SOURCE CACHAT, FRANCE

3555 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN: TÉL.: 725-9528

evian est servie sur la meilleure table aérienne du monde, celle d'AIR FRANCE.

Centre civique-école polyvalente de $9 millions pour Pierrefonds

par Pierre VENNAT

La maquette d'une école polyvalente sans fenêtres, sans portes, sans corridors, et sans salles de classe au sens traditionnel du mot, servant également de centre civique pour la ville de Pierrefonds en plus de desservir la population scolaire catholique de Pierrefonds, Dollard-des-Ormeaux, Sainte-Geneviève, Roxboro et la partie nord de Pointe-Claire, a été dévoilée hier par les architectes de la Place des Arts et de la Place Bonaventure.

Le coût de cette école "futuriste": approximativement $9 millions.

Les architectes Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold et Sise, architectes de plusieurs projets d'importance au pays, qui donnaient une conférence de presse conjointement avec les autorités scolaires de la Commission scolaire Pointe-Claire-Beaconsfield, en compagnie de plusieurs conseillers municipaux de Pierrefonds, ont expliqué que des études conjointes sont actuellement en cours entre les autorités scolaires et les autorités civiques afin que l'Ecole polyvalente serve également de "centre civique".

Ce double usage des locaux permettrait à la ville et à la commission scolaire, conjointement, de faire accepter le coût de ce complexe, dont les $9 millions pour 3,100 étudiants pourrait paraitre prohibitif aux fonctionnaires du ministère de l'Education chargés de faire respecter le régime d'austérité imposé aux commissions scolaires par le nouveau ministre Jean-Guy Cardinal.

Moins de 24 heures après son adoption par le conseil municipal, le plan directeur de Pierrefonds trouve donc une suite concrète, puisque la future Ecole polyvalente de Pierrefonds servirait également de centre civique, tel que recommandé par l'urbaniste Roger Gagnon.

Un conseiller de Pierrefonds devait d'ailleurs dire que la ville avait acheté un terrain adjacent à celui de la commission scolaire, ce qui permettrait l'adoption éventuelle du projet.

Un projet révolutionnaire

Le plan original a été conçu pour loger les étudiants anglophones et francophones.

Toutefois, de dire les autorités de la commission, "les locaux peuvent être promptement adaptés à d'autres usa-

Voir PIERREFONDS page 10

La police capture Bernard Provençal

Tout à fait par hasard, l'un des dix fugitifs les plus recherchés au Québec a été capturé aux petites heures la nuit dernière dans un restaurant du nord de la ville.

Bernard Provençal, âgé de 25 ans, soupçonné de plusieurs hold-up, a été appréhendé alors qu'il était assis à une table de l'Impala, situé à l'angle de Beaubien et d'Iberville.

Il s'est rendu sans résistance et après avoir été conduit aux cellules du poste no 18 il a été écroué à la Sûreté pour interrogatoire.

L'incident a débuté quand deux limiers du poste no 10, le lieutenant-détective J.-C. Rondou et le serg.-dét. J.-P.

Voir PROVENÇAL, page 10

Bernard Provençal

YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

OP-18

Raidissement des autorités de l'U. de M.

Par suite de la tension créée sur le campus par des manifestations comme le boycottage de certains cours et la publication de certains articles dans le "Quartier Latin" (journal des étudiants), la direction de l'Université de Montréal a fait savoir récemment à l'ensemble des professeurs qu'ils ont l'appui du recteur, M. Roger Gaudry, et des corps universitaires contre toute espèce de pression.

Cette attitude de la direction universitaire serait dictée par une situation qui "pourrait à la longue troubler la réflexion nécessaire à tous pendant les examens, et elle est évidemment dans l'intérêt des étudiants eux-mêmes", affirme-t-on dans un communiqué émanant de l'U. de M.

La direction s'en prend à des abus qui auraient été commis par les étudiants dans leurs revendications, tels que les propos publiés dans le "Quartier Latin" du 14 mars 1968, en page 9, où un directeur de département a été nommément l'objet d'attaques "injustifiées" et où un professeur aurait été insulté.

La direction ajoute qu'en ce qui concerne les examens de cette année, l'application des règlements ne peut être négociée. Les professeurs ont été informés de cette décision et les candidats, dit-on, seront informés à leur tour des conséquences auxquelles les exposerait "un refus de se soumettre aux règlements en cette matière".

A la suite de la dernière réunion du comité conjoint central, composé de représentants de la direction, des professeurs et des étudiants, la direction de l'université a rappelé à l'AGEUM qu'on ne peut "admettre qu'un journal, dont l'association étudiante est responsable, attaque la réputation des membres de l'université ou celle de l'institution elle-même". La direction "n'admet pas davantage que, dans une publication soutenue obligatoirement par tous les étudiants, quelques-uns tentent systématiquement de provoquer le désordre".

Aussi l'université tient-elle l'AGEUM responsable de tout ce qui a paru récemment dans le "Quartier Latin" et de ses conséquences.

Pour leur part, les doyens ont examiné la situation au cours d'une assemblée spéciale, le 21 mars. Ils ont approuvé la position de l'administration dans ses demandes à l'AGEUM et condamné les excès qui auraient été commis dans le "Quartier Latin". Ils demandent même au recteur, si l'AGEUM ne réussit pas à empêcher les abus et à "faire respecter les règles d'éthique de la presse", de prendre les sanctions qui s'imposent, "y compris l'expulsion".

L'Association des professeurs de l'U. de M. (APUM) a également pris parti dans une lettre adressée au recteur en date du 20 mars. Tout en reconnaissant la nécessite d'améliorer les méthodes d'enseignement, elle condamne l'action des étudiants.

Quant aux professeurs du département de Philosophie, ils estimentcontr aire à la liberté académique le boycottage des cours par les étudiants. Ils demandent donc à ces derniers de cesser cette action. D'autre part, les professeurs ont formé un comité pédagogique formé de professeurs et d'étudiants, qui sera chargé d'étudier tous les aspects de la formation estiment contraire à liberté

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

TARTE à la CREME BOSTON

Rég. 59¢ 49¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

Richstone RBI BAKERIES Inc.

Vous désirez une auto d'allure SPORTIVE?

VOYEZ LES NOUVELLES 1968 PLYMOUTH ROADRUNNER GTX BARRACUDA

chez

MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC.

6100, boul. Décarie (angle Van Horne) 731-3701

4975, Jean-Talon O. (à l'ouest de Victoria) 731-3706

IMPERIAL • CHRYSLER • PLYMOUTH • VALIANT CAMIONS FARGO • VOITURES D'OCCASION DE QUALITÉ

Deux bandits s'emparent de $18,000 à Anjou

Trois bandits portant des masques et armés de fusils à canon scié se sont servis d'une clef pour pénétrer dans la Caisse populaire Saint-Conrad, située au 6550, rue des Ormeaux, vers 8 h 20 hier soir, et ils ont menacé six employés avant de rafler une somme excédant $18,000 et de réussir à fuir, moins de deux minutes plus tard, dans une automobile conduit par un acolyte.

Aucun des employés, soit le gérant de la Caisse populaire, un comptable et quatre caissières, n'a été blessé.

Selon les policiers, les bandits, non contents de la clef dont ils disposaient pour entrer sur les lieux de leur crime, avaient aussi neutralisé de l'extérieur le système d'alerte de la Caisse populaire. "Un travail de spécialiste," a commenté un officier, en ajoutant que les enquêteurs semblaient tenir une bonne piste.

Selon la police, ce vol à main armée est le premier du genre à survenir à Anjou depuis quatre ans.

PIERREFONDS

SUITE DE LA PAGE 3

ges si cela se révélait nécessaire à l'avenir".

Quels usages ? Un CEGEP ? Non, de répliquer les autorités, mais il leur faut envisager que le Comité de restructuration scolaire de l'île de Montréal propose des réformes au système actuel et provoque, soit des regroupements, soit le cloisonnement des étudiants anglophones et francophones, indépendamment du facteur religieux.

Quoi qu'il en soit, on a été révolutionnaire.

Les ateliers qui serviront 26 différents cours manuels ou pratiques ressemblent à un entrepôt. Il n'y a pas de cloisons.

Les salles de classe n'auront pas de portes. En fait, il n'y a pas de salles de classe au sens traditionnel du mot : elles ont été remplacées par des "postes d'enseignement". De plus, il n'y a pas de corridors. Les salles intérieures sont climatisées, éliminant la nécessité de fenêtres.

Il n'y a pas de gymnases traditionnels, mais une construction massive appelée "Fieldhouse", équipée d'une piste intérieure et divisible en 11 différentes stations d'éducation physique et sportive.

La superficie de l'ensemble est le double de celle du Forum de Montréal.

La phase 1 du projet a déjà été adoptée par le ministère de l'Education, qui a encore à approuver les phases II et III, mais on espère commencer la construction dès le mois d'août.

Les plans de cette école, dont les architectes prétendent qu'elle "réunit plusieurs caractéristiques uniques pour les écoles secondaires au Québec", seront exposés à la Place Bonaventure par ses créateurs, les 5, 6 et 7 avril.

LA 1re DISCOTHÈQUE A MONTRÉAL
1432 MACKAY
La Licorne
6 ANS DE RÉUSSITE

Montréal en bref

par GERMAIN TARDIF

L'amour et les sports peuvent aller de pair

● On dit, parfois, que l'amour et les sports ne vont pas ensemble. Jennifer Wingersen-Meldrum, qui sera en vedette, ce soir, à la rencontre d'athlétisme, au Stade d'hiver de l'Université de Montréal, n'est certes pas d'accord avec ce dicton. Non seulement a-t-elle connu son mari, John Meldrum, sur les pistes d'athlétisme, mais elle poursuit sa carrière même mariée. Elégante et jolie, Jenny est considérée comme l'une des grandes athlètes canadiennes. Aux Olympiques de Mexico, cet automne, elle concentrera son action sur le pentathlon, épreuve d'endurance qui groupe cinq disciplines différentes.

Le stationnement : sévérité accrue

● Depuis quelques semaines déjà, les automobilistes, en général, constatent que les agents sont beaucoup plus sévères en ce qui concerne les infractions aux lois de la circulation et du stationnement, dans les limites de la ville de Montréal. Un policier nous a lui-même déclaré que "ce sont les ordres". Un chauffeur de taxi a reçu une contravention de $20 parce qu'il s'était arrêté, rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice où descendait son client, ce qui veut dire qu'il a perdu sa journée de profits. Cette sévérité, toutefois, s'explique. La ville de Montréal a besoin de revenus additionnels... La Terre des hommes, ça coûte cher...

Enthousiasme québécois pour "Les explorateurs français"

● Le cinéaste-explorateur Marcel Isy-Schwartz n'en est pas encore revenu de l'accueil dont il a été l'objet, dans plusieurs villes du Québec où il a présenté son film "Incroyable Brésil", dans le cadre de l'association "Les explorateurs français". C'est mardi soir, au Plateau, qu'il projettera et commentera son documentaire devant le public montréalais. Le lendemain, il sera au Centre culturel de Beloeil et, le 4 avril, au Séminaire de Saint-Jean.

Comment nettoyer vos tapis en "franglais"

● C'est écrit en toutes lettres sur la bouteille : "Perma-Glo" est un NETTOYER à tapis, velours, cuir et TOUTES matériels. Il suffit de mélanger une partie de cet ingrédient à 10 fois PLUS DE l'eau tiède et d'APELIQUER le mélange avec brosse MOL OU APPLIQUATEUR, AVEC ET CONTRE LE POIL. Dans le cas des cuirs ou cuirettes, il ne faut pas oublier d'enlever la mousse avec LINGE SECHE. Comme CERTAINES MATERIAUX COULENT, POUE ETRE SUR, on conseille d'essayer PREMIEREMENT le liquide sur une partie PAS VISABLE Si ce n'est pas clair, vous n'avez qu'à lire le mode d'emploi en anglais...

En plus que bref

...Entendu, mercredi après-midi, à Radio-Canada. Une employée s'amène avec, sous le bras, un exemplaire (160 pages) de LA PRESSE. "Que fais-tu, ce soir ?" lui demande un confrère. "Ce soir, je ne peux pas sortir : je vais lire LA PRESSE"...

...Me Raymond Daoust doit quitter Montréal d'ici quelques jours pour recevoir des soins dans un hôpital de Suisse.

...M. Emile DeHaitre, directeur de la mise en marché des pièces et accessoires dans la région est, pour la société Ford, célébrait récemment, le 30e anniversaire de son entrée chez Ford-Canada.

...Un nouveau restaurant vient d'ouvrir, rue Crescent. Le Carthage se spécialise en mets français, méditerranéens et nord-africains. L'atmosphère de la salle à dîner évoque la Tunisie. Les propriétaires : Désiré Aerts et Pierre Bourque.

LA 1re DISCOTHÈQUE A MONTRÉAL
1432 MACKAY
La Licorne
6 ANS DE RÉUSSITE

Courte grève à l'île des Soeurs

par Michel-G. TREMBLAY

Les 1,500 ouvriers assign-s à la construction du complexe domiciliaire de l'île des Soeurs ont débrayé pendant quelques heures, hier matin, afin de protester contre leurs conditions de travail.

L'état des routes et l'absence de stationnement sont les causes principales du mécontentement des ouvriers des divers métiers de la construction qui, sans consulter leurs dirigeants syndicaux, ont déclenché un arrêt général de travail.

Les dirigeants syndicaux des deux centrales syndicales, M. Claude Lafontaine, président du Conseil des métiers de la construction de Montréal (FTQ) et M. Robert Mansour, président du Syndicat de la construction de Montréal, ont rencontré à la fin de la matinée les représentants de l'entrepreneur général alors que les travailleurs bloquaient toujours l'entrée du chantier.

A la suite des négociations, les représentants syndicaux ont recommandé aux ouvriers de retourner au travail du fait que la compagnie Secant avait décidé de remédier immédiatement à la situation.

Le représentant de la FTQ a déclaré à la fin de la rencontre que la compagnie s'est engagée à construire un parc de stationnement pouvant contenir 500 voitures et une route en ciment allant du pont Champlain jusqu'à ce terrain.

Le travail doit commencer, aujourd'hui même, précise-t-il, et il se poursuivra jour et nuit et même au cours de la fin de semaine. En attendant, la compagnie mettra en service une ligne d'autobus afin de transporter les ouvriers de la route principale jusqu'aux divers chantiers. Ce service sera, par ailleurs, maintenu si le parc de stationnement ne s'avérait pas suffisant.

"On en a assez de travailler dans la boue" ont déclaré les ouvriers sur le chantier et, c'est ce qui les a décidés à déclencher cet arrêt de travail qui touche les couleurs de ciment, les plombiers, les menuisiers, les électriciens et quelques autres corps de métiers de la construction.

Cette grève spontanée a arrêté momentanément la construction du complexe domiciliaire de l'île des Soeurs, qui pourra loger d'ici 1970, 15,000 familles.

Hold-up, fusillade et double arrestation

Deux récidivistes récemment sortis du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul ont été capturés et l'un d'eux a été légèrement blessé durant un échange de coups de feu avec un policier, peu après 2 h. hier après-midi, au terme d'un vol de $2,000 commis à la Caisse populaire Le Gardeur, au 182, boulevard d'Iberville, à Repentigny.

Le sergent Camille Jeannetto, de la Sûreté de Repentigny, a rapporté qu'il venait de remarquer une agitation anormale dans la Caisse populaire quand il a repéré deux individus aux allures suspectes qui s'éloignaient de l'établissement.

Descendu de sa voiture de patrouille pour sommer les deux hommes de s'arrêter, il a dû se jeter par terre aussitôt en voyant un des suspects tirer un coup de revolver dans sa direction. Faisant feu à son tour avec son arme de service, le sergent Jeannetto a touché un de ses adversaires à la tête. L'homme est tombé à la renverse, laissant choir sur le sol un sac contenant l'argent volé quelques instants plus tôt.

L'autre bandit, renonçant au butin, a profité de la confusion pour prendre le large. Des agents de Repentigny et du Bout-de-l'île croient toutefois qu'il s'agit de l'homme qu'ils ont appréhendé peu après au volant d'une Chrysler volée à Montréal.

Le suspect blessé, dont les enquêteurs disent qu'il était sorti du pénitencier voici moins de deux mois, a été transporté à l'hôpital Le Gardeur, où les médecins ont pratiqué huit points de suture pour refermer sa plaie. Par la suite, il a été écroué au poste de Repentigny, de même que son présumé complice. Tous deux devaient comparaître dès aujourd'hui.

Ouvrier électrocuté : un syndicat blâme le ministère du Travail

Le Syndicat de la construction de Montréal (CSN) rend le ministère du Travail responsable de l'accident qui a coûté al vie hier à un briqueteur de Montréal. Le syndicat déclare que "l'incurie du service d'inspection du travail du ministre Maurice Bellemare" est directement responsable de la presque totalité des accidents.

Un briqueteur à l'emploi de la compagnie Spensieri Di Biase Inc., du 9969, rue Saint-Firmin, à Montréal, est mort électrocuté, vers 6 h 50 hier matin, quand une pièce de métal qu'il manoeuvrait a touché un fil à haute tension de 6,200 volts, alors qu'il travaillait sur des échafaudages installés au troisième étage d'un immeuble situé au 11,160, rue Lacordaire.

Il s'agit de M. Antonio Mediate, âgé de 23 ans, qui habitait au 5800, rue Lauzon.

Son frère de 21 ans, Philippo, qui travaillait sur les mêmes échafaudages, a été projeté au sol sous la violence du choc qui a secoué Antonio.

Il a été transporté à l'hôpital Sacré-Coeur, à Cartierville, où les médecins considèrent que son état est grave.

"Le massacre continue"

Le SCM a fait parvenir le communiqué suivant hier, à ce sujet : "Le massacre des ouvriers du bâtiment se poursuit de plus belle avec l'escalade des accidents mortels sur les chantiers de construction.

"Il ne se passe pas de semaine qui ne réclame ses victimes bien que l'industrie de la construction soit stagnante depuis un certain temps. Les experts du gouvernement expliquaient le grand nombre d'accidents mortels par la fébrilité qui prévalait à l'exécution des travaux de l'Expo. La situation présente prouve la négligence criminelle et constante de nombreux entrepreneurs.

"L'incurie du Service d'inspection du travail du ministre Maurice Bellemare, dénoncée maintes fois par le syndicat et même par le directeur général du Comité conjoint de l'industrie de la construction de Montréal, M. A. V. Hudon, dans une lettre qu'il adressait au ministre en date du 9 novembre 1967, est directement responsable de la presque totalité de ces accidents. Les pressions et les suggestions du syndicat (CSN) au ministre du Travail sont jusqu'à maintenant demeurés sans réponse. Les travailleurs ne pourront sûrement pas tolérer une telle situation plus longtemps".

PROVENÇAL

SUITE DE LA PAGE 3

Cloutier, ont décidé d'aller casser une croûte avant de rentrer chez eux.

Ils venaient à peine de s'attabler quand le lieutenant Rondou a reconnu Provençal. Il a demandé à son compagnon de le "couvrir" avec son arme. Il s'est dirigé vers le fugitif et l'a sommé de poser ses deux mains sur la table.

Le suspect n'était pas armé et était accompagné d'une amie de 21 ans.

On se souvient que Provençal s'est évadé une première fois de prison, qu'il a été repris et qu'il s'est évadé de nouveau comme on le conduisait à Joliette le 18 décembre pour le traduire devant les tribunaux locaux de juridiction pénale.

Hold-up de $1,000 dans une Caisse populaire

SAINT-PAUL-L'ERMITE — Deux bandits affublés de cagoules et armés de revolvers ont fait irruption à la Caisse populaire de Saint-Paul-l'Ermite, peu avant 8 h. hier soir, et ont raflé une somme de $1,000 avant de fuir dans une automobile conduite par un troisième complice. Aucune des sept personnes présentes dans la Caisse populaire n'a été blessée durant l'attentat.

LA 1re DISCOTHÈQUE A MONTRÉAL
1432 MACKAY
La Licorne
6 ANS DE RÉUSSITE

BELAIR RENTAL SERVICE Ltée
1169 ouest, Bernard
277-1134
Nouveaux modèles 1968
JAVELIN • VALIANT
IMPALA • PARISIENNE
DODGE • VOLKSWAGEN
VOITURES NEUVES 1968
pour aussi peu que
$5 PAR JOUR 5¢ DU MILLE
ACME RENT-A-CAR
6245, Côte-de-Liesse
636-0033

Ne tardez pas
Voici le moment d'économiser,

grâce à la vente
ROUGE, BLANC, BLEU
de REBEL 1968
Date limite : 31 MARS

Venez dès ce soir
MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, avenue Westminster sud
489-5391

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français
S'IL EST TOUJOURS SUR UN PIED D'ALERTE... OFFREZ-LUI UN ENSEMBLE-VOYAGE
Corsaire
L'arôme CORSAIRE, évocateur d'air salin et de plantes exotiques, voilà avec quoi vous ferez, Madame, la conquête de "votre homme". Il sera si enchanté... qu'il vous invitera à l'accompagner lors de son prochain voyage!
Cologne CORSAIRE: laissera dans son sillage un soupçon d'arôme discret et raffiné.
Lotion après-rasage CORSAIRE: Rafraîchissante et racée comme "Il" les aime!
Cologne 2 on.
Lotion après-rasage
5.25 l'ensemble
VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DÉSODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS-RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO-LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT-RASAGE
CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.
COMPOSEZ: 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 240
OU À LA BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY — 845-7044
OU À LA BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, MÉTRO LONGUEUIL — 674-3433
Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO
DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 374-2411

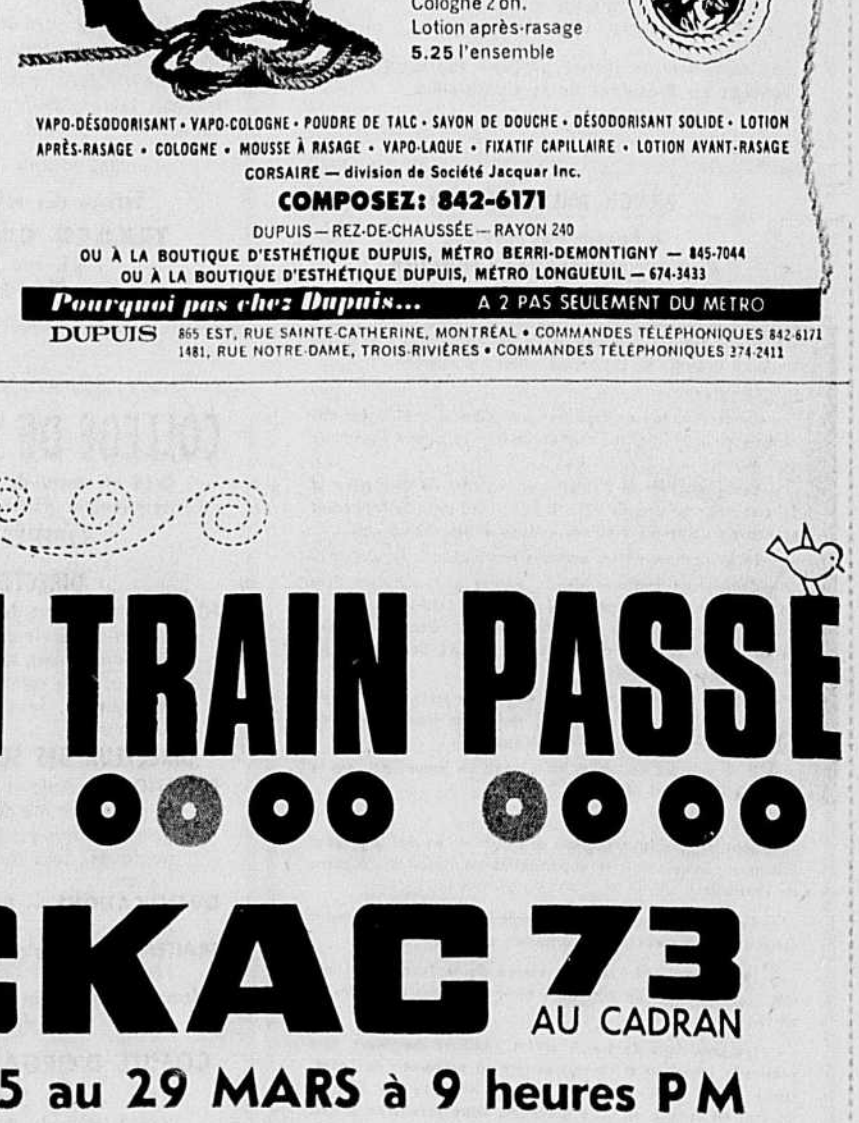

Tous les samedis de 10h.05 à 11h.00
CKAC/73
au cours de
"BON WEEKEND"
l'un des quatre éditorialistes de LA PRESSE étudie le fait saillant de l'actualité

UN TRAIN PASSE
AVEC GUY MAUFFETTE DYNE MOUSSEAU
CKAC 73 AU CADRAN
du 25 au 29 MARS à 9 heures PM

L'affaire du tunnel

Le tribunal assistera lundi à la vérification sur place d'appareils

Alors que l'enquête préliminaire des "accusés du tunnel" avait été marquée d'une visite détaillée des lieux du crime raté, le procès sera marqué, lundi, d'une expérience électronique qui pourrait bien se révéler du plus haut intérêt.

Au cours de la journée, en effet, le juge Trottier, les avocats des deux parties, les accusés et tout le personnel de la cour se rendront en effet aux bureaux de la compagnie Dominion Electric Protection pour vérifier l'effet de certains appareils sur le système d'alerte par lequel cette firme protège la plupart des banques de la métropole.

Les appareils qui seront alors utilisés ont été trouvés, l'an dernier, soit dans la maison de la rue TransIsland, d'où le tunnel partait vers la succursale de la Banque d'épargne du boulevard Décarie, soit dans le sous-sol du studio d'un photographe, beau frère de l'accusé que l'on recherche toujours, Cereceto.

La décision de la cour d'aller enquêter "électroniquement" sur place à la suite d'une suggestion émise par le procureur de la Couronne, Me Gabriel Grenier, suggestion contre laquelle l'avocat des accusés Fuoco, Orbain et Rocheleau n'a présenté aucune objection.

Me Grenier a par ailleurs présenté sa requête au cours d'une journée d'audience où le principal témoin avait par ailleurs été un employé de la D.E.P., qui avait soutenu que des recherches effectuées sur place, peu après la découverte du tunnel, avait permis de constater que le système d'alerte reliant la banque à la Dominion Electric avait subi un crochet par le garage de la "maison du tunnel".

Et, en fait, à l'aide des appareils que l'on veut vérifier, on aurait coupé à volonté le système, sans que, à la D.E.P., on se rende compte que le service était interrompu.

Pour assurer l'impartialité de l'expérience de lundi, par ailleurs, Me Mayrand a demandé que les appareils litigieux soient transportés du Palais aux locaux de la compagnie en présence d'un représentant de la défense, et qu'ils soient installés à cet endroit également sous la surveillance de ce dernier.

Pendant 18 mois, un "agent double" ne surveilla qu'un seul suspect: Désormeaux

Terminant son témoignage hier après-midi, devant le juge Gérard Laganière, un "agent double" de la Gendarmerie royale a déclaré que, pendant dix-huit mois, il n'avait été chargé de surveiller qu'un suspect, dans la métropole.

Et c'était le journaliste Jacques Désormeaux, qui est maintenant accusé de possession de dynamite dans un but dangereux pour le public.

les tribunaux

Contre-interrogé par le procureur du prévenu, Me Serge Ménard, le policier Bernard Sicotte a ajouté qu'en fait il n'avait pisté aucune autre personne, pendant tout ce temps.

On sait qu'employé par le service de sécurité du Canadien National, il avait été embauché par la Gendarmerie royale comme agent secret, tout en travaillant en étroite collaboration avec l'escouade anti-terroriste de la police montréalaise.

A Me Ménard, Sicotte déclara par ailleurs qu'il n'était pas nécessairement chargé de préparer une cause contre le prévenu. Mais d'en préparer une, évidemment, si les circonstances s'y prêtaient.

Présenté à Désormeaux par un ami commun, il se lia d'amitié avec lui en lui faisant entendre que président des policiers du C.N., il avait éprouvé certaines difficultés avec ses patrons, à ce titre, et que c'était à cause d'une certaine dissatisfaction qu'il voulait participer au "mouvement".

Il nia toutefois avoir jamais proposé d'actions terroristes à l'inculpé, et avoir participé à aucune entreprise du genre.

Mais il s'informa toutefois auprès de ce dernier de ses projets quant à l'Expo, par exemple, et du train de la Confédération.

Au sujet de ce convoi, le prévenu lui aurait demandé s'il pouvait lui procurer l'itinéraire et le plan du train, particulièrement les dates de son passage dans les Cantons de l'Est.

Car, selon Sicotte, il ne voulait pas l'attaquer à Montréal même.

Le policier ajoute alors que tout ce qu'il a fourni au prévenu, ce fut un plan du train, et un plan tel qu'on en trouvait dans les bureaux de poste, ou qu'on en envoyait au public, sur demande faite à certain ministère fédéral.

Il y a Rembrandht et... Rembrandht

Le juge Laganière ayant permis par la suite la production du livre d'heures de l'agent secret, Me Ménard veut en faire extirper certaines parties, parce que, selon lui, certaines annotations peuvent être grandement préjudiciables à son client.

Et, soudainement, il est question de noms apparaissant dès la première page.

Le juge se saisit alors de l'agenda, que lui tend le procureur de la police municipale, Me Bernard Bilodeau, et le premier nom qu'il y lit, c'est celui de... Rembrandht. Et avec un numéro de téléphone, par dessus le marché.

Le tribunal se demande alors si ce nom représente une cigarette ou l'artiste défunt.

Mais Sicotte éclaircit rapidement la question en déclarant que c'était là le nom d'emprunt de l'inspecteur Cobbs, de la G.R.C., qui l'avait embauché, et sur les ordres directs duquel il travaillait.

Me Bilodeau veut alors faire déposer devant la cour une trentaine d'exemplaires d'un périodique du F.L.Q., "La Victoire", saisis au domicile de l'accusé, avenue Van Horne.

Me Ménard crie encore au préjudice, en soutenant que le texte apparaissant aux premières pages de ces fascicules ne concerne aucunement les explosifs, mais bien l'idéologie d'un mouvement.

Prenant connaissance de la première page, toutefois, le tribunal voit un appel fort direct aux membres, pour qu'ils se procurent armes, munitions et explosifs, avant de se voir fournir des plans détaillés sur la façon de préparer des bombes.

"Mais tout cela a paru dans un journal la semaine dernière, lance Me Ménard.

Le juge Laganière décide toutefois que la preuve est pertinente et l'accepte, tout en ajournant à ce matin sa décision sur l'article du code en vertu duquel le prévenu sera vraisemblablement cité à son examen volontaire.

Un nouvel appel de Faber et Pocetti

Claude Faber et Jacques Pocetti, les deux témoins qui ont refusé de témoigner à l'enquête du coroner relativement à la mort de Jules Csoman, portier de l'hôtel Plaza, dont le cadavre a été retrouvé dans une rue par un passant, en appellent du rejet de leur demande d'émission d'un bref de prohibition s'opposant à la réouverture de l'enquête du coroner Laurin Lapointe en cette affaire, en vue de les appeler de nouveau à témoigner.

Ces derniers ont purgé une peine de trois mois de prison pour outrage au tribunal à la suite de leur refus de rendre témoignage à cette enquête sur la mort de Csoman.

Par l'intermédiaire de Me Raymond Daoust, c.r., les requérants soutiennent en toute déférence pour le juge de première instance que ce dernier aurait erré en droit en interprétant l'article 29 de la loi des coroners comme pouvant permettre au coroner de rouvrir une enquête close.

Ils soutiennent, de plus, que le juge ne pouvait reconnaître au coroner le pouvoir de condamner "derechef", c'est-à-dire plusieurs fois, les témoins qui refusent de témoigner "sans limite à l'imposition des dites sentences consécutives".

L'avis d'appel mentionne à ce sujet que le juge de première instance aurait considéré que les pénalités décrites à l'article 23 de la loi des coroners réfère à des sanctions civiles qui permettent à un juge de condamner plusieurs fois un témoin chaque fois qu'il refuse de répondre aux questions qu'on lui pose.

Me Daoust soutient qu'en fait la loi des coroners est de concept pénal et que l'article 27 de cette loi prévoit que ce sont "les règles de la preuve criminelle qui s'appliquent aux dites enquêtes".

En toute déférence, mentionne l'avis d'appel, le président du tribunal aurait erré en droit en déclarant que les articles 516 à 519 du code pénal ne peuvent s'appliquer, en l'occurrence, à des témoins qui ont déjà été condamnés sur une infraction identique d'outrage au tribunal, les privant ainsi de recourir au plaidoyer "d'autrefois convict".

La procédure conclut que les motifs allégués au soutien de la requête pour bref de prohibition constituait "prima facie" des griefs sérieux et valables qui devaient être discutés au mérite, lors de la audition du bref de prohibition proprement dit, après son émission, et non au stade de la présentation de la requête.

Le Barreau en faveur de cours familiales spéciales

Le Barreau du Québec a approuvé un projet suggérant la création, dans la province, de tribunaux spéciaux chargés de régler les conflits d'ordre familial, dont le divorce, a annoncé hier le bâtonnier François Lajoie, c.r., de Trois-Rivières.

Le conseil général du Barreau, représentant plus de 3,000 avocats à travers la province, a adopté une résolution soumise par le barreau de la section de Québec, proposant l'établissement de cours familiales, munies d'un mécanisme efficace de réconciliation.

Le Barreau a formé un comité pour la préparation d'un mémoire sur la question qui devra être présenté au ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand.

Siégeant dans tous les districts judiciaires du Québec, les cours familiales proposées auraient juridiction exclusive dans les cas de divorce, séparation, annulation de mariage, pension alimentaire, garde d'enfant et de tout autre délit touchant la famille. De plus, elles se chargeraient des problèmes confiés présentement aux cours de Bien-être social.

"Ces questions", a dit le bâtonnier, "relèvent d'au moins quatre juridictions différentes selon le régime actuel, ce qui engendre beaucoup de difficultés, de confusion et de misère morale et rend impossible la solution des problèmes dans une optique d'ensemble, de même qu'un travail efficace de réconciliation.

Les divorces, par exemple, ne sont pas accordés par les cours du Québec et les citoyens de cette province, qui jusqu'ici s'adressaient au Sénat pour obtenir un divorce, devront à l'avenir recourir à la cour de l'Echiquier en vertu de la nouvelle loi sur le divorce qui entrera en vigueur sous peu. Le Québec et Terre-Neuve sont les deux seules provinces qui n'ont pas institué de tribunaux de divorce.

En 13 ans, le juge Cory n'a condamné personne

TORONTO (PC) — Le juge Wilfrid Mayfield Cory, âgé de 72 ans, vient de mettre fin à une carrière de 13 ans sur le banc. Au cours de cette période, il n'a envoyé personne en prison et n'a imposé aucune amende.

Plus de 150,000 personnes ont comparu devant lui et sont reparties en possession de documents légaux faisant d'elles des citoyens canadiens.

La Cour de citoyenneté du Canada, que présidait le juge Cory ressemble à toutes les autres cours, sauf qu'elle n'a pas de banc des accusés, ni d'avocats en toge, ni de boîte aux témoins.

ANNONCE

Un rêve réalisé la greffe d'organes vivants

La chirurgie est entrée dans une ère nouvelle. Dans les années à venir, des milliers de personnes, qui n'auraient jamais pu être sauvées auparavant, retrouveront sans doute la santé grâce à la greffe d'organes étrangers. Savez-vous ce qu'il fallut de recherche et de coopération internationale pour réaliser ces progrès extraordinaires? Renseignez-vous à ce sujet en lisant le passionnant article de Sélection du Reader's Digest d'avril. Achetez votre exemplaire sans tarder!

MISE EN GARDE

Mettez fin aux cruautés de Pâques. Acheter des poussins, lapins ou cannetons comme jouets de Pâques est une pratique cruelle. Les domiciles ne sont pas un endroit propice au développement naturel de ces animaux qui nécessitent une température et une nourriture spéciales. Il en résulte donc que ces derniers meurent péniblement et les enfants en ont le coeur brisé.

LA 1re DISCOTHÈQUE À MONTRÉAL
1432 MACKAY
La Licorne
6 ANS DE RÉUSSITE

COURS DE PROSPECTION
du 29 avril au 4 juin 1968
COURS (150 heures) donnés le jour à l'Ecole Polytechnique, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles de Québec, par les professeurs du département de Génie Géologique.
PROGRAMME : Minéralogie, géologie, étude au laboratoire des minéraux et des roches, loi des mines, prospection, excursions sur le terrain, etc . . .
FRAIS D'INSCRIPTION : $15.00. Aucun diplôme requis.
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 25 avril 1968.
CERTIFICAT D'ETUDES : à ceux qui, le désirant, passent l'examen requis.
Pour renseignements supplémentaires et inscription, s'adresser le plus tôt possible aux bureaux de l'Ecole Polytechnique, 2500, avenue Marie-Guyard, Montréal 24, 739-2451, poste 253.

Vente de solde
EQUIPEMENT SPECIAL !
Prix spécial !

La vente ROUGE, BLANC, BLEU
DE REBEL 1968 SEDANS, HARDTOPS
STATION WAGONS
Date limite :
LE 31 MARS

Venez dès ce soir
ARBOUR AUTOMOBILES LTEE
10300, boulevard Pie-IX 323-4330

ECOUTEZ-BIEN!
ENTENDEZ DES MAINTENANT!
Vous pouvez jouir d'une ouïe améliorée si toutefois celle-ci est déficiente. Nos cliniciens compétents vérifieront votre ouïe au moyen des appareils audiométriques les plus modernes ; si vous le préférez, ils iront à votre domicile. Aucuns frais, aucune obligation.
S'il vous faut un appareil auditif correcteur, nous en ajusterons un convenant exactement à vos besoins après que vous aurez consulté votre médecin. Les Produits Chirurgicaux E & M sont recommandés par médecins et hôpitaux canadiens d'un océan à l'autre, ce qui nous a valu notre réputation. Le service aux clients et leur satisfaction nous aident à maintenir cette réputation.
PRODUITS CHIRURGICAUX E & M
Agents autorisés des
APPAREILS AUDITIFS "NOUVELLE VIE" PHILIPS
PHILIPS
TELEPHONE : 737-9522
4944 Queen Mary Road — Montréal
*Membre de l'Association des acousticiens en prothèses auditives du Québec

FINIS...
LES MALAISES DU RHUME
AI TROUVÉ

Un véritable ami dans les capsules à la cannelle Buckley pour le rhume. Mme A. Jones, de Calgary . . . "Les deux premières capsules m'ont donné un soulagement rapide pour des heures . . . J'ai simplement suivi les indications et en un rien de temps mon rhume était soulagé."
Procurez-vous les CAPSULES A LA CANNELLE BUCKLEY CONTRE LE RHUME
VENDUES PARTOUT
• Vous êtes enrhumé ? • Prenez la mixture Buckley

Avis Public
CANAL LACHINE
Le pont no 8 traversant le canal Lachine au niveau de la 6e avenue sera fermé à la circulation routière et aux piétons à partir de minuit le 29 mars jusqu'à minuit le 2 avril 1968 pour fin de réparation.
L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

CKAC/73

Samedi de 9 h. 05 à 9 h. 20
découvrez un monde passionnant
avec l'émission
ÉLECTRONIQUE POUR TOUS
offerte par HEATHKIT
présentée par Pierre Labelle et Jacques Lajeunesse, expert en électronique
et le concours de Mlle Camille Lajeunesse, responsable du concours.

Détenez-vous des obligations d'épargne du Canada de l'émission 1959?

Échangez-les dès maintenant!

Elles donnent le meilleur rendement. Vous obtenez un intérêt de 6.88% et l'occasion de doubler votre argent. L'émission spéciale de 1968 d'obligations d'épargne du Canada est réservée exclusivement aux détenteurs d'obligations d'épargne du Canada de l'émission 1959. Si vous détenez une obligation de cette dernière émission, vous pouvez l'échanger dès maintenant à la Banque de Commerce, sans débourser un cent. Vous obtenez un plein intérêt de 6.88% si vous les gardez jusqu'à l'échéance, et avez la chance de doubler votre argent en dix ans et 5 mois. De plus . . . vous recevrez les six mois d'intérêt couru sur vos obligations de l'émission de 1959. Ne tardez pas. Le 15 mai est la date limite pour échanger ces obligations de l'émission de 1959. On vous attend à votre succursale de la Banque de Commerce.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Ni mini, ni maxi

Marielle Fleury, notre couturier canadien qui s'est lancée dans l'importation, présentait avant-hier, à la discothèque la Rose Rouge, un défilé composé précisément d'importations de Suisse, de France et d'Italie : des tailleurs et des manteaux convenant à la femme entre 20 et 40 ans, ni mini ni maxi, mais laissant quand même entrevoir le genou.

On voit, ci-dessus, un manteau du soir en brocart de coton satiné dans des impressions de rose, de mauve et de beige et ci-contre, tailleur de flanelle rouge, jupe-culotte qui laisserait croire que Madame s'en va-t-en guerre.

Des vêtements d'enfants pour la Campagne des Fédérations du Grand Montréal

La Campagne des Fédérations du Grand Montréal compte recueillir, cette année, à partir du 1er avril, la somme importante de $10,000,000. La Croix-Rouge faisant partie de cet organisme, les responsables ont décidé de participer, par tous les moyens possibles, à cette campagne.

Par maintes activités, les bénévoles poursuivent donc leur oeuvre; entre autre, l'atelier de couture attire plusieurs intéressées.

Pour secourir les enfants sinistrés du Québec, les réfugiés, les victimes des conflits politiques ou de la guerre dans les pays d'outre-mer, des groupes de dames bénévoles se réunissent dans les maisons de la Croix-Rouge, les sous-sols d'église pour confectionner des vêtements.

"Depuis quelque temps", soulignait Mme Marguerite Wilson, directrice des relations publiques de la Croix-Rouge," des manufacturiers nous font parvenir les coupures de tissu dont ils ne se servent plus; on peut ainsi coudre des robes et des ensembles plus nouveaux avec des tissus "dans l'vent", des rayés, des quadrillés, etc..."

Chaque jour, des dames de différents groupes ethniques (belge, français, grec, hollandais, polonais, etc...), de groupes paroissiaux, ou bien simplement des bénévoles seules, préparent des vêtements adaptés à nos temps, examinent les morceaux finis et expédient la marchandise aux enfants de la province et des autres pays.

L'an dernier, elles ont confectionné 77,000 pièces d'habillement enfantin dont plusieurs sont allées au Vietnam et au Laos où sont réfugiés plusieurs petits Vietnamiens. D'ailleurs, deux patrons bien définis servent de modèles aux couturières pour les vêtements vietnamiens; un ensemble pantalon long et veste à col mao pour les fillettes, et puis pantalon vert court et chemise beige pour les garçonnets.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Mme Jacques Leblond-de-Brumath (à gauche), qui a confectionné cette jolie robe "à gogo" pour les enfants dans le besoin, examine la finition en compagnie de Mme Roland Monette.

C'était hier, le tour des Filles d'Isabelle de se réunir pour coudre dans les locaux de la Croix-Rouge; d'autres dames s'y trouvaient également et l'une d'elles soulignait: "Ca fait six ans que je viens ici; j'adore ça! Je sens que je fais quelque chose pour les autres."

Et que deviennent les coupures de tissu non utilisées? Elles sont envoyées à l'hôpital des anciens combattants, où l'on fabrique des jouets rembourrés et d'autres objets d'artisanat.

DIVORCE: les victimes ce sont les enfants

La France est un des pays où l'on divorce le plus. Que deviennent les enfants dans cette aventure? L'écrivain Jeanne Delais répond

Droits réservés LA PRESSE et Témoignages Chrétiens

Papa est parti. Papa est parti en pleine nuit. S'il était mort au moins, cela aurait été plus propre. Mais jusqu'à minuit il a tourné en rond autour de maman, lui cognant la tête contre le parquet, en disant entre ses dents : "divorceras-tu, charogne ? divorceras-tu ? Et moi, toute seule, je tirais sur lui, sur veste et je le suppliai : "Papa, papa, ne la tue pas, papa".

C'est une petite fille qui parle. Elle n'est pas la seule, il y a d'autres enfants qui crient, accusent, témoignent de leur détresse tout au long de ce livre. "Le dossier des enfants du divorce", c'est un livre qu'on ne trouve pratiquement plus en librairie (1). Ce sont sans doute les impondérables de l'édition. C'est un livre dont on parle peu. Il semble brûler les doigts, culpabiliser les personnes divorcées. Il vient d'être tragiquement illustré par l'affaire de Versailles. François est un enfant du divorce, lui aussi, déséquilibré par une absence : celle de son père.

L'auteur de ce livre est une femme distinguée, Jeanne Delais, professeur de lettres au lycée Lamartine à Paris qui se dit par vocation et par fonction "médecin des âmes". Pourquoi avoir réuni ces témoignages de gosses ? Elle avoue avoir été traumatisée par le remariage de son père veuf. Son livre est un livre âpre qui ne se raconte pas. Il faut le lire avec ses tripes.

"Les gens qui divorcent minimisent le traumatisme des enfants parce que ça les arrange, bien sûr", dit Jeanne Delais. "Si le divorce doit se faire, qu'il se fasse vite, autant pour les enfants que pour les parents. Le divorce donne le sentiment de ratage, on le porte comme une faute. Les femmes se sentent pourtant moins coupables que les hommes parce qu'en général ce sont elles qui ont la garde des enfants. C'est une éponge qui les blanchit. Le divorce est souvent pour la femme la voie de garage. Si elle est encore jeune elle trouvera plus facilement à se remarier que si elle a quarante ans. En ayant ses enfants à sa charge, ils souffriront moins de la situation. Un beau-père est toujours moins passionné, son indifférence le rend plus juste. Il n'en va pas de même pour une belle-mère qui se montre jalouse de l'enfant de "l'autre".

Quand une femme vous écrit : "le divorce est devenu inévitable", que lui conseillez-vous ?

— "Mes correspondants doivent me trouver cynique, mais je leur dis toujours : "Pensez à la pension alimentaire pour les enfants". Certaines sont dérisoires. Elles sont, bien sûr, établies par le jugement, mais elles restent en général plus proportionnelles à la faute qu'aux besoins. Un mari qui se sentira coupable d'avoir trahi sa femme et d'abandonner ses enfants assurera une somme plus grande que celui qui s'en fiche. La pension alimentaire est la sanction de l'homme".

Jeanne Delais soupire : "La pension alimentaire est destinée à l'éducation des enfants. En principe. Car quelquefois, ils n'en voient même pas la couleur. Ainsi quand c'est la grand-mère qui les élève, c'est c'est la mère qui reçoit l'argent, suivant la loi. On peut comprendre que certains maris connaissant leur ex-épouse rechignent à envoyer la somme voulue. Il y a une autre injustice : les femmes qui travaillent touchent une pension alimentaire moindre que celles qui ne travaillent pas. On inflige aux divorcées qui ont le courage de vouloir améliorer l'ordinaire, une politique de médiocrité étonnante !"

Les psychiatres affirment que les enfants souffrent plus de la carence paternelle que de celle de leur mère.

— "Ce n'est pas tout à fait vrai. La carence maternelle est très grave dans les premières années. Si l'enfant n'a pas de mère dans les trois premières années de sa vie on peut dire qu'il est perdu pour la société. Après, jusqu'à douze ans et dix-huit ans, c'est une question de coefficient personnel. Dans telle circonstance un enfant réagira bien et l'autre mal. La carence paternelle est surtout terrible pour les garçons. Les psychologues affirment que les pédérastes se recrutent chez les enfants qui ont été privés du père. C'est un modèle et ils en ont été frustrés. Quand le divorce est prononcé, la mère a tendance à considérer son fils comme substitut de son mari, et plus tard elle ne veut pas qu'il s'émancipe. On peut dire que le divorce, psychologiquement, est plus grave pour la femme que pour l'homme. La mère divorcée fait un double complexe : de culpabilité vis-à-vis des enfants à cause de la situation financière qui n'est plus la même, et d'échec. "Je n'ai pas réussi à retenir mon mari, je suis vouée à tout rater". C'est grave parce que les enfants attrapent ces complexes, et les parents divorcés ne se privent pas de leur faire porter la croix avec eux. Plus tard, ils fuiront le mariage allant de liaison en liaison, ou s'y jetteront en se sachant prédestinés au divorce qui arrivera automatiquement".

Voilà de quoi flatter l'instinct polygame des messieurs. Mais là encore on oublie les enfants. On divorce beaucoup en France. A Paris, on compte un divorce pour cinq mariages. Mais quand on sait que les magistrats ont, en tout et pour tout, 7 minutes pour tenter de réconcilier les époux, il n'y a plus à s'en étonner. Pourtant, l'avenir d'enfants mériterait que les tribunaux s'attardent sur ce problème. Car, ainsi que le dit Jeanne Delais, les enfants de divorcés restent traumatisés pour leur vie entière. Et cela fait beaucoup d'existences gâchées. Personne n'est à l'abri du divorce, ni du regard d'un enfant qui juge et souffre, c'est pourquoi Jeanne Delais pense à un comité de défense de la famille. Mais pour cela il faut créer un courant d'opinion.

"Les enfants du divorce", c'est un vrai dossier sans littérature, sans appel du pied à la sensiblerie du lecteur, cruel et lucide, qui doit être lu.

Pourtant les jeunes se marient tôt de nos jours, l'amour semble être leur dénominateur commun. Mais Jeanne Delais n'est pas de mon avis.

— "Les mariages précoces dévirilisent l'homme. Pour lui, c'est un refus de se jeter dans la vie, il lui faut la main d'une femme comme il lui fallait celle de sa mère pour traverser la rue. Aujourd'hui on se marie trop tôt. Connaissez-vous la nouvelle thèse des sociologues ?"

J'avoue mon ignorance.

— "Désormais, il y aura deux mariages : à 19 ans et à 40 ans".

Les femmes-médecin augmentent en Allemagne

HAMBOURG (DaD) — Le nombre de femmes-médecin progresse à vive allure en République fédérale. A l'heure actuelle, on compte 24 p. cent de femmes dans le corps médical allemand. La République fédérale se classe en tête des pays non communistes en ce qui concerne le pourcentage des femmes-médecin. Seuls la Finlande, les Philippines et Israël atteignent des chiffres comparables. L'Union soviétique l'emporte de loin sur tous les pays du monde: le nombre de femmes qui exercent la profession de médecin est trois fois supérieur à celui de leurs collègues masculins.

suivez la voie du succès

Sténotypie

Vous désirez et le prestige et le salaire élevé, n'est-ce pas ? Pensez donc à la sténotypie. Appelez maintenant, sans obligation de votre part, pour avoir votre prospectus gratuit. Institut International de Sténotypie, 1015 Côte du Beaver Hall (station de Métro Victoria).

Tél. : 878-9186, local 8

FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire?"
LA PRESSE
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Entretien

Comment nettoyer les meubles en bois de teck massif ? On me dit de les passer à l'huile de lin, mais faut-il ensuite une cire quelconque ? J'ai deux tables de bout qui sont plus foncées que la table à café. A.L.

Ce bois a besoin d'être nourri dans ses pores et dans ses fibres. Rien n'est meilleur que la vaseline — base de pétrole — appliquée avec la main (valable surtout par la chaleur automatique que cela ajoute au produit et c'est aussi bon pour la peau...) bien étendue et bien frottée afin qu'il ne demeure pas de pellicule désagréable. Ces meubles étant ordinairement très sobres, et ce sont surtout les dessus qui ne doivent pas être négligés, ce n'est pas du tout difficile. Et c'est une gymnastique profitable autant à qui frotte qu'à ce qui est frotté.

Travail

Auriez-vous l'obligeance de me dire le nom du fabricant de chapelet. — Miriam

J'en ai vu faire à la tonne, et aux tonnes de tonnes dans des pays d'Europe spécialisés en enfilades de perles pour les colliers et qui continuaient au rythme des dizaines de dizaines, pour les catholiques, pour les musulmans, chacun sa spécialité. Chez nous, sur le plan artisanal, il y a toujours à l'unité des religieuses paisibles et adroites, des personnes impotentes des jambes et actives des mains, qui accomplissent ce travail. S'il est quelques spécialistes, qu'ils se rapportent. Je publierai de bouche à oreille aux intéressés.

Reprisage

Après quinze ans de ménage, je me sens désemparée et souffrante de sentir que ma barque s'en va à la dérive. Des enfants de cinq, sept, neuf, douze et quatorze ans apportent chacun sa part de soucis, d'inquiétudes et de problèmes. Mon mari est un bon travailleur; nous vivons en banlieue : il part très tôt le matin, souvent dans le brouhaha du lever, du déjeuner, et ne revient le soir que dans l'excitation de la fin de jour où chacun se bouscule et il a l'air tanné de tout et de rien. Il ne rouspète pas à fournir tout ce qu'il peut pour la maison, mais il n'y semble pas attaché, ni n'a l'air heureux. Le dimanche, il a l'air perdu au milieu de nous tous et ce n'est pas ce qui me rassure sur aucun plan. Je sens qu'il faut donner un coup de barre mais dans quel sens ? J'ai la vue brouillée, le coeur en compote. Un petit coup de main ! ANNETTE L.

Vous avez personnellement besoin d'un peu de grand ménage, comme les rideaux fatigués de leur hiver, les murs enfumés à la longue ; il importe que vous vous rafraichissiez, qu'en vous, vous changiez les meubles de place et remettiez tout par un autre oeil dans un mouvement nouveau. "Le brouhaha du lever, du déjeuner", qu'y pouvez-vous changer ? Tout planifier le soir, à commencer par dresser la table, mettre le couvert et disposer tout en ordre dans la cuisine. On n'a pas idée comme c'est profitable, tant qu'on ne s'y est pas adonné. Vous allez vous sentir soulagée infiniment de cet ordre de prévoyance qui assure un bon départ. Une chose à la fois, commencez par un bon matin, et toute la journée s'en ressentira ; ce sera bon jour, chaque jour, le dimanche comme la semaine. Vous m'en donnerez des nouvelles ? Nous continuerons une fois la journée bien partie, voyant ensuite plus clair en tout.

Concours lancé par le centre du cuir du Canada

Le Centre du Cuir du Canada, par la voix de son président, M. George F. Cossar, vient d'annoncer la création d'un Prix de la Mode du Cuir, d'une valeur de $300.

Ce concours est ouvert à tout rédacteur ou commentateur de radio et de télévision au Canada. Le prix sera décerné à la personne de langue française ou de langue anglaise qui rédigera le meilleur article, reportage, ou commentaire diffusé sur les ondes, à propos du cuir canadien et ses multiples usages dans le Monde d'Aujourd'hui. Le texte devra être publié avant le 1er février 1969.

La matière à traiter est d'une grande variété, — chaussures, vêtements, ameublements de maison et de bureau, pour ne mentionner que quelques sujets.

Les concurrents sont priés de soumettre des découpures de la publication de leurs écrits, — en aussi grand nombre qu'ils le désirent. Les commentateurs de radio et de télévision devront faire parvenir une description du programme sur ondes, ainsi qu'un aperçu de la façon dont le texte sur le cuir canadien fut présenté.

Tout journaliste ou commentateur est admissible au Concours, qu'il travaille indépendamment ou qu'il soit au service d'un journal, d'une revue, ou d'un poste de radio ou de télévision.

Le choix des membres du jury sera annoncé plus tard. Toute correspondance ou inscription au concours doit être adressée à la Directrice du Centre du Cuir du Canada, Madame Elizabeth Hammond, Casier Postal 182, Station "H", Montréal 25.

SODA *Il rend les réfrigérateurs propres—sans odeur*

Pour nettoyer votre réfrigérateur d'une façon économique, utilisez une solution de soda à pâte Cow Brand (3 cuillerées à table dans une pinte d'eau). Les fabricants de réfrigérateurs le recommandent. Il supprime les taches, ne raye pas, désodorise. Viandes et légumes conservent fraîcheur et saveur.

LE SODA À PÂTE COW BRAND

BICARBONATE DE SOUDE PUR

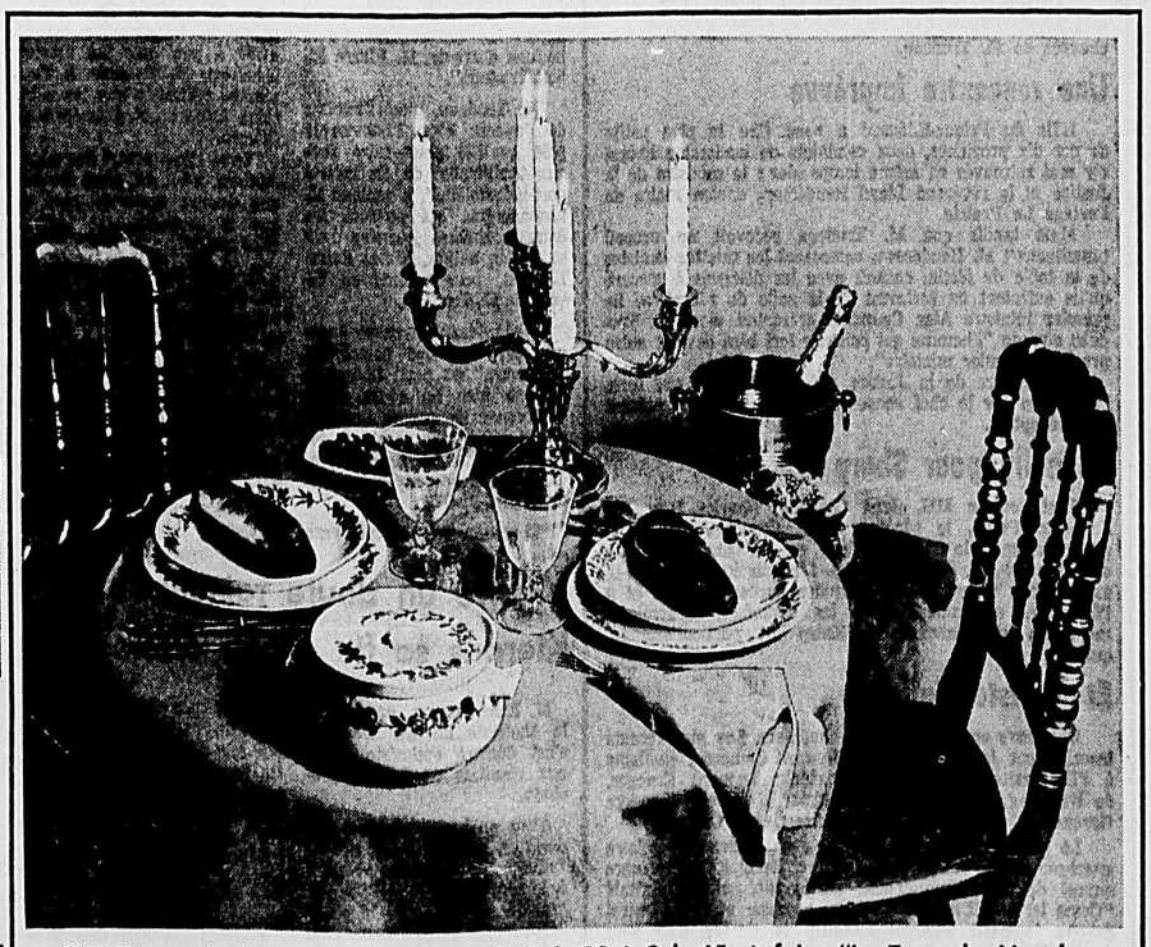

CKAC vous invite, chaque samedi, de 9 h 30 à 9 h 45, à faire "Le Tour du Monde en 80 plats" en compagnie de Roland L. Racine, dépisteur de bonnes tables.

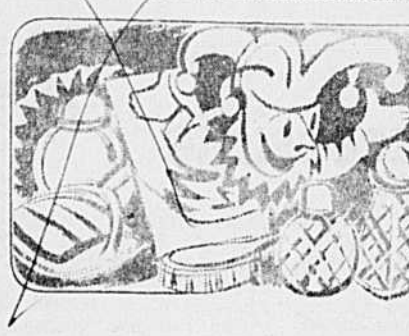

Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol

Au temps du Charleston

Mademoiselle ira danser à la discothèque? Mademoiselle aime l'originalité ? Voici une création anglaise qui l'amusera. Elle peut la confectionner elle-même si elle sait crocheter. Il suffit de monter, en fil de lin ou en ficelle, un corsage en mailles ajourées, d'y ajouter une longue frange, de parsemer ici et là des grosses perles de bois (on en trouve chez Corbeil-Hooke qui ont une grande variété de perles satinées, en bois, en verre, etc.) et de poser le tout sur un long chandail de tricot. Et voilà.

Nouveau grill propre et pratique

Une révolution dans la cuisine ! Finies les odeurs désagréables et la fumée, grâce à ce nouveau couvercle chauffant qui grille, cuit, gratine ou réchauffage tous les aliments. Malheureusement, nous n'avons pas encore cette merveille au Canada, mais nous espérons que notre photo inspirera les acheteurs des grands magasins. Cet appareil électrique, utilisable sur la table, se compose d'un plat en verre résistant à la chaleur et d'un couvercle en aluminium muni d'une résistance électrique, pouvant s'adapter à d'autres récipients de même grandeur.

Santé et beauté

• Pour vous débarrasser des dartres sur la peau, supprimez tout savon et remplacez par le lait démaquillant. Puis, traitez la partie malade avec de l'huile d'olives. Si cela ne suffit pas à guérir, n'attendez pas pour consulter votre médecin ou un dermatologiste qui décèlera le microbe ou le champignon en cause et recommandera le traitement approprié.

• Si vos pieds sont fatigués, baignez-les dans un bassin d'eau contenant une cuillerée à soupe d'eau de Javel. Après le séchage, massez avec de la poudre de talc.

• Pour blanchir les mains, usez et abusez du citron. Enduisez-les chaque soir avant de vous coucher afin de bien laisser pénétrer d'huile d'amandes que vous trouverez à la pharmacie pour 55 cents l'once. Si vous voulez, pour dormir, recouvrir vos mains de gants spéciaux, en coton blanc, vous les achèterez aux comptoirs des menus articles des grands magasins pour 59 cents.

• Pour les ongles, les enfouir dans la moitié d'un citron.

Belle rose ne me pique pas

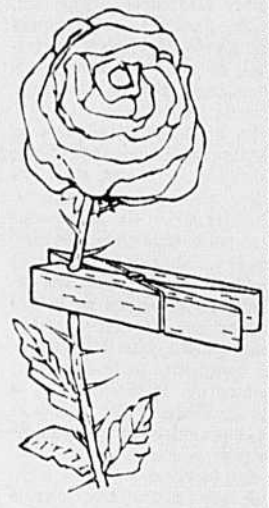

Avez-vous de jolies roses dans votre jardin ? Vous attendez certainement, avec impatience, le temps où vous les verrez fleurir. Elles sont si jolies les roses, mais vous n'arrivez pas à les cueillir sans vous piquer, car les tiges ont des épines. Ne gâchez pas votre plaisir pour autant. Saisissez la tige avec une pince ou encore avec une grosse épingle à linge, et coupez tout simplement avec des ciseaux ou un sécateur. Pendant que vous tenez la rose avec cette pince, enlevez immédiatement les épines, ainsi vous pourrez composer votre bouquet sans crainte de vous écorcher les doigts.

Gymnastique en écoutant votre disque préféré

Savez-vous que la gymnastique peut être fort amusante si vous profitez d'un moment où seule, vous pouvez danser, sauter au son de la musique. Faites comme les ballerines, attrapez une barre (qui peut aussi bien être votre balai) et guidée par le rythme de votre disque favori, faites des mouvements en hauteur, sur les côtés, vers le sol, enfin tous les gestes qui vous viendront à l'idée. Commencez tranquillement, sans vous fatiguer, tout comme si vous dansiez dans les nuages.

Vaincre la fatigue par la relaxation

Avez-vous entendu parler de la méthode de relaxation Maurice Martenot de Paris ? Créateur des "Ondes Martenot", ce spécialiste, après avoir étudié et expérimenté les recherches techniques de Jacobson, Etats-Unis; Schultz, Allemagne; Gerda Alexander, Danemark; Youry Bilstin, Russie, et Mme Jodjana, Holiande, en a fait une synthèse et a mis au point sa propre méthode. S'appuyant sur des travaux de physiologie musculaire, de concentration mentale, cette méthode de relaxation est le moyen le plus efficace et le plus naturel d'agir sur la fatigue nerveuse et le surmenage. Une de ses élèves, Mme Geneviève Rostworowska, donnera à compter d'avril, des sessions de relaxation à Montréal pour les femmes et les hommes de tout âge. L'on peut se renseigner en composant 731-6764.

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR jouiront d'un moral excellent. En effet, l'optimisme, l'esprit d'organisation, la gaieté seront chez eux une "seconde nature". Par ailleurs, nombre de ces personnes auront une intelligence pratique parfoi aiguë. Leur tendance irritable ne se manifestera que dans le domaine des affaires.

BELIER — **DU 21 MARS AU 20 AVRIL**

Vous vous faites, quant aux sentiments de la personne qui vous aime, une idée assez fausse ; revisez votre jugement. Il ne faudrait surtout pas que vos préoccupations sentimentales vous fassent oublier votre travail.

TAUREAU — **DU 21 AVRIL AU 20 MAI**

Donnez un peu plus de vous-même et le coeur de la personne que vous préférez s'ouvrira avec confiance. Travaillez avec patience et autant que possible dans le calme d'une retraite inviolable; ne comptez pas trop sur les autres.

GEMEAUX — **DU 21 MAI AU 21 JUIN**

Votre bonheur dépend essentiellement de la manière dont vous conduirez votre barque; soyez moins prétentieux. En affaires, vous parviendrez à retomber sur vos pieds, mais il vous faudra surveiller la gestion de vos intérêts.

CANCER — **DU 22 JUIN AU 22 JUILLET**

Ne précipitez rien et agissez avec doigté; votre perspicacité devrait vous permettre d'entrevoir un but assez lointain. Votre bonheur sentimental sera plus complet si vous employez vos heures de loisirs à dissiper un petit malentendu.

LION — **DU 23 JUILLET AU 23 AOUT**

Remettez un peu d'ordre dans différents dossiers, particulièrement si ceux-ci concernent votre maison. Un très heureux événement vous est promis au foyer si vous êtes marié. Pour les célibataires, issue heureuse d'une idylle.

VIERGE — **DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE**

Une chance passagère pourrait vous permettre de vous imposer dans votre travail: sachez la saisir au passage. Sur le plan sentimental, ne dévoilez pas votre jeu trop rapidement si vous désirez parvenir à vos fins.

BALANCE — **DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE**

Vos plus folles espérances sont sur le point de se concrétiser dans le domaine du coeur. Il n'en tient qu'à vous de ne rien gâcher en montrant votre impatience. Acceptez de suivre un régime et vos troubles hépatiques disparaîtront.

SCORPION — **DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE**

Vous êtes consciencieux dans votre travail, mais tenez-vous sur vos gardes et évitez les coups de tête. Une nouvelle passion pourrait bien vous faire négliger, à tort d'ailleurs, une personne qui vous aime sincèrement.

SAGITTAIRE — **DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.**

Bous réussirez sûrement en affaires, mais pas sans lutter courageusement contre l'adversité. En amour: n'oubliez pas que rien de durable ne peut être envisagé sans une confiance mutuelle à toute épreuve. Excellente forme physique.

CAPRICORNE — **DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER**

Le calme de la fin de semaine vous sera salutaire, mais vous devrez réagir si vous vou sentez abattu. Sachez faire comprendre à la personne que vous aimez que les obstacles qui se dressent sur votre route ne sont pas infranchissables.

VERSEAU — **DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER**

Dan le domaine du coeur, plusieurs semaines s'écouleront encore avant que vous puissiez réaliser un projet qui vous est cher. Soyez persévérant. Un léger régime de quelques jours fera disparaitre vos divers malaises.

POISSONS — **DU 20 FEVRIER AU 20 MARS**

Vous êtes actuellement en excellente forme physique, mais surveillez le moral afin que ce dernier ne revienne pas tout remettre en cause. Soyez moins réservé avec la personne que vous aimez et qui ne demande qu'à partager vos joies et peines.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

Il suce son pouce!

par le Dr Charles-H. Lamontagne

Nous avons parlé la dernière fois des habitudes de manipulation du corps et nous avons indiqué comment les distinguer des tics.

Sucer ses doigts est certainement la forme la plus précoce des manipulations. La forme congénitale de cette habitude est tellement rare que nous n'en parlerons pas ici. Cette habitude est donc presque toujours acquise durant la première année de la vie.

C'est une habitude à peu près physiologique, c'est-à-dire normale, dans les premiers mois de la vie, alors que tous les objets disponibles, y compris les doigts des mains et des pieds, sont portés dans la bouche. L'enfant peut sucer n'importe quel doigt, mais le pouce semble préféré par la plupart des enfants.

Assez souvent, le sujet suce le pouce d'une main et de l'autre main accomplit d'autres manipulations secondaires, telles que tourner une mèche de cheveux, manipuler les organes génitaux ou tirer le lobe de l'oreille. Certains enfants suceront tantôt un doigt, tantôt l'autre, alors que chez d'autres l'habitude est stéréotypée et c'est toujours le même pouce ou le même doigt qu'ils suceront.

Il n'existe pas de temps précis pour sucer son pouce: toute la journée presque sans interruption, ou en certaines occasions: la faim, la gêne, la honte, la fatigue, l'ennui ou le sommeil sont autant d'occasions.

Selon les auteurs, la fréquence de cette manipulation varie de 12 p.c. à 83 p.c. de tous les bébés. L'habitude existe autant chez les garçons que chez les filles, elle diminue rapidement avec l'âge et il n'y a aucune relation avec le quotient intellectuel.

Il arrive souvent que l'habitude de sucer le pouce persiste plusieurs années. Les raisons ne sont pas définitivement connues et chacun y va de sa fantaisie. Nous exposerons la pensée de divers psychiatres et psychologues dans le prochain article.

Cette habitude qu'ont beaucoup d'enfants de sucer leur pouce cause souvent de vives inquiétudes aux parents, vu les avertissements répétés des alarmistes. C'est ainsi qu'on a averti les parents qu'il y aura des malformations des mâchoires et du palais. D'autres ont essayé de faire croire aux parents que la bouche était un milieu de culture pour les microbes que l'enfant y apporte avec son pouce !

Et comme si toutes ces catastrophes de déformations physiques et de machines à fabriquer des microbes n'étaient pas suffisantes, certains psychologues sont venus semer la panique: selon eux les mères étaient presque des criminelles de laisser leurs rejetons sucer leur pouce, et on les comdamnait dans les communautés soi-disant progressives.

Le fait de sucer le pouce ou les doigts n'entrave nullement le développement de la personnalité.

Le dommage à l'enfant vient de l'anxiété et de l'attitude des parents vis-à-vis cette habitude. Un dommage considérable peut également résulter des méthodes que les parents emploient pour essayer de "guérir" l'enfant de son habitude.

(A suivre)

AUX PRIX DU GROS
TROUSSEAUX DE MARIEES, VETEMENTS, LAYETTES DE BEBES, LINGERIE DE MAISON, DRAPERIES, COUVRE-PIEDS, etc.
LEON COUREY & CIE
MARCHANDISES SECHES EN GROS
11, ST-PAUL EST
COIN ST-LAURENT

La Patrie
L'HEBDO DES CANADIENS FRANÇAIS
• Montréal, semaine du 31 mars 1968 — 89e année / numéro 13 / Canada 15¢ / Etats-Unis 20¢

Confidences de travailleuses sociales :

LA CRISE DE L'ADOLESCENCE A POUR CADRE LE CLUB HIPPIE

LIRE EN PAGE 3

UN PILOTE D'AVION RECHERCHÉ PAR LA JUSTICE CANADIENNE RÉFUGIÉ AU MEXIQUE

LIRE PAGE 2

LES 17 MEILLEURES BANDES DESSINÉES

Pour Donato, il n'y a qu'une cuisine celle de Mamma Giovannina

PADUANO LE REMÈDE A LA BOXE À MONTREAL

LIRE PAGES 54-55

économie & finance — LA PRESSE

Un budget dicté par nos exigences

Laurent Lauzier

Le budget déposé mercredi au parlement provincial constitue, surtout cette année, un volumineux document qui cadre assez bien avec la réalité économique et sociale québécoise, mais dont il apparaît difficile d'établir la valeur et surtout l'efficacité dans la conjoncture actuelle.

De prime abord, ce budget s'illustre surtout par un recours plus accentué à la taxation et aux impôts pour alimenter les coffres de l'Etat au cours des prochains mois. Limité dans ses possibilités d'emprunts à l'extérieur comme sur le marché canadien, le gouvernement québécois solutionne le problème financier qui se pose en puisant davantage dans le gousset du contribuable par de nombreuses taxes à la consommation et une charge fiscale un peu plus lourde.

La solution aurait pu être quelque peu différente si le gouvernement avait décidé de pratiquer une austérité plus grande dans ses dépenses. Il a choisi d'investir davantage, notamment dans l'éducation et la sécurité sociale, d'où la nécessité pour le contribuable de porter, en grande partie, le poids de cette décision dont il est avant tout le principal responsable par le volume sans cesse accru des demandes d'aide de toute nature qu'il ne cesse de faire tenir à l'Etat.

Nécessaire dans un contexte politique qui pousse à l'extension de l'activité gouvernementale, inévitable même, l'augmentation des taxes et des impôts comporte cependant des dangers évidents dans la conjoncture actuelle.

• • •

En période d'inflation accélérée comme celle que nous traversons, qui réduit sans cesse le pouvoir d'achat du contribuable, toute nouvelle pression qui s'exerce à ce niveau risque de conduire à des vagues de réclamations de la part du monde du travail. En ce milieu, qui est pourtant fort exigeant sur la politique sociale de l'Etat, il importe avant toute chose d'équilibrer le budget hebdomadaire et cet équilibre même sera rendu plus difficile à la suite du dernier budget, dont certaines dispositions influencent directement le niveau des prix.

On ne saurait donc approuver ce caractère quelque peu inflationniste du dernier budget à un moment où le comportement de l'économie exige une lutte efficace contre l'inflation ; mais en cette matière, il faut éviter les conclusions trop rigides du fait que le gouvernement est loin d'être seul responsable de l'inflation qui sévit au pays. Il ne saurait sacrifier des priorités québécoises urgentes pour corriger une situation difficile qui n'est d'ailleurs pas particulière à notre province aussi bien qu'à notre pays.

• • •

Si le dernier budget ne comporte guère d'innovations dans le choix des méthodes utilisées pour procurer au gouvernement les revenus dont il aura besoin au cours du prochain exercice, en ce sens qu'il frappe surtout à la porte du contribuable, il contient néanmoins, au chapitre de la promotion industrielle des éléments fort nouveaux qui confirment définitivement la confiance que le gouvernement maintient dans l'initiative privée pour agir efficacement dans ce secteur. Autrement dit, l'Etat québécois prend une position non équivoque dans un certain débat qui a encore cours dans la province, en laissant à l'entreprise privée le soin de développer notre industrie secondaire, sous un nouveau régime d'exemptions fiscales et d'octrois qui vise à une plus grande décentralisation industrielle.

• • •

Quelle sera l'efficacité d'un tel programme et dans quelle mesure orientera-t-il vers le Québec des capitaux qui semblent maintenant plus lents à venir ? Il serait bien difficile de formuler une réponse précise à ces questions capitales. En acceptant ainsi de subventionner le développement industriel en dehors de la région de Montréal, les autorités provinciales prennent un risque qui est assez grand, soit celui de favoriser l'établissement d'entreprises non rentables par elles-mêmes qui deviendront une charge pour l'Etat au lieu d'être un actif pour notre économie. Ce danger a été largement confirmé par l'expérience passée de multiples gouvernements qui ont adopté des politiques de cette nature. D'autre part, il semble que les investisseurs soient de moins en moins influencés par les mesures de cette nature, surtout ceux qui font du rendement à atteindre la condition déterminante de leur choix.

• • •

Quel jugement faut-il maintenant porter sur le budget provincial ? Aucun qui ne soit ni trop sévère ni trop favorable. Le document n'est valable que pour douze mois et il peut, au surplus, connaître des modifications d'importance avant son adoption et selon les exigences de la conjoncture économique. Soulignons cependant que dans sa composition actuelle, il reflète tout de même assez bien la réalité économique et sociale québécoise à un des moments les plus difficiles comme les plus importants de notre existence.

Conférence de Stockholm

Manifestations et conflit entre Paris et Washington à la Conférence de Stockholm

STOCKHOLM (d'après UPI, AFP, AP) — Des manifestations anti-américaines ont marqué l'ouverture de la Conférence monétaire internationale ce matin dans la capitale de la Suède.

La police a chargé à coups de matraques un groupe de 150 jeunes manifestants qui portaient des pancartes du style "Etats-Unis : assassins", et qui ont brûlé symboliquement une affiche en forme de dollar.

Les policiers ont finalement réussi à repousser les jeunes gens vers la colline boisée qui surplombe l'hôtel où se tient la conférence. Un hélicoptère surveille le quartier. Il y a eu plusieurs arrestations.

La réunion, qui groupe les ministres des Finances des dix pays occidentaux les plus riches (y compris le Canada), a pour but d'étudier le projet de traité créant une nouvelle forme de monnaie internationale, les "droits de tirage spéciaux", qu'on a aussi surnommés "l'or de papier".

Cette formule est destinée à remplacer les échanges matériels d'or et à dégager le dollar américain et la livre sterling, qui sont actuellement sujets à trop de pressions pour pouvoir servir de monnaie d'échange stable.

Conflit dès l'ouverture

Dès le début de la conférence ce matin, le conflit prévu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'une part, la France de l'autre, s'est manifesté, et on prévoit qu'il durera le temps de la réunion.

Les représentants de Washington et Londres ont réclamé l'adoption rapide de la nouvelle formule pour mettre fin à la hausse du prix de l'or et aux fluctuations des monnaies américaines et britannique.

Mais Paris a répliqué que Washington devait auparavant "mettre ses affaires en ordre", rétablir sa balance internationale de paiements et réduire le rôle dominant du dollar sur le marché monétaire mondial.

Le ministre français des Finances et de l'Economie, M. Michel Debré, a souligné que la conférence n'aura que peu d'effet si elle se limite à une discussion des Droits de tirage spéciaux et du Fond monétaire international, et qu'elle jouera vraiment son rôle si elle permet "une réflexion franche et ouverte sur tous les problèmes actuels".

La France ne s'oppose pas catégoriquement à la création de l'"or de papier", mais elle exige certaines garanties de la part de Washington. Les autres pays du Marché commun se sont prononcés en faveur de la nouvelle formule, mais à une réunion plus tôt cette semaine ils ont admis le bien-fondé de certaines des exigences françaises.

Optimisme mitigé

Pour les milieux financiers des Etats-Unis, la Conférence de Stockholm sera avant tout une confrontation entre les positions américaine et française au sujet des modalités de création des nouveaux droits de tirage dans le cadre du Fonds monétaire international.

Les milieux financiers américains partagent généralement au sujet de cette conférence un optimisme mitigé qu'exprime assez bien le bulletin hebdomadaire de la firme de recherches économiques Argus Research. Cet organisme mentionne que "à moins que la France ne trouve un moyen de chavirer le navire, et en l'absence d'événements imprévus, l'intérêt commun des banques centrales à demeurer unies pourrait se révéler suffisant pour défendre le dollar jusqu'en novembre (date des élections), que les impôts soient augmentés ou non".

Deux problèmes principaux

Deux problèmes principaux devront être tranchés par les grands argentiers des dix pays les plus riches du monde. On fait à leur sujet les remarques suivantes:

a) **option de retrait ou "opting out"**: la France veut avoir le droit de ne pas participer au plan dès la première application de l'accord, c'est-à-dire qu'elle veut lorsque l'émission de droits de tirage spéciaux (DTS) aura été décidée, avoir la possibilité de refuser à la fois son allocation de droits et l'obligation conséquente d'accepter des paiements en DTS jusqu'à deux fois le montant de cette allocation. Dans ce domaine, la France fait cavalier seul.

b) **utilisation**: les tendances française et américaine, la première voulant que les droits soient essentiellement un moyen de crédit, la seconde voulant qu'ils soient une véritable monnaie, continuent de s'affronter.

Les Etats-Unis ont marqué des points lors de la Conférence de Londres en août 1967, en obtenant que les tirages ne soient remboursés qu'au-delà de 70 pour cent de leur utilisation. La France contre-attaque en s'efforçant de limiter au maximum les cas dans lesquels les DTS pourront être utilisés.

Il est aussi évident que la France insistera sur le préalable du rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements américaine, estime-t-on. Les autres pays européens étant eux aussi inquiets de la situation des paiements des Etats-Unis, celle-ci et les mesures prises ou envisagées par Washington pour corriger le déficit tiendront certainement une grande place dans les débats monétaires d'aujourd'hui et de demain, conclut-on.

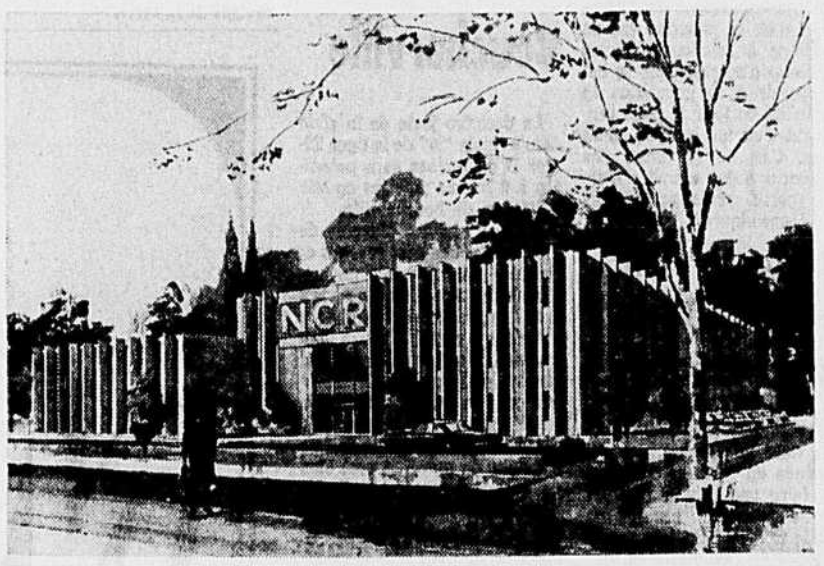

Economie de temps

Grâce à une nouvelle méthode de planification de la construction, le Centre de mise en marché et de calcul sur ordinateurs de la société National Cash Register du Canada, à Dorval, sera complété en un temps record de dix-huit semaines, alors que normalement un édifice de ce genre demande vingt-six semaines avant d'être achevé. Le complexe de Dorval sera le premier de ce genre à être entrepris par une firme canadienne selon les méthodes de "responsabilité entière du projet", méthode déjà mise en application aux Etats-Unis.

La balance américaine des paiements au 1er trimestre restera nettement décevante

WASHINGTON (AFP) — Le bilan de la balance des paiements des Etats-Unis pour le premier trimestre 1968 accusera probablement une amélioration sensible par rapport aux résultats désastreux des trois derniers mois de 1967 mais restera néanmoins nettement décevante. Telle est l'impression qui prévaut à Washington après la publication dans la presse américaine de plusieurs estimations officieuses d'une ampleur variable, faisant suite à des informations provenant de Paris selon lesquelles les sorties de dollars atteindraient 2 milliards de dollars pour la période janvier-mars.

Le "Washington Post", citant l'"expert le plus autorisé du département du Commerce", affirme que le déficit du premier trimestre pourrait être limité à 750 millions de dollars et ne saurait en aucun cas dépasser 1,200 millions. Le "Journal of Commerce", pour sa part, déclare qu'il a atteint un rythme annuel compris entre 3 et 4 milliards de dollars.

L'administration se refuse pour sa part à tout commentaire. Le porte-parole du département du commerce a déclaré que le bilan du premier trimestre serait publié en mai et que jusqu'à cette date on ne pourrait que spéculer.

Deux facteurs favorables

Dans les milieux économiques de la capitale fédérale, on souligne que la balance des paiements a bénéficié de deux facteurs au premier trimestre:

1) La Grande-Bretagne avait rapatrié le reste de son portefeuille américain, soit environ 500 millions de dollars à la fin 1967. Ce rapatriement, qui avait contribué à porter le déficit du quatrième trimestre à 1,832 millions de dollars, n'a évidemment pu être répété ce trimestre.

2) Les restrictions sur les exportations de capitaux par les entreprises américaines ont certainement limité les sorties de dollars.

En revanche, divers facteurs ont dû peser sur les résultats de ce trimestre:

1) L'excédent commercial est resté très décevant. Sur la base de janvier-février, il pourrait être encore plus faible que celui du quatrième trimestre 1967 qui, à 540 millions de dollars, était inférieur de moitié à la moyenne des trimestres précédents.

2) La crise monétaire de la fin février et du début mars a pu se solder par certaines sorties de capitaux.

3) La menace de restrictions sur le tourisme a dû inciter de nomvreux Américains à effectuer le plus tôt possible les voyages qu'ils projetaient à l'étranger.

4) Le département du Commerce a, selon certaines sources, autorisé plusieurs compagnies à sortir des capitaux à des fins d'investissement direct, à condition qu'elles rapatrient une somme équivalente avant la fin 1968. Ces mouvements devraient normalement peser sur les deux premiers trimestres mais être compensés pendant les deux derniers.

Loin de l'objectif

Les estimations provisoires du déficit du premier trimestre tendent à montrer que les Etats-Unis restent très loin de l'objectif d'équilibre qu'ils se sont fixé, souligne-t-on dans les milieux économiques. Si les restrictions sur les mouvements de capitaux atteignent leur but, elles permettront d'économiser 1,500 millions de dollars, mais l'attitude du Congrès vis-à-vis des autres mesures d'austérité proposées par le président Johnson montre qu'il sera difficile de trouver les autres 1,500 millions d'économies ou de recettes qui sont nécessaires pour combler le déficit.

La France n'est pas responsable de la crise du système monétaire

— Dr K. D. Arndt

BONN (AFP) — "La France n'a jamais tenté d'accroître la tension sur le marché de l'or en procédant elle-même à des achats de métal précieux, les autorités monétaires françaises n'ont procédé à aucun achat d'or durant les 18 derniers mois," a notamment déclaré devant le Bundestag le secrétaire d'Etat parlementaire du ministère fédéral de l'Economie, le Dr Klaus Kieter Arndt.

Répondant à une question orale du député libéral de Donaueschingen, M. Martin Reichmann, le secrétaire d'Etat a catégoriquement rejeté les accusations selon lesquelles la crise monétaire internationale aurait été provoquée dans une large mesure par la politique monétaire adoptée par la France.

"Cette crise, a-t-il souligné, a sa cause principale dans le déficit permanent de la balance des paiements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Ces déficits ont affaibli la confiance à l'égard des deux monnaies de réserve, la livre sterling et le dollar (...). la Situation sur le marché international de l'or n'a nullement porté atteinte à la stabilité du mark".

"Notre monnaie ne pourrait se heurter à des difficultés que si les complications actuelles au sein du système monétaire international conduisaient à des limitations du trafic commercial et des paiements. Le gouvernement fera son possible pour éviter une telle evolution", a ajouté le secrétaire d'Etat qui a rappelé les efforts de Bonn pour réaliser une application asymétrique des accords Kennedy. M. Arndt a également confirmé que la banque fédérale d'Allemagne avait perdu 200 millions de marks durant ces dernières semaines à cause d'achats de soutien destinés à maintenir le cours du dollar.

Réorganisation de Bowater Paper

La firme Bowater Paper Corp. Ltd., a annoncé qu'elle procédait à la réorganisation de la direction de ses filiales nord-américaines.

La compagnie a fait savoir que les détails de cette réorganisation seront annoncés en temps utile.

Charter Credit

Le bénéfice net de Charter Credit Corporation pour son sixième exercice annuel, avec $176,296, a dépassé de 19 pour cent celui de $148,969 réalisé au cours du précédent exercice terminé le 31 décembre 1966.

Par action ordinaire, ces résultats se traduisent par 39 cents et 31 cents respectivement.

Les revenus et l'intérêt sur prêts hypothécaires et conventions de vente ont totalisé $1,038,169, vis-à-vis de $1,105,399 pour l'exercice 1966.

Les bénéfices réinvestis ressortent du bilan à $721,81.

Administrateur à l'Impériale

M. FRANK E. CASE

L'impériale Compagnie d'Assurance-Vie annonce l'élection de M. Frank E. Case au conseil d'administration. M. Case est président et administrateur délégué du Montreal Trust.

RAPPORTS FINANCIERS

Investors Group

Le bénéfice net réalisé par The Investors Group au cours de son dernier exercice terminé le 31 décembre 1967 a atteint le chiffre record de $5,879,110, ce qui correspond à une augmentation de 6.20 pour cent sur le précédent exercice.

Par action, ce chiffre ressort à 67 cents, comparativement à 63 cents pour 1966.

Les dividendes affectés aux actions ont totalisé $3,433,559 à rapprocher de $3,336,836 pour l'année antérieure.

L'équité des actionnaires en fin d'exercice, groupant capital et surplus accumulé, représentait plus de $39,000,000.

La masse des ressources confiées à la direction de la compagnie s'est accrue de 17.3 pour cent pour atteindre $1,479,000,000, y compris $916,000.00 dans les quatre fonds mutuels affiliés à la compagnie.

Le rapport annuel mentionne également que le commerce des fonds mutuels a diminué de 12.8 pour cent pour porter sur $123,000,000.

Canadian Petrofina

Les bénéfices nets de la société Canadian Petrofina Limited, pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 1967, ont atteint un nouveau sommet, indique le rapport annuel à l'intention des actionnaires.

Se chiffrant par $10,706,000, ils représentent un accroissement de 15.20 pour cent sur le précédent exercice. Par action ils correspondent à $1.08, comparativement à $93.9 cents en 1966.

Les liquidités provenant de l'exploitation (cash flow) ont pour la première fois dépassé $20 millions, avec $21,105,000.

Les revenus bruts globaux ont atteint $155,708,725, vis-à-vis de $143,826,016, pour 1966.

Fonds Adanac

Le rapport trimestriel que la société Fonds Mutuel Adanac a fait tenir à ses actionnaires pour la période terminée le 29 février 1968 mentionne que 50.7 pour cent des fonds ont été retirés du marché boursier pour être placés sous forme de dépôts bancaires, à un intérêt moyen d'environ 4 1-2 pour cent.

Le rapport souligne en effet que cette mesure a été prise à la suite du climat d'incertitude qui caractérise les marchés boursiers nord-américains.

80 pour cent des actions restant en portefeuille proviennent du marché américain, plus vaste et plus diversifié, indique le rapport.

La valeur totale du portefeuille au 29 février est de $3,283,655.

Projet de collaboration franco-québécois pour une presse spécialisée

Le projet de créer, en collaboration avec des intérêts français, une presse spécialisée québécoise d'expression française est à l'étude.

C'est pourquoi une délégation québécoise, comprenant huit personnes représentant notre presse technique et notre presse d'entreprise, se prépare à passer en France deux semaines, du lundi 22 avril au lundi 6 mai 1968, pour prendre contact avec des homologues français.

Ce sont: M. Paul Samson, rédacteur en chef de "Québec Industriel"; M. André-J. Daoust, rédacteur en chef de la "Revue Moteur"; M. Robert Henry, rédacteur en chef de "Bâtiment"; Mlle Rolande Normandeau, de l'"Ovale CIL"; M. Guy Marcoux, de l'Hydro-Québec; M. Charles-Henri Dubé, de Domtar, ainsi que deux conseillers techniques MM. Jean Gillet, de l'Association des maitres imprimeurs de Montréal et Gabriel Nadeau, de CIP du Canada.

L'extention du programme d'information du ministère des Affaires intergouvernementales prévoyait, à la fin de l'année 1967, une collaboration plus étroite des milieux québecois et français de la presse technique. De plus, à la suite de conférences au Centre de la documentation scientifique et technique française au Québec, le Cercle de la presse d'affaire du Québec (CPAQ) a recommandé l'organisation d'un voyage d'étude en France. C'est dans un tel climat favorable à la coopération technique entre la France et le Québec que, sous l'égide du ministère des Affaires intergouvernementales, a été décidé le prochain départ de la mission chargée de travailler au développement d'une presse spécialisée québécoise d'expression française.

Contrat de $2.7 millions à Northern Electric

La société Northern Electric de Montréal a obtenu de The Republic Telephone Co. Inc., des Philippines, un contrat de $2.700,000 couvrant la fourniture d'équipement de télécommunications a annoncé mercredi le ministère du Commerce.

L'entreprise canadienne a sollicité le financement à long terme de la transaction auprès de la société de la couronne Export Credits Insurance Corp.

Le contrat pour l'équipement, les câbles et les matériaux nécessitera 280,000 heures-hommes de travail.

Le président d'American Motors du Canada sera candidat conservateur

Un des magnats de l'industrie automobile canadienne vient d'annoncer son intention de soumettre son nom au congrès qui choisira le candidat fédéral du parti progressiste-conservateur dans le comté de Peel-Sud. Il s'agit de M. E. K. Brownridge, qui a été à la fois président de l'American Motors (Canada) Ltd. et vice-président de groupe de l'American Motors Corp., avec autorité sur la division internationale de l'exploitation automobile. M. Brownridge a résigné ses fonctions de vice-président de groupe, mais il demeure président de l'American Motors (Canada) Ltd., poste qu'il détient depuis 1961.

En rendant publique cette démission, le président de l'American Motors Corp., M. William V. Luneburg, a déclaré que les affaires d'ordre international, qui étaient auparavant sous la juridiction de M. Brownridge, relèveront désormais du cabinet du président.

M. Brownridge a déclaré qu'il désire être choisi par le parti progressiste-conservateur comme candidat de Peel-Sud, près de Toronto, où il vit depuis 18 ans. Le congrès de mise en candidature aura lieu le 27 avril.

LA 1re DISCOTHÈQUE A MONTRÉAL
1432 MACKAY
La Licorne
6 ANS DE RÉUSSITE

Les associés de

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE
BELANGER, SAINT-JACQUES, SIROIS, COMTOIS & CIE
CAMPBELL, LAWLESS & PUNCHARD
WILLETTS, BERGE & COMPANY
GUNDERSON' STOKES, WALTON & CO.

Comptables Agréés

annoncent la formation de la firme nationale

RAYMOND CAMPBELL BELANGER WALTON CHABOT & WILLETTS

dont les bureaux sont situés à

Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic, Rouyn, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penticton.

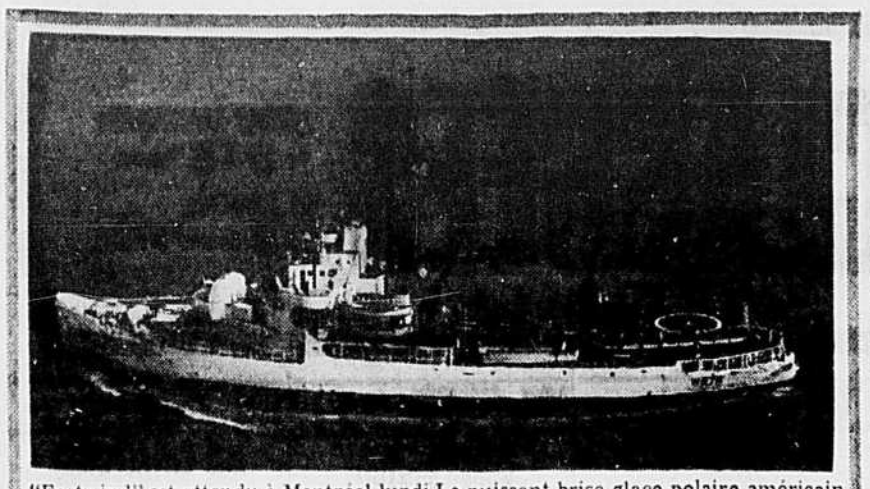

"Eastwind" est attendu à Montréal lundi. Le puissant brise glace polaire américain

Premier navire polaire à entrer dans la Voie maritime du Saint-Laurent

Venant de Boston, le brise-glace "Eastwind", de la Garde côtière des Etats-Unis, est attendu à Montréal lundi. Le présent voyage de l'"Eastwind" sera le premier à être effectué par un brise-glace polaire américain dans la Voie maritime et les Grands Lacs.

Le puissant navire de 269 pieds se rend dans les Grands Lacs pour ouvrir la voie aux cargos et autres navires marchands, de façon à débarrasser les lacs de leur couche de glace plus tôt que par les années passées.

L'"Eastwind" doit faire un passage dans les écluses d'Eisenhower et du canal Welland, tracer un chenal dans les lacs Erié et Ontario et ouvrir les ports de Cleveland et de Buffalo. Il travaillera en collaboration avec un autre brise-glace américain, le "Mackinaw", qui portera une attention spéciale aux lacs supérieurs, les lacs Supérieur, Michigan et Huron.

En route vers les Grands Lacs, le brise-glace "Eastwind" doit se joindre à une mission de trois nations, au large du Labrador. Il doit en effet rencontrer à un certain endroit le brise-glace canadien "Labrador" et le câblier danois "Edovard Svenson". Les deux brise-glace doivent percer une voie au navire-câblier afin de l'aider à trouver le câble endommagé afin de le réparer.

De retour à Boston au mois de mai, l'"Eastwind" commencera ses préparatifs en vue d'un voyage dans l'Arctique où il se rendra approvisionner les bases américaines situées au-delà du cercle arctique.

Le capitaine Claude W. Bailey, de Medfield, Massachussets, assume le commandement de l'"Eastwind". Le navire est muni de moteurs d'une puissance de 10,000 cv et il peut rompre des embâcles de 10 pieds d'épaisseur. Il porte un équipage de 200 hommes.

Johnson fait fi des menaces d'Ottawa

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a affirmé hier que son gouvernement ne se laisserait pas impressionner, dans ses relations culturelles et autres avec les pays étrangers, par les menaces d'Ottawa de couper ses liens diplomatiques avec les pays concernés.

Portant la parole dans les cadres du débat sur le discours du Trône, M. Johnson a déclaré :

"On a parlé de rompre les relations diplomatiques entre la Canada et la France. Cela, c'est le genre de menace qui ne nous impressionne pas.

"Il est temps que l'on se rende compte, dans le public, que les gestes que le gouvernement québécois a posés en matière de relations internationales ne sont pas des gestes provocateurs.

"Nous n'avons jamais songé à utiliser ce moyen pour diviser le Canada.

Le chef du gouvernement québécois a employé une bonne part de son discours à défendre l'attitude québécoise en matière de relations internationales.

Pour plusieurs observateurs, toutefois, les paroles de M. Johnson semblaient une nette indication que, lors de la prochaine conférence des ministres de l'Education des pays francophones, à Paris, le gouvernement québécois se soucierait peu des recommandations fournies par Ottawa après l'incident du Gabon.

C'est le danger d'assimilation de la culture française en Amérique selon M. Johnson, qui a forcé le Québec à créer Radio-Québec et à songer à son abouchement à un satellite-français.

Tout en précisant qu'il entretenait des plans ambitieux quand au développement rapide de la radio et de la télévision éducative, M. Johnson a accusé le gouvernement fédéral de n'avoir rien fait, malgré les demandes du Québec, pour empêcher que le ciel québécois soit éventuellement comblé de satellites uniquement anglophones. D'où la préoccupation du Québec de demander l'aide de la France, qui l'a accordée sans hésiter.

Le chef du gouvernement a cependant émis le souhait que le gouvernement fédéral contribue au projet mixte franco-québécois de satellite.

L'invitation du Gabon, selon le premier ministre, avait été acceptée avant que le gouvernement fédéral, lors de la dernière conférence à Ottawa, n'accepte de reconsidérer la question des relations internationales.

Mais, dans ses relations avec le Gabon, le gouvernement de l'UN a agi exactement comme l'aurait fait l'ancien gouvernement libéral, dont les accords avec la France avaient été immédiatement chapeautés par un accord-cadre fédéral.

M. Choquette n'intervient plus dans la grève de Mont-Royal

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le député libéral d'Outremont à l'Assemblée législative du Québec, M. Jérôme Choquette, a été forcé d'abandonner sa médiation dans le conflit des employés manuels de Mont-Royal par suite des divergences des parties impliquées dans ce litige sur certaines questions fondamentales.

M. Choquette avait accepté, il y a trois semaines, d'intervenir dans ce conflit, à la demande même des 108 employés manuels de Mont-Royal.

ANNONCE

Si VOTRE DENTIER bouge...

Saupoudrez-le simplement d'un peu de FASTEETH, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alcaline (non acide). Ne rancit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Vous AIMEREZ Dubonnet Blonde

*

Cet apéritif se sert nature froid ou en cocktails

IMPORTÉ DE FRANCE

DUBONNET BLONDE

DUBO DUBON DUBONNET

EN VENTE PARTOUT

CDC, 30 Kléber, Paris 16, France

L'envahissement du secteur de l'éducation: un problème

par Michel LORD

Selon le sous-ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay, le taux d'accroissement rapide des effectifs humains versés au domaine de l'éducation risque avant longtemps de provoquer un déséquilibre sérieux dans l'allocation de la main-d'oeuvre hautement qualifiée au Québec.

Parlant hier soir lors de l'ouverture du premier congrès de la Corporation des psychologues professionnels du Québec, M. Tremblay a révélé que le ministère de l'Education chercherait désormais du côté de l'augmentation de la productivité de l'enseignement la solution au problème de la mobilisation énorme de ressources humaines nécessitée par notre système d'éducation aux dépens d'autres secteurs, tels que l'industrie.

En effet, a souligné le sous-ministre, quelque 100,000 des 500,000 personnes jouissant d'un niveau d'études postsecondaires oeuvrent maintenant dans le domaine de l'éducation.

Des chômeurs inscrits

En mettrant en regard les années 1965-66 et 1966-67, le taux d'accroissement de la main-d'oeuvre dans le secteur de l'enseignement fut de 8 p. 100 comparativement à 5 p. 100 pour la main-d'oeuvre totale. Si nous continuons à ce rythme, a affirmé le conférencier, notre système d'éducation risque de créer des chômeurs instruits plutôt qu'un réservoir de main-d'oeuvre productive.

Comment résoudre le problème devant l'accroissement encore plus rapide des effectifs scolaires ?

La première étape, pourtant négligée jusqu'ici par la plupart des pays, est une définition nouvelle du système éducatif. Il faut reviser, selon M. Tremblay, la relation maître-élève qui nécessite encore la présence physique du maître. Ce dernier, au lieu d'être l'unique véhicule de la transmission des connaissances, pourra devenir avec le développement des méthodes audio-visuelles, par exemple, le guide de l'étudiant dans l'exploitation des sources du savoir.

Déjà, les connaissances sont transmises par la radio, la télévision, les films, les bandes magnétiques, le livre... L'éventail des moyens de connaissance est de plus en plus large ; ce qu'il faudra développer chez l'enfant, c'est la capacité de faire un choix parmi les possibilités qui lui seront offertes.

Les perspectives ouvertes, hier soir, par le sous-ministre de l'Education laissent entrevoir que l'enseignement s'orientera bientôt vers l'accroissement du facteur capital afin de libérer une main-d'oeuvre qualifiée qui est mobilisée trop largement par les tâches de l'éducation aux dépens d'une planification équilibrée des ressources humaines.

Les ressources humaines

L'autre conférencier invité, M. Robert Cliche, chef de l'aile québécoise du NPD, a pour sa part fait le procès de la politique actuelle de mise en valeur des ressources humaines.

Il a dénoncé notamment le système de sécurité sociale mis sur pied par les divers gouvernements, tant fédéral que provinciaux.

"Notre système d'assistance sociale, a-t-il dit, ne fait qu'assurer la subsistance, et non des conditions de vie saine et décente."

Enfin, le chef néo-démocrate a conclu que la libre entreprise, en portant son unique intérêt sur le profit, n'était pas en mesure de régler les problèmes humains d'une société, telle la pénurie actuelle de logements adéquats, et qu'en conséquence, ce rôle devrait appartenir à l'Etat.

Epicerie dévalisée

Trois individus brandissant deux revolvers ont fait main basse sur un montant de $400, vers 8 h 30 hier soir, au cours d'un vol commis au Marché Durand, situé au 5701, rue Eadie, dans le quartier Ville-Emard. M. René Durand, propriétaire de l'épicerie et victime, n'a pas été blessé par ses agresseurs qui se sont enfuis en automobile aussitôt après le vol.

LA 1re DISCOTHÈQUE A MONTRÉAL

1432 MACKAY

La Licorne

6 ANS DE RÉUSSITE

EXAMEN DE LA VUE

Bruno Quesnel, O.D., Optométriste,

bureau chez

Peoples Credit Jewellers

1015, rue Ste-Catherine O. VI. 9-7071

Voici le seul chemin pour se rendre chez...

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE

Livraison immédiate

Cadillac
Buick
Pontiac
Acadian
Firebird
Viva

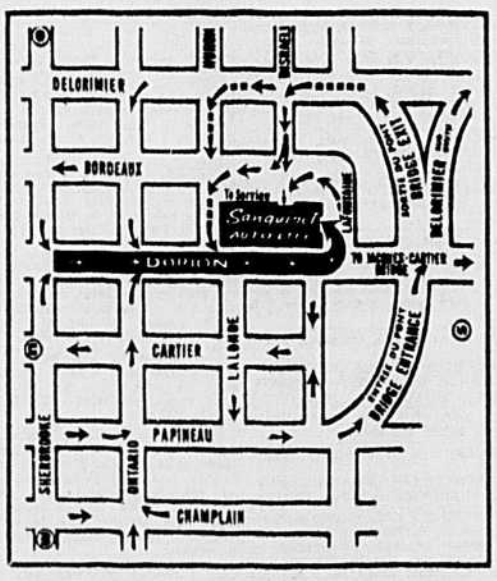

Sanguinet Automobile Ltée

1965, LAFONTAINE 524-3761

à l'entrée du Pont Jacques-Cartier

LE PICKUP DATSUN un dur de dur

pour les durs de durs

1. charge: une tonne
2. faible consommation
3. endurance: 100,000 milles
4. peu d'entretien

$2095

prix de détail suggéré au port d'entrée

soyez dur!

Avec le pickup Datsun, vous faites une rudement bonne affaire et vous avez un rudement bon camion! Il vous offre, pour un prix raisonnable, une foule d'avantages pratiques. Son moteur nerveux, à soupapes en tête, maintient sans effort des vitesses de croisière élevées et possède une *forte* réserve de puissance pour les lourdes charges et les mauvais chemins. (C'est avec ce même moteur que Datsun a remporté le Championnat de rallye canadien 1967; vous n'avez donc pas à le dorloter : il en a déjà vu de dures.)

Sur la plateforme de six pieds, le pickup Datsun transportera allègrement, jour après jour, *une tonne* de charge utile ... en économisant vraiment votre essence. Et quand nous disons qu'il est fait pour durer 100,000 milles, ce n'est pas un vain mot: nous en connaissons un qui a 175,000 milles au compteur et n'a *jamais* eu besoin de réparation importante. En 1967, Datsun a vendu 14,000 pickups aux États-Unis – soit plus que le total de tous les autres camions importés.

Ce que le Datsun vous donne encore pour votre argent? Une boîte à 4 vitesses toutes synchronisées, un alternateur qui économise la batterie, des intérieurs en vinyle, une réchauffeuse-dégivreuse, des lave-glace, des ceintures de sécurité, deux rétroviseurs extérieurs et des pneus 6 plis à flanc blanc.

S'il vous faut un pickup, soyez dur: exigez un Datsun!

une bonne idée - améliorée!

DATSUN

Disponibles: roulotte à 4 couchettes entièrement équipée ou toit bâché universel.

Pièces et service dans tout le Canada. Stocks complets de pièces aux entrepôts de l'usine à Vancouver, Toronto et Montréal. NI-8-4F

Plus de 700 concessionnaires Datsun en Amérique du Nord **NISSAN AUTOMOBILE CO. (CANADA) LTD. Directions régionales:** DIVISION DE L'OUEST: Nissan Bldg., 873 Beatty St., Van. 3, C-B. DIVISION DE L'ONTARIO: 22 Vanley Cres., Toronto (Downsview) Ont. DIVISION DU QUEBEC: 8716 boul. Pascal-Gagnon, Montréal 39, P.Q. DIVISION DES MARITIMES: 54 Mountain View St., Kentville, N.-E.

Concessionnaires de Montréal :

BELLEMARE & MORIN AUTO LTD. 10305, rue Papineau Tél. 384-3290
DESBIEN & BOUDREAU AUTOMOBILES INC. 4590, rue St-Denis Tél. 844-2661
DESBIEN & BOUDREAU AUTOMOBILES (EST) INC. 8725 est, rue Notre-Dame Tél. 351-4510
FOREIGN MOTORS LTD. 4014 ouest, rue Ste-Catherine Tél. 932-7136
ROGER BAUDIN AUTOMOBILE ENRG. 10515, boul. L'Archevêque, Mtl-Nord 321-8600
CHOMEDEY — 688-4321 Reimera Automobile, 510 boul. Labelle

Concessionnaires du Québec :

BAIE ST-PAUL — 435-3736 Charlevoix Automobile Ltée, Co. Charlevoix
DRUMMONDVILLE — 472-5268 Garage H. Bourbeau Inc., 1975, boul. St-Joseph
GREENFIELD PARK — 672-2720 Elegant Motors Inc., 845 boul. Taschereau
IBERVILLE — 347-6305 Coupal & Brassard Automobile Enrg., 635-2e Rue
LACHINE — 637-1109 Lachine Automobile Inc., 385, 6e Avenue
LA TUQUE — 523-4929 Laveie Automobile Enrg., 50, rue Bostonnais
L'ISLET — 247-3336 Garage Léo Pelletier, Co. L'Islet
OKA — 479-8415 Durand Automobile Inc., Coin St-Paul et Notre-Dame
QUEBEC — 683-1425 Lemieux & Chene Automobile Ltée, 645 De Montmartre
RICHELIEU — 658-0929 Garage Marcel Touchette, 395 boul. Richelieu, Co. Rouville
ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN — 538-5666 Garage J.-Claude Gervais, 311-108e Avenue, Co. Levieiotte
ST-JEAN-PORT-JOLI — Opérateur à 346 Garage Jacques Morneau Enrg., Co. L'Islet
ST-JEROME — 436-2112 Garage Maurice Blondin, 789, boul. Labelle
ST-LOUIS-DE-FRANCE — 375-3917 Garage Maurice Pepin Enrg., 571 boul. St-Louis, Co. Champlain
TROIS-RIVIERES — 375-0821 Garage Marcel Landry, 3075, rue Girard
VILLE JACQUES-CARTIER — 677-0427 Garage Réal Crateau, 635 est, boul. Curé-Poirier
VILLE LASALLE — 366-8931 Broadway Garage Redg., 7550, rue Broadway
WEST BROME — 263-1557 Garage Normand G. Brock, Routes 52 et 15

Les combats reprennent sur un front de 60 milles entre les forces israéliennes et jordaniennes

AFP-UPI-PA-PC-Reuter

Les forces de la Jordanie et de l'Etat d'Israël sont de nouveau aux prises aujourd'hui le long du Jourdain. Le duel d'artillerie et les interventions de l'aviation israélienne se déroulent sur un front de 60 milles de largeur, depuis la mer de Galilée, au nord, jusqu'à la mer Morte, au sud.

Un porte-parole de l'armée israélienne a déclaré à Tel-Aviv que les unités jordaniennes avaient élargi le front après un premier accrochage dans le secteur nord du fleuve.

Les avions israéliens ont réduit au silence des positions d'artillerie jordaniennes qui avaient ouvert le feu contre des villages israéliens dans la vallée de Beisan, au sud de la mer de Galilée, déclare-t-on à Tel-Aviv. La Jordanie soutient avoir descendu trois jets israéliens.

A Amman, en Jordanie, un porte-parole militaire a déclaré que les canons antiaériens avaient ouvert le feu contre des avions israéliens qui avaient traversé la frontière. Il a accusé Israël d'avoir commencé la bataille en ouvrant le feu, en premier lieu, avec des mitrailleuses puis en faisant intervenir les tanks et les mortiers contre les positions jordaniennes.

Les troupes jordaniennes ont retourné le feu, a dit le porte-parole à Amman.

Pénétration profonde en sol jordanien

A mesure que les combats progressaient, les deux parties utilisaient un armement de plus en plus lourd. Après les mitrailleuses, les tanks et les mortiers, les Israéliens ont utilisé l'artillerie lourde, a ajouté le porte-parole jordanien.

Des correspondants en poste dans la vallée de Beisan, en Jordanie, ont rapporté que les avions israéliens avaient pénétré à plusieurs milles à l'intérieur du territoire jordanien, se rendant jusqu'aux monts Gilad.

Le porte-parole israélien, pour sa part, a accusé les Jordaniens d'avoir provoqué l'accrochage en ouvrant le feu contre le kibboutz "Gesher" dans la vallée de Beisan. Après la réplique des forces d'Israël, a-t-il dit, les Jordaniens ont poursuivi les combats en pilonnant les kibboutz de Beit Yosef et de Yardena. Là encore, les Israéliens ont retourné le feu.

Après environ une heure d'accalmie, le duel d'artillerie a repris de plus belle, et sur un front élargi. A ce moment, l'Aviation israélienne est intervenue.

Une mine explose

Avant que ne débutent les combats, l'atmosphère était déjà très tendue dans la vallée de Massada, à peu de distance du lac de Tibériade, après que quatre Israéliens eurent été tués par l'explosion d'une mine au passage de leur remorque que tirait un tracteur. Trois autres Israéliens et un civil américain ont été grièvement blessés au cours de cet acte de terrorisme.

Les milieux militaires israéliens ont déclaré que cet attentat était le plus grave à survenir depuis celui qui a fait sauter un autobus d'écoliers, il y a une dizaine de jours, et qui fut à l'origine du raid punitif en Jordanie.

téléphoto UPI

De jeunes Panaméens s'éloignent d'une voiture incendiée par les jeunes manifestants qui ont profité d'une marche pacifique organisée par des femmes pour déclencher une émeute. Les femmes, ayant à leur tête l'épouse du nouveau président élu, M. Max Delvalle, ont protesté contre les violations de la constitution.

Une manifestation qui débute en silence tourne en une violente émeute à Panama

PANAMA (UPI,AFP,PA) — Une émeute a éclaté hier soir dans les rues de Panama lorsque des milliers d'hommes et de jeunes gens, qui s'étaient joints à une marche silencieuse de 10,000 femmes, se sont mis à lancer des pierres dans toutes les directions et à s'attaquer aux véhicules du gouvernement.

Pour maîtriser les émeutiers et disperser la foule, les gardes nationaux ont dû tirer des coups de feu et utiliser des gaz lacrymogènes. On signale au moins deux morts, dont l'un atteint par des balles, et huit blessés.

Cette marche paisible de femmes silencieuses, arborant le drapeau panaméen bordé de crêpe noir en signe de deuil, était dirigée par Mme Yvonne Delvalle, épouse de M. Max Delvalle, élu président à la suite de la destitution de Marco A. Robles qui cependant conserve toujours la confiance de la Garde nationale.

Armés de pierres, les hommes ont renversé et brûlé six voitures du gouvernement et arraché de nombreux parcomètres dans les rues. Ils ont de plus fracassé des vitrines de magasins pour ensuite se livrer au pillage de bijoux, meubles, accessoires ménagers et vêtements.

Plusieurs jeunes ont été arrêtés et le quartier général de la Garde nationale a annoncé que plusieurs gardes avaient été atteints par des projectiles.

Au cours de la manifestation, la foule a détruit un portrait géant du candidat à la présidence, M. David Samudio. L'objectif principal de cette marche était de protester contre la "violation de la constitution nationale". Parmi les banderoles que brandissaient les manifestants, on pouvait lire notamment: "Oui à la constitution, non au militarisme". Présentement, la Garde nationale refuse à l'Assemblée le droit de se réunir sous la présidence de M. Delvalle.

Les troubles d'hier ont fait un mort et 50 blessés, à Memphis

MEMPHIS, Tennessee, (PA, UPI) — La police et la garde nationale patrouillent aujourd'hui les rues de Memphis pour empêcher la reprise de l'émeute qui a causé un mort et de nombreux blessés hier. Ce matin, on signalait encore quelques actes de vandalisme isolés et quelques feux dans les débris laissés par les désordres de la veille.

L'émeute a commencé sur la fameuse rue Beale, hier matin, au cours d'une marche de 6,000 Noirs ayant à sa tête le pasteur Martin Luther King pour appuyer la cause des boueurs en grève. Des jeunes Noirs ont quitté la marche et se sont mis à briser les vitrines des magasins et à piller de nombreux établissements. Les désordres ont duré toute la journée et se sont poursuivis jusqu'en fin de soirée malgré un couvre-feu sévèrement appliqué.

Un Noir de 16 ans qui, selon la police, a voulu attaquer un agent avec un couteau de boucher, a été abattu. La police a effectué plus de 150 arrestations et au moins 50 personnes ont été blessées.

A minuit, 148 alarmes avaient été sonnées dans le quartier commercial, a dit un porte-parole du service des incendies.

Les actes de vandalisme et de pillage se sont poursuivis longtemps après que les policiers eurent réussi à disperser la foule au moyen de gaz lacrymogène, mais les manifestations ont repris en soirée hier.

En fin d'après-midi, le maire Henry Loeg, agissant conformément aux nouvelles lois adoptées en vitesse par la Législature de l'Etat du Tennessee à Nashville, et approuvées par le gouverneur Ruford Ellington, a proclamé l'état d'urgence, imposant en même temps le couvre-feu à compter de sept heures.

Le gouverneur avait dépêché 250 agents de la route spécialement entraînés à la répression des émeutes ainsi que 4,000 gardes nationaux, afin de ramener l'ordre dans la grande ville de Memphis, (600,000 habitants) baignée par le fleuve Mississippi; on compte environ 250,000 Noirs à Memphis.

La police a précisé que le jeune Noir a été tué vers la fin de l'émeute. Le directeur de la police, Frank Holloman, a dit que l'adolescent noir de 16 ans, Larry Payne, a été surpris à piller un établissement commercial, et qu'il s'est attaqué à un policier, armé d'un couteau de boucher.

D'importants effectifs de police ont été affectés au centre même du quartier noir, dont les rues étaient jonchées de verre brisé et d'articles de toutes sortes pillés dans les magasins.

Le pasteur King était arrivé en avion à Memphis hier matin, afin de diriger la marche en faveur des boueurs en grève, dont 98 pour cent sont des Noirs. Dans une allocution qu'il prononçait récemment à Memphis, le pasteur King avait déclaré que la grève des boueurs était un test afin de savoir si les Noirs pouvaient améliorer leur sort économiquement.

Dès que la première vitrine eut été fracassée, le pasteur King a quitté la marche, et s'est immédiatement rendu dans un hôtel afin de s'entretenir avec les autorités locales.

Dans une conférence de presse, King a affirmé que l'émeute a été causée par des gens qui ne faisaient pas partie de la marche.

Il a ajouté qu'en dépit de ces désordres, "il faut à tout prix atteindre nos buts" fixés par les dirigeants noirs de la ville.

Cuisantes défaites pour le "Labour"

Les "Tories" demandent des élections générales anticipées

LONDRES, (PC,UPI,AFP) — Le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson a subi hier son plus cuisant revers électoral depuis sa prise du pouvoir il y a quatre ans. Les conservateurs ont remporté la victoire dans les quatre élections complémentaires tenues hier, enlevant trois sièges au parti travailliste.

Le leader adjoint du parti conservateur, M. Reginald Maudling, a aussitôt réclamé des élections générales le plus tôt possible car, dit-il, le gouvernement ne bénéficie plus de la confiance du pays.

Selon le "Times" de Londres, l'échec des travaillistes a tellement déçu certains députés du Labour qu'ils ont commencé à organiser un mouvement en vue de se débarrasser du premier ministre Wilson.

En l'espace de 20 mois, les travaillistes ont perdu neuf des 12 sièges contestés dans des élections partielles tandis que les conservateurs en conservaient cinq des leurs.

Sur l'ensemble des quatre circonscriptions, le nombre des voix travaillistes est passé de 105,226 voix aux élections générales de 1966 à 49,955, soit moins de la moitié.

Nombreuses abstentions

Toutefois, les observateurs estiment qu'une substantielle partie des électeurs travaillistes s'est abstenue de voter pour protester contre la politique économique du gouvernement, sans toutefois vouloir apporter ses voix à l'opposition. La participation électorale dans les quatre circonscriptions en question a été nettement inférieure à celle des élections générales de 1966, ajoute-t-on.

L'effritement de la majorité obtenue par M. Wilson aux élections générales de 1966 se poursuit. Actuellement, après les élections complémentaires d'hier, la majorité gouvernementale n'est plus que de 74 sièges aux Communes, au lieu de 97 qu'elle était au lendemain du scrutin de 1966.

Les conservateurs ont enlevé hier aux travaillistes trois sièges, ceux de Dudley, Acton et Meriden. Le candidat conservateur a gardé le siège de Warwick-Leamington, tout en triplant la majorité de son parti. Les élections complémentaires d'hier constituaient le premier test de popularité pour le gouvernement depuis les mesures d'austérité draconiennes annoncées le 19 mars.

Selon les experts, la défaite travailliste aux élections d'hier se traduit par un glissement de voix en faveur des conservateurs de 16.4 pour cent en moyenne. Appliquée à l'échelle nationale, en cas d'élections générales, l'avance conservatrice actuelle se solderait par une majorité "Tory" à la Chambre des Communes d'au moins 200 députés.

Dans les milieux politiques britanniques, on posait hier soir carrément le problème de l'avenir du gouvernement Wilson. On pense généralement que le premier ministre se refusera à tenir des élections qui seraient sans aucun doute désastreuses pour son parti.

téléphoto UPI

Les leaders soviétiques rendent hommage à Youri Gagarine, le héros de l'espace qui a perdu la vie dans un accident d'avion. On aperçoit ici, de gauche à droite, devant l'urne contenant les cendres du cosmonaute : MM. Leonid Brejnev, chef du parti communiste, Nicolas Podgorny, président de l'URSS, Alexis Kossyguine, premier ministre, et André Kirilenko.

Le monde entier déplore la perte du pionnier de l'espace Youri Gagarine

d'après AFP et PA

La profonde émotion qu'a suscitée dans le monde la mort tragique du colonel Youri Gagarine s'est traduite hier par de nombreux messages de sympathie adressés au gouvernement soviétique, ainsi qu'aux familles de Gagarine et du colonel Vladimir Séréguine, son compagnon dans l'avion d'entraînement accidenté.

Le président Johnson a transmis ses condoléances aux autorités soviétiques et aux deux familles éprouvées. Dans un [illegible] par la Maison Blanche, chef de l'Exécutif a [illegible] "le vol courageux [illegible] Youri Gagarine, pionnier de l'espace, [illegible] nouveaux [illegible] exemple [illegible] astronautes de nos [illegible]".

De son côté, le secrétaire général U Thant a adressé un télégramme de condoléances à M. Alexis Kossyguine, président du conseil de l'URSS. "La mémoire de Youri Gagarine, premier homme à accomplir un vol orbital dans l'espace, sera inscrite à jamais dans les annales de l'humanité", a dit U Thant.

Les expressions de sympathie en provenance des plus hauts spécialistes des questions spatiales aux Etats-Unis ont, d'autre part, traduit la peine et la tristesse provoquées dans ces milieux par la mort accidentelle de Gagarine et de son compagnon.

Le Dr James Webb, directeur de la NASA, et son adjoint Julian Scheer ont salué en Gagarine "l'homme qui a été le premier à affronter le cosmos comme à avoir donné à l'humanité le signal du départ de sa grande aventure dans l'espace". Le Dr Edward C. Welsh, secrétaire général du Conseil de l'aréonautique et de l'espace et principal conseiller en la matière auprès du président Johnson, voit en Youri Gagarine le "pionnier de l'espace de la plus haute capacité et de la plus grande valeur : sa mort sera une perte pour le monde entier", conclut ce savant.

Les 55 astronautes américains, successeurs de Gagarine dans l'espace de même qu'aspirants s'entraînant à Houston, ont adressé leurs propres condoléances à leurs collègues soviétiques. Leur télégramme, également signé par John Glenn et Scott Carpenter, qui se sont retirés des programmes spatiaux, donne aux cosmonautes de l'URSS l'assurance que "jamais rien ne ternira la mémoire du premier pilote de l'espace".

A Londres, le maréchal John Grandy, chef d'état-major de l'armée de l'air britannique, a déclaré, dans un message de condoléances adressé au commandant en chef de l'armée de l'air soviétique : "Nous nous souviendrons toujours de la contribution exceptionnelle du colonel Gagarine au progrès de la science, de son courage, de son adresse et de son sens du devoir".

Des télégrammes de condoléances ont également été envoyés aux dirigeants soviétiques par MM. Walter Ulbricht et Willi Stoph et les représentants des corps constitués d'Allemagne de l'Est, ainsi que par le Dr Noureddine Atassi, chef de l'Etat syrien, et le Dr Youssef Zaouayen, président du conseil. Radio-Vatican a aussi exprimé ses regrets et a rendu un élogieux hommage au premier héros de l'espace.

Coup de grâce à l'avion "F-111" destiné à la marine des USA

WASHINGTON (AFP) — Mauvaise journée hier pour l'avion le plus controversé des forces américaines, le "F-111", en Extrême-Orient comme à Washington.

A peine étrenné au Vietnam, un "F-111" de l'armée de l'air est déjà porté manquant. Au Capitole, la commission sénatoriale des forces armées a virtuellement donné, de son côté, le coup de grâce à la version aéro-navale de cet appareil.

L'un des six chasseurs-bombardiers de ce type, un "F-111A" en service au Vietnam depuis trois jours, n'a pas regagné sa base en Thailande.

EN VEDETTE AU

Holiday Inn®

CENTRE-VILLE

L'ENSEMBLE DE GARY GILL

Une ravissante chanteuse et un trio réputé vous réservent une soirée inoubliable.

Tous les soirs, sauf le dimanche, jusqu'au 13 avril

• DINER • DANSE • AUCUNS FRAIS MINIMUM OU DE COUVERT

Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke

A compter du 15 avril :

Ahuva Shai, cantatrice de renommée mondiale

Que faites-vous CE SOIR ?

Que faites-vous pour trouver des idées nouvelles ?

Tout le monde peut améliorer son sort ! Vous aussi quels que soient votre santé, votre bonheur, votre prospérité vous pouvez encore faire mieux ! Et notre cours de Culture Humaine peut vous aider.

Vous y trouverez 15 leçons pour vaincre la peur, les soucis, le doute, la timidité, le trac, pour mieux interpréter vos idées, vos opinions, vos convictions; pour cultiver la vraie confiance en vous-même, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'art des relations humaines et l'art de persuader par la parole.

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous êtes invité à une démonstration gratuite ce soir, à 8 heures p.m., lundi ou mercredi, au Palais du Commerce, à la suite 219 (entrez par 1600, rue Berri, prenez l'ascenseur). Venez en métro, descendez à la station Berri-DeMontigny et prenez la sortie Ontario.

Cette démonstration dure environ 1 heure et demie. Il n'y a que 40 fauteuils. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Pour être certain d'avoir votre place, téléphonez immédiatement à 842-8186.

Jean-Guy Lehoeuf, président

Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !"

L'INSTITUT DE PERSONNALITE

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

Et ça continue: hausse de 18% de la taxe scolaire à Montréal

par Claude Gravel

Suivant l'exemple donné la veille par le gouvernement provincial, la Commission des écoles catholiques de Montréal et le Protestant School Board of Greater Montreal ont décidé hier, au cours de réunions conjointes, d'augmenter de 18.5 p. 100 le taux de la taxe des contribuables pour l'année 1968-1969. Ce taux passera de $1.35 à $1.60 les $100 d'évaluation.

A la CECM, où cette hausse entrera en vigueur le 1er juillet prochain, on estime qu'elle permettra d'aller chercher une somme de $41 millions dans la poche du contribuable, au lieu de $32 millions, comme c'était le cas précédemment. Donc, une augmentation de revenus de $9 millions.

C'est à l'unanimité que les commissaires ont adopté la majoration des taxes. Le taux qui était de $1.25 en 1966-1967, était passé à $1.35 l'an dernier.

Le président de la commission scolaire, M. André Gagnon, a expliqué que la hausse de cette année a été rendue nécessaire parce que l'on prévoit une augmentation des dépenses de l'ordre de 23 p. 100 par rapport à l'année en cours.

La loi oblige aussi la commission scolaire à présenter un budget équilibré, ce qui, selon lui, ne pourrait être fait sans augmentation de taxes. C'est dans deux semaines que la CECM dévoilera les détails d'un budget de près de $160 millions.

M. Gagnon a fait valoir que, l'an dernier, la hausse aurait dû normalement être plus élevée ($1.45 et même $1.50, au lieu de $1.35), mais que grâce aux surplus accumulés, les contribuables catholique de Montréal "ont donc joui, d'une certaine façon, d'un sursis"

C'est par ailleurs dans quelques semaines que la commission fixera définitivement le taux de la taxe des corporations pour 1968-1969, après avoir demandé au législateur d'enlever le "plafond" de $2.50 les $100 d'évaluation ou, à défaut de cela, de le fixer à $3.00. M. Gagnon a dit hier que le gouvernement a assuré la CECM que cela sera fait.

Le commissaire Paul-Henri Lavoie a demandé avec insistance que la hausse que l'on demandera alors aux corporations soit équivalente, en pourcentage, à celle des catholiques. Ce qui revient à dire qu'elle serait également majorée de 18.5 p. 100 et qu'elle passerait de $2.45 qu'elle était en 1967-68 à $2.90.

Le président André Gagnon a indiqué que les difficultés des compagnies font prévoir qu'il ne sera pas possible de réaliser cet objectif. Le président a noté que la Commission scolaire catholique rencontrera dans quelques jours la Commission scolaire protestante pour que

Voir HAUSSE en page 2

RCMP : accusation contre un autre agent

— Page 3

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

St-Laurent : accusation contre un autre échevin

— Page 3

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 10¢ Montréal, vendredi 29 mars 1968 / saint Cyrille, diacre / 84e année, No 76 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux avec périodes ensoleillées / Minimum 35° / Maximum 55°

Air Canada hausse ses tarifs nord-américains de 10 p.c.

Air Canada a annoncé aujourd'hui une hausse générale de 10 pour cent du prix des billets d'avion sur tout son réseau nord-américain.

Cette augmentation entrera en vigueur le 28 avril. Elle est présentement sujette à l'approbation finale du Comité du transport aérien, à Ottawa.

Dans un communiqué, la compagnie explique que ses tarifs nord-américains n'ont pas été haussés depuis six ans, alors que dans l'intervalle, ses coûts d'exploitation, salaires, frais d'utilisation des aéroports, prix de l'essence, etc., augmentaient constamment.

Le communiqué précise que même avec cette hausse de 10 pour cent, le prix du transport aérien au Canada demeurera moins cher qu'aux Etats-Unis et en Europe.

Un voyage de 1,000 milles en avion coûtera en effet $69 en classe économique au Canada, alors qu'il en coûte respectivement $75 et $131 pour franchir la même distance aux Etats-Unis et sur le continent européen.

Demi-tarif pour les jeunes

Air Canada annonce d'autre part qu'à compter du 28 avril également, les jeunes de 12 à 21 ans inclusivement pourront voyager à demi-tarif sur les vols nord-américains de la compagnie.

Ce demi-tarif sera en vigueur à l'année longue, mais il comportera une clause de disponibilité.

Les jeunes seront éligibles au demi-tarif sur présentation d'une carte d'identité qu'ils pourront se procurer, au prix de trois dollars, aux bureaux d'Air Canada, dans les agences de voyages ainsi qu'auprès des associations d'étudiants dans les universités.

Air Canada a enfin annoncé des réductions respectives de 10 et 15 pour cent, toujours sur son réseau nord-américain, pour les groupes de plus de 15 et 30 personnes.

téléphoto PA

Memphis décrète le couvre-feu

Deux jeunes suspects noirs soupçonnés de s'être livrés au pillage sont tenus en respect sur la malle arrière d'une voiture de police, au moment où les policiers s'emploient à faire observer le couvre-feu décrété hier soir à Memphis au Tennessee. Une émeute a éclaté dans cette ville au cours d'une marche de protestation dirigée par le pasteur noir Martin Luther King. Quelque 4,000 gardes nationaux ont été dépêchés dans la ville pour aider les policiers de la ville et de l'Etat.

(Nos informations en page 8)

Les prêts hypothécaires

Le taux d'intérêt dépassera 9% lundi

OTTAWA (PC) — On s'attend que le taux d'intérêt exigible pour les prêts consentis en vertu de la Loi nationale de l'habitation augmentera lundi et qu'il sera porté au-delà de 9 pour cent (entre 9 et 9½, probablement 9⅜), éliminant pratiquement les hypothèques de la LNH accordées à des personnes possédant un revenu inférieur à $8,100 par année.

Le taux de la LNH, qui est actuellement de 8¾ pour cent, est le taux que peuvent demander les compagnies d'assurance et leurs filiales privées de prêts pour des hypothèses garanties par le gouvernement.

Le taux est revisé si nécessaire à tous les trois mois en se basant sur le rendement du marché pour les obligations à long terme du gouvernement fédéral.

Les statistiques publiées jeudi par la Banque du Canada indiquent que le changement de taux d'intérêts sera effectué lundi, le 1er avril.

On ne s'attend pas que la Société centrale d'hypothèques et de logement fasse une déclaration avant que le nouveau taux entre en vigueur.

Un taux d'intérêt de 9 p. cent sur un prêt maximum de la LNH de $18,000 et remboursable en 25 ans comporte un paiement mensuel de $149.04. La taxe foncière moyenne des emprunteurs de la LNH est de $23.19 par mois formant un total de $183.23 par mois pour le principal, l'intérêt et les taxes.

Bien que les règlements soient quelque peu flexibles, il est peu probable que la SCHL garantisse un prêt si les paiements mensuels représentent plus de 27 p. cent du revenu de l'emprunteur.

Exemple

Ainsi, un homme qui obtient une hypothèque de $18,000 au nouveau taux devrait posséder un revenu annuel d'au moins $8,136.

Les statistiques de la SCHL montrent que les institutions financières, en pratique, n'ont pas demandé le taux maximum de la LNH pour leurs prêts depuis quelques mois. Il est probable que peu d'emprunteurs soient obligés de payer le taux de 9 p. cent tant qu'ils pourront obtenir une hypothèque garantie par le gouvernement.

Les hypothèques ordinaires, que le gouvernement ne garantit pas, ont été effectuées à des taux de 9 p. cent et plus dans certaines régions du Canada depuis l'automne dernier.

En janvier, alors que le taux officiel de la LNH était de 8 ⅜ pour cent, les prêts moyens consentis par la LNH l'étaient à un peu moins de 8½ pour cent. Une hypothèque de 25 ans, de $18,000 à ce taux, coûtait à l'emprunteur environ $140 par mois, plus les taxes foncières. Dans ce cas, la plupart des personnes ayant des revenus de moins de $7,750 étaient refusées.

Les statistiques de la SCHL montrent que $18,000 est un chiffre représentatif des prêts de la LNH.

L'an dernier, le coût moyen des maisons achetées sous l'empire de cette loi était de $19,442, comparativement à $17,945, un an auparavant. Le paiement initial moyen est passé de $3,544 en 1966 à $4,312 en 1967.

Les paiements initiaux moyens pourraient être réduits considérablement aux termes de la loi adoptée au début du mois.

Désormais, le gouvernement garantira les prêts jusqu'à concurrence de 95 pour cent de la

Voir LE TAUX en page 2

AUJOURD'HUI

RIN 1968

Dernier article: "Un appareil qui a beaucoup fait pour leur cause, pensent les indépendantistes, mais qui est aujourd'hui dépassé".

— Page 5

Reprise des combats entre Israël et la Jordanie

— Page 43

Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

La greffe au coeur des fleurs

•

Montréal, capitale de la recherche spatiale

SOMMAIRE

Annonces classées / 38 à 41 et 44 à 54
Arts et spectacles / 20 à 23
Bandes dessinées / 26
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 34 à 36
Horoscope / 18
Informations étrangères / 8 et 43
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 26
Mots croisés / 45
Nouvelles nationales / 15
Radio et télévision / 12 et 13
Sports / 29 à 33
Tribunaux / 11 et 13
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 18

Première rencontre directe entre Hanoï et les Américains

d'après UPI, PA, AFP

Des représentants de l'ambassade américaine à Saigon ont rencontré secrètement des représentants du gouvernement du Nord-Vietnam, et ont procédé aux premières négociations connues entre les deux nations, annonce-t-on, aujourd'hui, de sources diplomatiques.

Les mêmes sources révèlent que les discussions ont eu lieu au cours des dernières semaines à Vientiane, au Laos, et ont abouti à la libération, aujourd'hui même, de trois marins nord-vietnamiens qui avaient été capturés par la marine américaine en juillet 1966.

On ignore si la libération de ces prisonniers fut le seul thème des conversations entre les représentants des Etats-Unis et du Nord-Vietnam. Toujours selon les mêmes sources, ce sont les Américains qui ont approché les Nord-Vietnamiens. Ils ont demandé que des discussions soient entreprises dans le but précis de paver la voie à d'éventuels échanges de prisonniers. Mais les sources diplomatiques disent que le gouvernement américain espère que ce début de discussions directes mènera à la négociation d'autres questions.

A Washington, on reconnait qu'effectivement des contacts directs ont eu lieu à Vientiane, mais des responsables disent qu'il ne faut pas y attacher une signification trop grande. On fait remarquer à Washington que Hanoï a écarté plus de trois douzaines de tentatives de pourparlers faites par les Américains en vue de mettre un terme à la guerre du Vietnam.

On fait également remarquer que des représentants américains ont déjà eu des discussions directes avec le

Voir RENCONTRE en p. 2

Pause de 30 jours?

WASHINGTON — (UPI) — Le représentant républicain Melvin Laird, du Wisconsin, a déclaré aujourd'hui, sans vouloir révéler ses sources, qu'il croit savoir que le président Johnson songe à ordonner une nouvelle pause de 30 jours dans les bombardements contre le Nord-Vietnam. Je crois, a-t-il dit, qu'une telle décision fait actuellement l'objet d'une étude intense au sommet de L'administration.

Les mesures pourraient causer un ralentissement et du chômage

Patrons et syndicats soutiennent que le budget manque de cohérence

La plupart des organismes patronaux et syndicaux qui ont formulé des commentaires hier, sur le discours du budget du gouvernement provincial, tout en dénonçant la hausse des taxes, ont apporté, en général, une critique constructive.

Conscients des difficultés que traverse le gouvernement du Québec — et tous les autres gouvernements du Canada — ils se demandent cependant si le gouvernement a été bien avisé de gonfler les budgets de certains ministères au détriment d'autres ministères.

On reproche particulièrement au gouvernement de M. Johnson d'improviser sa politique fiscale au lieu de la planifier;

Les centrales ouvrières déplorent particulièrement l'improvisation et l'oubli des gagne-petits;

Des associations patronales dont les membres sont directement touchés par la hausse des taxes vont même jusqu'à déclarer que le gouvernement retire plus en taxes que le manufacturier pour le bien qu'il met en vente.

La Chambre de Commerce

Le président de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Roland Dugré, croit qu'il faut s'attendre à ce que les nouvelles taxes aient des conséquences sur la production et l'emploi des industries qui les manufacturent.

M. Dugré est heureux de constater que le gouvernement accorde une attention spéciale à l'éducation, "par contre les budgets de l'Industrie et du Commerce et du Tourisme ont subi des réductions inattendues et le budget de la Voirie demeure stable.

Après avoir souligné que les budgets des ministères de la Santé et du Bien-être ont augmenté de plus de $203 millions alors qu'il y a eu baisse à l'Industrie et au Tourisme, M. Dugré déclare: "Devant de tels faits, la Chambre de commerce croit qu'il est de son devoir d'exprimer à nouveau son opinion pour souligner l'importance d'accroitre les initiatives de nature à favoriser l'investissement industriel au Québec. Nous croyons qu'il est plus important de voir à favoriser la création de nouveaux emplois que d'augmenter ses dépenses pour entretenir des gens en chômage."

Il faut de plus, selon lui, ac-

Voir BUDGET en page 2

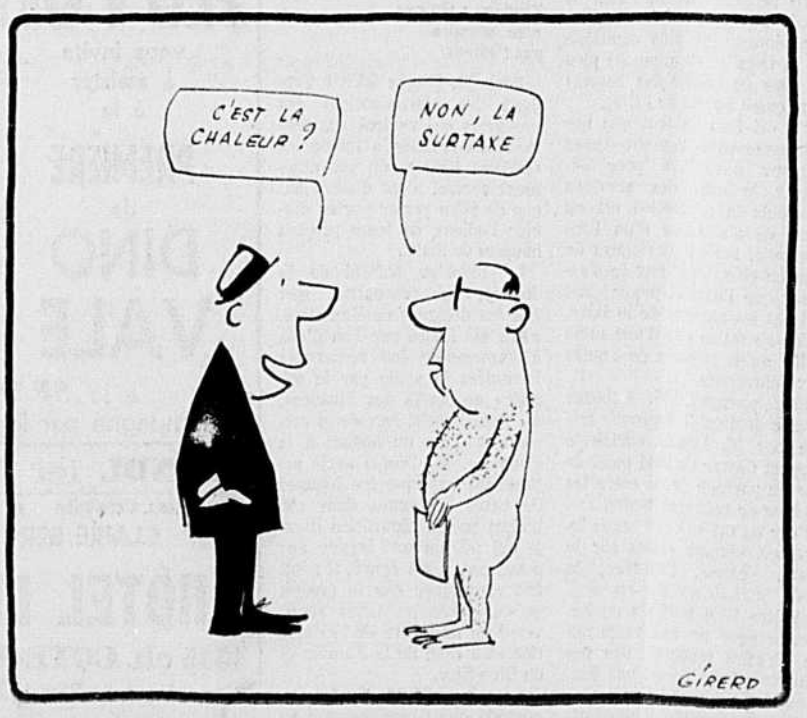

Les Québécois grognent

Les nouvelles taxes atteignent à peu près tout le monde, à ce qu'il semble à une première analyse. Pour ce qui est de la surtaxe (temporaire) de 6 p. 100 qui sera prélevée à la source, affectant directement le revenu des contribuables, il n'y a pas de doute là-dessus: personne se sera épargné.

Même si les Québécois s'y attendaient un peu, le budget-carême" du grand argentier de l'Union nationale, M. Paul Dozois, a provoqué un profond remous dans l'opinion publique.

Les réactions des gens à l'annonce de cet échantillonnage de taxes, déjà existantes et qui ont subi des augmentations assez variées, demeureront encore pendant quelques jours le plat de résistance de leurs conversations.

Hier, à Montréal, l'homme de la rue, c'est-à-dire l'éternel payeur de taxes, — le cas échéant, s'est prêté de bonne grâce à quelques interviews de LA PRESSE.

Et voici ce que cela a donné:

M. Jean-Pierre Béchard
traducteur technique

Il est absolument injuste de taxer les cigarettes... une nécessité! Fumer est entré dans les moeurs. On fume comme on mange et il ne faut pas taxer les biens de consommation de ce genre. Ce ne sont pas des luxes! Aujourd'hui, on paie plus de taxes et on continuera d'en payer plus. C'est un cercle vicieux... plus gros salaires, donc, plus de taxes. Situation que seul un régime socialiste pourra corriger !

C'est mieux de taxer les biens de luxe comme la cigarette et l'alcool, que la nourriture. Non, je ne crois pas que le gouvernement nous donne assez en échange des taxes... Je ne suis pas très calée en politique!, Mais je pense qu'on dépense trop pour l'éducation, par rapport au reste.

Mlle Nicole Goulet
employée du ministère du Revenu

Mise à part la surcharge de 6 p. 100 sur l'impôt des particuliers, je suis d'accord avec les nouvelles hausses. Taxer

M. Paul Labrecque
employé du ministère du Revenu

sur le luxe est une bonne chose... Des taxes, il faut que nous en payions. Nous étions tellement en retard dans tous les domaines qu'il nous faut, aujourd'hui, payer pour rattraper le temps perdu.

Je ne suis pas d'accord avec les procédés du gouvernement pour augmenter ses revenus. Il avait d'autres choix; celui, par exemple, de recourir aux taxes sur le capital des entreprises privées. Il vaut peut-être mieux taxer des biens non nécessaires, comme les cigarettes, mais alors pourquoi ne pas taxer le chocolat, etc? En payant plus de taxes, on obtient aujourd'hui plus de services, mais pas assez.

M. Sconfaras Fonda
commis de bureau

Les nouvelles taxes, ça ne me dérange pas! Je ne fume pas, ne bois pas! Pas besoin d'essence non plus. Je n'ai pas d'auto. Qu'ils les taxent, ces produits-là, du luxe ! Mais pas les autres... On paie plus de taxes, aujourd'hui, mais on n'obtient rien de plus en retour, parce que les salaires ne suivent pas le niveau de vie.

Ces augmentations atteignent pas mal l'homme moyen, déjà surtaxé. C'est bon de taxer les biens de luxe, mais les cigarettes n'en sont pas. Oui, on paie plus de taxes, mais on obtient plus du gouvernement qu'avant... du côté de l'éducation, du bien-être social. Une hausse temporaire? Je ne crois pas à cela!

M. Jean-Guy Chayer
contremaître

Je ne suis pas d'accord avec cette hausse de taxes. Le gouvernement aurait dû taxer

M. Roger Fréreault
employé de la Voirie

d'autres chose Quoi? Je ne sais pas! On paie plus de taxes, mais je ne sais pas si l'on en a plus pour notre argent... Oui, l'éducation c'est mieux.

M. Guy Messier
policier

BUDGET

SUITE DE LA PAGE 1

croitre les investissements dans l'éducation et faciliter simultanément les investissements industriels "qui pourvoiront à utiliser les produits de notre système d'éducation, autrement on créera des chômeurs plus qualifiés ou des personnes qui alimenteront soit les autres provinces ou d'autres pays, à nos frais".

Enfin, la Chambre "aurait préféré que le gouvernement s'applique plus à garantir un développement industriel rationnel afin de s'assurer les moyens de se payer les mesures de sécurité sociale qui répondent aux besoins réels de la population".

La CSN

Pour la CSN, le budget ne donne pas d'espoir pour l'avenir. "L'efficacité des politiques budgétaires annoncées dans le but de relancer l'économie semble être mise en doute par ses auteurs puisque le même budget prend des dispositions au titre de l'assistance-chômage qui laissent prévoir une augmentation sensible du chômage de 40 p. 100 dans l'année qui vient".

"Comment le gouvernement peut-il prétendre que ce qu'il fait est bien lorsque ce même gouvernement prévoit lui-même pour cette année en tout cas, que ça va empirer?"

La CSN reproche au gouvernement d'ignorer les recommandations du rapport Lippé qui lui permettrait d'économiser chaque année des dizaines de millions de dollars au seul chapitre de l'entretien des routes et de la mise en application des règlements dans le domaine du camionnage.

La CSN soutient que les nouvelles taxes n'épargn ront pas les gagne-petits.

L'impôt sur le revenu pourra peut-être épargner quelques personnes, mais ces citoyens devront payer les nouveaux impôts sur le tabac, la bière et l'alcool au même titre que les personnes qui ont de gros revenus. "C'est donc dire que ce budget frappe non seulement les salariés directement mais aussi directement les pauvres, les pensionnés, les assistés sociaux, les invalides : enfin tous les secteurs défavorisés de la population".

La taxe sur l'essence touche l'ouvrier dont le seul luxe est de se balader en fin de semaine, avec sa famille.

La CSN fait remarquer que l'imposition sur le capital produira $13 millions, mais "le gouvernement a annoncé des mesures qui leur (les corporations) permettront dans certaines conditions de récupérer une partie de cette augmentation d'impôt".

La CSN déplore les coupures dans certains ministères comme celui du Travail. Selon elle, "la classe ouvrière n'est pas intéressée à financer indéfiniment une absence de planification et un vide de pensée administrative".

La FTQ

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, déclare qu'un réaménagement plus équitable de la fiscalité s'impose de plus en plus en raison des besoins sans cesse accrus de l'Etat.

"Il est bien évident que nos gouvernements devront taxer toujours davantage pour défrayer le coût des services auxquels la population est en droit de s'attendre d'un Etat moderne, mais il deviendra de plus en plus impérieux de s'assurer que l'on fait payer ceux qui ont les moyens de le faire, qu'on ne retire pas d'une main l'aide qu'on apporte de l'autre aux défavorisés."

Cest pourquoi, M. Laberge trouve déplorable l'attaque lancée par M. Dozois contre le rapport Carter du seul point de vue du partage fiscal entre les niveaux de gouvernements.

Pour ce qui est des taxes indirectes, comme celles sur le tabac, l'alcool, l'essence, la bière, M. Laberge déclare qu'il faut être bien puritain ou hypocrite pour ne pas reconnaître qu'elles touchent des besoins très forts parmi une vaste partie de la population.

"Dans une société démocratique, il ne s'agit plus là de produits de luxe au même titre que les bijoux et les fourrures de prix, et il y a sûrement une limite à punir ainsi les travailleurs pour des "péchés" auxquels les riches peuvent s'adonner à n'importe quel prix. Il y a sûrement une injustice, dit-il, à taxer davantage le "champagne du pauvre" sans le faire pour celui du riche."

La FTQ soutient qu'avant d'augmenter les impôts, il y aurait eu lieu de faire disparaitre tout gaspillage dans l'administration publique.

Enfin, M. Laberge "se demande si cette avalanche de taxes, notamment à la consommation, n'annule pas en bonne partie les conquêtes syndicales des travailleurs à la table des négociations. "Je pense, dit-il, que nous devons nous poser de sérieuses questions sur notre action à peu près uniquement revendicatrice, et nous demander si le temps n'est pas venu de participer également, de façon démocratique, à la formulation de budgets gouvernementaux intéressant aussi directement l'ensemble des travailleurs, non syndiqués comme syndiqués."

L'UCC

Selon le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Lionel Sorel, l'imposition de la surtaxe de six pour cent "ne retomberait pas trop sur les petits payeurs de taxes".

Le président de l'UCC soutient que le gouvernement semblait être dans l'obligation d'augmenter ses revenus et que pour y parvenir, il devait nécessairement augmenter les taxes.

Cependant, a dit M. Sorel, "il n'a pas trop touché au strict nécessaire".

Le tabac

M. John M. Keith, président d'Imperial Tobacco Co. of Canada, a prédit que cette augmentation de la taxe sur les cigarettes réduirait de façon significative les ventes de ce produit.

Il a ajouté qu'il prévoyait un retour aux activités de contrebande qui avaient cours vers 1950, alors que les prix, ici, étaient assez élevés pour promouvoir l'importation illégale de cigarettes américaines.

Les taxes combinées, fédérales et provinciales, sur les cigarettes, se chiffrent par environ 32 cents pour un paquet de 20, a-t-il dit. Ceci représente "deux ou trois fois la somme que reçoit le manufacturier pour couvrir ses frais".

Le pétrole

Un porte-parole d'une importante compagnie de pétrole, commentant l'augmentation de taxe de trois cents sur le gallon d'essence, a déclaré que les revenus du gouvernement, par gallon, sont supérieurs à ceux de la compagnie qui fabrique l'essence.

M. W. O. Twaits, président de l'Imperial Oil Limited, avait annoncé au début de la semaine, dans le rapport annuel de la compagnie que, à moins que la tendance à hausser les taxes aux automobilistes soit arrêtée, "les revenus en taxes sur les produits du pétrole commenceront à faire marche arrière".

"Ce qui est plus important, c'est que les augmentations de taxes haussent le coût du transport et que le transport a toujours été et sera toujours un problème fondamental dans le développement de l'économie canadienne", a déclaré M. Twaits.

Les distilleries

M. Mike McCormick, président de l'Association des distilleries canadiennes, commentant l'augmentation de cinq pour cent des taxes sur les alcools, a dit que le gouvernement du Québec se coupe lui-même la gorge en augmentant les taxes sur l'alcool.

"C'est ridicule, de dire M. McCormick. Plus les prix des alcools sont élevés, plus la résistance du public grandit, et moins les gens achètent. Par conséquent, moins la province retire de taxes."

La bière

M. J. T. Black, vice-président de Molson's Brewery Ltd., a déclaré qu'il a été surpris que le vin ait reçu un traitement de faveur, dans le budget provincial. En effet, on n'a pas haussé la taxe sur les vins.

"La bière est la boisson de la modération et j'aurais cru que ce serait la bière qui recevrait un traitement de faveur", a-t-il dit.

M. Black a ajouté que la compagnie a l'intention de faire payer cette taxe au consommateur.

Trudeau : Ottawa n'en prendra pas l'odieux

Pour M. Pierre Elliott Trudeau, les récriminations des provinces qui veulent augmenter leurs revenus à même les réserves fiscales du gouvernement central n'ont d'autre but que de faire porter par ce dernier l'odieux de leurs propres hausses de taxes.

Le ministre fédéral de la Justice, qui rencontrait hier soir les délégués de Rosemere, avait été invité par l'un d'eux à commenter les remarques formulées la veille par le ministre québécois des Finances, M. Paul Dozois, lors de la présentation du budget à la Chambre. M. Dozois avait notamment expliqué les hausses de taxes contenues dans son budget par la répartition fiscale qui fait un sort injuste aux provinces. A cet égard, il avait fait remarquer que le produit de ces nouvelles taxes serait versé au ministère de l'Education et à celui de la Famille et du Bien-Etre.

A ce propos, M. Trudeau a concédé que l'enseignement au Québec était certes une priorité à laquelle de forts crédits devaient être alloués. "Mais, il ne faut pas oublier, a-t-il dit, que les gouvernements provinciaux, tout comme le gouvernement fédéral, ont accès à toutes les sources d'imposition. Ils doivent prendre leurs responsabilités."

"Au Québec, a-t-il ajouté, on voudrait que ce soit le gouvernement fédéral qui taxe, mais que ce soient les provinces qui disposent des revenus ainsi obtenus."

Cependant, M. Trudeau a reconnu l'importance tant pour Ottawa que pour les gouvernements provinciaux d'en arriver à un accord sur le partage des champs de taxation de telle sorte que chaque gouvernement dans les limites de ses juridictions puisse assumer ses responsabilités.

Kierans

M. Eric Kierans, candidat à la chefferie libéral fédérale et ancien ministre des Finances du Québec, a expliqué les hausses fiscales annoncées hier en disant que le coût des dépenses en matière sociale, de santé et d'éducation a augmenté plus rapidement que les revenus de la province et des particuliers.

Alors que le revenu des particuliers peut augmenter annuellement d'environ 6 pour cent, le coût des dépenses en santé et en éducation a évolué à un rythme annuel de 18 à 20 pour cent, a-t-il soutenu.

Il estime donc préférable de "programmer" l'instauration de certaines mesures sociales comme celle de l'assurance-maladie, au lieu de chercher à l'implanter universellement. D'ailleurs, a-t-il précisé aux délégués libéraux du comté de Dollard, ce que vise une mesure sociale est d'assurer aux économiquement faibles un certain degré de sécurité. "Dans la conjoncture actuelle, on ne peut même pas pour des fins électorales promettre l'instauration à court terme de telles mesures."

Le CDE

Le Centre des dirigeants d'entreprise croit qu'il faudrait mettre un terme à la distinction arbitraire que l'on fait entre questions économiques et questions sociales, les deux relevant souvent des mêmes situations, que le patronat se donne des moyens d'action collectifs beaucoup plus efficaces que ceux qu'il possède actuellement et que le syndicalisme accepte de jouer un rôle plus positif à l'endroit du développement économique.

Le directeur général du CDE, M. Jean Brunelle, croit que si le gouvernement entend financer par le même moyen le budget de chaque exercice, on assistera à une montée vertigineuse des impôts et à une restriction sévère des dépenses, "c'est-à-dire à l'immobilisme ou à une politique de bas de laine. Une telle attitude serait néfaste, car la croissance est un phénomène continu et coûteux.

"Les problèmes sociaux sont les plus dispendieux, comme le démontrent les détails du budget : l'éducation, la santé et le bien-être apparent près de $2 milliards sur un total prévu de $3 millliards. Il serait possible, et recommandable, d'alléger considérablement les obligations de l'Etat et probablement de faciliter le règlement des problèmes sociaux, en les abordant là où ils se posent, par exemple, comme c'est souvent le cas, au niveau de l'entreprise. Dans ce contexte, les partenaires sociaux pourraient assumer des responsabilités beaucoup plus étendues à l'endroit des questions socio-économiques relevant de leur compétence : main-d'oeuvre, entrainement, assurances-sociales, productivité, etc."

M. Brunelle prône une politique cohérente, dont il rend responsables, à la fois, le gouvernement, le patronat et les syndicats, en mettant en place les organismes de concertation indispensables", sinon les impôts continueront leur "ascension affolante".

LE TAUX

SUITE DE LA PAGE 1

valeur d'une résidence et pour un montant maximum de $18,000. Cette mesure permettra de couper de 5% et plus les déboursés initiaux à moins que les constructeurs ne décident de construire des maisons d'un coût plus élevé.

Le nouveau taux d'intérêt selon la Loi nationale de l'habitation est maintenant de 2¼% pour cent supérieur au rendement moyen des obligations à long terme du gouvernement du Canada durant le mois précédant la revision du taux. Le rendement moyen des obligations en mars était de 6.877 pour cent, ce qui porte le taux d'intérêt à l'habitation à 9.127 pour cent, soit un peu plus de 9⅛ pour cent.

On ne sait pas encore si la SCHL exigera 9 ou 9⅛ pour cent. Depuis le second trimestre de 1967, le taux d'intérêt n'a cessé d'augmenter. Il était alors de 7%.

Le premier octobre dernier, il avait fait un bond de un pour cent à 8.25 pour cent lorsque le gouvernement décida de se prévaloir en entier de la marge permise de 2¼ pour cent au delà du rendement des obligations selon les dispositions de la Loi nationale de l'habitation.

RENCONTRE

SUITE DE LA PAGE 1

miques, Ho Thong Minh, ex-ministre de la Défense, et Tran Thuc Linh, juge. Les quatre font partie des vingt que le gouvernement a fait placer en "résidence protégée", malgré les pressions des Etats-Unis pour qu'on les laisse en liberté.

L'aviation américaine a effectué 114 missions au Nord-Vietnam, hier. Des "F-4 Phantom" et des "F-105 Thunderchief" ont attaqué au radar les aérodromes de Phuc Yen et Cat Bi, ainsi que la gare de triage de Lang Dang, à l'extrême nord, sur la ligne de chemin de fer menant à la Chine.

Les Américains ont perdu deux appareils. Un CH-46 au Nord, et un UH-1 au Sud. Les pilotes des deux appareils s'en sont tirés.

Vietcong au Sud-Vietnam. Mais les rencontres de Vientiane restent toutefois les premiers contacts directs entre les Etats-Unis et le régime de Hanoï depuis le début des hostilités.

Entre-temps, de Saigon on apprend que quatre adversaires du régime, détenus sans procès depuis février, ont annoncé, aujourd'hui, qu'ils entreprendront une grève de la faim pour protester contre les "tactiques d'Etat policier" auxquelles Saigon a recours à leur égard.

Les trois éminents détenus sont : MM. Truong Dinh Dzu, candidat présidentiel aux élections de septembre dernier, Au Truong Thanh, ex-ministre des Affaires écono-

HAUSSE

SUITE DE LA PAGE 1

l'on s'entende sur le taux "définitif".

Le commissaire Lavoie a aussi demandé que la péréquation des revenus provenant de la taxe des "neutres" (corporations) soit appliquée intégralement, ce qui devrait se faire dans l'état actuel des choses, selon le président Gagnon. M. Lavoie veut aussi que tous les élèves soient comptés "pour un", et non pour deux, dans le partage fiscal. Il a fait de ces demandes des "conditions" à son vote.

Exercice difficile

C'est avec précaution et en faisant valoir tous les aspects de la question que le président Gagnon a annoncé hier une hausse des taxes. "La préparation des prévisions budgétaires 1968-1969 a été un exercice difficile, a-t-il dit. Les services ont présenté des demandes qui nous paraissaient justes, dans l'ensemble, pour assurer le progrès de l'éducation à Montréal, nous avons réussi, sans toucher à l'essentiel, croyons-nous, à couper plus de $12 millions de ces budgets."

Notant que les dépenses de la CECM augmentaient dans une proportion de 23 p. 100 par rapport à l'année en cours et que l'effort fiscal de Montréal avait atteint "un niveau très élevé", le président a rappelé que la commission a demandé au gouvernement provincial de lui accorder une aide financière accrue en haussant ses subventions per capita, ceia en corrigeant un des facteurs de pondération dans le partage de la taxe des neutres, en augmentant à un niveau plus réaliste le taux imputé de la taxe confessionnelle et en contribuant au fonds de construction de la commission.

"Il y a tout lieu de croire, a-t-il ajouté, que le plaidoyer que nous avons fait auprès du ministre a été bien reçu et qu'une partie de nos demandes a été agréée."

La veille du vote

Martin parlera le premier

OTTAWA — "Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a maintenant la parole". C'est ainsi que le président du congrès à la chefferie libérale, la semaine prochaine, présentera le premier des neuf principaux candidats à s'adresser à l'assemblée plénière.

Un tirage au sort, tenu par des représentants de ces candidats, a décidé en effet que M. Martin sera le premier conférencier, vendredi soir, la veille du scrutin. Il sera suivi à la tribune de MM. Robert Winters, ministre du Commerce; J. J. Greene, ministre de l'Agriculture, Paul Hellyer, ministre des Transports; Mitchell Sharp, ministre des Finances: Allan MacEachen, ministre de la Santé; Eric Kierans, ex-président de la Fédération libérale du Québec; Pierre Elliott Trudeau, ministre de la Justice, et John Turner, ministre des Affaires du consommateur.

Chacun d'eux aura droit à une demi-heure et son discours sera télédiffusé sur les réseaux nationaux, à compter de 7 heures du soir, heure normale de l'est. Chacun d'eux, également, sera libre d'écourter son discours pour laisser à ses partisans plus de temps pour lui exprimer leur appui.

Si d'autres candidats sont encore sur les rangs avant le scrutin et désirent adresser quelques mots aux délégués la veille du vote, ce sera vraisemblablement après 11 h 30 du soir. Ils ne devront pas compter sur la télévision.

Les neuf "candidats sérieux" comparaitront également devant trois comités d'études dans l'après-midi du 4 avril, jour d'ouverture. L'ordre de comparution devant le comité sur la constitution, les relations fédérales-provinciales et le bilinguisme sera le suivant: MM. Martin, Turner, Greene, Sharp, Trudeau, MacEachen, Hellyer, Winters et Kierans.

Devant le comité sur l'économie, le développement régional, les prix et salaires, l'aide étrangère et le commerce: MM. Hellyer, Winters, Kierans, Martin, Turner, Greene, Sharp, Trudeau et MacEachen.

Enfin, devant le comité sur la sécurité sociale, le logement, la pollution, l'éducation, les affaires du consommateur et le transport: MM. Sharp, Trudeau, MacEachen, Hellyer, Winters, Kierans, Martin, Turner et Greene.

Autres informations sur la course au leadership en page 15

le TEMPS qu'il fera

Beau temps en fin de semaine

Un temps généralement beau et des températures relativement douces, soit une dizaine de degrés au-dessus de la normale, prévoit-on en fin de semaine. Le mercure se maintiendra entre 45 et 50 degrés durant le jour pour baisser entre 30 et 35 degrés durant la nuit.

Des averses dispersées sont prévues pour les régions montagneuses, soit les Laurentides et les Cantons de l'est.

Pour aujourd'hui, la température devait atteindre 55 degrés avec des risques d'averses et d'orages en fin d'après-midi et en soirée dus à une perturbation venant des Grands Lacs.

En effectuant un retour en arrière, disons que le 29 mars 1923, une vague de froid commencée la veille faisait baisser le thermomètre à 8.8 degrés sous zéro dans le centre de la ville. D'autre part, en 1946, les Montréalais jouissaient d'un floridien 76.2 degrés.

MINIMUM	35
MAXIMUM	55

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui. Quelques averses cet après-midi, se dégageant ce soir. Samedi, généralement ensoleillé et moins doux. Vents légers devenant du sud de 20 milles cet après-midi et de l'ouest de 20 milles ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 55 et 35.

Régions de Québec, Laurentides et St-Maurice : nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui. Averses occasionnelles en fin de matinée et l'après-midi. Se dégageant cette nuit. Samedi, ensoleillé avec quelques périodes nuageuses et un peu plus frais. Vents légers devenant du sud de 15 milles cet après-midi et du nord-ouest de 20 milles ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec et Ste-Agathe, 50 et 35 ; La Tuque, 50 et 30.

DECLARATIONS
d'IMPOTS
Agence Henri KELENY
2114, boul. St-Laurent
Coin Sherbrooke.
Tél. 845-3111

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
Avocat — Procureur — Solliciteur
18e étage — Edifice du commerce
1080 Côte Beaver Hall
866-4691

Votre Baccalauréat sera-t-il encore valable demain ?
POUR CELA IL FAUT QU'IL SOIT CENTRÉ SUR LES LANGUES.
MAITRISE DE :
UNE LANGUE PAR MOIS (ÉCRIT-ORAL)
RUSSE, ALLEMAND, LATIN
Anglais
ROUMAIN, ESPAGNOL, ITALIEN, FRANÇAIS, LANGUES INTERMEDIAIRES, GREC.
RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE :
UNIVERSITÉ PILOTE MONDIALE DU CREPER
8697 DE GASPÉ, MONTRÉAL 11
381-7372
DE 9 A.M. A 10 P.M.
Nom .....
Adresse .....
Profession .....
Ville .....
Tél. ..... Age ....

D'après le magazine Time, les Canadiens disent "Chimo" en levant leur verre.
Venez en parler chez
CHARLIE BROWN'S
Montréal a maintenant son authentique "pub" anglais de style 1900. Le bifteck y est à l'honneur. C'est l'endroit parfait pour les joyeuses réunions. Et on y soupe sept soirs par semaine, on y dîne les jours de semaine et le samedi. Où? A la Place Bonaventure, galerie principale. Pour réservations, composez 878-4569.

Cette semaine ou jamais !
LES REBEL DE LA VENTE ROUGE, BLANC, BLEU s'envolent à vue d'oeil
C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT ECONOMISER
Venez dès ce soir
MOUSSETTE AUTOMOBILES LTEE
4747 est, rue Jean-Talon
729-5287

NOUVEAU DENIS COLA
POUR 60 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA.
PRIME :
1 pqt cigarettes ou 1 paire de bas en nylon.
2/29

HOTEL SEVILLE
vous invite à assister à la PREMIÈRE de DINO VALE
à la *SPANISH ROOM*
accompagné par le trio DANNY BERMAN
LUNDI, 1er AVRIL à 7 P.M.
Pas de frais d'admission • De couvert • Ni minimum
CLAIRE BERGERON à l'orgue
HÔTEL LE SEVILLE
4545 ch. COTE-VERTU (transcanadienne sortie 19)
Rés. : 332-2720

Ne manquez pas de lire DEMAIN, l'intéressante section spéciale réalisée en rotogravure sur
LA FLORIDE
... dans
LA PRESSE
Vous y apprendrez tout ce qu'il faut savoir sur la Floride, paradis des vacanciers : les choses à voir, où on peut aller, tous les points d'intérêt.
ALLEZ-Y PAR EASTERN

M. le président ...
GERANT disponible le 15 avril; âgé 45, bilingue. Accomplissements exceptionnels sur augmentation des profits; 20 ans d'expérience dans "MANUFACTURING ENGINEERING" avec importantes et petites industries au Canada et aux Etats-Unis. Confidentiel. Ecrire à la Case 11035, La Presse, Montréal.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 29 MARS 1968 — 84e ANNEE — No 76

Trafic d'héroïne: un deuxième agent de la RCMP impliqué

par Léopold LIZOTTE

Un deuxième agent de la Gendarmerie royale a comparu en Correctionnelle, hier après-midi, relativement à la revente de deux kilos d'héroïne saisis par ce corps de police, au cours de l'an dernier.

Le jeune policier de 25 ans, Orest Kwasowsky, qui était dans la RCMP depuis cinq ans, n'a toutefois été accusé que de conspiration avec l'agent Roger Mourant qui, mercredi, reconnaissait lui-même sa culpabilité à une accusation de trafic de stupéfiants.

Kwasowsky a pour sa part nié sa culpabilité et, à la requête de son procureur, Me Fred Kaufman, son enquête préliminaire a été reportée à jeudi prochain. Son procureur n'a pas réclamé de cautionnement.

Dans le cas de Mourant, le prononcé de la sentence a été ajourné au 16 avril, à la requête commune du procureur de la police fédérale, Me Louis-Philippe Landry, et de l'avocat de Mourant, Me Pierre Lamontagne.

La drogue revendue, pour laquelle Mourant aurait obtenu quelque $20,000, avait été saisie à Dorval dans les bagages de deux voyageurs arrivant de Paris. Tous deux ont été condamnés depuis à sept années de pénitencier.

Sur le marché clandestin, la drogue remise en circulation aurait eu une valeur d'environ un million et demi de dollars.

Alors que Mourant était considéré comme l'un des meilleurs enquêteurs de la RCMP dans sa lutte contre les trafiquants de stupéfiants, le jeune Kwasowsky avait réussi plusieurs captures fort intéressantes chez les vendeurs locaux de marijuana, en ces deux dernières années, en s'infiltrant dans leur milieu comme agent secret.

Saint-Laurent: un deuxième conseiller devra comparaître

Sans que l'on soit obligé cette fois de recourir à la procédure exceptionnelle de la préenquête une deuxième sommation de comparaître a été émise, hier après-midi, contre un deuxième conseiller de Saint-Laurent, le conseiller Jerry Gold.

C'est un restaurateur de la Côte Vertu, dans les limites de cette municipalité, qui se plaint de ce que, entre février et avril dernier, Gold ait exigé ou accepté de lui une somme de $2,800 en vue de permettre un changement de zonage pour l'exploitation de son restaurant, au 684 boulevard Sainte-Croix.

Le changement consenti aurait eu pour but de permettre dans son établissement la vente de spiritueux.

Ce qui intrigue cependant dans la plainte réclamée aujourd'hui par les procureurs spéciaux de la poursuite, Me Gérard Beaudry et Jacques Richard, c'est que cette somme de $2,300 serait composée (c'est indiqué dans l'accusation même) de sept fois $400.

C'est le 9 avril prochain que le prévenu devra comparaître. Au début de la semaine, un premier conseiller de Saint-Laurent, Louis-Philippe Chamberland, a également été accusé d'avoir reçu un pot-de-vin de $5,000, également pour faire modifier certains règlements de zonage. Dans son cas, la comparution a été fixée au 5 avril.

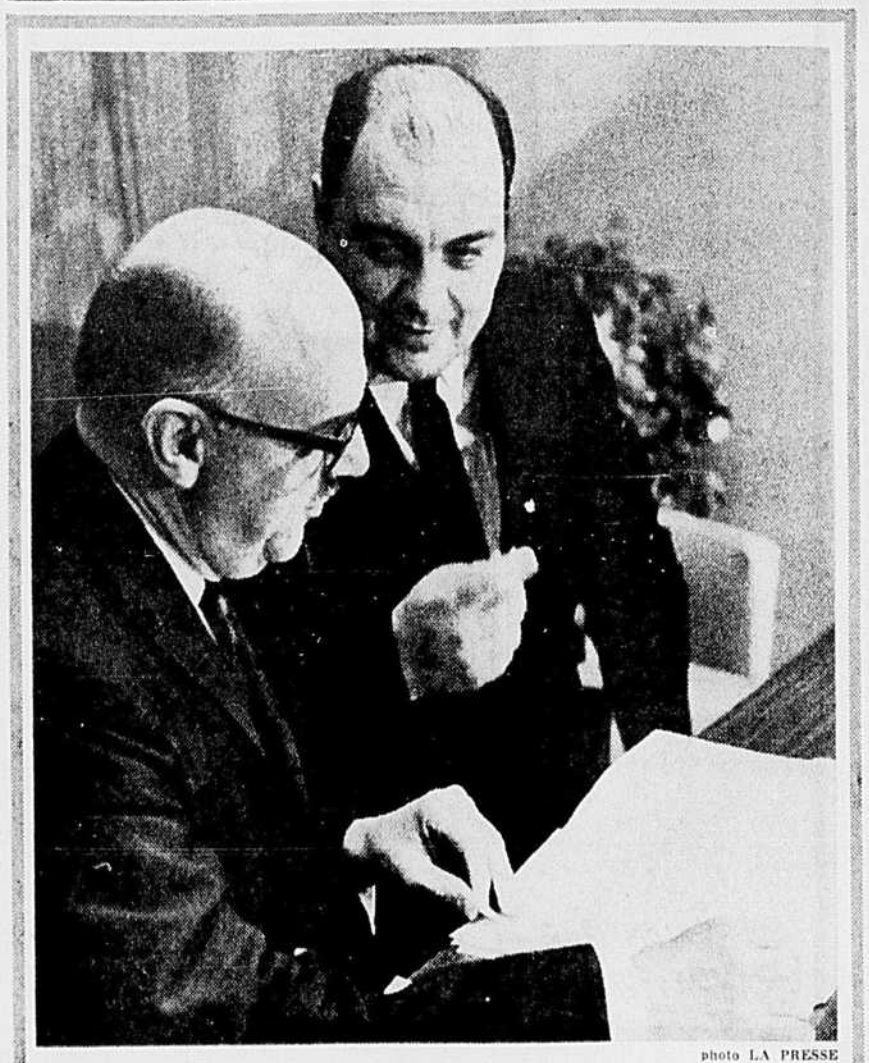

photo LA PRESSE

Signature, à Montréal, d'un accord concernant les îlots Saint-Martin

M. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales dans le cabinet Johnson, et le maire Jean Drapeau ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires provinciaux et municipaux se sont rencontrés ce matin, au 16e étage de l'édifice de l'Hydro-Québec, boulevard Dorchester. M. Lussier, M. Drapeau, Me Henri Dion et M. Conrad Delisle, respectivement président et secrétaire de la Société d'habitation du Québec, puis Me Robert Bouchard, greffier de la Ville, ont signé une entente que le gouvernement provincial a récemment approuvée, soit un accord concernant la phase "acquisition, déblaiement" des îlots St-Martin, un secteur borné par les rues St-Antoine, St-Jacques, des Seigneurs et Richmond. On se rappelle que le gouvernement Johnson annonçait il y a quelques jours qu'il verserait une somme de $4,050,000 pour la réalisation du programme de rénovation urbaine des îlots St-Martin. L'entente signée ce matin détermine les modalités de cette subvention qui représente 75 pour cent du coût total de la première phase.

Johnson: Montréal, Laval et Québec ne doivent pas compter sur des subventions

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a averti, hier, les autorités municipales des villes de Montréal, Laval et Québec, de ne pas s'attendre que son gouvernement leur verse des subventions qui leur éviteraient de taxer leurs contribuables.

"Ce n'est pas l'intention du gouvernement de prendre la responsabilité de taxer tout le monde pour éviter que les autorités municipales de Québec, Montréal ou Laval aient à taxer leurs contribuables, a dit M. Johnson.

"Chacun doit prendre ses responsabilités en taxant, si c'est nécessaire", a ajouté le chef du gouvernement.

La ville de Québec

M. Johnson répondait ainsi au chef de l'opposition, M. Jean Lesage, qui venait de lui demander si son gouvernement avait l'intention de verser des subventions additionnelles à la ville de Québec pour lui permettre de boucler son budget.

En vertu d'une entente conclue l'an dernier entre la ville de Québec et le gouvernement québécois, la capitale provinciale recevra, cette année, une subvention de l'ordre de $5 millions. Cependant, cette subvention, d'après le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, ne sera pas suffisante pour éviter une hausse des taxes.

M. Johnson a précisé qu'en ce qui concerne la ville de Québec, le gouvernement aura probablement des raisons additionnelles de lui venir en aide.

Cette aide, d'après M. Johnson, sera annoncée la semaine prochaine, à l'occasion de l'étude du bill de Québec et tiendra compte de la situation particulière de Québec, soit le fait qu'elle est la capitale provinciale.

Encore là, M. Johnson a précisé cependant que le gouvernement s'attendra que la ville de Québec fasse aussi un effort.

Montréal et Laval

Quant aux villes de Montréal et de Laval et d'autres municipalités qui auraient formulé des demandes d'assistance, M. Johnson a fait remarquer qu'en vertu du discours sur le budget elles bénéficieront d'une part accrue du produit de la taxe de vente, soit un peu plus de $20 millions.

"Mais, nous n'avons pas l'intention d'établir un système en vertu duquel les villes n'auraient qu'à présenter un budget déficitaire pour que la province, à même les fonds provenant de tous les contribuables, viennent combler leur déficit, a dit M. Johnson.

"Il va falloir que les villes de Montréal, de Québec et les autres prennent une part de leurs responsabilités et fassent leur effort comme le gouvernement qui a dû résoudre ses problèmes, c'est-à-dire en taxant si nécessaire.

"Nous ne pouvons prendre le risque de traiter les villes autrement que nous traitons les ministères, a continué M. Johnson en faisant allusion à certaines coupures dans les crédits de certains ministères.

"Il semble, et cela ne s'applique pas nécessairement à Québec mais à l'une des villes qui a demandé de l'aide, que l'on inscrit comme dépenses probables les demandes de différents services. S'il nous avait fallu accepter comme dépenses tout ce que les ministères ont demandé, ce n'est pas seulement quelques cents d'augmentation sur ceci ou cela que nous aurions dû imposer: cela aurait été un montant de taxes réellement plus impressionnant."

La production reprend dans toutes les usines de GM

par Jacques LAFRENIERE

Le travail a repris ce matin aux usines de General Motors of Canada, après une interruption de 48 jours. Les 23,000 ouvriers canadiens ont en effet accepté hier les termes d'une nouvelle convention collective de trois ans. Ils étaient en grève depuis le 9 février.

Dès 11 h. 30 hier soir, les équipes d'hommes du service d'entretien étaient au travail à l'usine GM de Sainte-Thérèse. La première relève est entrée au travail à 8 h. ce matin et la seconde commencera à 6 h. 30 cet après-midi. La direction locale a décidé de faire travailler une relève demain, afin d'accélérer la production.

Il en est de même dans les usines d'Oshawa, de Windsor, de Toronto, de St. Catharines et de London. Un porte-parole patronal a déclaré hier qu'il s'attendait que la production soit normale lundi.

Un "bon" contrat

Si l'on en croit le résultat du vote, les travailleurs de GM du Canada sont très satisfaits de leur convention collective de travail. Environ 95 p. 100 des ouvriers l'ont acceptée. Sur les 1,900 grévistes de l'usine de Sainte-Thérèse, 1,021 étaient présents au moment du scrutin secret; 953 ont accepté le contrat, 49 ont voté contre et on a rejeté 29 bulletins.

Le directeur canadien du syndicat international des Travailleurs unis de l'automobile (CTC), M. George Burt, a déclaré que cette nouvelle entente procurait des hausses de salaires et des bénéfices marginaux de $1.24 pour les assembleurs à $1.68 pour les hommes de métier. Avec l'allocation du coût de la vie qui a été incorporée au taux horaire, le journalier recevra $2.99 à son entrée à l'usine. L'homme de métier qui aura trois années de service et plus retirera un salaire horaire de $5.04.

La PP croit avoir éclairci toute une série de hold-up

par Lucien CHAMPEAU

Il y a un mois l'inspecteur-chef Paul Gagnon, des escouades spécialisées de la Sûreté du Québec donnait un avertissement aux bandits de la région de Montréal.

"Je venais d'apprendre leur petite réunion "au sommet" dans un hôtel du bas de la ville et un motel de la Côte-de-Liesse. Et à ce moment je les ai prévenus que nous avions l'oeil ouvert et le bon."

Durant cinq semaines, accalmie.

"Puis depuis quelques jours nous avons encaissé une série de hold-up, de continuer M. Gagnon. Or ces hold-up nous croyons déjà les avoir éclaircis et les suspects sont traduits devant les cours."

Le chef limier révèle que deux prévenus devaient comparaître aujourd'hui devant les cours à Sherbrooke. Ce sont Robert Allard, 23 ans, et Richard Blass, même âge, de Montréal, devant répondre à l'accusation d'avoir commis un hold-up de $5,000 à la Caisse Populaire Saint-Esprit, à Sherbrooke.

Leur capture a été effectuée grâce au concours de la police de Sherbrooke et des contingents de Granby et de Cowansville de la Sûreté du Québec.

A Sorel aujourd'hui devaient comparaître Roger Drouin, 35 ans, et Claude Soucy, 32 ans, de Drummondville pour répondre du hold-up de $2,000 commis à la succursale de la banque Canadienne Nationale, à Baieville. Ont participé à cette capture, les hommes du contingent de Nicolet, et les agents G. Rivart et C. Scanlan, de l'escouade des hold-up.

Enfin, l'inspecteur Paul-Emile Lapierre, chef de l'escouade des hold-up, croit connaître l'identité des auteurs du vol à main armée à Ste-Anne-de-la-

Voir HOLD-UP en page 10

Centre civique-école polyvalente de $9 millions pour Pierrefonds

par Pierre VENNAT

La maquette d'une école polyvalente sans fenêtres, sans portes, sans corridors, et sans salles de classe au sens traditionnel du mot, servant également de centre civique pour la ville de Pierrefonds en plus de desservir la population scolaire catholique de Pierrefonds, Dollard-des-Ormeaux, Sainte-Geneviève, Roxboro et la partie nord de Pointe-Claire, a été dévoilée hier par les architectes de la Place des Arts et de la Place Bonaventure.

Le coût de cette école "futuriste": approximativement $9 millions.

Les architectes Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold et Sise, architectes de plusieurs projets d'importance au pays, qui donnaient une conférence de presse conjointement avec les autorités scolaires de la Commission scolaire Pointe-Claire-Beaconsfield, en compagnie de plusieurs conseillers municipaux de Pierrefonds, ont expliqué que des études conjointes sont actuellement en cours entre les autorités scolaires et les autorités civiques afin que l'Ecole polyvalente serve également de "centre civique".

Ce double usage des locaux permettrait à la ville et à la commission scolaire, conjointement, de faire accepter le coût de ce complexe, dont les $9 millions pour 3,100 étudiants pourrait paraître prohibitif aux fonctionnaires du ministère de l'Education chargés de faire respecter le régime d'austérité imposé aux commissions scolaires par le nouveau ministre Jean-Guy Cardinal.

Moins de 24 heures après son adoption par le conseil municipal, le plan directeur de Pierrefonds trouve donc une suite concrète, puisque la future Ecole polyvalente de Pierrefonds servirait également de centre civique, tel que recommandé par l'urbaniste Roger Gagnon.

Un conseiller de Pierrefonds devait d'ailleurs dire que la ville avait acheté un terrain adjacent à celui de la commission scolaire, ce qui permettrait l'adoption éventuelle du projet.

Un projet révolutionnaire

Le plan original a été conçu pour loger les étudiants anglophones et francophones.

Toutefois, de dire les autorités de la commission, "les locaux peuvent être promptement adaptés à d'autres usa-

Voir PIERREFONDS page 10

La police capture Bernard Provençal

Tout à fait par hasard, l'un des dix fugitifs les plus recherchés au Québec a été capturé aux petites heures la nuit dernière dans un restaurant du nord de la ville.

Bernard Provençal, âgé de 25 ans, soupçonné de plusieurs hold-up, a été appréhendé alors qu'il était assis à une table de l'Impala, situé à l'angle de Beaubien et d'Iberville.

Il s'est rendu sans résistance et après avoir été conduit aux cellules du poste no 18 il a été écroué à la Sûreté pour interrogatoire.

L'incident a débuté quand deux limiers du poste no 10, le lieutenant-détective J.-C. Rondou et le serg.-dét. J.-P.

Voir PROVENÇAL, page 10

Bernard Provençal

Raidissement des autorités de l'U. de M.

Par suite de la tension créée sur le campus par des manifestations comme le boycottage de certains cours et la publication de certains articles dans le "Quartier Latin" (journal des étudiants), la direction de l'Université de Montréal a fait savoir récemment à l'ensemble des professeurs qu'ils ont l'appui du recteur, M. Roger Gaudry, et des corps universitaires contre toute espèce de pression.

Cette attitude de la direction universitaire serait dictée par une situation qui "pourrait à la longue troubler la réflexion nécessaire à tous pendant les examens, et elle est évidemment dans l'intérêt des étudiants eux-mêmes", affirme-t-on dans un communiqué émanant de l'U. de M.

La direction s'en prend à des abus qui auraient été commis par les étudiants dans leurs revendications, tels que les propos publiés dans le "Quartier Latin" du 14 mars 1968, en page 9, où un directeur de département a été nommément l'objet d'attaques "injustifiées" et où un professeur aurait été insulté.

La direction ajoute qu'en ce qui concerne les examens de cette année, l'application des règlements ne peut être négociée. Les professeurs ont été informés de cette décision et les candidats, dit-on, seront informés à leur tour des conséquences auxquelles les exposerait "un refus de se soumettre aux règlements en cette matière".

A la suite de la dernière réunion du comité conjoint central, composé de représentants de la direction, des professeurs et des étudiants, la direction de l'université a rappelé à l'AGEUM qu'on ne peut "admettre qu'un journal, dont l'association étudiante est responsable, attaque la réputation des membres de l'université ou celle de l'institution elle-même". La direction "n'admet pas davantage que, dans une publication soutenue obligatoirement par tous les étudiants, quelques-uns tentent systématiquement de provoquer le désordre".

Aussi l'université tient-elle l'AGEUM responsable de tout ce qui a paru récemment dans le "Quartier Latin" et de ses conséquences.

Pour leur part, les doyens ont examiné la situation au cours d'une assemblée spéciale, le 21 mars. Ils ont approuvé la position de l'administration dans ses demandes à l'AGEUM et condamné les excès qui auraient été commis dans le "Quartier Latin". Ils demandent même au recteur, si l'AGEUM ne réussit pas à empêcher les abus et à "faire respecter les règles d'éthique de la presse", de prendre les sanctions qui s'imposent, "y compris l'expulsion".

L'Association des professeurs de l'U. de M. (APUM) a également pris parti dans une lettre adressée au recteur en date du 20 mars. Tout en reconnaissant la nécessité d'améliorer les méthodes d'enseignement, elle condamne l'action des étudiants.

Quant aux professeurs du département de Philosophie, ils estimentcontr aire à la liberté académique le boycottage des cours par les étudiants. Ils demandent donc à ces derniers de cesser cette action. D'autre part, les professeurs ont formé un comité pédagogique formé de professeurs et d'étudiants, qui sera chargé d'étudier tous les aspects de la formation estiment contraire à liberté

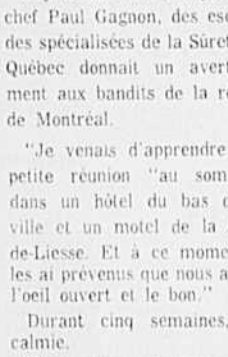

YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

OP-18

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

TARTE à la CREME BOSTON

Rég. 59¢ 49¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

Richstone RBI BAKERIES Inc.

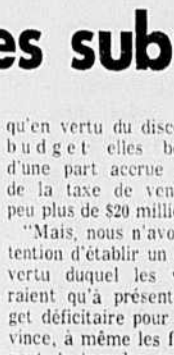

prenez votre premier verre d'eau d'evian le matin à jeun!

evian

l'eau minérale naturelle la plus vendue dans le monde

Disponible partout en bouteilles de 20 onces et canettes de 35 onces.

evian SOURCE CACHAT, FRANCE

3555 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN; TÉL.: 725-9528

evian est servie sur la meilleure table aérienne du monde, celle d'AIR FRANCE.

Vous désirez une auto d'allure SPORTIVE?

VOYEZ LES NOUVELLES 1968 PLYMOUTH ROADRUNNER GTX BARRACUDA

chez

MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC.

6100, boul. Décarie (angle Van Horne) 731-3701

4975, Jean-Talon O. (à l'ouest de Victoria) 731-3706

IMPERIAL • CHRYSLER • PLYMOUTH • VALIANT CAMIONS FARGO • VOITURES D'OCCASION DE QUALITÉ

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

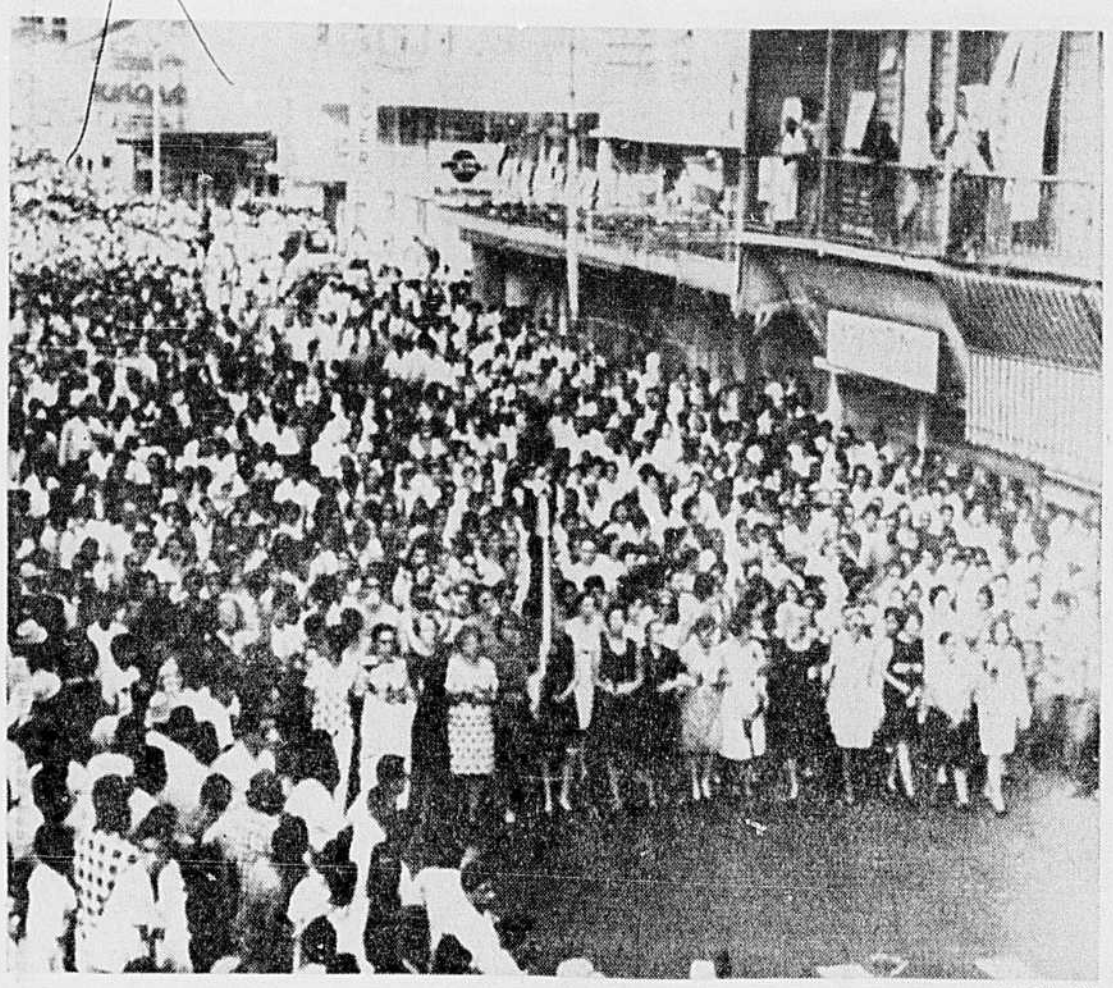

téléphoto PA

Des milliers de femmes ont manifesté "en silence" hier à Panama

Une manifestation qui débute en silence tourne en une violente émeute à Panama

PANAMA (UPI,AFP,PA) — Une émeute a éclaté hier soir dans les rues de Panama lorsque des milliers d'hommes et de jeunes gens, qui s'étaient joints à une marche silencieuse de 10,000 femmes, se sont mis à lancer des pierres dans toutes les directions et à s'attaquer aux véhicules du gouvernement.

Pour maîtriser les émeutiers et disperser la foule, les gardes nationaux ont dû tirer des coups de feu et utiliser des gaz lacrymogènes. On signale au moins deux morts, dont l'un atteint par des balles, et huit blessés.

Cette marche paisible de femmes silencieuses, arborant le drapeau panaméen bordé de crêpe noir en signe de deuil, était dirigée par Mme Yvonne Delvalle, épouse de M. Max Delvalle, élu président à la suite de la destitution de Marco A. Robles qui cependant conserve toujours la confiance de la Garde nationale.

Armés de pierres, les hommes ont renversé et brûlé six voitures du gouvernement et arraché de nombreux parcomètres dans les rues. Ils ont de plus fracassé des vitrines de magasins pour ensuite se livrer au pillage de bijoux, meubles, accessoires ménagers et vêtements.

Plusieurs jeunes ont été arrêtés et le quartier général de la Garde nationale a annoncé que plusieurs gardes avaient été atteints par des projectiles.

Au cours de la manifestation, la foule a détruit un portrait géant du candidat à la présidence, M. David Samudio. L'objectif principal de cette marche était de protester contre la "violation de la constitution nationale". Parmi les banderoles que brandissaient les manifestants, on pouvait lire notamment: "Oui à la constitution, non au militarisme". Présentement, la Garde nationale refuse à l'Assemblée le droit de se réunir sous la présidence de M. Delvalle.

Cuisantes défaites pour le "Labour"

Les "Tories" demandent des élections générales anticipées

LONDRES. (PC,UPI,AFP) — Le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson a subi hier son plus cuisant revers électoral depuis sa prise du pouvoir il y a quatre ans. Les conservateurs ont remporté la victoire dans les quatre élections complémentaires tenues hier, enlevant trois sièges au parti travailliste.

Le leader adjoint du parti conservateur, M. Reginald Maudling, a aussitôt réclamé des élections générales le plus tôt possible car, dit-il, le gouvernement ne bénéficie plus de la confiance du pays.

Selon le "Times" de Londres, l'échec des travaillistes a tellement déçu certains députés du Labour qu'ils ont commencé à organiser un mouvement en vue de se débarrasser du premier ministre Wilson.

En l'espace de 20 mois, les travaillistes ont perdu neuf des 12 sièges contestés dans des élections partielles tandis que les conservateurs en conservaient cinq des leurs.

Sur l'ensemble des quatre circonscriptions, le nombre des voix travaillistes est passé de 105,286 voix aux élections générales de 1966 à 49,955, soit moins de la moitié.

Nombreuses abstentions

Toutefois, les observateurs estiment qu'une substantielle partie des électeurs travaillistes s'est abstenue de voter pour protester contre la politique économique du gouvernement, sans toutefois vouloir apporter ses voix à l'opposition. La participation électorale dans les quatre circonscriptions en question a été nettement inférieure à celle des élections générales de 1966, ajoute-t-on.

L'effritement de la majorité obtenue par M. Wilson aux élections générales de 1966 se poursuit. Actuellement, après les élections complémentaires d'hier, la majorité gouvernementale n'est plus que de 74 sièges aux Communes, au lieu de 97 qu'elle était au lendemain du scrutin de 1966.

Les conservateurs ont enlevé hier aux travaillistes trois sièges, ceux de Dudley, Acton et Meriden. Le candidat conservateur a gardé le siège de Warwick-Leamington, tout en triplant la majorité de son parti. Les élections complémentaires d'hier constituaient le premier test de popularité pour le gouvernement depuis les mesures d'austérité draconiennes annoncées le 19 mars.

Selon les experts, la défaite travailliste aux élections d'hier se traduit par un glissement de voix en faveur des conservateurs de 18.4 pour cent en moyenne. Appliquée à l'échelle nationale, en cas d'élections générales, l'avance conservatrice actuelle se solderait par une majorité "Tory" à la Chambre des Communes d'au moins 200 députés.

Dans les milieux politiques britanniques, on posait hier soir carrément le problème de l'avenir du gouvernement Wilson. On pense généralement que le premier ministre se refusera à tenir des élections qui seraient sans aucun doute désastreuses pour son parti.

Gare aux traîtres !

Menaces contre les partisans de McCarthy

HARTFORD, Connecticut. (PA) — Six personnes qui travaillent activement pour la cause du sénateur Eugène McCarthy dans l'Etat du Connecticut ont reçu des lettres de menaces signées par l'organisation des "Minutemen", un groupe paramilitaire dont le but est de combattre le "communisme" à l'intérieur des Etats-Unis.

Rappelons que le sénateur McCarthy, aspirant à l'investiture du parti démocrate pour l'élection présidentielle de novembre, est un critique acerbe de la politique du gouvernement américain au Vietnam.

"Gare aux traîtres", déclare la lettre de menaces des "Minutemen". "Ce vieil homme au coin de la rue où vous achetez votre journal pourrait être armé d'un revolver avec silencieux", ajoute la missive.

Les troubles d'hier ont fait un mort et 50 blessés, à Memphis

MEMPHIS, Tennessee. (PA, UPI) — La police et la garde nationale patrouillent aujourd'hui les rues de Memphis pour empêcher la reprise de l'émeute qui a causé un mort et de nombreux blessés hier. Ce matin, on signalait encore quelques actes de vandalisme isolés et quelques feux dans les débris laissés par les désordres de la veille.

A Washington, deux sénateurs ont fait appel au gouvernement pour qu'il interdisse, à la suite des incidents qui se sont déroulés à Memphis, la "marche des déshérités" sur la capitale que doit diriger bientôt le pasteur King. Pour le démocrate Robert C. Byrd, cette manifestation serait "un baril de poudre". Quant au sénateur Stennis, il a suggéré de ne permettre qu'une marche symbolique à laquelle ne participerait qu'un petit groupe de personnes.

L'émeute a commencé sur la fameuse rue Beale, hier matin, au cours d'une marche de 6,000 Noirs ayant à sa tête le pasteur Martin Luther King pour appuyer la cause des boueurs en grève. Des jeunes Noirs ont quitté la marche et se sont mis à briser les vitrines des magasins et à piller de nombreux établissements. Les désordres ont duré toute la journée et se sont poursuivis jusqu'en fin de soirée malgré un couvre-feu sévèrement appliqué.

Un Noir de 16 ans qui, selon la police, a voulu attaquer un agent avec un couteau de boucher, a été abattu. La police a effectué plus de 150 arrestations et au moins 50 personnes ont été blessées.

A minuit, 148 alarmes avaient été sonnées dans le quartier commercial, a dit un porte-parole du service des incendies.

Les actes de vandalisme et de pillage se sont poursuivis longtemps après que les policiers eurent réussi à disperser la foule au moyen de gaz lacrymogène, mais les manifestations ont repris en soirée hier.

En fin d'après-midi, le maire Henry Loeg, agissant conformément aux nouvelles lois adoptées en vitesse par la Législature de l'Etat du Tennessee à Nashville, et approuvées par le gouverneur Ruford Ellington, a proclamé l'état d'urgence, imposant en même temps le couvre-feu à compter de sept heures.

Le gouverneur avait dépêché 250 agents de la route spécialement entraînés à la répression des émeutes ainsi que 4,000 gardes nationaux, afin de ramener l'ordre dans la grande ville de Memphis, (600,000 habitants) baignée par le fleuve Mississippi; on compte environ 230,000 Noirs à Memphis.

La police a précisé que le jeune Noir a été tué vers la fin de l'émeute. Le directeur de la police, Frank Holloman, a dit que l'adolescent noir de 16 ans, Larry Payne, a été surpris à piller un établissement commercial, et qu'il s'est attaqué à un policier.

D'importants effectifs de police ont été affectés au centre même du quartier noir, dont les rues étaient jonchées de verre brisé et d'articles de toutes sortes pillés dans les magasins.

Le pasteur King était arrivé en avion à Memphis hier matin, afin de diriger la marche en faveur des boueurs en grève, dont 98 pour cent sont des Noirs. Dans une allocution qu'il prononçait récemment à Memphis, le pasteur King avait déclaré que la grève des boueurs était un test afin de savoir si les Noirs pouvaient améliorer leur sort économiquement.

Moscou accuse Pékin de s'être allié à Bonn

MOSCOU (AFP) — Une alliance tacite sur le plan politique, et concrète dans le domaine économique, existe entre la République fédérale allemande et la Chine, estimaient hier les "Izvestia", organe du parti communiste soviétique.

Politiquement, écrit le journal, les deux pays ont des positions identiques sur de nombreuses questions majeures :

1) Ils sont tous deux "revanchards" : Bonn exige la revison des frontières en Europe, Pékin insiste pour la revision des frontières en Asie.

2) Ils ont des positions semblables sur le problème allemand : Bonn refuse de reconnaître l'existence de deux Allemagnes. Pékin parle des "deux parties de l'Allemagne" et appelle la République démocratique allemande "l'Allemagne de l'Est.

3) Ils sont tous deux pour la bombe atomique et contre la non-prolifération : Bonn s'efforce d'obtenir des armes nucléaires et rêve d'être une grande puissance nucléaire. Pékin, qui fourbit fébrilement ses armes nucléaires, qualifie de "collusion" entre deux grandes puissances les efforts pour en arriver à la non-prolifération.

"Le rapprochement des positions à Bonn et à Pékin est fondé sur les revendications démesurées de l'une et de l'autre capitale. Bonn et Pékin s'opposent au développement objectif et harmonieux dans le monde et fondent leurs politiques sur l'hégémonie et la revanche", ajoutent les Izvestia.

DÉJÀ, DES MILLIERS DE COMMANDES NOUS SONT PARVENUES.
AVEZ-VOUS FAIT LA VÔTRE? SINON, VOYEZ-Y DÈS AUJOURD'HUI!

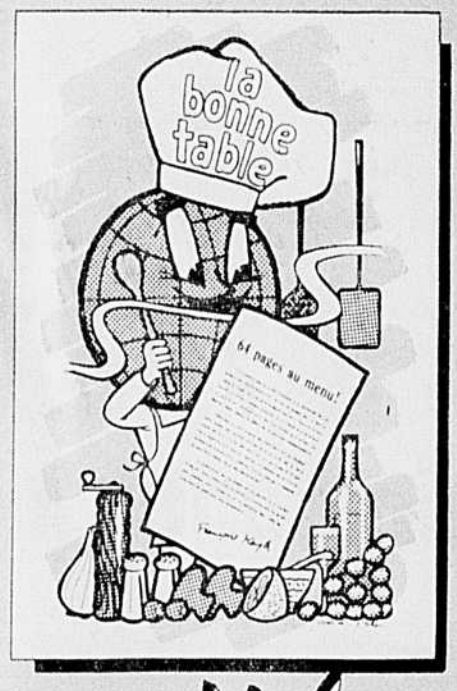

Les meilleures recettes du monde

CUISINES DU MONDE ENTIER À VOTRE PORTÉE...

POUR SEULEMENT 50¢ UNE AUBAINE !

TELLES QUE PUBLIÉES DANS LA PRESSE AVANT, DURANT ET DEPUIS L'EXPO 67

4 CAHIERS CULINAIRES FORMAT JOURNAL
64 PAGES abondamment illustrées en couleurs !

Pour vous-même... Pour vos ami(e)s... Pour vos parents...

Afin d'obtenir ou de faire parvenir à une ou plusieurs personnes de votre choix le groupe des quatre cahiers culinaires spéciaux publiés par LA PRESSE, servez-vous des bons de commande accompagnant cette publicité.

N'oubliez pas de joindre à votre envoi le paiement qui s'impose.

Réalisés en réponse à la demande d'un grand nombre de nos lecteurs qui souhaitaient voir réunies les pages de "La Bonne Table à l'Expo 67" en une sorte d'album souvenir, ces cahiers culinaires spéciaux contiennent en plus un recueil de recettes qui ont paru avant l'Expo ainsi que depuis la fin de ce grand événement sous le titre "La Bonne Table au Québec".

64 pages au menu ! Un choix de recettes provenant des établissements les mieux cotés à l'Expo ! Les meilleures recettes du Québec ! Un moyen inédit de se régaler en gourmet aux sources des cuisines les plus typiques de divers pays du monde !

N.B. : Ces cahiers culinaires NE SERONT PAS DISTRIBUÉS AVEC LE JOURNAL — à aucun moment !

SI LE NOMBRE DE BONS MIS À VOTRE DISPOSITION NE SUFFIT PAS À TOUTES VOS COMMANDES, APPELEZ-NOUS EN COMPOSANT LE NUMÉRO 874-6911

LA PRESSE CAHIERS CULINAIRES
7 ouest, rue St-Jacques, Montréal
(EN LETTRES MOULÉES, S.V.P.)
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
Nombre d'exemplaires [ ] Paiement ci-joint [ ]

LA PRESSE CAHIERS CULINAIRES
7 ouest, rue St-Jacques, Montréal
(EN LETTRES MOULÉES, S.V.P.)
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
Nombre d'exemplaires [ ] Paiement ci-joint [ ]

LA PRESSE CAHIERS CULINAIRES
7 ouest, rue St-Jacques, Montréal
(EN LETTRES MOULÉES, S.V.P.)
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
Nombre d'exemplaires [ ] Paiement ci-joint [ ]

Deux bandits s'emparent de $18,000 à Anjou

Trois bandits portant des masques et armés de fusils à canon scié se sont servis d'une clef pour pénétrer dans la Caisse populaire Saint-Conrad, située au 6550, rue des Ormeaux, vers 8 h 20 hier soir, et ils ont menacé six employés avant de rafler une somme excédant $18,000 et de réussir à fuir, moins de deux minutes plus tard, dans une automobile conduit par un acolyte.

Aucun des employés, soit le gérant de la Caisse populaire, un comptable et quatre caissières, n'a été blessé.

Selon les policiers, les bandits, non contents de la clef dont ils disposaient pour entrer sur les lieux de leur crime, avaient aussi neutralisé de l'extérieur le système d'alerte de la Caisse populaire. "Un travail de spécialiste," a commenté un officier, en ajoutant que les enquêteurs semblaient tenir une bonne piste.

Selon la police, ce vol à main armée est le premier du genre à survenir à Anjou depuis quatre ans.

PIERREFONDS

SUITE DE LA PAGE 3

ges si cela se révélait nécessaire à l'avenir".

Quels usages ? Un CEGEP ? Non, de répliquer les autorités, mais il leur faut envisager que le Comité de restructuration scolaire de l'île de Montréal propose des réformes au système actuel et provoque, soit des regroupements, soit le cloisonnement des étudiants anglophones et francophones, indépendamment du facteur religieux.

Quoi qu'il en soit, on a été révolutionnaire.

Les ateliers qui serviront 26 différents cours manuels ou pratiques ressemblent à un entrepôt. Il n'y a pas de cloisons.

Les salles de classe n'auront pas de portes. En fait, il n'y a pas de salles de classe au sens traditionnel du mot : elles ont été remplacées par des "postes d'enseignement". De plus, il n'y a pas de corridors. Les salles intérieures sont climatisées, éliminant la nécessité de fenêtres.

Il n'y a pas de gymnases traditionnels, mais une construction massive appelée "Fieldhouse", équipée d'une piste intérieure et divisible en 11 différentes stations d'éducation physique et sportive.

La superficie de l'ensemble est le double de celle du Forum de Montréal.

La phase 1 du projet a déjà été adoptée par le ministère de l'Education, qui a encore à approuver les phases II et III, mais on espère commencer la construction dès le mois d'août.

Les plans de cette école, dont les architectes prétendent qu'elle "réunit plusieurs caractéristiques uniques pour les écoles secondaires au Québec", seront exposés à la Place Bonaventure par ses créateurs, les 5, 6 et 7 avril.

LA 1ère DISCOTHEQUE A MONTREAL
1432 MACKAY
La Licorne
6 ANS DE REUSSITE

Montréal en bref

par GERMAIN TARDIF

L'amour et les sports peuvent aller de pair

● On dit, parfois, que l'amour et les sports ne vont pas ensemble. Jennifer Wingersen-Meldrum, qui sera en vedette, ce soir, à la rencontre d'athlétisme, au Stade d'hiver de l'Université de Montréal, n'est certes pas d'accord avec ce dicton. Non seulement a-t-elle connu son mari, John Meldrum, sur les pistes d'athlétisme, mais elle poursuit sa carrière même mariée. Elégante et jolie, Jenny est considérée comme l'une des grandes athlètes canadiennes. Aux Olympiques de Mexico, cet automne, elle concentrera son action sur le pentathlon, épreuve d'endurance qui groupe cinq disciplines différentes.

Le stationnement : sévérité accrue

● Depuis quelques semaines déjà, les automobilistes, en général, constatent que les agents sont beaucoup plus sévères en ce qui concerne les infractions aux lois de la circulation et du stationnement, dans les limites de la ville de Montréal. Un policier nous a lui-même déclaré que "ce sont les ordres". Un chauffeur de taxi a reçu une contravention de $20 parce qu'il s'était arrêté, rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice où descendait son client, ce qui veut dire qu'il a perdu sa journée de profits. Cette sévérité, toutefois, s'explique. La ville de Montréal a besoin de revenus additionnels . . . La Terre des hommes, ça coûte cher . . .

Enthousiasme québécois pour "Les explorateurs français"

● Le cinéaste-explorateur Marcel Isy-Schwartz n'en est pas encore revenu de l'accueil dont il a été l'objet, dans plusieurs villes du Québec où il a présenté son film "Incroyable Brésil", dans le cadre de l'association "Les explorateurs français". C'est mardi soir, au Plateau, qu'il projettera et commentera son documentaire devant le public montréalais. Le lendemain, il sera au Centre culturel de Beloeil et, le 4 avril, au Séminaire de Saint-Jean.

Comment nettoyer vos tapis en "franglais"

● C'est écrit en toutes lettres sur la bouteille : "Perma-Glo" est un NETTOYER à tapis, velours, cuir et TOUTES matériels. Il suffit de mélanger une partie de cet ingrédient à 10 fois PLUS DE l'eau tiède et d'APELIQUER le mélange avec brosse MOL OU APPLIQUATEUR, AVEC ET CONTRE LE POIL. Dans le cas des cuirs ou cuirettes, il ne faut pas oublier d'enlever la mousse avec LINGE SECHE. Comme CERTAINES MATERIAUX COULENT, POUE ETRE SUR, on conseille d'essayer PREMIEREMENT le liquide sur une partie PAS VISABLE. Si ce n'est pas clair, vous n'avez qu'à lire le mode d'emploi en anglais . . .

En plus que bref

. . . Entendu, mercredi après-midi, à Radio-Canada. Une employée s'amène avec, sous le bras, un exemplaire (160 pages) de LA PRESSE. "Que fais-tu, ce soir ?" lui demande un confrère. "Ce soir, je ne peux pas sortir : je vais lire LA PRESSE" . . .

. . . Me Raymond Daoust doit quitter Montréal d'ici quelques jours pour recevoir des soins dans un hôpital de Suisse.

. . . M. Emile DeHaitre, directeur de la mise en marché des pièces et accessoires dans la région est, pour la société Ford, célébrait récemment, le 30e anniversaire de son entrée chez Ford-Canada.

. . . Un nouveau restaurant vient d'ouvrir, rue Crescent. Le Carthage se spécialise en mets français, méditerranéens et nord-africains. L'atmosphère de la salle à diner évoque la Tunisie. Les propriétaires : Désiré Aerts et Pierre Bourque.

LA 1ère DISCOTHEQUE A MONTREAL
1432 MACKAY
La Licorne
6 ANS DE REUSSITE

Hold-up, fusillade et double arrestation

Deux récidivistes récemment sortis du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul ont été capturés et l'un d'eux a été légèrement blessé durant un échange de coups de feu avec un policier, peu après 2 h. hier après-midi, au terme d'un vol de $2,000 commis à la Caisse populaire Le Gardeur, au 182, boulevard d'Iberville, à Repentigny.

Le sergent Camille Jeannetto, de la Sûreté de Repentigny, a rapporté qu'il venait de remarquer une agitation anormale dans la Caisse populaire quand il a repéré deux individus aux allures suspectes qui s'éloignaient de l'établissement.

Descendu de sa voiture de patrouille pour sommer les deux hommes de s'arrêter, il a dû se jeter par terre aussitôt en voyant un des suspects tirer un coup de revolver dans sa direction. Faisant feu à son tour avec son arme de service, le sergent Jeannetto a touché un de ses adversaires à la tête. L'homme est tombé à la renverse, laissant choir sur le sol un sac contenant l'argent volé quelques instants plus tôt.

L'autre bandit, renonçant au butin, a profité de la confusion pour prendre le large. Des agents de Repentigny et du Bout-de-l'île croient toutefois qu'il s'agit de l'homme qu'ils ont appréhendé peu après au volant d'une Chrysler volée à Montréal.

Le suspect blessé, dont les enquêteurs disent qu'il était sorti du pénitencier voici moins de deux mois, a été transporté à l'hôpital Le Gardeur, où les médecins ont pratiqué huit points de suture pour refermer sa plaie. Par la suite, il a été écroué au poste de Repentigny, de même que son présumé complice. Tous deux devaient comparaître dès aujourd'hui.

Ouvrier électrocuté : un syndicat blâme le ministère du Travail

Le Syndicat de la construction de Montréal (CSN) rend le ministère du Travail responsable de l'accident qui a coûté al vie hier à un briqueteur de Montréal. Le syndicat déclare que "l'incurie du service d'inspection du travail du ministre Maurice Bellemare" est directement responsable de la presque totalité des accidents.

Un briqueteur à l'emploi de la compagnie Spensieri Di Biase Inc., du 9969, rue Saint-Firmin, à Montréal, est mort électrocuté, vers 6 h 50 hier matin, quand une pièce de métal qu'il manoeuvrait a touché un fil à haute tension de 6,200 volts, alors qu'il travaillait sur des échafaudages installés au troisième étage d'un immeuble situé au 11,160, rue Lacordaire.

Il s'agit de M. Antonio Mediate, âgé de 23 ans, qui habitait au 5800, rue Lauzon.

Son frère de 21 ans, Philippo, qui travaillait sur les mêmes échafaudages, a été projeté au sol sous la violence du choc qui a secoué Antonio.

Il a été transporté à l'hôpital Sacré-Coeur, à Cartierville, où les médecins considèrent que son état est grave.

"Le massacre continue"

Le SCM a fait parvenir le communiqué suivant hier, à ce sujet : "Le massacre des ouvriers du bâtiment se poursuit de plus belle avec l'escalade des accidents mortels sur les chantiers de construction.

"Il ne se passe pas de semaine qui ne réclame ses victimes bien que l'industrie de la construction soit stagnante depuis un certain temps. Les experts du gouvernement expliquaient le grand nombre d'accidents mortels par la fébrilité qui prévalait à l'exécution des travaux de l'Expo. La situation présente prouve la négligence criminelle et constante de nombreux entrepreneurs.

"L'incurie du Service d'inspection du travail du ministre Maurice Bellemare, dénoncée maintes fois par le syndicat et même par le directeur général du Comité conjoint de l'industrie de la construction de Montréal, M. A. V. Hudon, dans une lettre qu'il adressait au ministre en date du 9 novembre 1967, est directement responsable de la presque totalité de ces accidents. Les pressions et les suggestions du syndicat (CSN) au ministre du Travail sont jusqu'à maintenant demeurés sans réponse. Les travailleurs ne pourront sûrement pas tolérer une telle situation plus longtemps".

PROVENÇAL

SUITE DE LA PAGE 3

Cloutier, ont décidé d'aller casser une croûte avant de rentrer chez eux.

Ils venaient à peine de s'attabler quand le lieutenant Rondou a reconnu Provençal. Il a demandé à son compagnon de le "couvrir" avec son arme. Il s'est dirigé vers le fugitif et l'a sommé de poser ses deux mains sur la table.

Le suspect n'était pas armé et était accompagné d'une amie de 21 ans.

On se souvient que Provençal s'est évadé une première fois de prison, qu'il a été repris et qu'il s'est évadé de nouveau comme on le conduisait à Joliette le 18 décembre pour le traduire devant les tribunaux locaux de juridiction pénale.

Ne tardez pas
Voici le moment d'économiser,

grâce à la vente
ROUGE, BLANC, BLEU
de REBEL 1968
Date limite: 31 MARS
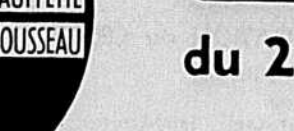
Venez dès ce soir
MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, avenue Westminster sud
489-5391

Bref arrêt de travail à l'île des Soeurs

Les 1,500 ouvriers assignés à la construction du complexe domiciliaire de l'île des Soeurs ont débrayé, durant quelques heures, hier matin, afin de protester contre l'absence de stationnement et l'état boueux des routes d'accès au chantier.

A la suite de négociations entre les représentants des syndicats et de la compagnie, cette dernière s'est engagée à construire dans le plus bref délai un parc de stationnement pouvant contenir 500 voitures et une route en ciment allant du pont Champlain jusqu'à ce terrain.

L'arrêt de travail s'est terminé vers midi, alors que M. Claude Lafontaine, président du Conseil des Métiers de la construction de Montréal (FTQ), et M. Robert Mansour, président du Syndicat de la construction de Montréal (CSN) ont recommandé aux ouvriers de retourner au travail du fait que la compagnie avait décidé de remédier immédiatement à la situation. Cette grève spontanée a arrêté momentanément la construction du complexe domiciliaire de l'île des Soeurs qui pourra loger d'ici 1970, 15,000 familles.

HOLD-UP

SUITE DE LA PAGE 3

Rochelle : "Nous savons que les deux suspects sont déjà arrêtés pour une autre accusation et nous aurons toute latitude d'aller les cueillir quand sonnera le bon moment."

L'inspecteur Lapierre connaît également les deux auteurs du hold-up de $1,000 commis hier soir à la caisse populaire de St-Paul-l'Ermite. Il s'attend à leur arrestation imminente.

Hold-up de banque de $2,093 par trois cagoulards

La Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal recherche trois cagoulards qui ont perpétré un hold-up de $2,093.54, vers 10 h 45 hier matin, en faisant irruption dans une succursale de la Banque de Montréal, située au 4749 ouest, rue Notre-Dame, dans la métropole.

Deux des trois étaient armés, l'une d'un fusil à canon scié et l'autre d'un revolver de calibre .38.

Hold-up de $1,000 dans une Caisse populaire

SAINT-PAUL-L'ERMITE — Deux bandits affublés de cagoules et armés de revolvers ont fait irruption à la Caisse populaire de Saint-Paul-l'Ermite, peu avant 8 h. hier soir, et ont raflé une somme de $1,000 avant de fuir dans une automobile conduite par un troisième complice. Aucune des sept personnes présentes dans la Caisse populaire n'a été blessée durant l'attentat.

LA 1ère DISCOTHEQUE A MONTREAL
1432 MACKAY
La Licorne
6 ANS DE REUSSITE

BELAIR RENTAL SERVICE Ltée
1169 ouest, Bernard
277-1134
Nouveaux modèles 1968
JAVELIN • VALIANT
IMPALA • PARISIENNE
DODGE • VOLKSWAGEN
VOITURES NEUVES 1968
pour aussi peu que
$5 PAR JOUR
5¢ DU MILLE
ACME RENT-A-CAR
6245, Côte-de-Liesse
636-0033

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

S'IL EST TOUJOURS SUR UN PIED D'ALERTE... OFFREZ-LUI UN ENSEMBLE-VOYAGE
Corsaire
L'arôme CORSAIRE, évocateur d'air salin et de plantes exotiques, voilà avec quoi vous ferez, Madame, la conquête de "votre homme". Il sera si enchanté . . . qu'il vous invitera à l'accompagner lors de son prochain voyage!
Cologne CORSAIRE: laissera dans son sillage un soupçon d'arôme discret et raffiné.
Lotion après-rasage CORSAIRE: Rafraîchissante et racée comme "Il" les aime!

Cologne 2 on.
Lotion après-rasage
5.25 l'ensemble
VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DÉSODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS-RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO-LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT-RASAGE
CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.
COMPOSEZ: 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 240
OU À LA BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY — 845-7044
OU À LA BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, MÉTRO LONGUEUIL — 674-3433
Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU METRO
DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 374-2411

Tous les samedis de 10h.05 à 11h.00
CKAC/73
au cours de
"BON WEEKEND"
l'un des quatre éditorialistes de LA PRESSE étudie le fait saillant de l'actualité
ROGER CHAMPOUX
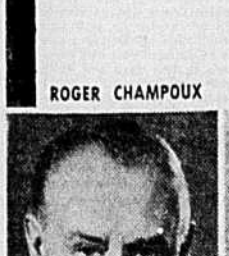
RENAUDE LAPOINTE

GUY CORMIER

CYRILLE FELTEAU

UN TRAIN PASSE
AVEC GUY MAUFFETTE DYNE MOUSSEAU
CKAC 73 AU CADRAN
du 25 au 29 MARS à 9 heures PM

Ni mini, ni maxi

Marielle Fleury, notre couturier canadien qui s'est lancée dans l'importation, présentait avant-hier, à la discothèque la Rose Rouge, un défilé composé précisément d'importations de Suisse, de France et d'Italie : des tailleurs et des manteaux convenant à la femme entre 20 et 40 ans, ni mini ni maxi, mais laissant quand même entrevoir le genou.

On voit, ci-dessus, un manteau du soir en brocart de coton satiné dans des impressions de rose, de mauve et de beige et ci-contre, tailleur de flanelle rouge, jupe-culotte qui laisserait croire que Madame s'en va-t-en guerre.

Des vêtements d'enfants pour la Campagne des Fédérations du Grand Montréal

La Campagne des Fédérations du Grand Montréal compte recueillir, cette année, à partir du 1er avril, la somme importante de $10,000,000. La Croix-Rouge faisant partie de cet organisme, les responsables ont décidé de participer, par tous les moyens possibles, à cette campagne.

Par maintes activités, les bénévoles poursuivent donc leur oeuvre; entre autre, l'atelier de couture attire plusieurs intéressées.

Pour secourir les enfants sinistrés du Québec, les réfugiés, les victimes des conflits politiques ou de la guerre dans les pays d'outre-mer, des groupes de dames bénévoles se réunissent dans les maisons de la Croix-Rouge, les sous-sols d'église pour confectionner des vêtements.

"Depuis quelque temps", soulignait Mme Marguerite Wilson, directrice des relations publiques de la Croix-Rouge," des manufacturiers nous font parvenir les coupures de tissu dont ils ne se servent plus; on peut ainsi coudre des robes et des ensembles plus nouveaux avec des tissus "dans l'vent", des rayés, des quadrillés, etc..."

Chaque jour, des dames de différents groupes ethniques (belge, français, grec, hollandais, polonais, etc...), de groupes paroissiaux, ou bien simplement des bénévoles seules, préparent des vêtements adaptés à nos temps, examinent les morceaux finis et expédient la marchandise aux enfants de la province et des autres pays.

L'an dernier, elles ont confectionné 77,000 pièces d'habillement enfantin dont plusieurs sont allées au Vietnam et au Laos où sont réfugiés plusieurs petits Vietnamiens. D'ailleurs, deux patrons bien définis servent de modèles aux couturières pour les vêtements vietnamiens: un ensemble pantalon long et veste à col mao pour les fillettes, et puis pantalon vert court et chemise beige pour les garçonnets.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Mme Jacques Leblond-de-Brumath (à gauche), qui a confectionné cette jolie robe "à gogo" pour les enfants dans le besoin, examine la finition en compagnie de Mme Roland Monette.

C'était hier, le tour des Filles d'Isabelle de se réunir pour coudre dans les locaux de la Croix-Rouge; d'autres dames s'y trouvaient également et l'une d'elles soulignait: "Ca fait six ans que je viens ici; j'adore ça! Je sens que je fais quelque chose pour les autres."

Et que deviennent les coupures de tissu non utilisées? Elles sont envoyées à l'hôpital des anciens combattants, où l'on fabrique des jouets rembourrés et d'autres objets d'artisanat.

DIVORCE: les victimes ce sont les enfants

La France est un des pays où l'on divorce le plus. Que deviennent les enfants dans cette aventure? L'écrivain Jeanne Delais répond

Papa est parti. Papa est parti en pleine nuit. S'il était mort au moins, cela aurait été plus propre. Mais jusqu'à minuit il a tourné en rond autour de maman, lui cognant la tête contre le parquet, en disant entre ses dents : "divorceras-tu, charogne ? divorceras-tu ? Et moi, toute seule, je tirais sur lui, sur veste et je le suppliai : "Papa, papa, ne la tue pas, papa".

C'est une petite fille qui parle. Elle n'est pas la seule, il y a d'autres enfants qui crient, accusent, témoignent de leur détresse tout au long de ce livre. "Le dossier des enfants du divorce", c'est un livre qu'on ne trouve pratiquement plus en librairie (1). Ce sont sans doute les impondérables de l'édition. C'est un livre dont on parle peu. Il semble brûler les doigts, culpabiliser les personnes divorcées. Il vient d'être tragiquement illustré par l'affaire de Versailles. François est un enfant du divorce, lui aussi, déséquilibré par une absence : celle de son père.

L'auteur de ce livre est une femme distinguée, Jeanne Delais, professeur de lettres au lycée Lamartine à Paris qui se dit par vocation et par fonction "médecin des âmes". Pourquoi avoir réuni ces témoignages de gosses ? Elle avoue avoir été traumatisée par le remariage de son père veuf. Son livre est un livre âpre qui ne se raconte pas. Il faut le lire avec ses tripes.

"Les gens qui divorcent minimisent le traumatisme des enfants parce que ça les arrange, bien sûr", dit Jeanne Delais. "Si le divorce doit se faire, qu'il se fasse vite, autant pour les enfants que pour les parents. Le divorce donne le sentiment de ratage, on le porte comme une faute. Les femmes se sentent pourtant moins coupables que les hommes parce qu'en général ce sont elles qui ont la garde des enfants. C'est une éponge qui les blanchit. Le divorce est souvent pour la femme la voie de garage. Si elle est encore jeune elle trouvera plus facilement à se remarier que si elle a quarante ans. En ayant ses enfants à sa charge, ils souffriront moins de la situation. Un beau-père est toujours moins passionné, son indifférence le rend plus juste. Il n'en va pas de même pour une belle-mère qui se montre jalouse de l'enfant de "l'autre".

Quand une femme vous écrit : "le divorce est devenu inévitable", que lui conseillez-vous ?

— "Mes correspondants doivent me trouver cynique, mais je leur dis toujours : "Pensez à la pension alimentaire pour les enfants". Certaines sont dérisoires. Elles sont, bien sûr, établies par le jugement, mais elles restent en général plus proportionnelles à la faute qu'aux besoins. Un mari qui se sentira coupable d'avoir trahi sa femme et d'abandonner ses enfants assurera une somme plus grande que celui qui s'en fiche. La pension alimentaire est la sanction de l'homme".

Jeanne Delais soupire : "La pension alimentaire est destinée à l'éducation des enfants. En principe. Car quelquefois, ils n'en voient même pas la couleur. Ainsi quand c'est la grand-mère qui les élève, c'est c'est la mère qui reçoit l'argent, suivant la loi. On peut comprendre que certains maris connaissant leur ex-épouse rechignent à envoyer la somme voulue. Il y a une autre injustice : les femmes qui travaillent touchent une pension alimentaire moindre que celles qui ne travaillent pas. On inflige aux divorcées qui ont le courage de vouloir améliorer l'ordinaire, une politique de médiocrité étonnante !"

Les psychiatres affirment que les enfants souffrent plus de la carence paternelle que de celle de leur mère.

— "Ce n'est pas tout à fait vrai. La carence maternelle est très grave dans les premières années. Si l'enfant n'a pas de mère dans les trois premières années de sa vie on peut dire qu'il est perdu pour la société. Après, jusqu'à douze ans et dix-huit ans, c'est une question de coefficient personnel. Dans telle circonstance un enfant réagira bien et l'autre mal. La carence paternelle est surtout terrible pour les garçons. Les psychologues affirment que les pédérastes se recrutent chez les enfants qui ont été privés du père. C'est un modèle et ils en ont été frustrés. Quand le divorce est prononcé, la mère a tendance à considérer son fils comme substitut de son mari, et plus tard elle ne veut pas qu'il s'émancipe. On peut dire que le divorce, psychologiquement, est plus grave pour la femme que pour l'homme. La mère divorcée fait un double complexe : de culpabilité vis-à-vis des enfants à cause de la situation financière qui n'est plus la même, et d'échec. "Je n'ai pas réussi à retenir mon mari, je suis vouée à tout rater". C'est grave parce que les enfants attrapent ces complexes, et les parents divorcés ne se privent pas de leur faire porter la croix avec eux. Plus tard, ils fuiront le mariage allant de liaison en liaison, ou s'y jetteront en se sachant prédestinés au divorce qui arrivera automatiquement".

Voilà de quoi flatter l'instinct polygame des messieurs. Mais là encore on oublie les enfants. On divorce beaucoup en France. A Paris, on compte un divorce pour cinq mariages. Mais quand on sait que les magistrats ont, en tout et pour tout, 7 minutes pour tenter de réconcilier les époux, il n'y a plus à s'en étonner. Pourtant, l'avenir d'enfants mériterait que les tribunaux s'attardent sur ce problème. Car, ainsi que le dit Jeanne Delais, les enfants de divorcés restent traumatisés pour leur vie entière. Et cela fait beaucoup d'existences gâchées. Personne n'est à l'abri du divorce, ni du regard d'un enfant qui juge et souffre, c'est pourquoi Jeanne Delais pense à un comité de défense de la famille. Mais pour cela il faut créer un courant d'opinion.

"Les enfants du divorce", c'est un vrai dossier sans littérature, sans appel du pied à la sensiblerie du lecteur, cruel et lucide, qui doit être lu.

Pourtant les jeunes se marient tôt de nos jours, l'amour semble être leur dénominateur commun. Mais Jeanne Delais n'est pas de cet avis.

— "Les mariages précoces dévirilisent l'homme. Pour lui, c'est un refus de se jeter dans la vie, il lui faut la main d'une femme comme il lui fallait celle de sa mère pour traverser la rue. Aujourd'hui on se marie trop tôt.

(Extrait de Témoignages chrétiens.)

Les femmes-médecin augmentent en Allemagne

HAMBOURG (DaD) — Le nombre de femmes-médecin progresse à vive allure en République fédérale. A l'heure actuelle, on compte 24 p. cent de femmes dans le corps médical allemand. La République fédérale se classe en tête des pays non communistes en ce qui concerne le pourcentage des femmes-médecin. Seuls la Finlande, les Philippines et Israël atteignent des chiffres comparables. L'Union soviétique l'emporte de loin sur tous les pays du monde: le nombre de femmes qui exercent la profession de médecin est trois fois supérieur à celui de leurs collègues masculins.

suivez la voie du succès

Sténotypie

Vous désirez et le prestige et le salaire élevé, n'est-ce pas? Pensez donc à la sténotypie. Appelez maintenant, sans obligation de votre part, pour avoir votre prospectus gratuit. Institut International de Sténotypie, 1015 Côte du Beaver Hall (station de Métro Victoria).

Tél. : 878-9186, local 8

FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire?"
LA PRESSE
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Entretien

Comment nettoyer les meubles en bois de teck massif ? On me dit de les passer à l'huile de lin, mais faut-il ensuite une cire quelconque ? J'ai deux tables de bout qui sont plus foncées que la table à café. A.L.

Ce bois a besoin d'être nourri dans ses pores et dans ses fibres. Rien n'est meilleur que la vaseline — base de pétrole — appliquée avec la main (valable surtout par la chaleur automatique que cela ajoute au produit et c'est aussi bon pour la peau...) bien étendue et bien frottée afin qu'il ne demeure pas de pellicule désagréable. Ces meubles étant ordinairement très sobres, et ce sont surtout les dessus qui ne doivent pas être négligés, ce n'est pas du tout difficile. Et c'est une gymnastique profitable autant à qui frotte qu'à ce qui est frotté.

Travail

Auriez-vous l'obligeance de me dire le nom du fabricant de chapelet. — Miriam

J'en ai vu faire à la tonne, et aux tonnes de tonnes dans des pays d'Europe spécialisés en enfilades de perles pour les colliers et qui continuaient au rythme des dizaines de dizaines, pour les catholiques, pour les musulmans, chacun sa spécialité. Chez nous, sur le plan artisanal, il y a toujours à l'unité des religieuses paisibles et adroites, des personnes impotentes des jambes et actives des mains, qui accomplissent ce travail. S'il est quelques spécialistes, qu'ils se rapportent. Je publierai de bouche à oreille aux intéressés.

Reprisage

Après quinze ans de ménage, je me sens désemparée et souffrante de sentir que ma barque s'en va à la dérive. Des enfants de cinq, sept, neuf, douze et quatorze ans apportent chacun sa part de soucis, d'inquiétudes et de problèmes. Mon mari est un bon travailleur; nous vivons en banlieue : il part très tôt le matin, souvent dans le brouhaha du lever, du déjeuner, et ne revient le soir que dans l'excitation de la fin de jour où chacun se bouscule et il a l'air tanné de tout et de rien. Il ne rouspète pas à fournir tout ce qu'il peut pour la maison, mais il n'y semble pas attaché, ni n'a l'air heureux. Le dimanche, il a l'air perdu au milieu de nous tous et ce n'est pas ce qui me rassure sur aucun plan. Je sens qu'il faut donner un coup de barre mais dans quel sens ? J'ai la vue brouillée, le coeur en compote. Un petit coup de main ! ANNETTE L.

Vous avez personnellement besoin d'un peu de grand ménage, comme les rideaux fatigués de leur hiver, les murs enfumés à la longue ; il importe que vous vous rafraîchissiez, qu'en vous, vous changiez les meubles de place et remettiez tout par un autre oeil dans un mouvement nouveau. "Le brouhaha du lever, du déjeuner", qu'y pouvez-vous changer ? Tout planifier le soir, à commencer par dresser la table, mettre le couvert et disposer tout en ordre dans la cuisine. On n'a pas idée comme c'est profitable, tant qu'on ne s'y est pas adonné. Vous allez vous sentir soulagée infiniment de cet ordre de prévoyance qui assure un bon départ. Une chose à la fois, commencez par un bon matin, et toute la journée s'en ressentira ; ce sera bon jour, chaque jour, le dimanche comme la semaine. Vous m'en donnerez des nouvelles ? Nous continuerons une fois la journée bien partie, voyant ensuite plus clair en tout.

Concours lancé par le centre du cuir du Canada

Le Centre du Cuir du Canada, par la voix de son président, M. George F. Cossar, vient d'annoncer la création d'un Prix de la Mode du Cuir, d'une valeur de $300.

Ce concours est ouvert à tout rédacteur ou commentateur de radio et de télévision au Canada. Le prix sera décerné à la personne de langue française ou de langue anglaise qui rédigera le meilleur article, reportage, ou commentaire diffusé sur les ondes, à propos du cuir canadien et ses multiples usages dans le Monde d'Aujourd'hui. Le texte devra être publié avant le 1er février 1969.

La matière à traiter est d'une grande variété, — chaussures, vêtements, ameublements de maison et de bureau, pour ne mentionner que quelques sujets.

Les concurrents sont priés de soumettre des découpures de la publication de leurs écrits, — en aussi grand nombre qu'ils le désirent. Les commentateurs de radio et de télévision devront faire parvenir une description du programme sur ondes, ainsi qu'un aperçu de la façon dont le texte sur le cuir canadien fut présenté.

Tout journaliste ou commentateur est admissible au Concours, qu'il travaille indépendamment ou qu'il soit au service d'un journal, d'une revue, ou d'un poste de radio ou de télévision.

Le choix des membres du jury sera annoncé plus tard. Toute correspondance ou inscription au concours doit être adressée à la Directrice du Centre du Cuir du Canada, Madame Elizabeth Hammond, Casier Postal 182, Station "H", Montréal 25.

SODA *Il rend les réfrigérateurs propres—sans odeur*

Pour nettoyer votre réfrigérateur d'une façon économique, utilisez une solution de soda à pâte Cow Brand (3 cuillerées à table dans une pinte d'eau). Les fabricants de réfrigérateurs le recommandent. Il supprime les taches, ne raye pas, désodorise. Viandes et légumes conservent fraîcheur et saveur.

LE SODA À PÂTE COW BRAND
BICARBONATE DE SOUDE PUR

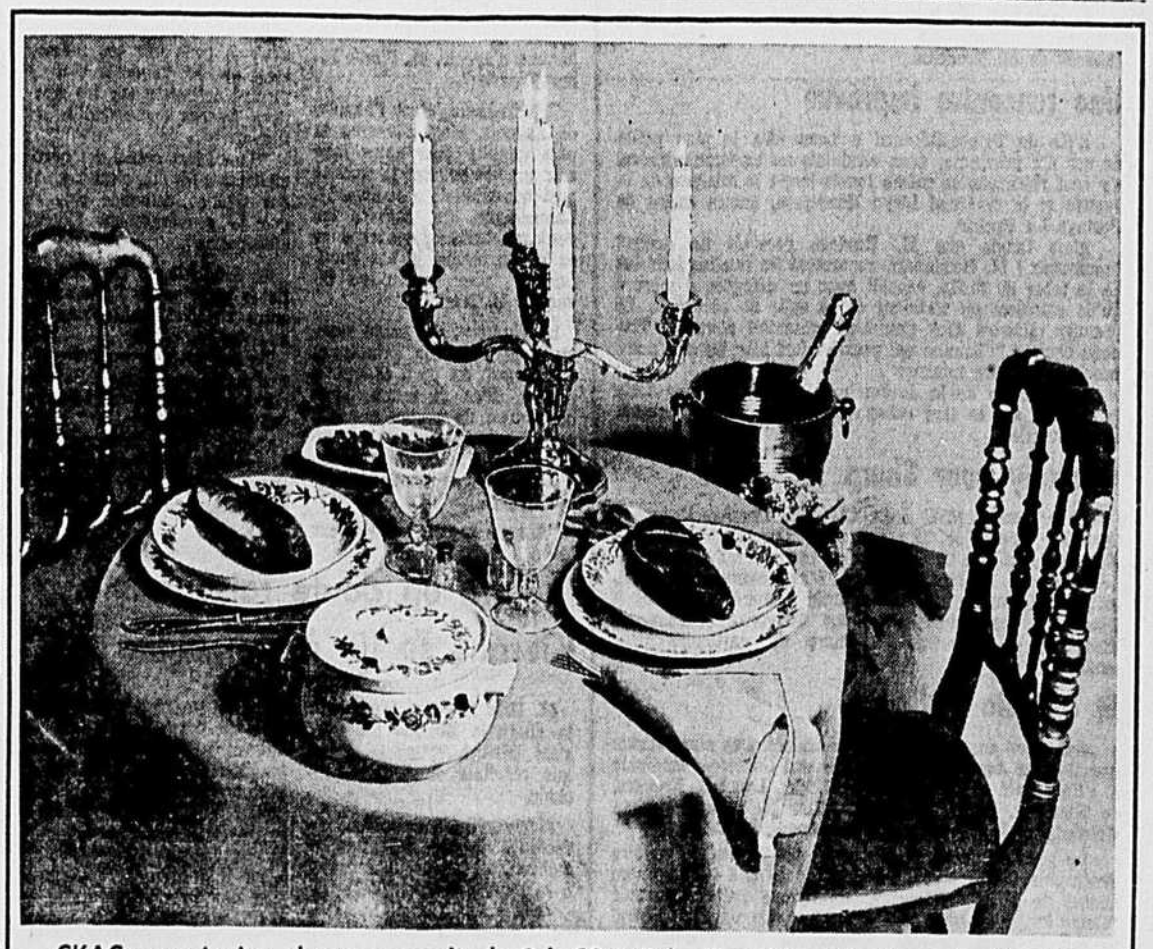

CKAC vous invite, chaque samedi, de 9 h 30 à 9 h 45, à faire "Le Tour du Monde en 80 plats" en compagnie de Roland L. Racine, dépisteur de bonnes tables.

La vente du Jour Morgan continue SAMEDI

dans les cinq magasins Morgan

Faites vos emplettes ce soir et samedi
Choix au centre-ville,
vaste espace de stationnement
aux succursales

Pantalon léger en Fortrel* et laine

De belle apparence et confortable, infroissable pour le printemps et l'été... offert à prix réduit. Modèle à passants à la taille, devant uni et ajustement impeccable. Gris, brun, bronze ou olive. Tailles 30 à 42. Une aubaine sensationnelle du Jour Morgan.

*Marque déposée

Ord. 19.95 **15.88**

Téléphoner à 842-6261
CENTRE-VILLE—AU RAYON 45—AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Costumes de tricot pour fillettes ! Aubaine !

Costumes en tricot d'Orlon*... pour le printemps. Jupe plissée et veste genre cardigan de coupe savante. Tricot d'entretien facile, indéformable et lavable. Choix de bleu, rose ou jaune. Tailles 8 à 14. C'est une aubaine extraordinaire. Moins que moitié prix.

Vente **6.66**

Prière de mentionner une deuxième couleur

Téléphoner à 842-6261
CENTRE-VILLE — RAYON 70 — AU TROISIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

Jupes doublées en tissu similitoile en vente

Jupes diverses entièrement doublées de rayonne d'aspect toile pour le travail ou la détente.

A. Modèle droit avec pli d'aisance au dos et glissière au côté. Noir, marine, bleu royal, ton os ou vert. Tailles 12 à 20.

B. Jupe de ligne A, trois godets avant et coutures surjetées. Noir, marine, bleu royal, ton os, vert ou turquoise. Tailles 10 à 20.

Ord. $12 **8.88**

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CENTRE-VILLE — RAYON 14 — AU DEUXIEME
AUSSI A DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

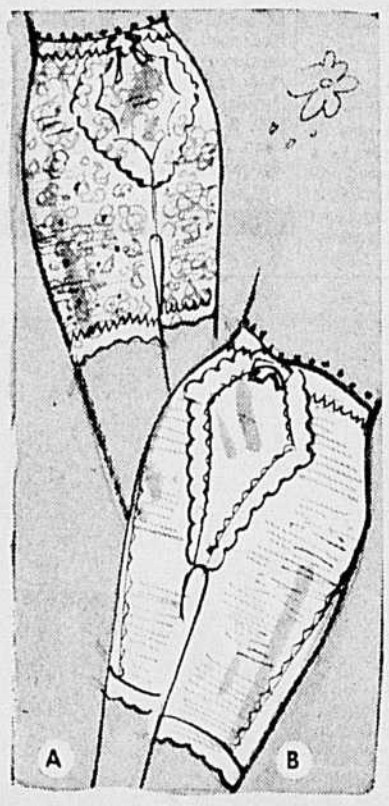

Vêtements de soutien au rabais du Jour Morgan

Profitez de ces rabais et portez ces vêtements de soutien qui vous donneront un galbe impeccable.

A. **Gaine-culotte** longue en dentelle de Lycra# jacquardée avec jambières extensibles et plastron de dentelle devant. Blanc seulement. Tailles P, M, G, EG. Ord. $8 — **4.88**

B. **Gaine-culotte** de Lycra# avec plastron de satin élastique devant et panneaux de soutien aux hanches et au dos. Blanc seulement. Tailles P, M, G et EG. Ord. $13 — **5.88**

(Non représentée) C. Gaine-culotte de longueur moyenne identique à A. Tailles P, M, G. Vente **4.88**

#Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
CENTRE-VILLE — RAYON 78 — AU TROISIEME
AUSSI A DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Pantalon Koratron* à prix d'aubaine

Elégant pantalon Térylène et coton au fini Koratron* sans repassage pour garçons. Marque connue. Modèle avec passants à la taille. Olive, bleu ou beige, tailles 8 à 16. Faites provision à ce bas prix.

Vente **4.38**

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
CENTRE-VILLE — RAYON 38 — AU TROISIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

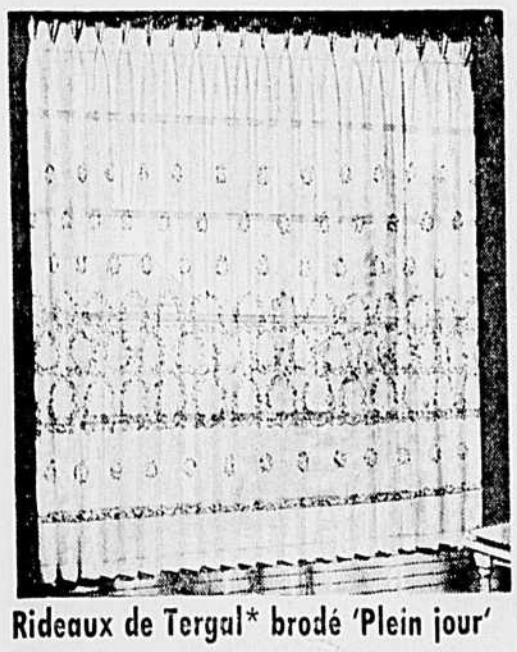

Rideaux de Tergal* brodé 'Plein jour'

Rideaux prêts-à-poser à prix réduit chez Morgan. Tissure Tergal* première qualité d'entretien facile, lavables, légers, vaporeux et d'un blanc pur. Délicates broderies aux motifs divers. Le complément indispensable à un décor élégant ! Têtes à plis pincés et ourlets finis avec soin 144" x 95".

Vente spéciale **78.88**

*Marque déposée

CENTRE-VILLE — RAYON 46 — AU CINQUIEME
AUSSI A DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

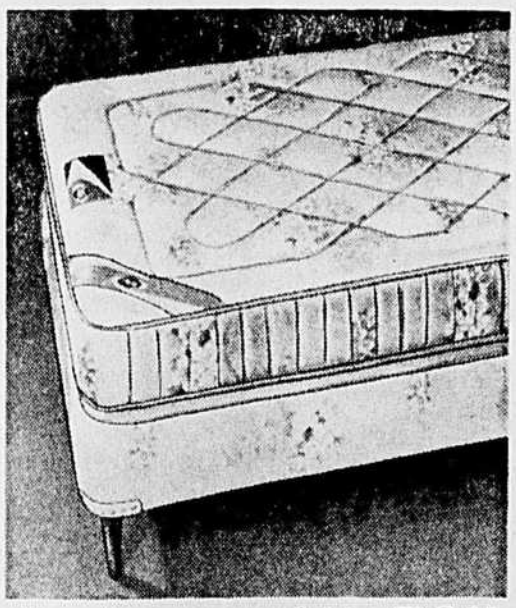

Lits continentaux... au rabais ! **56.88**

Matelas confortable, sommier-tapissier et jeu de pieds compris. *Ord. $99*

10 mensualités de 6.20

Ensemble lit à prix réduit

Ensemble comprenant un matelas confortable de 405 ressorts en spirale recouverts de sisal isolant, revêtement coutil rayonne bleue matelassé à motifs entrecroisés, garnissage de feutre blanc et de caoutchouc-mousse. Base standard à coins de plastique. Tête de lit comprise, sommier-tapissier et jeu de pieds. Dimensions : 3'3" seulement. *Ord. $115* **66.88**

10 mensualités de 7.20

CENTRE-VILLE, RAYON 54, AU SIXIEME
AUSSI DORVAL ET ROCKLAND

Batterie Corningware pour "jeunes modernes"

Pratique, de belle apparence, fabrication robuste de pyrocéram blanc orné de fleurs de bleuet. Se lave dans la laveuse de vaisselle. Cuisson uniforme, plats allant du four à la table et au réfrigérateur. Composition : casseroles 32 et 56 on, deux couvercles, une saucière 32 on, un poêlon 9 po. avec couvercle, une poignée et 2 petits plats. Profitez de cet achat économique. *Vente* **18.68**

CENTRE-VILLE, RAYON 37 AU QUATRIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Rabais ! Bottes pour filles et garçons

A. Botte "Billy" tout caoutchouc robuste, semelles et talons rouges. Pour garçons seulement.
Pointures 9 à 13 Vente **2.59** — Pointures 1 à 5 Vente **2.99**

B. Botte cosaque pour fillettes. La dernière mode printanière. Nouvelle pointe carrée et effilée. Caoutchouc, tige 10". Noir seulement. Pointures 11 à 3, pas de mi-pointures. Vente **3.29**

Téléphoner à 842-6261
CENTRE-VILLE, RAYON 61, AU TROISIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Aubaines importantes sur souliers sport de cuir

Ord. 12.98 **7.88**

Souliers sport tout confort en cuir, cuir verni ou daim pour dames et jeunes filles. Choix de modèles dernier cri, nouvelles pointes ovales et talons bloc. Havane, rouge, gris, brun et tons opposés. Pointures 5 à 10, AA et B dans le lot.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CENTRE-VILLE — RAYON 94 — AU TROISIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Vente de souliers échantillons du printemps

Vente **4.88**

Voici une merveilleuse occasion d'acheter une ou plusieurs paires de souliers sport à bas prix ! Souliers échantillons tout cuir dans une variété de modèles nouveaux. Profitez de notre vaste assortiment pour choisir les modèles et couleurs qui conviennent à votre garde-robe. Pointure 5 seulement.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CENTRE-VILLE — RAYON 94 — AU TROISIEME
CENTRE-VILLE SEULEMENT

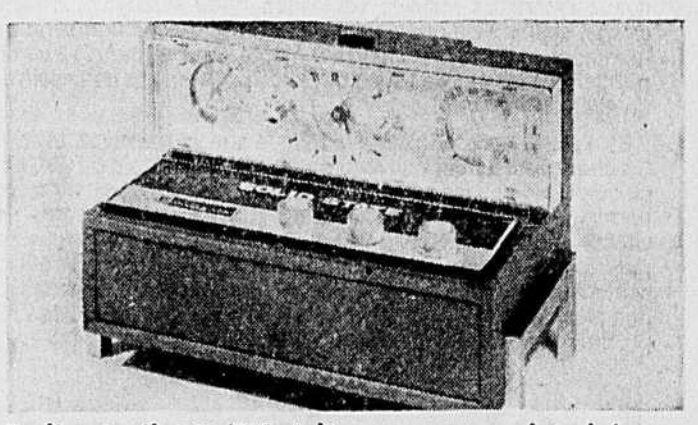

Radio-réveil AM/FM Juliette tout transistorisé

Attarayant radio-réveil en bois fini noyer avec piétement chromé, haut-parleur 3", 8 transistors, bande AM/FM et syntoniseur horizontal. Cadran Telechron lumineux. Sonnerie en sourdine. 10" sur 6" sur 6".

Vente **48.88**

Téléphoner à 842-6261
CENTRE-VILLE — RAYON 96 — AU SEPTIEME
AUSSI A DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

économie & finance — LA PRESSE

Un budget dicté par nos exigences

Laurent Lauzier

Le budget déposé mercredi au parlement provincial constitue, surtout cette année, un volumineux document qui cadre assez bien avec la réalité économique et sociale québécoise, mais dont il apparait difficile d'établir la valeur et surtout l'efficacité dans la conjoncture actuelle.

De prime abord, ce budget s'illustre surtout par un recours plus accentué à la taxation et aux impôts pour alimenter les coffres de l'Etat au cours des prochains mois. Limité dans ses possibilités d'emprunts à l'extérieur comme sur le marché canadien, le gouvernement québécois solutionne le problème financier qui se pose en puisant davantage dans le gousset du contribuable par de nombreuses taxes à la consommation et une charge fiscale un peu plus lourde.

La solution aurait pu être quelque peu différente si le gouvernement avait décidé de pratiquer une austérité plus grande dans ses dépenses. Il a choisi d'investir davantage, notamment dans l'éducation et la sécurité sociale, d'où la nécessité pour le contribuable de porter, en grande partie, le poids de cette décision dont il est avant tout le principal responsable par le volume sans cesse accru des demandes d'aide de toute nature qu'il ne cesse de faire tenir à l'Etat.

Nécessaire dans un contexte politique qui pousse à l'extension de l'activité gouvernementale, inévitable même, l'augmentation des taxes et des impôts comporte cependant des dangers évidents dans la conjoncture actuelle.

• • •

En période d'inflation accélérée comme celle que nous traversons, qui réduit sans cesse le pouvoir d'achat du contribuable, toute nouvelle pression qui s'exerce à ce niveau risque de conduire à des vagues de réclamations de la part du monde du travail. En ce milieu, qui est pourtant fort exigeant sur la politique sociale de l'Etat, il importe avant toute chose d'équilibrer le budget hebdomadaire et cet équilibre même sera rendu plus difficile à la suite du dernier budget, dont certaines dispositions influencent directement le niveau des prix.

On ne saurait donc approuver ce caractère quelque peu inflationniste du dernier budget à un moment où le comportement de l'économie exige une lutte efficace contre l'inflation ; mais en cette matière, il faut éviter les conclusions trop rigides du fait que le gouvernement est loin d'être seul responsable de l'inflation qui sévit au pays. Il ne saurait sacrifier des priorités québécoises urgentes pour corriger une situation difficile qui n'est d'ailleurs pas particulière à notre province aussi bien qu'à notre pays.

• • •

Si le dernier budget ne comporte guère d'innovations dans le choix des méthodes utilisées pour procurer au gouvernement les revenus dont il aura besoin au cours du prochain exercice, en ce sens qu'il frappe surtout à la porte du contribuable, il contient néanmoins, au chapitre de la promotion industrielle des éléments fort nouveaux qui confirment définitivement la confiance que le gouvernement maintient dans l'initiative privée pour agir efficacement dans ce secteur. Autrement dit, l'Etat québécois prend une position non équivoque dans un certain débat qui a encore cours dans la province, en laissant à l'entreprise privée le soin de développer notre industrie secondaire, sous un nouveau régime d'exemptions fiscales et d'octrois qui vise à une plus grande décentralisation industrielle.

• • •

Quelle sera l'efficacité d'un tel programme et dans quelle mesure orientera-t-il vers le Québec des capitaux qui semblent maintenant plus lents à venir ? Il serait bien difficile de formuler une réponse précise à ces questions capitales. En acceptant ainsi de subventionner le développement industriel en dehors de la région de Montréal, les autorités provinciales prennent un risque qui est assez grand, soit celui de favoriser l'établissement d'entreprises non rentables par elles-mêmes qui deviendront une charge pour l'Etat au lieu d'être un actif pour notre économie. Ce danger a été largement confirmé par l'expérience passée de multiples gouvernements qui ont adopté des politiques de cette nature. D'autre part, il semble que les investisseurs soient de moins en moins influencés par les mesures de cette nature, surtout ceux qui font du rendement à atteindre la condition déterminante de leur choix.

• • •

Quel jugement faut-il maintenant porter sur le budget provincial ? Aucun qui ne soit ni trop sévère ni trop favorable. Le document n'est valable que pour douze mois et il peut, au surplus, connaitre des modifications d'importance avant son adoption et selon les exigences de la conjoncture économique. Soulignons cependant que dans sa composition actuelle, il reflète tout de même assez bien la réalité économique et sociale québécoise à un des moments les plus difficiles comme les plus importants de notre existence.

Manifestations et conflit entre Paris et Washington à la Conférence de Stockholm

STOCKHOLM (d'après UPI, AFP, AP) — Des manifestations anti-américaines ont marqué l'ouverture de la Conférence monétaire internationale ce matin dans la capitale de la Suède.

La police a chargé à coups de matraques un groupe de 150 jeunes manifestants qui portaient des pancartes du style "Etats-Unis : assassins", et qui ont brûlé symboliquement une affiche en forme de dollar.

Les policiers ont finalement réussi à repousser les jeunes gens vers la colline boisée qui surplombe l'hôtel où se tient la conférence. Un hélicoptère surveille le quartier. Il y a eu plusieurs arrestations.

La réunion, qui groupe les ministres des Finances des dix pays occidentaux les plus riches (y compris le Canada), a pour but d'étudier le projet de traité créant une nouvelle forme de monnaie internationale, les "droits de tirage spéciaux", qu'on a aussi surnommés "papier-or".

Cette formule est destinée à remplacer les échanges matériels d'or et à dégager le dollar américain et la livre sterling, qui sont actuellement sujets à trop de pressions pour pouvoir servir de monnaie d'échange stable.

Conflit dès l'ouverture

Dès le début de la conférence ce matin, le conflit prévu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'une part, la France de l'autre, s'est manifesté, et on prévoit qu'il durera le temps de la réunion.

La France a été incapable d'avoir l'appui des autres membres du groupe des Dix dans sa demande d'une augmentation du prix de l'or et d'une discussion de l'ensemble des problèmes monétaires du monde, ont mentionné des participants à la réunion.

En présentant sa demande, le ministre français des Finances, M. Michel Debré, a déclaré que le système actuel, basé depuis un quart de siècle sur le dollar américain, devait être changé; il a précisé que la nouvelle base du système doit comprendre une augmentation du prix de l'or.

Un participant a mentionné qu'après le discours de M. Debré, il y eut un long silence; le ministre allemand de l'Economie, M. Karl Schiller, prit alors la parole pour exprimer, de façon polie, son désaccord. Cette différence de vues entre les deux principaux pays du Marché commun constitue le trait saillant de la session d'ouverture.

Les représentants de Washington et Londres ont réclamé l'adoption rapide de la nouvelle formule pour mettre fin à la hausse du prix de l'or et aux fluctuations des monnaies américaines et britannique.

Mais Paris a répliqué que Washington devait auparavant "mettre ses affaires en ordre", rétablir sa balance internationale de paiements et réduire le rôle dominant du dollar sur le marché monétaire mondial.

Le ministre français des Finances et de l'Economie, M. Michel Debré, a souligné que la conférence n'aura que peu d'effet si elle se limite à une discussion des Droits de tirage spéciaux et du Fond monétaire international, et qu'elle jouera vraiment son rôle si elle permet "une réflexion franche et ouverte sur tous les problèmes actuels".

La France ne s'oppose pas catégoriquement à la création de "papier-or", mais elle exige certaines garanties de la part de Washington. Les autres pays du Marché commun se sont prononcés en faveur de la nouvelle formule, mais à une réunion plus tôt cette semaine ils ont admis le bien-fondé de certaines des exigences françaises.

Optimisme mitigé

Pour les milieux financiers des Etats-Unis, la Conférence de Stockholm sera avant tout une confrontation entre les positions américaine et française au sujet des modalités de création des nouveaux droits de tirage dans le cadre du Fonds monétaire international.

Les milieux financiers américains partagent généralement au sujet de cette conférence un optimisme mitigé qu'exprime assez bien le bulletin hebdomadaire de la firme de recherches économiques Argus Research. Cet organisme mentionne que "à moins que la France ne trouve un moyen de chavirer le navire, et en l'absence d'événements imprévus, l'intérêt commun des banques centrales à demeurer unies pourrait se révéler suffisant pour défendre le dollar jusqu'en novembre (date des élections), que les impôts soient augmentés ou non".

Deux problèmes principaux

Deux problèmes principaux devront être tranchés par les grands argentiers des dix pays les plus riches du monde. On fait à leur sujet les remarques suivantes:

a) **option de retrait ou "opting out":** la France veut avoir le droit de ne pas participer au plan dès la première application de l'accord, c'est-à-dire qu'elle veut lorsque l'émission de droits de tirage spéciaux (DTS) aura été décidée, avoir la possibilité de refuser à la fois son allocation de droits et l'obligation conséquente d'accepter des paiements en DTS jusqu'à deux fois le montant de cette allocation. Dans ce domaine, la France fait cavalier seul.

b) **utilisation:** les tendances française et américaine, la première voulant que les droits soient essentiellement un moyen de crédit, la seconde voulant qu'ils soient une véritable monnaie, continuent de s'affronter.

Economie de temps

Grâce à une nouvelle méthode de planification de la construction, le Centre de mise en marché et de calcul sur ordinateurs de la société National Cash Register du Canada, à Dorval, sera complété en un temps record de dix-huit semaines, alors que normalement un édifice de ce genre demande vingt-six semaines avant d'être achevé. Le complexe de Dorval sera le premier de ce genre à être entrepris par une firme canadienne selon les méthodes de "responsabilité entière du projet", méthode déjà mise en application aux Etats-Unis.

La balance américaine des paiements au 1er trimestre restera nettement décevante

WASHINGTON (AFP) — Le bilan de la balance des paiements des Etats-Unis pour le premier trimestre 1968 accusera probablement une amélioration sensible par rapport aux résultats désastreux des trois derniers mois de 1967 mais restera néanmoins nettement décevante. Telle est l'impression qui prévaut à Washington après la publication dans la presse américaine de plusieurs estimations officieuses d'une ampleur variable, faisant suite à des informations provenant de Paris selon lesquelles les sorties de dollars atteindraient 2 milliards de dollars pour la période janvier-mars.

Le "Washington Post", citant l'"expert le plus autorisé du département du Commerce", affirme que le déficit du premier trimestre pourrait être limité à 750 millions de dollars et ne saurait en aucun cas dépasser 1,200 millions. Le "Journal of Commerce", pour sa part, déclare qu'il a atteint un rythme annuel compris entre 3 et 4 milliards de dollars.

L'administration se refuse pour sa part à tout commentaire. Le porte-parole du département du commerce a déclaré que le bilan du premier trimestre serait publié en mai et que jusqu'à cette date on ne pourrait que spéculer.

Deux facteurs favorables

Dans les milieux économiques de la capitale fédérale, on souligne que la balance des paiements a bénéficié de deux facteurs au premier trimestre:

1) La Grande-Bretagne avait rapatrié le reste de son portefeuille américain, soit environ 500 millions de dollars à la fin 1967. Ce rapatriement, qui avait contribué à porter le déficit du quatrième trimestre à 1,832 millions de dollars, n'a évidemment pu être répété ce trimestre.

2) Les restrictions sur les exportations de capitaux par les entreprises américaines ont certainement limité les sorties de dollars.

En revanche, divers facteurs ont dû peser sur les résultats de ce trimestre:

1) L'excédent commercial est resté très décevant. Sur la base de janvier-février, il pourrait être encore plus faible que celui du quatrième trimestre 1967 qui, à 540 millions de dollars, était inférieur de moitié à la moyenne des trimestres précédents.

2) La crise monétaire de la fin février et du début mars a pu se solder par certaines sorties de capitaux.

3) La menace de restrictions sur le tourisme a dû inciter de nombreux Américains à effectuer le plus tôt possible les voyages qu'ils projetaient à l'étranger.

4) Le département du Commerce a, selon certaines sources, autorisé plusieurs compagnies à sortir des capitaux à des fins d'investissement direct, à condition qu'elles rapatrient une somme équivalente avant la fin 1968. Ces mouvements devraient normalement peser sur les deux premiers trimestres mais être compensés pendant les deux derniers.

Loin de l'objectif

Les estimations provisoires du déficit du premier trimestre tendent à montrer que les Etats-Unis restent très loin de l'objectif d'équilibre qu'ils se sont fixé, souligne-t-on dans les milieux économiques. Si les restrictions sur les mouvements de capitaux atteignent leur but, elles permettront d'économiser 1,500 millions de dollars, mais l'attitude du Congrès vis-à-vis des autres mesures d'austérité proposées par le président Johnson montre qu'il sera difficile de trouver les autres 1,500 millions d'économies ou de recettes qui sont nécessaires pour combler le déficit.

La France n'est pas responsable de la crise du système monétaire

— Dr K. D. Arndt

BONN (AFP) — "La France n'a jamais tenté d'accroitre la tension sur le marché de l'or en procédant elle-même à des achats de métal précieux, les autorités monétaires françaises n'ont procédé à aucun achat d'or durant les 18 derniers mois," a notamment déclaré devant le Bundestag le secrétaire d'Etat parlementaire du ministère fédéral de l'Economie, le Dr Klaus Kieter Arndt.

Répondant à une question orale du député libéral de Donaueschingen, M. Martin Reichmann, le secrétaire d'Etat a catégoriquement rejeté les accusations selon lesquelles la crise monétaire internationale aurait été provoquée dans une large mesure par la politique monétaire adoptée par la France.

"Cette crise, a-t-il souligné, a sa cause principale dans le déficit permanent de la balance des paiements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Ces déficits ont affaibli la confiance à l'égard des deux monnaies de réserve, la livre sterling et le dollar (...). la Situation sur le marché international de l'or n'a nullement porté atteinte à la stabilité du mark".

"Notre monnaie ne pourrait se heurter à des difficultés que si les complications actuelles au sein du système monétaire international conduisaient à des limitations du trafic commercial et des paiements. Le gouvernement fera son possible pour éviter une telle evolution", a ajouté le secrétaire d'Etat qui a rappelé les efforts de Bonn pour réaliser une application asymétrique des accords Kennedy. M. Arndt a également confirmé que la banque fédérale d'Allemagne avait perdu 200 millions de marks durant ces dernières semaines à cause d'achats de soutien destinés à maintenir le cours du dollar.

Réorganisation de Bowater Paper

La firme Bowater Paper Corp. Ltd., a annoncé qu'elle procédait à la réorganisation de la direction de ses filiales nord-américaines.

La compagnie a fait savoir que les détails de cette réorganisation seront annoncés en temps utile.

Charter Credit

Le bénéfice net de Charter Credit Corporation pour son sixième exercice annuel, avec $176,296, a dépassé de 19 pour cent celui de $148,969 réalisé au cours du précédent exercice terminé le 31 décembre 1966.

Par action ordinaire, ces résultats se traduisent par 39 cents et 31 cents respectivement.

Les revenus et l'intérêt sur prêts hypothécaires et conventions de vente ont totalisé $1,038,169, vis-à-vis de $1,105,399 pour l'exercice 1966.

Les bénéfices réinvestis ressortent du bilan à $721,81.

Administrateur à l'Impériale

M. FRANK E. CASE

L'impériale Compagnie d'Assurance-Vie annonce l'élection de M. Frank E. Case au conseil d'administration. M. Case est président et administrateur délégué du Montreal Trust. •

RAPPORTS *FINANCIERS*

Investors Group

Le bénéfice net réalisé par The Investors Group au cours de son dernier exercice terminé le 31 décembre 1967 a atteint le chiffre record de $5,879,110, ce qui correspond à une augmentation de 6.20 pour cent sur le précédent exercice.

Par action, ce chiffre ressort à 67 cents, comparativement à 63 cents pour 1966.

Les dividendes affectés aux actions ont totalisé $3,433,559 à rapprocher de $3,336,836 pour l'année antérieure.

L'équité des actionnaires en fin d'exercice, groupant capital et surplus accumulé, représentait plus de $39,000,000.

La masse des ressources confiées à la direction de la compagnie s'est accrue de 17.3 pour cent pour atteindre $1,479,000,000, y compris $916,000,00 dans les quatre fonds mutuels affiliés à la compagnie.

Le rapport annuel mentionne également que le commerce des fonds mutuels a diminué de 12.8 pour cent pour porter sur $123,000,000.

Canadian Petrofina

Les bénéfices nets de la société Canadian Petrofina Limited, pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 1967, ont atteint un nouveau sommet, indique le rapport annuel à l'intention des actionnaires.

Se chiffrant par $10,706,000, ils représentent un accroissement de 15.20 pour cent sur le précédent exercice. Par action ils correspondent à $1.08, comparativement à $93.9 cents en 1966.

Les liquidités provenant de l'exploitation (cash flow) ont pour la première fois dépassé $20 millions, avec $21,105,000.

Les revenus bruts globaux ont atteint $155,708,725, vis-à-vis de $143,826,016, pour 1966.

Fonds Adanac

Le rapport trimestriel que la société Fonds Mutuel Adanac a fait tenir à ses actionnaires pour la période terminée le 29 février 1968 mentionne que 50.7 pour cent des fonds ont été retirés du marché boursier pour être placés sous forme de dépôts bancaires, à un intérêt moyen d'environ 4 1-2 pour cent.

Le rapport souligne en effet que cette mesure a été prise à la suite du climat d'incertitude qui caractérise les marchés boursiers nord-américains.

80 pour cent des actions restant en portefeuille proviennent du marché américain, plus vaste et plus diversifié, indique le rapport.

La valeur totale du portefeuille au 29 février est de $3,283,655.

Projet de collaboration franco-québécois pour une presse spécialisée

Le projet de créer, en collaboration avec des intérêts français, une presse spécialisée québécoise d'expression française est à l'étude.

C'est pourquoi une délégation québécoise, comprenant huit personnes représentant notre presse technique et notre presse d'entreprise, se prépare à passer en France deux semaines, du lundi 22 avril au lundi 6 mai 1968, pour prendre contact avec des homologues français.

Ce sont: M. Paul Samson, rédacteur en chef de "Québec Industriel"; M. André-J. Daoust, rédacteur en chef de la "Revue Moteur"; M. Robert Henry, rédacteur en chef de "Bâtiment"; Mlle Rolande Normandeau, de l'"Ovale CIL"; M. Guy Marcoux, de l'Hydro-Québec; M. Charles-Henri Dubé, de Domtar, ainsi que deux conseillers techniques MM. Jean Gillet, de l'Association des maitres imprimeurs de Montréal et Gabriel Nadeau, de CIP du Canada.

L'extention du programme d'information du ministère des Affaires intergouvernementales prévoyait, à la fin de l'année 1967, une collaboration plus étroite des milieux québecois et français de la presse technique. De plus, à la suite de conférences au Centre de la documentation scientifique et technique française au Québec, le Cercle de la presse d'affaire du Québec (CPAQ) a recommandé l'organisation d'un voyage d'étude en France. C'est dans un tel climat favorable à la coopération technique entre la France et le Québec que, sous l'égide du ministère des Affaires intergouvernementales, a été décidé le prochain départ de la mission chargée de travailler au développement d'une presse spécialisée québécoise d'expression française.

Contrat de $2.7 millions à Northern Electric

La société Northern Electric de Montréal a obtenu de The Republic Telephone Co. Inc., des Philippines, un contrat de $2,700,000 couvrant la fourniture d'équipement de télécommunications a annoncé mercredi le ministère du Commerce.

L'entreprise canadienne a sollicité le financement à long terme de la transaction auprès de la société de la couronne Export Credits Insurance Corp.

Le contrat pour l'équipement, les câbles et les matériaux nécessitera 280,000 heures-hommes de travail.

Le président d'American Motors du Canada sera candidat conservateur

Un des magnats de l'industrie automobile canadienne vient d'annoncer son intention de soumettre son nom au congrès qui choisira le candidat fédéral du parti progressiste-conservateur dans le comté de Peel-Sud. Il s'agit de M. E. K. Brownridge, qui a été à la fois président de l'American Motors (Canada) Ltd. et vice-président de groupe de l'American Motors Corp., avec autorité sur la division internationale de l'exploitation automobile. M. Brownridge a résigné ses fonctions de vice-président de groupe, mais il demeure président de l'American Motors (Canada) Ltd., poste qu'il détient depuis 1961.

En rendant publique cette démission, le président de l'American Motors Corp., M. William V. Luneburg, a déclaré que les affaires d'ordre international, qui étaient auparavant sous la juridiction de M. Brownridge, relèveront désormais du cabinet du président.

M. Brownridge a déclaré qu'il désire être choisi par le parti progressiste-conservateur comme candidat de Peel-Sud, près de Toronto, où il vit depuis 18 ans. Le congrès de mise en candidature aura lieu le 27 avril.

LA 1re DISCOTHÈQUE A MONTRÉAL
1432 MACKAY
la Licorne
6 ANS DE RÉUSSITE

Les associés de

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE
BELANGER, SAINT-JACQUES, SIROIS, COMTOIS & CIE
CAMPBELL, LAWLESS & PUNCHARD
WILLETTS, BERGE & COMPANY
GUNDERSON' STOKES, WALTON & CO.

Comptables Agréés

annoncent la formation de la firme nationale

RAYMOND CAMPBELL BELANGER WALTON CHABOT & WILLETTS

dont les bureaux sont situés à

Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic, Rouyn, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penticton.

au bilan de l'ACTUALITE

Contingentement des importations de textiles

Le département d'Etat américain a condamné jeudi la décision du Sénat américain d'imposer des restrictions sur l'importation de textiles aux Etats-Unis et a déclaré que cette législation "fait du tort à nos relations commerciales avec l'étranger".

Le porte-parole du département d'Etat a également affirmé qu'elle est contraire aux intérêts des Etats-Unis. Il a rappelé que le département d'Etat a eu maintes fois l'occation de définir sa position à ce sujet, de lancer des mises en garde contre l'adoption de mesures restrictives. En conséquence, a-t-il ajouté, "nous regrettons l'adoption par le Sénat d'un projet de loi sur les restrictions d'importation de textiles; nous espérons que le Congrès se refusera à entériner une telle législation".

L'éducation économique

"Tous les efforts que nous déployons au Québec pour améliorer la situation des nôtres dans le domaine de la finance, de l'industrie et du commerce, demeureront vains tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas entrepris une véritable opération d'éducation économique pour préparer les compétences dont nous avons un urgent besoin."

C'est en ces termes que M. Jean Branchaud, directeur des relations publiques de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne s'est adressé aux membres d'un cercle social de Jonquière.

Industriel du Québec en France

M. Paul Dostie, directeur de la division industrielle, à la compagnie Robert Mitchell, effectue présentement un voyage d'études en France en vue de préparer des achats, des ventes ou des échanges de licences de fabrication de nouveaux produits. Il visitera des entreprises françaises qui usinent du matériel de manutention. C'est après avoir connu l'existence du programme franco-québécois de coopération technique par un stagiaire français, M. Philippe Krotoff, que les dirigeants de la compagnie Robert Mitchell ont décidé d'établir des contacts avec la France dans le domaine de la métallurgie et de la transformation des métaux.

Rendement des bons du Trésor

Nouvelle émission de bons du Trésor annoncée par le gouvernement du Canada, jeudi, à une échéance de 91 jours: $120,000,000 à un taux et un rendement moyens de 98.290 et 6.93 pour-cent, comparativement à la même somme et à la même échéance, la semaine dernière, à un taux et à un rendement de 98.283 et 7.01 pour cent.

Emission de bons à 182 jours: $30,000,000 à un taux et à un rendement moyens de 96.639 et 6.98 pour-cent, comparativement à la même somme et à la même échéance, la semaine dernière, à un taux et un rendement de 96.617 et 7.02 pour-cent.

Légère hausse des bénéfices des sociétés canadiennes

OTTAWA (PC) — Les bénéfices des sociétés, avant impôts, se sont légèrement accrus au cours du quatrième trimestre de 1967, mais les bénéfices globaux pour l'année entière restent en-deçà de ceux de 1966, a annoncé hier le Bureau fédéral de la statistique.

Les bénéfices du quatrième trimestre, après ajustements saisonniers, ont totalisé $1,316,000,000, en hausse de $29,000,00 ou 2.3 pour cent par rapport à ceux du troisième trimestre.

Le total pour l'année, avant impôts, a porté en 1967 sur $5,027,000,000, en baisse de $160,000,000 ou 3 pour cent sur 1966.

L'industrie des services a continué en 1967 son ascension rapide, avec un chiffre de bénéfice de $203,000,000, soit un bond de 15.3 pour cent sur 1966.

Les bénéfices des industries manufacturières, toutefois, ont baissé de 4.2 pour cent, avec $2,214,000,800 et la chute a été de 33.6 pour cent pour le groupe transport, entrepôt et communications. Le total avant impôts pour ce groupe a été de $437,000,000.

Les mines, carrières et puits de pétrole, avec $566,000,000 ont baissé de $4,000,00.

Nouvelles règles du marché londonien de l'or

LONDRES (AFP) — Les cinq banques spécialisées formant le marché londonien de l'or, ont publié jeudi soir un communiqué confirmant la réouverture de leur marché libre à dater du 1er avril, selon les nouvelles règles suivantes:

1—Il y aura deux "fixings" quotidiens, l'un à 9 h 30 GMT, l'autre à 14 h 00 GMT, alors que jusqu'à présent il n'y avait qu'un fixing le matin.

2—Les cours du fixing seront libellés en dollars (ils étaient jusqu'à présent exprimés en sterling) mais les affaires pourront également être effectuées avec d'autres devises aux taux de change courants.

3—Les banques percevront une commission de 0,25 p.c. sur les achats de leurs clients, mais effectueront gratuitement les ventes pour le compte de leurs clients, alors que jusqu'à présent, une commission de 0.25 pour 1,000 rpt 1,000 était perçue aussi bien à l'achat qu'à la vente.

4—En dehors des fixings, les transactions se feront aux prix négociés entre acheteurs-vendeurs et les banques.

5—Les autres règlements restent inchangés. Les transactions continueront notamment d'avoir lieu uniquement au comptant.

Pour que le marché londonien puisse redevenir le premier marché du monde, il importe avant tout qu'il soit en mesure d'attirer les vendeurs. Il est en effet handicapé par le fait que, contrairement aux marchés de Zurich et de Paris, il ne dispose pas de clientèle nationale capable de l'approvisionner puisqu'il est interdit aux Britanniques de posséder de l'or en lingots ou en pièces. C'est à sa source d'approvisionnement sud-africaine (80 p.c. environ de la production mondiale) que le marché londonien devait jusqu'à présent toute son importance.

La création d'un deuxième fixing est motivée par le fait qu'en l'absence de l'intervention stabilisatrice du "pool de l'or", les cours risquent de fluctuer plus violemment que jusqu'à présent.

Les courtiers ont donc estimé souhaitable de se réunir deux fois par jour au lieu d'une pour faire le point et procéder à une compensation de leur offre et de leur demande. Ce deuxième fixing pourrait ainsi avoir un effet stabilisateur sur le marché.

La décision d'exprimer les cours en dollar et non plus en sterling est une nouvelle preuve du déclin de la livre en tant que monnaie de compte internationale. Elle simplifiera les transactions en évitant les conversions, car si les cotations étaient jusqu'à présent faites en sterling, les règlements ne pouvaient intervenir qu'en devises convertibles (principalement dollars) ou par débit de comptes étrangers convertibles, le plus souvent libellés en dollars.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.25	2.46
Andreae Equity	3.37	3.68
All Cdn Com	7.30	7.98
All Cdn Div	8.89	9.72
All Cdn Ven	8.00	8.74
American Growth	6.38	6.97
Associate Investors	4.39	4.43
Beaubran	34.99	37.99
Canada Growth	6.41	7.04
Canada Security	4.53	4.98
Cdn Gas Energy	11.31	12.39
Cdn Investment Fund	3.67	4.03
Cdn Scudder Fund	15.09	15.09
Cdn Sec Growth	6.82	7.46
Cdn Trusteed	4.31	4.71
Canafund	49.24	51.70
Champion Mutual	6.32	6.87
Collective Mutual	5.94	6.46
Commonwealth Intl	9.91	10.86
Commonwealth Intl Lever	11.68	12.80
Corporate Investors	5.27	5.76
Diversified Income A	1.30	1.44
Diversified Income B	4.24	4.67
xDividend Shares	3.62	3.92
Dominion Compound	4.01	4.26
Dominion Equity	3.66	3.98
xDreytus	13.53	14.77
Entarea Investment	4.64	5.07
European Growth	7.24	7.91
Executive Fund of Cda	6.77	7.11
Exec Inv Intl Ltd	7.40	7.77
Federated Financial	5.07	5.54
Federated rowth	7.11	7.77
xFidelity Trend	27.44	29.83
Fonds Collectif A	6.16	6.69
Fonds Collectif B	4.96	5.12
Fonds Collectif C	7.93	8.62
Fonds Desjardins A	4.50	
Fonds Desjardins B	4.35	
Fraser	11.55	11.61
Gis Compound	8.49	9.28
Gis Income	3.74	4.09
Growth Equity	5.92	6.47
Growth Oil and Gas	17.28	
Guardian Growth	7.35	8.04
Harvard	10.98	12.00
Investors Growth	9.41	10.24
Investors Intl Mutual	6.84	7.44
Investors Prov Stock	5.04	5.49
Keystone Canada	7.12	7.82
xKeystone Cust S-1	21.10	23.02
xKeystone Cust S-4	6.52	7.12
xKeystone Cust K-2	6.24	6.81
xLexington Research	14.37	15.70
Le Fonds P.E.P.	3.68	3.89
Natural Resources	6.51	7.11
M.G.F. Management	2.65	2.90
Molson M. Fund	4.35	4.57
Mutual Accumulating	4.86	5.32
Mutual Bond	7.96	8.32
Mutual Bond Income	4.79	5.01
Mutual Growth	5.77	6.31
Mutual Income	5.41	5.92
Natrusco	11.37	11.93
Natural Resources	6.43	7.14
xOne William Street	15.60	15.60
Pension Mutual	6.32	6.91
Pret et Rev.	6.45	7.05
Provident Mutual	6.01	6.53
Prov Stock Fund	5.04	5.48
xPutnam Growth	11.69	12.89
Radisson	3.61	
Regent Fund	9.07	9.91
Rayfund	4.66	4.80
Spec	9.20	10.11
Taurus	6.32	6.95
xTech Fund	8.98	9.79
Timed Investment Fund	5.45	5.68
United Accumulative	10.27	11.22
United American	2.56	2.80
United Venture	4.31	4.71
Universal Savings Equity	5.32	5.81
Western Growth	4.50	4.92
York Fund of Canada	3.46	3.76

x—Fonds americains.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 15 juin	1968	98¾	99¼
5 1er oct.	1968	99	99½
5¼ 1er oct.	1969	98½	99
5 1er juin	1971	93½	94½
5 1er juillet	1970	96¼	96¾
5 1er oct	1973	89½	90½
5½ 1er oct.	1975	89¼	90¼
6 1er avril	1971	93	98½
6¼ 1er dec.	1973	96½	97½
3¼ 1er juin	1976	75	7
5½ 1er aout	1980	87	88
4½ 1er sept.	1983	76	77
5¾ 1er mai	1990	81	82
5¾ 1er sept.	1992	86¾	87¾
5½ 1er oct.	1969	98	98½
4¼ 1er sept.	1972	88½	89½
CNR 2¾ 15 sept.	1969	95	95½
CNR 5½ 15 dec	1971	93½	94½
CNR 1er fev. 4	1981	72	73
CNR 5¾ 1er jan.	1985	85½	86½
Nwfd 7¼ 1er nov.	1987	29	93
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alb U 7 1er dec.	1989-92	96	97
BC El 3¾½ 1er afr	1990	90½	92
M Hyd. 7 15 nov	1985-87	95½	96½
N Brusw 7½ 3 jan.	1993	98	99
Nwfnd 7¼ 1er nov	1987	93	94
N Ecosse 7 1er dec.	1987	96	97
O Hy 6½ 20 spt	1985-89	93	94
I.P.E. 7½ 4 jan.	1988	97	98
Que. 7½ 1er dec	1972-86-89	99¾	100¼
Quebec 7½ 1er jan.	1978	99	99½
Que 7½ 15 jan.	1985	95½	96½
MUNICIPALITES			
Montreal 7 1er jan.	1992	88	90
Metro T 7 1er nov.	1987	96	97
CONVERTIBLES			
TC Pipe Line 5	1989	85	87
W Coast x-c'pon 5½	1988	92	94
C Petrofina 4	1972	84	86
Inland NG 5½	1977	84	87
Pac Pete 5	1977	85	88
Simpson's 5½	1979	140	—
INDUSTRIES			
Abitibi 7½	1987	96½	98½
Alum of Can 4½	1973	88	90
Algoma Steel 5¼	1978	83	85
BA Oil 5¼	1977	83	85
		Achat	Vente
Brazilian Tr 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	1975	79	81
CB Alum 5¾	1980	86	88
CPR 5	1983	78	80
CR Foncier 5¾	1985	77	79
Dom Stores 5½	1976	88	90
Domtar 6¾	1987	89	91
Eaton A 5¼	1985	83½	85½
Imp Oil 3¾	1988	99	100
Indus Acc 6¾	1984	92	94
Roy Tr Mort 6	1975	87	89
Raynot 6¼	1981	87	89
Shell Oil 4¾	1977	88	90
St Law Cor 5	1978	82	84
Simpson's 4¾	1978	88	90
Triad 4¾	1971	90	—
Weston F 6¾	1987	89	91
Woodward 5¾	1985	82	84
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas 5¾	1985	82	83
Ang Con Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 6¼	1978	92	93½
Bell Tel 5½	1982	82	83
Bell Tel 5¾	1984	83	84
Bell Tel 6¾	1981	99½	—
Bell Tel 3¾	1979	71	73
Bell Tel 6¾	1992	93	94
Bowater P 3¾	1980	71	72
Brazilian 4¾	1970	95	—
BC Teleph 6¾	1991	88	90
Calgary Pow 5¾	1982	84	—
Cdn Elec 4	1968	97	—
Cdn Wes NG 5½	1983	83	85
Cons Gas 5¼	1984	82	84
Cons Gas 5	1978	83	85
Gs Lakes P 5¼	1977	87	89
Lakeland NG 6	1982	76	—
Maritime Elect 3½	1983	87	—
NfLD Lt et P 5½	1978	85	—
Northwr U 5½	1988	79	81
N Ont NG 5¼	1982	77½	—
Northern Tel 5¾	1983	84	—
Que NG 7	1990	86	88
Que NG 6	1988	77	79
Que Tel	1989	94	—
TC Pipl 585 9	1987	83	85
Union G 5½	1977	84½	85½
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	94	—
Eaton's Rels 3½	1968	99	—
Loblaw 5½	1983	84	—
Steinberg Prop 6	1984	83	—

CANAFUND COMPANY LIMITED

Voting Trust Certificates

Dividende No 34

AVIS est donné par la présente qu'un dividende de quatre-vingt-quinze cents (95c) par action, en monnaie canadienne, a été déclaré payable aux detenteurs de ces titres au 29 mars 1968.

Ce dividende sera payé conformément aux droits spécifiés dans chaque Voting Trust Certificate de la Compagnie sur présentation et livraison du coupon No 34 à toutes les agences de la Banque Royale du Canada, au Canada (à l'exception des agences de l'Extrême-Nord et des Territoires du Yukon) dès et après le 30 avril 1968.

SECFIN COMPANY LTD.,
Isa de Kover,
Secrétaire

CLARKE, VILLENEUVE & HUBBARD LTEE

M. LIONEL A. AUDETTE

M. Alphonse Villeneuve, Président de Clarke, Villeneuve & Hubbard Ltée, Courtiers d'Assurance, a le plaisir d'annoncer l'affiliation de la firme Normandin & Desrosiers Enrg., avec leur entreprise.

M. Lionel A. Audette, propriétaire de la firme Normandin & Desrosiers Enrg., par cette affiliation, pourra placer à la disposition de ses clients les services les plus complets fournis par Clarke, Villeneuve & Hubbard Ltée.

Le siège social des opérations est situé au 1 Square Westmount, Suite 711, Westmount, Québec.

LES SERVICES AUTOMATIQUES FLEUR DE LYS INC.

M. ROSAIRE THIBEAULT

M. Jeff Wolff, président de la compagnie Les Services Automatiques Fleur de Lys Inc. annonce la nomination de M. Rosaire Thibeault au poste de gérant général de la compagnie.

L'expérience de M. Thibeault dans la vente par Service Automatique remonte à plusieurs années. Avant de se joindre à Fleur de Lys en 1963, M. Thibeault était associé à une autre grande compagnie nationale de services par Distribution Automatique.

Fleur de Lys offre un service complet de vente par machines distributrices, de breuvages et repas légers dans Montréal et les environs.

VOTRE SANTE . . . !

Nous ne pouvons vous la redonner, mais nous vous offrons la possibilité de l'améliorer, de la conserver pour vous-même et les vôtres.

Une PISCINE **SPORTLAB** peut y contribuer . . . documentation gratuite.

4 Boul. Martin, Laval, Qué. Tél.: 667-8712

DERNIERE OCCASION!
LA VENTE ROUGE, BLANC, BLEU REBEL SE TERMINE CETTE SEMAINE
ECONOMISEZ! NE TARDEZ PAS

REBEL 550 HARDTOP

Venez dès ce soir
MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St-Laurent — 272-5761

TITRES DE BANQUES CANADIENNES

Comment la nouvelle Loi sur les banques, qui est entrée en vigueur en mai 1967, affecte-t-elle chacune des banques à charte canadiennes, leurs titres d'actions—ainsi que vous, en votre qualité d'investisseur?

Dans l'ensemble, comment se comparent les bénéfices des banques, avant l'impôt, avec ceux des compagnies dans d'autres industries? Ces questions, ainsi que d'autres qui sont importantes, sont analysées dans notre toute récente étude intitulée "Les titres de banques canadiennes" dont vous pouvez obtenir un exemplaire, sur demande, à notre bureau le plus proche.

Cette étude, rédigée par le Service d'Études de Richardson Securities of Canada, passe en revue l'excellente année dont les banques ont joui en tant que groupe, en 1967, et émet l'opinion que les perspectives, pour 1968, sont "des plus encourageantes".

Une étude spéciale actuellement disponible

Une partie de cette étude est consacrée à chacune des banques à charte canadiennes et à leurs titres d'actions de haute qualité qui, d'un point de vue historique, semblent se traiter à des cours attrayants, à l'heure actuelle.

RICHARDSON SECURITIES OF CANADA
FILIALE DE
James Richardson & Sons, Limited
Fondée en 1857
620, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL • TÉLÉPHONE: 288-3151

Prière de m'adresser un exemplaire de votre étude intitulée "Les titres de banques canadiennes".
NOM: _____ TÉLÉPHONE: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____

30,000 EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

Huguette Pelletier, sténo-dactylo, et Marcel Chabot, agent de bureau, tous deux du ministère de l'éducation à Montréal. Le salaire de base d'une sténo-dactylo au gouvernement est de $52 par semaine. Le salaire de base d'un agent de bureau est de $60 par semaine.

Michel Bousquet, agent de bureau, et André Séréda, agent vérificateur, tous deux du ministère du revenu à Montréal. Le salaire de base d'un agent vérificateur au gouvernement est de $80 par semaine.

Christiane Lavoie, sténo-dactylo à la Commission des accidents de travail à Montréal. Léopold Dorion et Jacques Desbiens, tous deux agents de bureau à la Commission des accidents de travail à Québec.

Demain, nous serons dix millions d'habitants dans le Québec. Nous aurons un régime de sécurité sociale complet. L'enseignement sera gratuit jusqu'à l'université, les soins médicaux seront gratuits pour tous, et les chômeurs continueront à recevoir leur salaire tout en apprenant un autre métier.

Demain, les services de l'État seront beaucoup plus étendus qu'aujourd'hui. Car c'est par l'État que nous pourrons tous ensemble bâtir une société sans misère, pour remplacer la société actuelle où seuls les riches et les chanceux trouvent leur compte.

Demain, c'est plus vite qu'on ne le croit. Aussi faut-il dès maintenant forger l'instrument collectif qui nous permettra de bâtir une société où la richesse sera mieux partagée, c'est-à-dire l'État. Le rôle de l'État commence déjà à se transformer. On ne demande plus simplement à l'État de construire des routes et de garantir la sécurité publique. On lui demande d'assurer les services de bien-être, de construire des universités, de former des professeurs, de stimuler l'activité économique, etc.

Demain, nous demanderons encore davantage à l'État. C'est pourquoi il nous faut un État moderne qui pourra s'appuyer sur une fonction publique moderne. Laissé à lui seul, l'État ne sait pas s'élever au-dessus des intérêts politiques qui l'empêchent de se moderniser. Il lui faut un stimulant. Et ce stimulant vient de la fonction publique elle-même, grâce à la négociation collective. Jusqu'à ce que le Syndicat des fonctionnaires signe ses premières conventions collectives en 1966, l'État ressemblait à une usine d'automobiles qui aurait gardé les méthodes de production d'il y a 30 ans.

30,000 EMPLOYÉS DE L'ÉTAT
QUI SONT-ILS ?
REGARDEZ À LA TÉLÉVISION

Montréal	CFTM-TV	samedi	3h. 30 p.m.
Québec	CFCM-TV	samedi	10h. 15 p.m.
Sherbrooke	CHLT-TV	vendredi	11h. 30 p.m.
Chicoutimi	CJPM-TV	vendredi	10h. 30 p.m.
Trois-Rivières	CKTM-TV	samedi	6h. 00 p.m.
Rouyn	CKRN-TV	mercredi	6h. 30 p.m.
Rimouski	CJBR-TV	lundi	6h. 00 p.m.
Jonquière	CKRS-TV	samedi	6h. 00 p.m.
Rivière du Loup	CKRT-TV	samedi	6h. 30 p.m.
Matane	CKBL-TV	vendredi	6h. 30 p.m.
Carleton	CHAU-TV	mercredi	7h. 30 p.m.

Publié par le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (CSN)

DPC-68-6

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	400	7⅛	7⅛	7⅛
Algoma	—	16¾	16½	—
Alcan	—	24½	24	—
Alcan 4¼	—	32	32	—
ArgC Pr	—	7½	7¼	—
Alum 4½ pr	—	36⅜	36½	—
Asbestos	—	18¾	18¾	—
Atl Sug	—	7⅛	7½	—
Bq CN	—	10	9⅞	—
Bq d'Ep	—	9	9	—
Bq Imp-C	—	13¼	13	—
Bq Mont	200	10⅜	10⅜	10⅜
Bq N-E	—	15	14¾	—
Bq PC	—	7⅜	7¼	—
Bq Rov	600	14⅛	14⅛	14⅛
Bq Ror D	—	13	12⅞	—
Bell Phone	—	42⅜	42¾	—
Brazil	—	14	14	—
BA Bk Note	—	57	57	—
BA OIL	2000	35¾	35¾	35¾
BC Forest	—	13⅞	13⅞	—
BC Phone	—	52	52	—
Brinco	700	325	325	325
CAE	—	7¼	7¼	—
Cal Pow	—	18¾	18⅝	—
Can Cem	—	25	25	—
CD Sugar	—	22¾	22¾	—
Cantron	—	14	14	—
CSL	—	24	24	—
CSL Pr	—	490	490	—
Can Malt	—	85	85	—
C Brew	500	7⅛	7⅛	7⅛
C Brew (A)	—	33	33	—
C Brew (B)	—	40	40	—
CIL	—	13¾	13½	—
CI Pow	200	20¼	20¼	20¼
C Marconi	—	5¼	5¼	—
CPR	600	43¾	43¾	43¾
CPR 12 Pr	—	99½	99⅝	—
CPI Pr	—	20¼	20⅛	—
C Pfing	—	14⅜	14⅜	—
Central Del	—	14⅜	14	—
Chemcell	1000	6¾	6¾	6¾
Cominco	—	32⅞	32⅝	—
Cons Bath	500	15¼	15¼	15¼
Cons Bath	—	24⅝	24⅞	—
Corby (A)	—	26½	26½	—
Couvrette	—	49¢	49¢	—
Crush Int	—	14	12⅞	—
Denison	—	47¼	47¼	—
Dist Seag	200	39⅞	39⅞	39⅞
D Bridge	—	12⅛	12	—
D Coal Pr	—	13	13	—
Do Fasco	—	15¼	15⅛	—
D Glass	—	8⅛	8	—
Dosco	—	9¼	9¼	—
Domtar	200	8	8	8
D Text	—	11⅜	10¾	—
Du Pont	—	24	25½	—
Enamel (A)	200	240	240	240
Fam Play	—	46	46⅜	—
Fraser	—	15⅛	15	—
Fr Pte	500	460	460	460
Glengair	—	205	200	—
GL Paper	—	14½	14½	—
Hollinger	—	27¼	27	—
Home A	1000	18¾	18¼	18¾
Horne Pf	—	300	300	—
Hd Bay M	—	55	54½	—
HBC	2000	21⅞	21¾	21⅞
Husky Oil	—	20¼	20⅛	—
Husky B p	—	46¼	46¼	—
Husky D w	—	11⅜	11½	—
Imp Oil	—	58⅜	58⅜	—
Imp Tob	—	12⅜	12¾	—
Ind Accp	—	18	17¾	—
Inglis	—	10½	10½	—
Int Nickel	—	116⅛	115⅜	—
Int Util	200	36⅜	36⅜	35⅜
Int Util p	—	37	36½	—
Inter PL	—	17¼	17	—
Int PL W	—	775	770	—
Jamaica PS	11700	68	68	68
Labatt p	200	18⅞	18⅞	18⅞
Labatt	200	14⅛	14⅛	14⅛
Lamont A	—	300	300	—
Laura Sec	—	12¼	12¼	—
Levy In	—	30	29½	—
Loblaw A	—	6⅛	6⅛	—
Loblaw B	—	6⅛	6⅛	—
MacMillan	—	19¾	19¾	—
Massey F	—	14⅜	14⅜	—
McAllister	—	9¼	9¼	—
Met Stor	—	33½	33½	—
Met Pr	500	18¾	18¾	18¾
Maison B	—	16¾	16¾	—
Mre Corp	—	27¼	25¾	—
Nat Cntn	—	58⅜	57½	—
NB Tel	—	12⅞	12⅞	—
NFLD Lgt	—	9	9	—
Noranda	—	48	47¾	—
North Gas	—	10½	10⅜	—
Ogilvie Pr	—	29	29	—
Ont Sti	—	24	24	—
Pac Pete	500	17⅜	17⅜	17⅜
Philips C	—	7½	7⅜	—
Pow Crp	—	7¾	7	—
Pow C	—	32¾	32¾	—
Price	—	9	8¾	—
Price Pr	—	58	58	—
[illegible]	—	10⅝	10⅜	—
Q Phone	500	14½	14½	14½
Rio Alg	—	30¼	30¼	—
Rolland A	—	7⅛	6⅞	—
Rolandmos	—	21½	21½	—
Royal trust	—	15	14½	—
Scott LoS	—	17¾	16⅞	—
Shaw	—	6½	6½	—
Shell Can	—	25¾	25¾	—
Shell I Pr	—	24½	23½	—
Shop Save	—	11	11	—
Simpsons	—	31¾	31¼	8
Sincennes	—	13⅜	13⅜	—
Southam	—	41	41	—
Steel Can	300	16¾	15⅞	16¾
Steinbg A	—	1 3/4	1⅜	—
Texaco Can	—	25	25	—
T Grp A	—	7½	7¼	—
Tr-C Corp	—	9⅛	9	—
Tr-C PL	—	24⅛	24¼	—
Tr Mt PL	—	13⅜	13¼	—
Trust G Pr	—	21	21	—
Velcro	—	42½	40	—
UAP Inc	—	1⅜	1⅜	—
U Carbide	—	17	17	—
UWstbrn 5¼	—	39½	39½	—
Vickers	—	14½	14½	—
Walk GW	—	31⅜	31⅛	—
Weston A	—	13	13	—
Weston B	—	14¼	13¾	—
Zeller's	—	43¾	43½	—

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Acassiz	5000	73	71	71
Alax	—	14	16	—
Am B Bel	—	8½	8½	—
Amcranium	—	3½	3½	—
Am Met En	—	300	300	—
Arno	—	4½	4	—
Bateman	—	7	7	—
Beauce Pl	—	7	7	—
Black River	—	6	5½	—
Blue Bon	—	260	260	—
Bluewater	—	12	12	—
Br Cont O	—	35	35	—
Bruneau	—	16	16	—
Burnt Hill	500	70	70	70
Camflo	—	565	550	—
Can Min	11000	47	46	47
Carbec	1500	57	57	57
Cartier-Que	—	7	7	—
Casavant	—	380	375	—
Chemalloy	—	380	380	—
Chib Cop	1000	6	6	6
Chipman	—	8½	8½	—
Coastal M	—	6	6	—
Com H&M	—	100	100	—
Cominga	—	5	5	—
C Canar	—	14½	13½	—
C Manitoba	—	62	60	—
C Madagar	—	15	15	—
C New Pac	—	47	47	—
C Persh	—	36	36	—
CO Smelt	—	208	195	—
C Virginia	—	85	78	—
Corgemines	4300	50	50	50
Credo	1500	29	29	29
Dauphin	—	25½	24	—
Devil's Elbow	—	27	26	—
Dolsan	—	9	9	—
Dumont	—	14½	14	—
Eagle Gold	1600	365	345	345
East Vent	—	12	12	—
Fano	—	5½	5½	—
Fidelity	—	16½	16½	—
Fontana	1000	6	6	6
FT Reliance	—	44½	41	—
Futurity	—	31	30	—
Glen Lake	—	249	245	—
Grt W Min	—	48	48	—
Grissol	—	435	435	—
Guard Mines	—	52	50	—
Imbrex	—	480	470	—
Int Norvalie	500	11½	11½	11½
James Bay	—	71	69	—
Jockey	—	305	305	—
Keltic Mng	—	12	12	—
Kenting Av	—	25½	25¼	—
Kiena	—	140	130	—
Kodiac Pet	—	87	87	—
Kontiki	—	8	8	—
Laduboro	—	38	38	—
Lemieux C	2000	27	27	27
Lingside	—	4½	4½	—
Louanna G	—	14	14	—
Matachewan	4000	63	62	62
Mid-Chib	—	13	13	—
Midepsa	—	215	212	—
Miro Mines	1500	34	34	34
Mistango	—	17	16	—
MI Pleast	—	14	12	—
MR Rice	—	7½	7½	—
Muscocho	—	15½	15½	—
N Formag	—	4½	4½	—
N Glacier	—	26	26	—
NA Asbestos	—	5	5	—
NA Rare M	—	25½	25½	—
NW Canalask	—	7	7	—
Oam Ex	2500	2	25	26
Patino	—	18⅜	18⅜	—
Pat Silv	2000	28	26½	28
Paudash	—	4½	4½	—
Pce Riv	—	400	375	—
Pennbec	2000	6½	6½	6½
Pesa S	1000	245	245	245
Phoenix O	—	330	320	—
Pitt G	—	5½	5½	—
Pow Pr	—	9¾	8¼	—
O Chib	—	35	35	—
O Expl	—	19	19	—
Quebecton	—	25	24½	—
Rouyn E	500	10½	10½	10½
RA Pete	—	115	112	—
St Lucie	—	11	11	—
Select F	—	200	200	—
Shawna	3000	32	32	32
Silv Rq	1000	18	18	18
Silv Sm	—	16	16	—
Silv T	6000	49	48	48
S Dufault	—	19½	17	—
Spartan Air	—	92	90	—
Stairs Ex	500	14	14	14
Sturgeon	1500	63	62	62
Subeo	1500	200	200	200
Superpack	—	9	9	—
Surtago	—	255	250	—
Talisman	—	33	33	—
Tazin	1000	18½	18½	18½
Terrex Mng	—	69	67	—
Titan	—	10	10	—
U Obalski	—	110	116	—
Wabasso	—	13	13	—
West Hill	—	29	26½	—
Wisconsin	—	22	22	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S.oub.	Banc.	Comb.	Pap.
Changement 28 mars	—.06	+.83	+1.69	—.27	+1.31
Clôture 28 mars	149.99	120.56	117.61	141.09	69.74
Haut — 1968	171.25	134.51	128.54	159.95	86.14
Bas — 1968	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	175.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

vancouver

28 MARS

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
BC Phone	500	53	53	53	— ½
Cdn Allied	100	10	10	10	+ ½
Cominco	100	$22½	22½	22½	— ¼
Cop Intl	3500	5⅛	5⅛	5¼	— ¼
Fst Nat Mtg	2500	400	425	400	+25
Fst Nat wts	1300	250	250	250	+5
Inland	100	59	9	9	
Int Brew B	150	59	9	9	
Johnston	100	57	7	7	+ ½
Macmillan	123	$19¾	19½	19½	+ ½
Neon wts	1050	$14½	14½	14½	
NW Life	100	6½	6½	6½	— ½
Ocean	1900	$22½	22	22	+2¼
Okan H H	650	260	350	360	+10
Okan H H wts	200	105	105	105	+5
Pac W Air	900	9	8¾	9	+ ⅛
Scott	100	17	17	17	
Sun A	100	$29¾	29¾	U 29¾	— ⅛
Tr Mtn	650	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛

BANQUES

B of BC	850	520	20	20	
Cdn Imp	700	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ¼

CURBS

Flagstone	5000	45	45	45	
Giant Reef	500	147	147	147	

PETROLES

Bata	16500	61	60	61	
Cent Del	100	$14	14	14	— ¼
Comercil	6000	29	28	28	—1
Five Star	4500	22	21	21	—1
Futurity	2500	31	31	31	
Merit Oil	15500	25	24½	25	
Merland	1000	41	41	41	+1
PR Pete	10900	27	26	27	
Plains	29900	27	24	24	—3
R Am Pete	12400	117	115	117	
RC Ven	1000	35	35	35	
Shore	41000	46	43	44	+1
Sunlite	820	220	220	220	—5
Stampede	3600	148	142	147	—1

MINES

Ace	6500	29	28	28	—1
Adera	24000	57	55	56	—1
Atlas	4700	290	280	290	+5
Anuk	5500	22	20	22	+1
Arctic	10075	350	340	345	+5
Arlington	1500	32	32	32	
Alwin	2200	166	160	160	—10
Agassiz	12500	76	72	75	—3
Benson	500	17	17	17	
Bethex	1000	54	54	54	+2
Bornite	2000	25	25	25	—6
Brenda	1500	770	760	765	+5
Beth Cop	1200	730	720	720	—5
Blue Star	2700	7½	7½	7½	
Brenmac	2500	27	26	27	+2
Buttle	6300	65	64	64	+3
Canusa	3000	15	15	15	—1
Capri	19500	27	23	25	+5
Car Gold	5000	35	33	33	—3
Car Bell	2000	60	58	60	+5
Casc Moly	2000	65	65	65	—2
Casino	111800	104	98	100	+1
Chataway	3600	31	29	31	+2
Cst Sil	4500	39½	38	38	+1
C Skeena	4500	43	42	42	—1
C Pat	5200	15½	15	15	+1
Cop Ridge	37200	34½	33	34½	+1½
Croydon	9500	50	48	49	+1
Cumont	2000	39	38	39	
Con Cinch	15500	63	58	61	—4
Churchill	11070	220	215	230	+15
C Ventor	1000	25	25	25	
C Std	4000	20	20	20	+ ½
C Rexspar	2100	49	46	49	+3
Cream Sil	2000	5	5	5	—1
Dolly	6900	58	55	58	+3
Dynasty	5200	800	795	800	+5
Earlcrest	8500	77	73	77	+4
Galaxy	9000	25	23	25	+1½
Generel	1000	16	14	16	+1
Giant Ex	12000	45	42	45	+2
Giant Masc	4000	114	112	116	+1
Gold West	4000	47	45	47	+2
Hogan	16700	28	24	28	+4
Homestk	4000	20½	20	20	
Hurley	1100	138	126	137	—1
IP Mstel	3400	145	141	143	—2
Kamloops	2000	10	10	10	— ½
Lornex	2100	650	635	635	+10
Lytton	2100	125	123	125	—1
Loena	38000	32	31	32	—1
Madrona	6000	80	78	80	
Magnet	3100	140	139	139	+1
Magnum	30900	164	156	161	+3
Mid West	1500	22½	22	22	
Moly Mine	2000	15	15	15	
Mariner	1000	18	18	18	
Minex	1000	18	18	18	
Nortina	700	76	74	76	+1
Native	6000	25	25	25	+2
New Ima	1200	315	315	315	
N Privateer	1500	16	16	16	
Northindo	20000	118	116	116	—2
New Ind	8000	15½	15	15½	— ½
Norcan	1000	24	24	24	—1
New Cronin	1000	14	14	14	+1
NW Ven	2500	7	7	7	
Ora	3000	34	33	34	+1
Pat Sil	1500	28	25	28	+4½
Peel	4000	12	11½	11½	— ½
Peso	4200	245	242	245	
Pine Pnt	100	500	40	40	
Pyramid	3500	121	120	120	—1
Pinebell	1000	21	21	21	
Polaris	6000	14	13	14	
PC Ex	400	305	305	305	+5
Quatsino	1000	16	16	16	—1
Redstrm	2000	33	31	33	+2
Ring Hills	20900	32	29	30	+2
Sandah	6000	21	19½	19½	
Silverlon	1000	25	25	25	—2
Sil Arrow	10000	20	18½	20	+1½
Sil Ridge	2000	17	17	17	
Sil Std	1000	61	61	61	
Slocan	1000	20	20	20	
Sil Lee	400	136	136	136	+1
Silback	2500	24	23	24	—1
Sil Butte	18000	15	14	14	—1
Stall	1500	135	132	135	
South Seas	7300	155	150	152	—3
TC Ex	28300	163	155	155	—2
Tay	500	20	20	20	
Texmont	1000	79	79	79	—1
Torwest	32000	54	50	53	+1
Trojan	4500	22	22	22	
Taylor Br	2000	20	18	18	—4
Terr Ur	2500	32	32	32	
Utica	24600	380	370	375	—5
Venutes	5500	30	299	30	
Van Metal	500	19	19	19	+1
W Cst Res	157400	59	35	41	—26
W Bvr	1000	4½	4½	4½	— ½
W Mines	1800	230	225	230	+5
Westland	3500	105	102	105	+3
W ex	8500	45	43	44	—1

Total des ventes : 1,252,296.

cote des grains

28 mars 1968

Marché à terme :

WINNIPEG

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	3.36¾	3.39	3.36½	3.38½
Juil.	3.40¼	3.42¾	3.40¼	3.42⅛
Oct.	3.38¾	3.41	3.38¾	3.40
Déc.	3.36	3.38¾	3.36	3.37¼

GRAINE DE COLZA :

Mai	2.22¾	2.22¾	2.21¾	2.22¾
Juil.	2.24¾	2.24¾	2.23¾	2.24¾
Nov.	2.28¾	2.28¾	2.27¾	2.28¾

AVOINE :

Mai	93¼	—	—	93⅛
Juil.	—	—	—	93⅜
Oct.	—	—	—	93⅜
Déc.	—	—	—	93½

ORGE

Mai	1.27	—	—	1.26⅝
Juil.	1.26¼	—	—	1.26¼
Oct.	—	—	—	1.26⅛
Déc.	—	—	—	1.26

SEIGLE :

Mai	1.38½	1.38⅝	1.38	1.38⅛
Juil.	1.34⅛	1.34⅞	1.34⅜	1.34⅜
Oct.	1.33½	1.33½	1.33¼	1.33¼
Déc.	—	—	—	1.33½

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 93¼ ; ex 3 cw 92⅜ ; 3 cw et ex 1 fourragère 92⅛ ; 1 fourragère 90⅛ ; 2 fourragère 83⅜ ; 3 fourragère 80⅛ ; fourragère mélangée 57.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.25¼ ; 2 cw 2-rang, 3 cw 6-rang, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.23⅜ ; 2 fourragère 1.20⅛ ; 3 fourragère 1.13⅛.

Seigle : 1 et 2 cw 1.38⅛ ; 3 cw 1.32⅜ ; 4 cw 1.20¼ ; ergoté 1.09¼ ; sur voie 1.36⅜.

Lin : 1 cw 3.35⅜ ; 2 cw 3.31⅜ ; 3 cw 3.05⅛ ; sur voie 3.35⅜.

Graine de colza : No 1 Cdn 2.19⅜ ; No 2 Cdn 2.04⅜.

Marché du lin: Prix comptant: $3.22

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	2.73¾	2.73¾	2.73¼	2.73½
Juil.	2.76⅛	2.76⅛	2.76⅜	2.76⅜
Août	2.76½	2.76⅝	2.76⅜	2.76⅝
Sep.	2.70	2.70⅛	2.69¾	2.70
Nov.	2.67⅝	2.67⅝	2.67⅜	2.67¾
Jan.	2.71½	2.71⅝	2.71¼	2.71⅝

BLE :

Mai	1.48	1.48¾	1.47⅜	1.48⅛
Juil.	1.50⅛	1.51⅜	1.50⅜	1.51⅜
Sep.	1.54¼	1.55¼	1.54	1.55
Déc.	1.60	1.60¼	1.59⅜	1.60¼

MAIS :

Mai	1.21¼	1.21⅜	1.21¼	1.21¼
Juil.	1.24⅜	1.24⅜	1.24⅛	1.24⅜
Sep.	1.26¼	1.27	1.26⅜	1.27
Déc.	1.27	1.27⅜	1.27	1.27⅜
Mars	1.31	1.31¾	1.31	1.31¾

AVOINE :

Mai	78¼	78½	78¼	78⅜
Juil.	74	74½	74	74½
Sep.	73¼	73⅝	73¼	73⅝
Déc.	73⅛	76	73⅛	73⅜

SEIGLE :

Mai	1.19¾	1.20¼	1.19⅝	1.20
Juil.	1.22¼	1.22⅝	1.22¼	1.22½
Sep.	1.24	1.24¼	1.23⅝	1.24¼
Déc.	1.27⅛	1.28⅜	1.27⅜	1.28¼

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.52
Allemagne	D. Mark	.2717
Angleterre	Livre	2.3977
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2175
Autriche	Schilling	.0421
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeira	.3393
Chili	Escudo	.1493
Danemark	Couronne	.1452
Espagne	Peseta	.0156
France	Franc	.2202
Hollande	Florin	.2998
Italie	Lire	.001735
Japon	Yen	.002993
Mexique	Peso	.0067
Etats-Unis	Dollar	1.08 9/32
Norvège	Couronne	.1516
Nouvelle-Zelande	Dollar	1.2212
Pérou	Sol	.0223
Suède	Couronne	.2093
Suisse	Franc	.2506
Tchecoslovaquie	Couronne	.1507
Venezuela	Bolivar	.2413

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Baue d'Economie Que.	5 75	6 50
B. C. Molyb wts	6 00	7 00
Captain Internt	5 25	5 75
Cdn Foreign Sec.	14 50	15 50
Chartered Credit	2 25	2 75
Consol Theo "A"	6 50	7 50
Credico	1 50	2 00
Crown Life	20 50	22 00
District Trust	5 50	7 00
East Can Savings	4 50	5 50
Grenache	2 40	2 60
Halton and Peel Tr	15 00	17 00
Hamilton Trust	5 50	6 50
Income Life	6 00	7 00
Industrial Life	15 00	—
Internat Syscoms	11 75	12 25
Jenkins Valve	14 50	16 00
La Prev. Vie	14 00	16 00
La Stabilité	3 25	4 00
Les Prevoyants	6 00	7 00
Loeb wts	15 00	—
Lincoln Trust	5 00	6 00
London Life	45 00	47 00
Monarch Life	65 00	75 00
North West Life	6 50	8 00
Nova Scotia Tr	47 00	49 00
Paco Corp	2 00	2 50
Permeatre Corp.	17 00	18 00
Scintrex	10 50	11 50
Seaboard Life	6 50	8 00
Stdmon Indust	11 50	12 25
Supersol	4 00	4 75
Soc d'Adm et de Fid.	21 00	23 00
Trizec Corp	2 25	2 75
Wellington Bk A	1 00	1 50
United Amuse "A"	14 00	—
United Amuse "B"	10 00	—
Zodiac "A"	1 00	1 50

du parquet de la bourse

La tendance reste incertaine à l'ouverture

(PC) — Les cours se sont effrités ce matin à l'ouverture de la **Bourse de Montréal.**

CAE a reculé de ¼ à 7¼. Abitibi à 7⅛, Massey-Ferguson à 14½, Banque de Montréal à 14⅜ et Toronto-Dominion à 12⅞ ont toutes perdu ⅛ de point. Interprovincial Pipe Line et Hudson's Bay Co. ont grimpé de ⅛ à 17¼ et 21⅞.

A la Bourse Canadienne, les minières et pétrolières étaient peu actives.

Miro Mines et Agassiz ont perdu trois cents chacune à 34 et 73 cents. Matachewan Gold et Burnt Hill ont ajouté deux cents chacune à 63 et 70 cents.

* * *

TORONTO (PC) — Les cours étaient mixtes à l'ouverture d'une séance modérément active ce matin, à la Bourse de Toronto.

Ocean Ciment en hausse de 2⅛ hier se replie de ¾ à 21¼. On annonce que International Cement offrira d'acheter 254,000 actions d'Ocean Cement à $28 l'action. B.C. Phone a perdu ½ point à 52½.

Parmi les pétroles, Jefferson Lake a progressé de ¾ à 39¾ tandis que parmi les métaux vils, Rio Algom Mines a gagné ½ à 30½.

Parmi les aurifères, Dome a perdu ¼ à 64¾.

Les cours évoluent inégalement en hausse ce matin à **Wall Street** mais la tendance générale du marché demeure incertaine.

La plupart des chimiques évoluent légèrement en hausse de même que les aciers. Les principaux titres de l'automobile sont soit inchangés ou légèrement irréguliers.

Les aurifères sont en baisse alors que la conférence monétaire internationale du groupe des dix vient de s'ouvrir à Stockholm. Le prix du lingot d'or est en hausse à Zurich mais se replie à Paris.

* * *

LONDRES — La forte hausse enregistrée hier aux industrielles, provoquée en grande partie par les prévisions optimistes d'Imperial Chemical Industries et par les résultats moins mauvais que prévus de British Petroleum, n'a pas eu de suite aujourd'hui. Après une modeste avance à l'ouverture, attribuée à une première réaction à la victoire des conservateurs aux quatre élections partielles, les cotations industrielles se sont mises à glisser. Aux minières, les mines d'or sud-africaines continuent de rétrograder — modérément le plus souvent — mais Western Deep cède environ 5 pour cent.

* * *

PARIS — Fin de semaine calme sur le marché de l'or où le volume des transactions est tombé cet après-midi à 35,3 millions de francs contre 50 millions hier. Le lingot a encore baissé sensiblement (6.105 C/6.160) et d'une manière générale, les ventes ont été beaucoup plus importantes que les achats. Il semble que les incertitudes concernant l'ampleur des ventes éventuelles d'or sud-africain et la réouverture lundi prochain du marché de l'or de Londres aient donc ralenti cet après-midi encore l'activité du marché parisien. Les valeurs françaises, en net repli hier, se redressent par contre sensiblement aujourd'hui.

newyork

28 MARS

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
ACF 2.20	150	40⅜	39½	40	— ⅜
Addres 1.40	65	55½	54⅝	55	+ ⅛
Alcan Al 1	208	22⅜	22⅛	22½	— ⅛
AlliedC .20g	33	14¼	14	14	
AllisChal 1	911	30	29⅜	29⅜	— ¼
Amerad 3	40	78⅜	77¾	78¼	+ ¾
AAirlin .80	480	25	24⅜	24½	— ¼
AmCan 2.20	166	50¼	49	49½	+ ¼
ACyan 1.25	294	23¾	22⅝	22¾	— ¼
AHome 1.20	157	53½	52½	53	+1
AmMot	189	11⅜	11⅛	11¼	— ⅛
AmSmel 3	40	71	68¾	69½	— ⅝
Am Std 1	36	31⅜	31½	31½	— ½
AT T 2.40	604	49⅛	49¼	49½	— ⅛
AmTob 1.80	133	30½	30⅛	30⅛	— ¼

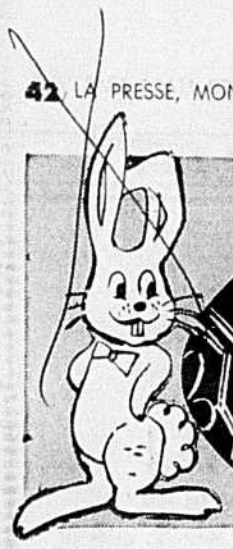

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Vente Avant-Pâques

VOTRE DEFILE DE PAQUES COMMENCE CHEZ SIMPSON!

SPÉCIAUX 9 h A.M.

Egalement en vente dès 9 h 30 a.m. à Fairview - Pointe-Claire sauf indication contraire

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TÉLÉPHONIQUES SUR CES SPÉCIAUX

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

POUR DAMES

SOUTIENS-GORGE COURTS "GRENIER" POUR DAMES ! Bonnets en dentelle, insertion en Lycra*. Bretelles lingerie réglables. Dos réglable. Bonnets B 32 à 38 et C 34 à 36. **Orig. $6** Ch. 2.99

SIMPSON — Vêtements de base (741) au quatrième

Modèles variés ! 150 seulement !

ELEGANTES ROBES POUR DAMES

Orig. $20 à $33 Ch. $5

Pour dames ! Vaste choix de robes droites "skimmer" ou lignes "A". Crêpe, tricot de laine double, crochet, tissures fantaisie. Manches de toutes sortes, encolures variées. Choix de tons. Tailles : jeunes filles 5 à 13 ; dames 8 à 16 ; ½ tailles 14½ à 22½ dans le groupe.

SIMPSON — Robes pour dames (734) au troisième

COQUETTES BLOUSES A MANCHES COURTES POUR DAMES ! Tissu facile d'entretien ! Grande variété de modèles des plus féminins. Coloris variés. Tailles 10 à 16. **Rég. 2.98 à 4.99** Ch. 1.99

SIMPSON — Colifichets (709) au rez-de-chaussée

Quantité limitée !

IMPERMEABLES POUR DAMES

Orig. $35 à $50 Ch. 19.99 à 34.99

Offre à très bas prix ! 50 seulement. Choix de laines, laines mixtes, canevas. Attrayants modèles à devant simple ou croisé. Tons vert, or, marine, noir ou beige à la mode. Tailles 7 à 13 dans le groupe.

SIMPSON — Manteaux et costumes pour dames (731) au troisième

NOUVEAUX CHAPEAUX PRINTANIERS — Rabais $7 ! 100 seulement. Venez choisir votre nouveau chapeau de Pâques. Formes dernier cri, modèles élégants, coloris en vogue. Choix de pailles ou tissus. **Rég. $11 — Ch. $4**

SIMPSON — Chapeaux pour dames (730) au troisième

GANTS LONGS DU SOIR POUR DAMES ELEGANTES ! Importés d'Europe ! Rabais 20% ! Nylon tissé double facile d'entretien. Longueur presque à l'épaule, boutonnage aux poignets. Ton blanc seulement. Pointures 6½, 7 et 7½. **Rég. 4.98** Pai. 3.98

SIMPSON — Gants pour dames (706) au rez-de-chaussée

BAS EN NYLON DE PREMIERE QUALITE POUR DAMES ! Ils proviennent de fins de séries ou de lignes interrompues de modèles ! Gamme étendue de coloris. Pointures désassorties. **Rég. 59¢ à 69¢** Pai. 29¢

SIMPSON — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée

SACS POUR RANGER VOS PRODUITS DE TOILETTE ! Rabais ⅓ et plus ! Tissu satiné ou fibre de verre. Modèles pratiques munis de fermeture à glissière. **Rég. 6.25** Ch. 3.98

SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée

Une offre à bas prix ! Pour dames !

ELEGANTS CHANDAILS EN SILKRON

Orig. $7 Ch. 3.49

Le chandail tout désigné pour accompagner votre nouveau costume de Pâques ! Tricot silkron à fibre acrylique lavable. Col roulé, manches courtes et glissière au dos. Tons turquoise, bleu, marine ou noir dans le groupe. Tailles 36 à 40 dans le groupe. **Orig. $7** Ch. 3.49

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (736) au troisième

POUR HOMMES

La quantité est limitée !

MOCASSINS POUR HOMMES

Rég. 12.98 Pai. 7.98

Des mocassins pratiques et d'une élégance incontestable ! Portez-les avec vos nouveaux complets printaniers ! Empeignes en cuir souple, piqûres, semelles "composition". Choix de tons brun ou noir. Pointures 7 à 12, largeurs B et D dans le groupe.

SIMPSON — Souliers pour hommes (723) au deuxième

Pour hommes et jeunes gens !

IMPERMEABLES 100% COTON

Orig. 9.98 à 14.98 Ch. 5.99

- Tissu traité pour résister aux ondées
- Manches semi-raglan, boutons dissimulés
- Beige ou bleu.
- Tailles 36 à 46 dans le groupe.

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième

POUR ENFANTS

MANTEAUX TOUT TEMPS POUR FILLETTES — Seulement 40 disponibles ! Manteaux ayant servi d'échantillons. Attrayants modèles. Tissus variés. Tons pastels ou foncés dans le groupe. Taille 10 seulement. **Prix spécial Ch. 13.99**

SIMPSON — Vêtements pour fillettes (745) au deuxième
En ville seulement

MAILLOTS-T EN COTON POUR ENFANTS ! Manches longues, encolure ronde, poignets tricotés et épaules boutonnantes. Rose seulement. Tailles G, TG, et TTG. **Orig. 1.49** Ch. 79¢

SIMPSON — Vêtements pour enfants (744) au deuxième

IMPORTANT SOLDE DE PANTALONS POUR JEUNES GENS ! Tissus laine, laine mixte ou cotons. Taille basse à la mode. Coloris variés. Tailles : 28, 30, 32, 34 ou 36. Chaque coloris non disponible dans chacune des tailles. **Orig. 7.98 à 14.98** Ch. 1.99

SIMPSON — La Boutique 977 pour jeunes gens (715) au deuxième
En ville seulement

MAILLOTS SPORT ET CHEMISES POLO POUR GARÇONS ! Pour la première fois à si bas prix ! Tissu tout coton. Modèles pratiques et élégants. Tons de rouge, bleu, brun ou vin. Tailles 8 à 18 dans le groupe. **Rég. 1.99 à $4** Ch. 89¢

SIMPSON — Vêtements pour garçons (714) au deuxième

TUQUES ET CASQUETTES TOUTES OCCASIONS POUR GARÇONS ! Casquettes en coton et nylon ainsi que tuques pour accompagner leurs tenues sport. Tons bleu, gris ou motifs. Entrées de tête P, M, et G. **Rég. 2.99 à 3.99** Ch. 89¢

SIMPSON — Vêtements pour garçons (714) au deuxième

Mouvement 17 pierres !

BAS PRIX !
MONTRES POUR GARÇONS

Prix spécial Ch. 7.95

Cadran lumineux, aiguille pour les secondes, anti-magnétiques et rebelles aux chocs ainsi qu'à l'eau. Envers acier inoxydable. Boîtier ton blanc ou jaune. Bracelet en cuir.

SIMPSON — Bijoux et montres (703) au rez-de-chaussée

ENSEMBLE 5 CAMIONS DANS 1 ! Vos jeunes en raffoleront ! Marque "Sabre" ! L'ens. comprend un camion à bâches pouvant former plate-forme, 2 remorques "standard" etc... Solide construction plastique incassable. Dimensions approximatives : 31 x 8 x 12 pouces. **Rég. 8.99 — Ens.** 6.88

SIMPSON — Jouets (759) au cinquième

POUR LE FOYER

POELE A FRIRE 8 po. G.S.W. EN TEFLON ! Aluminium extrêmement épais enduit de Teflon* pour une cuisson sans beurre ni graisse. Se lave facilement sans récurage. Poignée et protège-doigts en plastique. Avec couvercle. Dimensions 8 po. de diamètre. **Orig. 5.79 — Ch.** 2.88

SIMPSON — Articles ménagers (755) au cinquième

Pour tous et toutes !

FOURRE-TOUT EN VINYL

Rég. 8.98 Ch. 4.98

Profitez de cette offre à très bas prix ! Hâtez-vous, la quantité est limitée ! Modèle "avion" en vinyl solide. Bandoulière réglable. Compartiment extérieur pratique. Blanc seulement. Approximativement 14 x 9 x 4½ po.

SIMPSON — Valises (760) au cinquième

25 SEULEMENT ! CHEVETS POUR LITS CONTINENTAUX ! RABAIS 7.98 à 17.98 ! Vaste choix de modèles, quelques-uns en bois mais la plupart avec recouvrement vinyl dans le groupe. Certains sont garnis de boutons. La plupart en ton blanc. Quelques-uns légèrement défraîchis. La plupart 3 pi. 3 po. dans le groupe, aussi 36 po. et 54 po. dans le groupe. Quantité limitée ! **Rég. 12.98 à 22.98 Ch. $5 Aussi ens. supports** 2.98

SIMPSON — Meubles (769) au sixième

Généreux rabais de $10 !

SEMI-PORCELAINE D'ANGLETERRE

Rég. $30 ! Service à dîner 52 pièces pour 8 19.99

Une vaisselle pratique parce que rebelle aux détersifs et d'une élégance surprenante ! Elle rehaussera votre table de Pâques ! Attrayant motif bleu de style moderne sur fond blanc.

SIMPSON — Porcelaine et verrerie (757) au cinquième

COUSSINS DECORATIFS ½ PRIX ! Quantité limitée. Recouvrement velours coupé en tons prédominants de rouge, brun, vert, or ou bleu. Approx. 15 x 15 po. **Rég. 7.98** Ch. 3.99

SIMPSON — Rideaux et tentures (753) au quatrième

SOLDE DE CADRES — ½ PRIX — Choix de dimensions : 3½ x 5 po., 2½ x 3½ po., 5 x 7 po. 20 seulement. Quelques-uns finis ton or ou cuir dans le groupe. **Rég. 5.98 à 15.98** Ch. 2.99 à 7.99

SIMPSON — Appareils photographiques (704) au rez-de-chaussée
En ville seulement

Chaudes et pratiques !

RABAIS $2 A $10 ! COUVERTURES

Rég. 4.98 à 39.98 Ch. 2.98 à 29.98

Le choix est étendu, les tissus variés. Choix de fibres laine thermiques ou flanellette d'un confort inégalable. Choix d'élégants imprimés ou de tons unis toujours en vogue. Pour lits jumeaux ou doubles.

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième

BROSSES A VETEMENTS D'ANGLETERRE ! SOIES PURES ! Manche en bois dur. Elles sont pratiquent et brossent à merveille ! Longueur approximative : 7½ po. **Rég. 6.98** Ch. 3.98

SIMPSON — Menus articles (710) au rez-de-chaussée

½ prix ou moins !

CARPETTES COTON OU VISCOSE

Rég. 2.38 à 21.98 Ch. 99¢ à 10.99

Un solde dont il faut profiter ! Des carpettes anti-dérapantes en coton ou viscose lavables. La quantité est limitée, hâtez-vous, venez choisir la vôtre. Modèles, coloris et dimensions variés.

SIMPSON — Tapis (750) au quatrième. En ville seulement

COUVRE-MACHINE A LAVER EN VINYL DE CALIBRE 6 ! D'une excellente durabilité ! Modèle une seule pièce très élégant. Attrayants imprimés floraux ton or sur fond blanc. **Rég. $2** Ch. 88¢

SIMPSON — Menus articles (710) au rez-de-chaussée

RADIOS TRANSISTORS ET MODELES DE TABLE

Orig. 12.88 à 49.98 Ch. 7.77 à 33.88

60 seulement — Choix de modèles de démonstartion AM ou AM/FM — tous en parfaite condition et portant garantie d'appareils neufs. Modèles à piles, transistors et électricité dans le groupe. Profitez de ce spécial..., rendez-vous tôt pour meilleur choix.

SIMPSON — Radios et téléviseurs (770) au cinquième
En ville seulement

JARDINIERE SUR PIED EN OSIER ! Pour égayer votre maison ! 11 seulement ! Intérieur en métal. Ton naturel des plus pratiques car il s'harmonise à tout. **Rég. 10.98 et 11.98** Ch. 7.98 et 8.98

SIMPSON — Laine et articles de fantaisie (752) au quatrième
En ville seulement

SOLDE ! ASPIRATEURS ET BALAIS ELECTRIQUES A PRIX DE REELLES AUBAINES ! Quantité limitée !

4 seulement — Kenmore vertical	Rég. 119.98	ch. 69.99
4 seulement — Balai électrique Kenmore	Rég. 49.98	ch. 24.99
2 seulement — Aspirateur "Lewyt"	Rég. 69.98	ch. 34.99
1 seulement — Aspirateur Kenmore vertical.	Rég. 64.98	ch. 39.99
3 seulement — Balais électriques Kenmore.	Rég. 39.98	ch. 19.99

SIMPSON — Aspirateurs et polisseuses (748) au cinquième
En ville seulement

CHOIX DE 25 MACHINES A COUDRE USAGEES ! Des marques aussi réputées que "White", "Singer" et autres. Toutes ces machines à coudre portent une garantie de 30 jours 'Simpson" et "White". **Prix spéciaux ch.** 9.95 à 39.95

SIMPSON — Machines à coudre "White" (728) au quatrième

QUANTITE LIMITEE ! COUPONS VARIES ! Choix de coton, rayonnes ou tissus mixtes en tons unis ou imprimés colorés. Variété de longueurs, largeurs 36 à 45 pouces. **Prix spécial ch.** 99¢

SIMPSON — Tissus (727) au quatrième
En ville seulement

BROSSES A CHEVEUX "ADDIS" FABRIQUEES EN ANGLETERRE ! Soies pures ! Manche en plastique. Un article pratique pour tous et toutes ! Choix de tons bleu, rose ou noir. **Rég. 3.95** Ch. 1.98

SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée

BROSSES TOUS USAGES ! MARQUE "ADDIS" ! FABRICATION ANGLAISE ! Soies en nylon ! Idéales pour nettoyer vos cols et poignets de chemises. **Rég. 39¢** 2 pour 49¢

SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée

POUSSETTES "JACK NICKLAUS" POUR LE GOLF ! Modèle pliant facile à manoeuvrer. Solide construction tubulaire rivetée. Pneus ballon ton gris. Seulement 12 disponibles, donc hâtez-vous ! **Orig. 39.98** Ch. 24.98

SIMPSON — Articles sport (758) au cinquième

AU SOUS-SOL SIMPSON

En vente en ville et à Fairview (sauf indication contraire). Pas de commandes postales ni téléphoniques.

POUR DAMES

SOUTIENS-GORGE COURTS AVEC DEMI-BONNETS POUR DAMES ! Seulement 50 ! Modèle avec armature pour un meilleur galbe. Bretelles semi-extensibles ! Côtés et dos élasticisés pour un confort sans pareil. Blanc seulement. Bonnets A 36, C 32, 34 et 36. **Imp. de qual. rég. $5 et $6.** Ch. 2.99

SIMPSON — Vêtements de base (785) au sous-sol

40 SEULEMENT ! GAINES MUNIES D'UNE FERMETURE A GLISSIERE ! Pour dames. Généreux rabais de $3 ! Panneau devant en coton "jacquard", panneau derrière en satin. Glissière latérale. Blanc seulement. Taille 28 seulement. **Rég. 5.99** Ch. 2.99

SIMPSON — Vêtements de base (785) au sous-sol

ROBES DE LAINE TAILLE "JUNIOR" — 60 seulement. Importées d'Italie. Robes droites avec ou sans manches. 8 à 16 dans le groupe. **Orig. 8.99 à 9.99 — Ch.** 3.99

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (781) au sous-sol
En ville seulement

INTERESSANT SOLDE ! LINGERIE POUR DAMES ! Chemises de nuit droites en nylon, encolure échancrée. Rose ou aqua. Taille P. seulement. Pyjamas courts en tissu brossé, manches ¾, encolure échancrée, garniture en dentelle et poches plaquées. Fines rayures en ton rose ou bleu. Taille G. seulement. Aussi chemises de nuit longues en coton mixte, taille empire, manches ¾, garniture dentelle. Taille M. seulement. **Rég. 3.99** Ch. 2.99

SIMPSON — Lingerie pour dames (754) au sous-sol

PANTAILLEURS EN LAINE POUR DAMES — 15 seulement. Choix de modèles; tons de marine, tan et vert dans le groupe. **Orig. 39.99 — Ch.** 24.99

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (781) au sous-sol
En ville seulement

BAS NYLON FILET MICRO SANS COUTURE, 350 paires seulement. 15 deniers ; pointe et talon renforcés. Beige, épice, café. 8½ à 11 dans le groupe. **Spécial pai.** 22¢

SIMPSON — Bas pour dames (776) au sous-sol

½ prix et moins !

ROBES GAIES ET PRINTANIERES

Rég. 8.99 à 13.99 Ch. 4.49

Pour dames ! Elles sont jeunes, parfaitement désignées pour Pâques ! Choix de flanelle aux coloris pastels ou gais imprimés. Ne manquez pas pareille aubaine ! Tailles 5 à 15.

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (781) au sous-sol
En ville seulement

A PRIX DE SOLDE ! ATTRAYANTES ROBES EN RAYONNE LAVABLE ! Pour dames ! 100% rayonne ne requérant pas de repassage. Choix de deux ravissants modèles : A — Droit avec manches ¾. Tons prédominants de bleu et beige. Tailles 12 à 20. B — Style chemisier. Tons bleu, gris ou bourgogne/bleu. Tailles 14½ à 22½. **Orig. 12.99** Ch. 6.99

SIMPSON — Robes pour dames (780) au sous-sol

Pour votre printemps !

SOLDE ! COSTUMES POUR DAMES

Rég. $50 à $70 Ch. 29.99

Rabais $20 à $40 ! Elégants tissus genre poil de chameau ou Shetland ou des tricots de toutes sortes ! Modèles ravissants 2 ou 3 pièces parfaitement désignés pour la femme moderne. Coupe des plus féminines ! Coloris de la saison. Tailles 8 à 14 dans le groupe.

SIMPSON — Manteaux et costumes pour dames (778) au sous-sol
En ville seulement

POUR HOMMES

ROBES DE CHAMBRE HABILLEES POUR HOMMES ELEGANTS ! Velours côtelé et flanelle lavables. Vous l'apprécierez le matin ou en rentrant du bureau ! Modèle enveloppant muni d'une ceinture à la taille. Choix de tons rouge, vert dans le groupe. Tailles P.M. et G. dans le groupe. **Rég. 2.49 et 2.99** Ch. 1.99

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol
En ville seulement

OFFRE A PRIX D'AUBAINE ! ELEGANTS CHANDAILS POUR HOMMES ! Tissus raffinés tels que tout Orlon* ou lainages mixtes. Vaste choix de modèles pullovers ou cardigans à la mode. Coloris attrayants. Tailles P.M. et G **Orig. 6.99 à 12.99** Ch. 3.49 à 6.49

SIMPSON — Accessoires pour hommes (789) au sous-sol
En ville seulement

SOULIERS POUR HOMMES ! MODELES ELEGANTS ET RAFFINES ! Prix de solde ! Modèles lacés ou mocassin dans le groupe. Fabrication canadienne ! Semelles et talons "composition". Ton noir toujours en vogue. Pointures 6 à 11 dans le groupe. **Rég. 9.99** Ch. 4.99

SIMPSON — Souliers pour hommes (787) au sous-sol

POUR ENFANTS

PANTALONS EN VELOURS COTELE POUR GARÇONS "JUNIOR" ! Rabais $2 ! Taille semi-boxeur, genoux doubles. Modèle sans revers. Tons marine, brun ou fusain. Pour 8 à 12 ans. **Rég. 4.99** Ch. 2.99

SIMPSON — Vêtements pour garçons (788) au sous-sol
En ville seulement

UN SOLDE IMPORTANT ! VETEMENTS SPORT POUR GARÇONS ET FILLETTES ! Pour fillettes : pantalons fuselés, maillots-T. Pour garçons : pantalons, chemises habillées et maillots-T. Tons à la mode. Pour 4 à 6x ans. **Rég. 1.49 à 3.99** Ch. 99¢

SIMPSON — Vêtements pour enfants (786) au sous-sol

COLLANTS FANTAISIE POUR FILLETTES COQUETTES ! 100% nylon extensible, sans couture. Tricot en losanges de fantaisie. Pointures 7 à 9, tons bleu roi, vert ou noir. Pointures 10 à 11, ton noir seulement. Un bas prix sans précédent. **Orig. 2.99** Ch. 99¢

SIMPSON — Vêtements pour fillettes (782) au sous-sol

POUR LE FOYER

LAMPES GENRE CERAMIQUE A TRES BAS PRIX ! Toutes des lampes de table. Gamme téer-lue de modèles et de formes, plusieurs en tons unis, d'autres garnies d'un motif ton or. Abat-jour blancs forme de tambour. Tons blanc, brun ou vert. **Orig. 8.99 — Ch.** 5.99

SIMPSON — Linge de maison (792) au sous-sol

AMPOULES "DOUBLE LIFE" A PRIX DE REELLE AUBAINE ! Deux fois plus durables que les autres ampoules ! Puissance 60 ou 100 watts. Achetez-en plusieurs à ce bas prix ! **Prix spécial** 4 pour $1

SIMPSON — Linge de maison (792) au sous-sol

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. — JEUDI ET VENDREDI 9 H. A.M. à 9 H. P.M. — FAIRVIEW 9 H. 30 à 6 H. P.M. — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A.M. à 10 H. P.M. — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. — TELEPHONE : 842-7221

Les combats reprennent sur un front de 60 milles entre les forces israéliennes et jordaniennes

AFP-UPI-PA-PC-Reuter

Les forces de la Jordanie et de l'Etat d'Israël sont de nouveau aux prises aujourd'hui le long du Jourdain. Le duel d'artillerie et les interventions de l'aviation israélienne se déroulent sur un front de 60 milles de largeur, depuis la mer de Galilée, au nord, jusqu'à la mer Morte, au sud.

Un porte-parole de l'armée israélienne a déclaré à Tel-Aviv que les unités jordaniennes avaient élargi le front après un premier accrochage dans le secteur nord du fleuve.

Les avions israéliens ont réduit au silence des positions d'artillerie jordanienne qui avaient ouvert le feu contre des villages israéliens dans la vallée de Beisan.

Entre-temps, à Amman, en Jordanie, le black-put a été imposé. L'aérodrome a été fermé et tous les services de défense civile ont été placés en état d'alerte.

Un porte-parole militaire jordanien a déclaré que quatre jets israéliens ont été descendus et que de nombreuses pièces d'artillerie israéliennes ont été détruites. Il a accusé Israël d'avoir commencé la bataille en ouvrant le feu, en premier lieu avec des mitrailleuses, puis en faisant ensuite intervenir les tanks et les mortiers contre les positions jordaniennes.

Les troupes jordaniennes ont retourné le feu, a dit le porte-parole à Amman.

Pénétration profonde en sol jordanien

A mesure que les combats progressaient, les deux parties utilisaient un armement de plus en plus lourd. Après les mitrailleuses, les tanks et les mortiers, les Israéliens ont utilisé l'artillerie lourde, a ajouté le porte-parole jordanien.

Des correspondants en poste dans la vallée de Beisan, en Jordanie, ont rapporté que les avions israéliens avaient pénétré à plusieurs milles à l'intérieur du territoire jordanien, se rendant jusqu'aux monts Gilad.

Le porte-parole israélien, pour sa part, a accusé les Jordaniens d'avoir provoqué l'accrochage en ouvrant le feu contre le kibboutz "Gesher" dans la vallée de Beisan. Après la réplique des forces d'Israël, a-t-il dit, les Jordaniens ont poursuivi les combats en pilonnant les kibboutz de Beit Yosef et de Yardena. Là encore, les Israéliens ont retourné le feu.

Après environ une heure d'accalmie, le duel d'artillerie a repris de plus belle, et sur un front élargi. A ce moment, l'Aviation israélienne est intervenue.

Une mine explose

Avant que ne débutent les combats, l'atmosphère était déjà très tendue dans la vallée de Massada, à peu de distance du lac de Tibériade, après que quatre Israéliens eurent été tués par l'explosion d'une mine au passage de leur remorque que tirait un tracteur. Trois autres Isréaliens et un civil américain ont été grièvement blessés au cours de cet acte de terrorisme.

Les milieux militaires israéliens ont déclaré que cet attentat était le plus grave à survenir depuis celui qui a fait sauter un autobus d'écoliers, il y a une dizaine de jours, et qui fut à l'origine du raid punitif en Jordanie.

téléphoto PA

Les étudiants tchèques manifestent à Prague

Les étudiants tchécoslovaques, mécontents du choix du général Svoboda comme président du pays, poursuivent aujourd'hui leur manifestation en faveur du candidat de leur choix: l'ancien ministre de l'Education, M. Cestomir Cisar. Ils défilent bruyamment dans les rues de Prague, portant des pancartes et lançant des slogans. Comme en tchèque "Cisar" équivaut à "César", les pancartes des étudiants font le rapprochement avec l'empereur romain et proclament: "Cisar ne veut pas dire monarchie, mais démocratie" ou encore "Notre président—Notre Cisar".

On propose d'abroger la résolution du Tonkin

WASHINGTON (A F P) — Vingt et un membres de la Chambre des représentants ont formellement proposé aujourd'hui l'abrogation de la résolution dite du "golfe du Tonkin", adoptée en 1964, et qui autorise le président des Etats-Unis "à prendre toutes les mesures nécessaires, y compris l'emploi de la force armée, pour repousser l'agression".

Les milieux parlementaires américains ont récemment mis en question le bien-fondé de l'adoption rapide de cette résolution par le Congrès. La commission des Affaires étrangères du Sénat a tout spécialement insisté sur ce point.

M. Lester L. Wolff, représentant démocrate de l'Etat de New York, a fait part à la presse du dépôt de la proposition d'abrogation. Celle-ci, a-t-il précisé, "exprimera clairement la volonté du Congrès de jouer un rôle primordial dans l'élaboration de la politique américaine".

Plusieurs parlementaires qui ont présenté la proposition en question ne pensent pas qu'elle sera même discutée. "Les gens en place ne le permettront pas" a affirmé un autre représentant démocrate de New York.

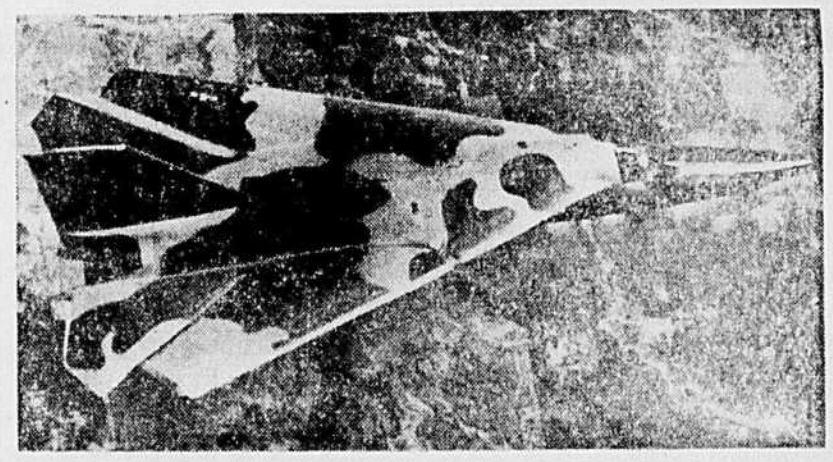

Perte d'un F-111A qui représente pour $1.1 milliard en recherches

(d'après UPI, PA, AFP) — Les cinq nouveaux jets F-111A aux ailes mobiles ont décollé de Thaïlande, aujourd'hui, pour poursuivre leurs missions expérimentales au-dessus du Nord-Vietnam, en dépit du fait qu'un de ces appareils éminemment controversés et fort sophistiqués a disparu au cours d'une mission précédente.

Une émission de Radio-Hanoï captée à Tokyo dit que l'appareil et ses deux pilotes ont été abattus, hier, dans la province de Ha Tinh, à quelque cent milles au nord-est de la zone démilitarisée. Les autorités américaines craignent que ce soit là un coup de maître des communistes, car si l'appareil ne s'est pas désintégré au sol, il se trouve à apporter aux Nord-Vietnamiens et leurs alliés le fruit de recherches électroniques qui ont coûté aux Etats-Unis $1.1 milliard.

L'aviation américaine poursuit ses recherches. Une fois retrouvée, l'épave sera copieusement bombardée afin de détruire l'équipement électronique extrêmement compliqué qui est censé lui permettre de voler au ras du sol, même en région montagneuse, et à la vitesse du son, évitant ainsi la détection.

Le F-111A peut transporter 50,000 livres de bombes à 2,000 milles à l'heure. Il est plus rapide que le V2, mais il est trop lourd pour les porte-avions. Une Commission sénatoriale vient de refuser les crédits nécessaires à sa mise au point.

Sévère avertissement de Brejnev: "Pas question de coexistence pacifique sur le plan idéologique"

MOSCOU, (AFP-UPI) — Faisant apparemment allusion au courant réformiste qui agite depuis quelque temps l'Europe de l'Est, M. Leonide Brejnev a déclaré aujourd'hui qu'il "ne saurait être question de coexistence pacifique dans le domaine de l'idéologie".

Le chef du parti communiste soviétique a également accusé "l'impérialisme... d'essayer d'affaiblir l'unité idéologique et politique" des pays socialistes.

Dans un important discours prononcé à une conférence de l'organisation du parti, M. Brejnev a déclaré: "De notre temps, la lutte idéologique constitue le front le plus important de la lutte des classes où il ne saurait être question d'aucune passivité ni de neutralisme à l'égard de l'ennemi... Il ne saurait être question de coexistence pacifique dans le domaine de l'idéologie."

"Incapable d'arrêter la marche de l'histoire et n'osant pas s'engager dans une bataille de front avec le monde du socialisme, l'impérialisme tente d'affaiblir l'unité idéologique et politique de la classe ouvrière des pays socialistes et, ce faisant, il joue la carte d'éléments nationalistes et revisionnistes," a poursuivi M. Brejnev.

"Des idéologues bourgeois espèrent influencer certains groupes séparés du peuple soviétique... Nos ennemis exploitent toute manifestation d'hésitation de certains représentants des milieux intellectuels. Mais il importe que tout le monde sache que les dirigeants de la culture soviétique et les intellectuels de notre pays ont toujours été aux côtés du peuple et du parti de Lénine. Nos ennemis ne réussiront jamais à affaiblir l'unité inébranlable de l'Union soviétique et de son parti communiste."

M. Brejnev n'a pas mentionné le mouvement de libéralisation qui se poursuit en Tchécoslovaquie et les manifestations d'étudiants en Pologne, mais ses remarques équivalaient à un avertisement que la même chose ne pourrait se produire en URSS. "Les renégats ne peuvent s'attendre à l'impunité," a-t-il dit.

Les jeunes manifestent à Prague

Cependant, en Tchécoslovaquie, la "révolution pacifique" marque une pause. Après la séance d'hier du comité central, qui a eu pour résultat la désignation du général Svoboda comme candidat du parti communiste à la présidence de la république, les membres du comité se sont accordé un temps de réflexion.

Mais, en dépit de l'abandon de leur candidat à la présidence, M. Cestmir Cisar, ancien ministre de l'Education révoqué en 1965 pour son libéralisme, les étudiants et jeunes ouvriers poursuivent bruyamment leur campagne en sa faveur.

Aujourd'hui, d'immenses inscriptions s'étalent sur le trottoir, face au théâtre national, ou tracées à la hâte sur des bâches de camions. Jouant sur les noms de M. Cisa et de son concurrent plus favorisé, le gén. Svoboda, elles portent notamment: "Gardez votre Liberté (en tchèque: svoboda), nous voulons l'Empire (Cisar)".

Dans la nuit, des groupes de jeunes gens parcouraient les rues en scandant: "Dernier avertissement: installez l'empereur au château". Auparavant, des cortèges bruyants s'étaient rendus au parlement, où un meeting improvisé s'était tenu, avec discours des officiels au balcon et réponse au public, et au siège du comité central du parti, où une délégation avait été reçue officiellement.

On prévoit cependant que l'Assemblée nationale acceptera sans trop de mal la recommandation du parti communiste concernant la candidature du gén. Svoboda.

Pour la première fois depuis 1948, l'élection du président se fera au scrutin secret et non par acclamation, apprend-on dans les milieux bien informés. C'est là une mesure de plus pour rendre sensible à l'opinion le sérieux de l'effort de démocratisation.

téléphoto UPI

Hommages au cosmonaute Youri Gagarine

Les leaders de l'Union soviétiques ont été les premiers à rendre hommage à Youri Gagarine, le héros de l'espace qui a perdu la vie hier dans un accident d'avion. On aperçoit ici, de gauche à droite, devant l'urne contenant les cendres du cosmonaute, le chef du parti Leonid Brejnev, le président Nicolas Kossyguine et le premier ministre André Kirilenko.

La nouvelle de la mort accidentelle du premier homme à voyager dans le cosmos à bord d'un navire spatial a suscité une profonde émotion dans le monde entier. Cette émotion s'est traduite par de nombreux messages de condoléance adressés au gouvernement soviétique et aux familles de Gagarine et du colonel Vladimir Sereguine, tué en même temps que le cosmonaute. Le président Johnson, au nom de la Maison-Blanche, et M. James Webb, au nom de la NASA, ont fait parvenir des messages aux autorités soviétiques. Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a également rendu hommage au disparu..

Les 55 cosmonautes américains ont fait parvenir leurs messages personnels qui se sont ajoutés à ceux de la Grande-Bretagne et de plusieurs autres pays.

EN VEDETTE AU Holiday Inn®

CENTRE-VILLE

L'ENSEMBLE DE GARY GILL

Une ravissante chanteuse et un trio réputé vous réservent une soirée inoubliable.

Tous les soirs, sauf le dimanche, jusqu'au 13 avril

• DINER • DANSE • AUCUNS FRAIS MINIMUM OU DE COUVERT

Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke

A compter du 15 avril:

Ahuva Shai, cantatrice de renommée mondiale

Que faites-vous CE SOIR?

Que faites-vous pour trouver des idées nouvelles?

Tout le monde peut améliorer son sort! Vous aussi quels que soient votre santé, votre bonheur, votre prospérité vous pouvez encore faire mieux! Et notre cours de Culture Humaine peut vous aider.

Vous y trouverez 15 leçons pour vaincre la peur, les soucis, le doute, la timidité, le trac, pour mieux interpréter vos idées, vos opinions, vos convictions; pour cultiver la vraie confiance en vous-même, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'art des relations humaines et l'art de persuader par la parole.

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous êtes invité à une démonstration gratuite ce soir, à 8 heures p.m., lundi ou mercredi, au Palais du Commerce, à la suite 219 (entrez par 1600, rue Berri, prenez l'ascenseur). Venez en métro, descendez à la station Berri-DeMontigny et prenez la sortie Ontario.

Cette démonstration dure environ 1 heure et demie. Il n'y a que 40 fauteuils. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Pour être certain d'avoir votre place, téléphonez immédiatement à 842-8186.

Jean-Guy Leboeuf, président

Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!"

L'INSTITUT DE PERSONNALITE

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

Le désaccord entre protestants et catholiques anglophones retarde la création d'un CEGEP

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a laissé entendre hier que le désaccord qui existe entre les protestants et les catholiques de langue anglaise de Montréal retarde la création d'un Collège d'enseignement général et professionnel de langue anglaise à Montréal.

M. Johnson a fait une déclaration en ce sens en réponse au député libéral de Darcy McGee, M. Victor Goldbloom, qui venait de lui demander quand un CEGEP de langue anglaise serait créé à Montréal.

D'ici deux ans, plus de 21 CEGEP seront institués dans la province, mais ils seront tous de langue française.

"A quand le 22e CEGEP de langue anglaise?" a demandé M. Goldbloom.

"Le député de Darcy McGee, comme d'autres députés de Montréal, devraient savoir que contrairement au dicton le groupe francophone de Montréal n'est pas aussi uni et ne s'entend pas aussi facilement que l'on se l'image, a répondu M. Johnson. Il y a beaucoup de complications à cause de ce problème."

M. Johnson a ensuite parlé des problèmes suscités par les catholiques et les protestants de langue anglaise de l'ouest de Montréal et d'un groupe de juifs qui désireraient une école confessionnelle de langue française.

Il a insisté également sur les opinions de certaines personnes qui seraient d'avis que les droits de la Commission des écoles protestantes de Montréal seraient intouchables.

"Il y en a qui avaient cessé de pratiquer la religion protestante depuis bien longtemps mais qui deviennent beaucoup plus fervents depuis un bout de temps pour mettre l'accent sur le protestant plutôt que sur la langue" a même affirmé M. Johnson.

"L'opinion ne semble pas mûre chez les non francophones pour l'établissement d'un collège," a conclu M. Johnson.

Nécrologie

M. Edouard Champagne

M. Edouard Champagne, de Montréal et Ste-Adèle, ancien inspecteur de la Société d'administration et de fiducie, est décédé hier à l'âge de 79 ans.

Il était l'époux d'Emmiline

Martineau, décédée, et le père de Mme Stuart Gurd (Andrée), de Jacques, Louise, Pierre, et de Mme René Langevin (Thérèse).

La dépouille est exposée au no 400 est, boulevard Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu à 9 h. lundi matin en l'église Saint-Nicholas d'Ahuntsic.

M. Donat Bergeron

M. Donat Bergeron, époux de Jeanne Laurin, est décédé mercredi dernier, après une longue maladie, à l'âge de 63 ans.

La dépouille mortelle est exposée à 5805, rue Boileau. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, à l'église Saint-Donat, et l'inhumation au cimetière de Grenville.

Clinique de sang du Vendredi saint à l'hôtel de ville

Le maire Drapeau invite les Montréalais à la 14e collecte de sang du Vendredi saint à l'hôtel de ville de Montréal qui aura lieu le 12 avril, de 9 h du matin à 9 h du soir. Le sang généreusement donné ce jour-là sera utilisé au cours de la longue fin de semaine de Pâques dans les 127 hôpitaux de l'ouest du Québec.

Une équipe du service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge de la ville de Québec viendra prêter main-forte aux équipes de Montréal qui se relaieront de trois heures en trois heures. Le prélèvement se poursuivra sans interruption pendant les 12 heures de la collecte et les donneurs seront dirigés sans délai vers l'une des trois unités composées de dix lits chacune.

Des dames bénévoles du service des volontaires de la Croix-Rouge, des groupes de la Croix-Rouge de la jeunesse et des scouts catholiques ainsi que des membres du comité des donneurs de sang de la ville de Montréal et du personnel de l'hôtel de ville se chargeront de diverses tâches et contribueront au bon fonctionnement de cette collecte publique.

Le Dr Roland Lamquin, directeur du Service de santé de Montréal, rappelle que toute de 18 à 65 ans, peut donner de de 18 à 65 ans, peut doner de son sang tous les trois mois. De son côté, le maire demande à toute personne qui viendra à l'hôtel de ville le Vendredi saint d'amener un nouveau donneur.

Remerciement

LAROCHE (J.-Zénophile) — Mme Zénophile Laroche et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. J.-Zénophile Laroche, le 1er mars 1968, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visites, téléphone, ou assistance aux funérailles.

Une conférence de presse sur un problème scolaire tourne au débat, à la SSJB

par Claude GRAVEL

Une conférence de presse convoquée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal au sujet du problème scolaire de Saint-Léonard a tourné au débat, parfois acerbe, entre les dirigeants de l'organisme et des journalistes, et même entre les journalistes eux-mêmes.

Un affrontement de plus d'une heure entre, surtout, quatre reporters et deux dirigeants de la société a permis à ceux qui ne connaissaient rien de la question de glaner quelques chiffres contradictoires et les déclarations à l'emporte-pièce de M. Yvon Groulx.

Pendant tout ce temps, une dizaine de "supporteurs" de la SSJB, collés sur le bar, applaudissaient chaque réplique "bien sentie" de l'un des leurs, tandis qu'une dizaine de journalistes, caméra en bandoulière ou carnet en main, attendaient que l'on revienne au sujet: la conférence de presse.

Le débat a été ouvert par l'ancien président de la SSJB lui-même, M. Groulx, alors qu'il a répondu d'une manière des plus radicales à un journaliste d'une publication italienne de la métropole, qui venait de citer des chiffres qui contredisaient ceux que la société avait avancés quelques minutes plus tôt, chiffres qui étaient vrais.

Ce journaliste, lui-même d'origine italienne, a tenu quand même à poser ses questions, car, selon lui, l'occasion se prêtait à merveille au dialogue franc avec les dirigeants de la SSJB qui, il y a quelques jours, ont fait savoir qu'ils approuvaient la commission scolaire dans toute cette affaire

Ce journaliste, qui surveillait attentivement quatre ou cinq de ses confrères de d'autres journaux italiens publiés dans la métropole, a posé publiquement le problème des écoles bilingues, faisant valoir que l'on devrait d'abord s'entendre sur ce terme.

L'endroit ne se prêtait sans doute pas à ce genre de discussion.

Mais il faut dire qu'au tout début de la conférence de presse les dirigeants de la SSJB, MM. Yvon Groulx et René Gauthier en tête, ont attaqué de plein fouet et sans mettre de gant blanc tout journaliste qui pouvait apporter des arguments qu'ils ne partageaient pas.

Pour eux, le Québec français est en danger, et il faut combattre jusqu'au bout la demande de la population néo-canadienne de Saint-Léonard qui veut une école anglaise. A la fin, le climat était tellement tendu qu'il suffisait de lever le bras pour... se la faire fermer.

Quel était le motif de la conférence de presse? Annoncer que la SSJB appuie toujours la commission scolaire de Saint-Léonard pour qu'elle maintienne ses écoles unilingues françaises et ses écoles bilingues dans lesquelles l'enseignement soit réparti également en français et en anglais.

Détenu trouvé pendu dans sa cellule

Un détenu du pénitencier de Saint-Vincent - de - Paul, Gaston Anderson, 21 ans, qui purgeait trois années de réclusion pour viol, a été retrouvé pendu dans sa cellule, peu après minuit aujourd'hui. Rapidement appelé sur les lieux, un médecin s'est vainement efforcé pendant une heure de ranimer le jeune homme en pratiquant la respiration artificielle.

Anderson devait être libéré à la fin de l'année. Sa mort est la deuxième du genre qui survienne en moins d'une semaine au pénitencier.

Dief luttera pour la monarchie jusqu'à la mort

TORONTO (PC) — L'ancien premier ministre John Diefenbaker a déclaré qu'il luttera, tant qu'il vivra, pour le maintien de la monarchie au Canada.

Il a dit, au cours d'un déjeuner à l'Empire Club, qu'il est opposé à l'établissement d'une république au Canada, tout comme il est opposé à des changements dans la loi de l'Amérique du nord britannique, visant à donner aux provinces le droit des puissances étrangères.

Clinique de sang de LA PRESSE

Bon sang ne saurait mentir, même s'il s'agit de celui d'un journaliste! Les employés de LA PRESSE ont souscrit généreusement, hier, à la clinique de sang de la Croix-Rouge qui se tenait dans la cafétéria du journal. Cette photo, prise dans l'après-midi, illustre la file d'attente des employés désireux de contribuer au succès de cette clinique.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ANGERS (Maître Auguste) — A St-Lambert, le 26 mars 1968, est décédé Maître Auguste Angers, C.R., époux de feu Marthe Bruneau, demeurant à 253 Edison, St-Lambert. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63, ave, Lorne, St-Lambert
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. Dons à la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes françaises seraient appréciés.

BEAUSEJOUR (Virginie) — A Jacques-Cartier, le 28 mars 1968 à l'âge de 69 ans est décédée Virginie Ledoux, épouse de feu René Beausejour; demeurant à 715, boul. Taschereau. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 3 h 45 pour se rendre à l'église St-Judes, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAIR (Eulalie) — A Ste-Thérèse, le 27 mars 1968, à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Henri Bélair, née Eulalie Desjardins, demeurant 35 St-Stanislas. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 1 h 30, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELCOURT (Louis-Emile) — A Moose-Jaw, Saskatchewan, le 28 mars 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé le Docteur Louis-Emile Belcourt. Lui survivent, son épouse Camille Fournier, ses fils, le Docteur Roger Belcourt, le Docteur Claude Belcourt et leurs épouses, sa fille Madeleine et son gendre, M. et Mme William Booth, sa soeur et son beau-frère le Docteur et Mme Ernest Brunet, de Ville Mont-Royal, son frère, Adrien Belcourt. Les funérailles auront lieu, lundi 1er avril, en l'église St-Joseph de Moose-Jaw.

BERGERON (Donat) — A Montréal, le 27 mars 1968 à l'âge de 63 ans est décédé M. Donat Bergeron, époux de Jeanne Laurin, demeurant 6266 Marseille. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau, coin Lacordaire,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Grenville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Marie-Anne) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Sylvio Bilodeau, née Marie-Anne Lavoie, demeurant 2020 Richelieu, Beloeil. Elle laisse dans le deuil ses filles: Marie-Paule (Mme Nestor Cormier), Marguerite (Mme Léopold Jubinville), Marie-Thérèse (Soeur de St-Joseph), Géraldine (Soeur de St-Joseph), Marie-Berthe (Mme Gérard Giroux), M.V. d'Edmonton, ainsi que Gisèle (Mme Edmond Malouf). Les
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église paroissiale de Beloeil, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Paul Eugène) — A Montréal, le 28 mars 1968 à l'âge de 61 ans est décédé Paul Eugène Blais, père de Roland, demeurant 4331 St-Urbain. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
M. A. Blythe Bernier,
3682, avenue du Parc,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOMBARDIER (Gisèle) — A Montréal, le 26 mars 1968 à l'âge de 32 ans est décédée Gisèle Roy, épouse d'Edège Bombardier, demeurant 1819 rue Cartier, Ville Laflèche. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin,
518, rue Rachel est,
à 7 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAU (Marc) — A Ste-Dorothée, le 22 mars 1968, à l'âge de 6 ans, est décédé Marc Boudreau, fils d'André Boudreau et de Diane Bastien. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
627, rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, Ile Bigras, où la cérémonie sera célébrée à 3 h, et de là au cimetière Notre-Dame-de-l'Espérance, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BREWER (Juliette) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Juliette Leclerc, épouse de feu Aubrey Brewer, mère de Roméo; elle laisse dans le deuil ses soeurs: Mmes Yvonne Valentine, Alida Damien, son frère Emile et 2 petits-enfants: Aubrey et Sharon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2645, boul. Henri-Bourassa est
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Ville Laval, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Edouard) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Edouard Champagne, époux de feu Enneline Martineau, père de Mme Stwart Gurd (Andrée), Jacques, Louise, Pierre et Mme René Langevin (Thérèse). Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Léon) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Léon Chaput, époux de Lucienne Locas, père de Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 2 h 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Henri) — A Montréal, le 28 mars 1968 à l'âge de 68 ans est décédé M. J.-Henri-Emery Charron, époux de feu Berthe Robert; il laisse ses fils: Gaston, Jean, Rénald, Gilles, ses filles: Mme Jacques Métayer (Gisèle), Mme Laurent Courcy (Lise). Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Napoléon) — A Brownsburg, le 28 mars 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Napoléon Clément, époux d'Aurore Girard. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bertrand Ladouceur,
294, rue Hôtel-de-Ville, Brownsburg,
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, de Brownsburg, où le service sera célébré à 3 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Armandine) — A Montréal, le 28 mars 1968 à l'âge de 82 ans est décédée Mlle Armandine Côté, fille de feu Louis Côté, et de feu Hermina Cadieux. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 7 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 8 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DANDURAND (Berthe) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Paul-Emile Dandurand, née Berthe Fecteau; demeurant à 6857 Chambord. Mère de Mme Claude Ratelle (Denise), Robert, Léo, Camille, Emile et Réal. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
et Société Coop.
de Frais Funéraires
2251, rue Jean-Talon est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Délia) — A Sainte-Anne-de-Bellevue, le 28 mars 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Délia St-Denis, épouse d'Albani Demers, mère de Lucile, Mme Paul St-Denis (Agathe). Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, 22, rue Perreault, Ste-Anne, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: J.-S. Vallée Ltée.

DECARY (Albert R., "M.B.E., D.S.C") — A Québec, le 26 mars 1968, à l'âge de 92 ans est décédé Albert R Decary, ingénieur professionnel et architecte, ingénieur surintendant des Travaux du Québec à sa retraite, ancien président de l'Institut Canadien des ingénieurs et de la Corporation des ingénieurs du Québec, époux de feu Alice Brunelle. Lui survivent: l'Honorable Juge Pierre Decary et son épouse, Marie-L. Labuissonnière, d'Outremont, ses beaux-frères, M. Francis Saint-Pierre, d'Outremont, et Arthur Brunelle, de Batiscan. Il repose au salon
Germain Lépine
300, chemin Ste-Foye,
Québec
Funérailles samedi le 30 mars 1968, à 9.30 h a.m. à la basilique de Québec. Inhumation à Batiscan, où un libera sera chanté.

DONAGHEY (Ina) — A Montréal, le 26 mars 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve John Donaghey, née Ina Ranger. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662, rue St-Denis
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Holy-Family, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOSOGNE (Angelina) — A l'hôpital Notre-Dame, le 28 mars 1968 est décédée Angelina Bari, épouse de Jules Dosogne; mère de Barry et soeur d'Emilia (Mme A. Cucciolettà), Enrico et Mario. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Jos C. Wray & Bros
1234, rue de la Montagne
pour se rendre à l'église St. Brendan's, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Lise) — A St-Laurent, le 27 mars 1968, à l'âge de 12 ans est décédée Lise Duval, fille de Marcel Duval, et d'Yvette Bélanger. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILTEAU (Désiré) — A Greenfield Park, le 27 mars 1968 à l'âge de 69 ans est décédé M. Désiré Filteau, époux en 1ères noces de Cécile Lauzon, et en 2èmes noces de Reine Héral Lauzon. Il laisse dans le deuil 2 fils Léopold, Gérald, 1 fille Marguerite, 1 frère Albert, 1 soeur Maria (Mme Albéric Cossette), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée.
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h 40, pour se rendre à l'église de St-Joseph, Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRAPPIER (Gilles) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 23 ans est décédé accidentellement Gilles Frappier, époux de Lise Poirier. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, est rue Jean-Talon
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Roger) — Subitement à Montréal, le 26 mars 1968, à l'âge de 50 ans est décédé Roger Gagnon, vice-président de la Vitrerie G.B.S., époux de Cécile Carroll, demeurant 1585, rue Elizabeth, Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
781, rue Ogilvy
pour se rendre à l'église St-Hippolyte où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODARD (Mignonne) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Lucien Godard, née Mignonne Vaillancourt; demeurant à 1120, 48e Avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanregret Ltée
11630, rue Notre-Dame est
pour se rendre à l'église Ste-Germaine-cousin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODON (Roméo) — A Montréal, le 29 mars 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roméo Godon, époux de Rose Crépeau, demeurant 234 ouest, Jean-Talon. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Donat de Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULAKOS (Peter-G.) — Au Jewish General Hospital, vendredi le 29 mars 1968, dans sa 68e année, est décédé Peter-G. Goulakos, frère bien-aimé d'Angelo, et Kalliope (Mme N. Economides), de Montréal, et d'Eugénia, (Mme B. Koutrelakos), et de feu Nicholas, Socrates, de Grèce, oncle de Christos, Connie Goulakos, John, Sophia, Katherine, George Economides, de Montréal. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces en Grèce. Exposé au salon
Moshonas et Ouimet,
4898 avenue du Parc,
à partir de 1 p.m. samedi le 30 mars 1968. Service funèbre en la cathédrale orthodoxe grecque St-Georges, 2455 Chemin Côte-Ste-Catherine, lundi, 1er avril 1968 à 2.45 p.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal. Au lieu de fleurs, veuillez envoyer vos dons à l'Hellenic Ladies Benevolent Society ou au Hellenic Canadian Community of Montreal Building Fund.

GROLEAU (Maurice) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé Maurice Groleau, époux de feu Rose-Alma Bélanger; père de Mme Edouard Savignac (Jeannette), Mme veuve Donatien Proulx (Rose-Alma), Maurice, Antonio, Béatrice et Mme Alfred Roy (Gilberte). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Gilbert, Cité St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Joseph) — A Montréal, le 28 mars 1968 à l'âge de 79 ans 6 mois est décédé M. Joseph Guertin, époux de Clara Dumesnil, demeurant 2127 St-Timothée. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMEL (Hervé) — A St-Janvier, le 28 mars 1968 à l'âge de 63 ans est décédé M. Hervé Hamel, époux de Jeannette Fournelle, demeurant 146 Côte St-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Aubin,
35, rue Victor ouest,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAYES (Gabriel) — A Montréal, le 26 mars 1968, à l'âge de 66 ans est décédé M. Gabriel Hayes, demeurant 1848 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Basile-le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Monique) — A Montréal, le 28 mars 1968 à l'âge de 27 ans est décédée Mme Jean-Jacques Joly, née Monique Leriche, demeurant 72 avenue Simard, Repentigny. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KIROUAC (Rosario) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 70 ans est décédé M. Rosario Kirouac, époux de Jeanne Vallée, demeurant 10,280 Verville, père de Mme Marcel Vincent Gisèle), Mme Jean-Baptiste Quenneville (Lucille), Guy, Jean et Fernand. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boulevard Henri-Bourassa est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Benoit où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Adrien) — A St-Jean d'Iberville, le 26 mars 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Adrien Lacasse, époux de Gabrielle Major, demeurant 1937 De Bourgogne, Chambly. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6239, boul. Monk
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Ferdinand) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 67 ans est décédé Ferdinand Lachapelle, époux d'Auréa Brousseau, demeurant 2587, rue Desjardins. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-LaSalle, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Roland) — A Lavaltrie, subitement, le 27 mars 1968 à l'âge de 56 ans 10 mois est décédé M. Roland Lachance, époux d'Annette Martel, demeurant à 690, rang Point-du-Jour, Nord, Lavaltrie. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault,
371, boul. Ange-Gardien,
l'Assomption
à 9 h 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Lavaltrie, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (J.-Aimé) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. J.-Aime Lalonde, époux de Béatrice Major, demeurant 7195, St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société
Coopérative de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Diana) — A Montréal-Nord, le 28 mars 1968, à l'âge de 84 ans 7 mois, est décédée Mme veuve Arthur Lapointe, née Diana Pellerin, demeurant à 3757 Monselet. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3925, rue Monselet
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARUE (Arthur) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 75 ans est décédé Arthur Larue, époux d'Eulalie Brisson, demeurant 6622 Denormanville. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF (Gisèle) — A Montréal, le 29 mars 1968, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Jean-Louis Leboeuf, née Gisèle Legault, membre de l'Union des artistes, demeurant à 8632, rue Boyce. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOURS (Yvonne) — A Pointe St-Charles, le 27 mars 1968, à l'âge de 72 ans est décédée Mme Hervé Lecours, née Yvonne Rousseau, demeurant 01120 rue Charlevoix. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie
pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Raoul) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Raoul Leduc, époux de feu Cora Dessurault. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
à 7 h 45, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 8 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Eudoxie) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 50 ans 6 mois est décédée Mme Gonzague Lemieux née Eudoxie Tremolay, mère de Mme Roland Grenier (Jacqueline), Mme Gaston Leblanc (Jeannine), Louise, Maurice et Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526, rue St-Laurent
à 8 h, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Corinne) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Phillas Malo, née Corinne Racicot, demeurant 3249 Notre-Dame. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIEN (Robert) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 33 ans, est décédé Robert Marien, époux d'Huguette Lalonde. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Rose-Alma) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée Rose-Alma Ménard, fille de feu Misaël Ménard, et de feu Adeline Régnier. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

PAPIN (Robert) — Accidentellement, à Contrecoeur, le 27 mars 1968, à l'âge de 29 ans est décédé M. Robert Papin, industriel à Contrecoeur, fils de feu Léo Papin. Il laisse dans le deuil son épouse, Marie Buissière, fille de M. Gaston Buissière, industriel et maire de Verchères, et de Mme Buissière; ses deux enfants; ses

Et ça continue: hausse de 18% de la taxe scolaire à Montréal

par Claude Gravel

Suivant l'exemple donné la veille par le gouvernement provincial, la Commission des écoles catholiques de Montréal et le Protestant School Board of Greater Montreal ont décidé hier, au cours de réunions conjointes, d'augmenter de 18.5 p. 100 le taux de la taxe des contribuables pour l'année 1968-1969. Ce taux passera de $1.35 à $1.60 les $100 d'évaluation.

A la CECM, où cette hausse entrera en vigueur le 1er juillet prochain, on estime qu'elle permettra d'aller chercher une somme de $41 millions dans la poche du contribuable, au lieu de $32 millions, comme c'était le cas précédemment. Donc, une augmentation de revenus de $9 millions.

C'est à l'unanimité que les commissaires ont adopté la majoration des taxes. Le taux qui était de $1.25 en 1966-1967, était passé à $1.35 l'an dernier.

Le président de la commission scolaire, M. André Gagnon, a expliqué que la hausse de cette année a été rendue nécessaire parce que l'on prévoit une augmentation des dépenses de l'ordre de 23 p. 100 par rapport à l'année en cours.

La loi oblige aussi la commission scolaire à présenter un budget équilibré, ce qui, selon lui, ne pourrait être fait sans augmentation de taxes. C'est dans deux semaines que la CECM dévoilera les détails d'un budget de près de $160 millions.

M. Gagnon a fait valoir que, l'an dernier, la hausse aurait dû normalement être plus élevée ($1.45 et même $1.50, au lieu de $1.35), mais que grâce aux surplus accumulés, les contribuables catholique de Montréal "ont donc joui, d'une certaine façon, d'un sursis".

C'est par ailleurs dans quelques semaines que la commission fixera définitivement le taux de la taxe des corporations pour 1968-1969, après avoir demandé au législateur d'enlever le "plafond" de $2.50 les $100 d'évaluation ou, à défaut de cela, de le fixer à $3.00. M. Gagnon a dit hier que le gouvernement a assuré la CECM que cela sera fait.

Le commissaire Paul-Henri Lavoie a demandé avec insistance que la hausse que l'on demandera alors aux corporations soit équivalente, en pourcentage, à celle des catholiques. Ce qui revient à dire qu'elle serait également majorée de 18.5 p. 100 et qu'elle passerait de $2.45 qu'elle était en 1967-68 à $2.90.

Le président André Gagnon a indiqué que les difficultés des compagnies font prévoir qu'il ne sera pas possible de réaliser cet objectif. Le président a noté que la Commission scolaire catholique rencontrera dans quelques jours la Commission scolaire protestante pour que

Voir HAUSSE en page 2

RCMP : accusation contre un autre agent

— Page 3

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Elections complémentaires le 17 juin

— Page 55

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, vendredi 29 mars 1968 / saint Cyrille, diacre / 84e année, No 76 / 4 cahiers / 56 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux avec périodes ensoleillées / Minimum 35° / Maximum 55°

Air Canada et CPA haussent les tarifs nord-américains

Air Canada et Canadian Pacific Air Lines ont annoncé aujourd'hui une hausse générale de 10 pour cent du prix des billets d'avion sur tout leur réseau nord-américain.

Cette augmentation entrera en vigueur le 28 avril. Elle est présentement sujette à l'approbation finale du Comité du transport aérien, à Ottawa.

Dans un communiqué les compagnies expliquent que leurs tarifs nord-américains n'ont pas été haussés depuis six ans, alors que dans l'intervalle, les coûts d'exploitation, salaires, frais d'utilisation des aéroports, prix de l'essence, etc., augmentaient constamment.

Le communiqué précise que même avec cette hausse de 10 pour cent, le prix du transport aérien au Canada demeurera moins cher qu'aux Etats-Unis et en Europe.

Un voyage de 1,000 milles en avion coûtera en effet $69 en classe économique au Canada, alors qu'il en coûte respectivement $75 et $131 pour franchir la même distance aux Etats-Unis et sur le continent européen.

Demi-tarif pour les jeunes

Air Canada annonce d'autre part qu'à compter du 28 avril également, les jeunes de 12 à 21 ans inclusivement pourront voyager à demi-tarif sur les vols nord-américains de la compagnie.

Ce demi-tarif sera en vigueur à l'année longue, mais il comportera une clause de disponibilité.

Les jeunes seront éligibles au demi-tarif sur présentation d'une carte d'identité qu'ils pourront se procurer, au prix de trois dollars, aux bureaux d'Air Canada, dans les agences de voyages ainsi qu'auprès des associations d'étudiants dans les universités.

téléphoto PA

Memphis décrète le couvre-feu

Deux jeunes suspects noirs soupçonnés de s'être livrés au pillage sont tenus en respect sur la malle arrière d'une voiture de police, au moment où les policiers s'emploient à faire observer le couvre-feu décrété hier soir à Memphis au Tennessee. Une émeute a éclaté dans cette ville au cours d'une marche de protestation dirigée par le pasteur noir Martin Luther King. Quelque 4,000 gardes nationaux ont été dépêchés dans la ville pour aider les policiers de la ville et de l'Etat.

(Nos informations en page 8)

Les prêts hypothécaires

Le taux d'intérêt dépassera 9% lundi

OTTAWA (PC) — On s'attend que le taux d'intérêt exigible pour les prêts consentis en vertu de la Loi nationale de l'habitation augmentera lundi et qu'il sera porté au-delà de 9 pour cent (entre 9 et 9½, probablement 9⅛), éliminant pratiquement les hypothèques de la LNH accordées à des personnes possédant un revenu inférieur à $8,100 par année.

Le taux de la LNH, qui est actuellement de 8⅜ pour cent, est le taux que peuvent demander les compagnies d'assurance et leurs filiales privées de prêts pour des hypothèses garanties par le gouvernement.

Le taux est revisé si nécessaire à tous les trois mois en se basant sur le rendement du marché pour les obligations à long terme du gouvernement fédéral.

Les statistiques publiées jeudi par la Banque du Canada indiquent que le changement de taux d'intérêts sera effectué lundi, le 1er avril.

On ne s'attend pas que la Société centrale d'hypothèques et de logement fasse une déclaration avant que le nouveau taux entre en vigueur.

Un taux d'intérêt de 9 p. cent sur un prêt maximum de la LNH de $18,000 et remboursable en 25 ans comporte un paiement mensuel de $149.04. La taxe foncière moyenne des emprunteurs de la LNH est de $23.19 par mois formant un total de $183.23 par mois pour le principal, l'intérêt et les taxes.

Bien que les réglements soient quelque peu flexibles, il est peu probable que la SCHL garantisse un prêt si les paiements mensuels représentent plus de 27 p. cent du revenu de l'emprunteur.

Exemple

Ainsi, un homme qui obtient une hypothèque de $18,000 au nouveau taux devrait posséder un revenu annuel d'au moins $8,136.

Les statistiques de la SCHL montrent que les institutions financières, en pratique, n'ont pas demandé le taux maximum de la LNH pour leurs prêts depuis quelques mois. Il est probable que peu d'emprunteurs soient obligés de payer le taux de 9 p. cent tant qu'ils pourront obtenir une hypothèque garantie par le gouvernement.

Les hypothèques ordinaires, que le gouvernement ne garantit pas, ont été effectuées à des taux de 9 p. cent et plus dans certaines régions du Canada depuis l'automne dernier.

En janvier, alors que le taux officiel de la LNH était de 8 ¾ pour cent, les prêts moyens consentis par la LNH l'étaient à un peu moins de 8½ pour cent. Une hypothèque de 25 ans, de $18,000 à ce taux, coûtait à l'emprunteur environ $140 par mois, plus les taxes foncières. Dans ce cas, la plupart des personnes ayant des revenus de moins de $7,750 étaient refusées.

Les statistiques de la SCHL montrent que $18,000 est un chiffre représentatif des prêts de la LNH.

L'an dernier, le coût moyen des maisons achetées sous l'empire de cette loi était de $19,442, comparativement à $17,945, un an auparavant. Le paiement initial moyen est passé de $3,544 en 1966 à $4,312 en 1967.

Les paiements initiaux moyens pourraient être réduits considérablement aux termes de la loi adoptée au début du mois.

Désormais, le gouvernement garantira les prêts jusqu'à concurrence de 95 pour cent de la

Voir LE TAUX en page 2

AUJOURD'HUI

RIN 1968

Dernier article: "Un appareil qui a beaucoup fait pour leur cause, pensent les indépendantistes, mais qui est aujourd'hui dépassé".

— Page 5

Reprise des combats entre Israël et la Jordanie

— Page 43

Demain, dans

le magazine de LA PRESSE

La greffe au coeur des fleurs

•

Montréal, capitale de la recherche spatiale

SOMMAIRE

Annonces classées / 38 à 41 et 44 à 54
Arts et spectacles / 20 à 23
Bandes dessinées / 26
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 34 à 36
Horoscope / 18
Informations étrangères / 8 et 43
Les secrets de polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 26
Mots croisés / 45
Nouvelles nationales / 15
Radio et télévision / 12 et 13
Sports / 29 à 33
Tribunaux / 11 et 13
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 18

CKAC 73

Première rencontre directe entre Hanoï et les Américains

d'après UPI, PA, AFP

Des représentants de l'ambassade américaine à Saigon ont rencontré secrètement des représentants du gouvernement du Nord-Vietnam, et ont procédé aux premières négociations connues entre les deux nations, annonce-t-on, aujourd'hui, de sources diplomatiques.

Les mêmes sources révèlent que les discussions ont eu lieu au cours des dernières semaines à Vientiane, au Laos, et ont abouti à la libération, aujourd'hui même, de trois marins nord-vietnamiens qui avaient été capturés par la marine américaine en juillet 1966.

On ignore si la libération de ces prisonniers fut le seul thème des conversations entre les représentants des Etats-Unis et du Nord-Vietnam. Toujours selon les mêmes sources, ce sont les Américains qui ont approché les Nord-Vietnamiens. Ils ont demandé que des discussions soient entreprises dans le but précis de payer la voie à d'éventuels échanges de prisonniers. Mais les sources diplomatiques disent que le gouvernement américain espère que ce début de discussions directes mènera à la négociation d'autres questions.

A Washington, on reconnait qu'effectivement des contacts directs ont eu lieu à Vientiane, mais des responsables disent qu'il ne faut pas y attacher une signification trop grande. On fait remarquer à Washington que Hanoï a écarté plus de trois douzaines de tentatives de pourparlers faites par les Américains en vue de mettre un terme à la guerre du Vietnam.

On fait également remarquer que des représentants américains ont déjà eu des discussions directes avec le

Voir RENCONTRE en p. 2

Pause de 30 jours?

WASHINGTON — (UPI) — Le représentant républicain Melvin Laird, du Wisconsin, a déclaré aujourd'hui, sans vouloir révéler ses sources, qu'il croit savoir que le président Johnson songe à ordonner une nouvelle pause de 30 jours dans les bombardements contre le Nord-Vietnam. Je crois, a-t-il dit, qu'une telle décision fait actuellement l'objet d'une étude intense au sommet de L'administration.

Les mesures pourraient causer un ralentissement et du chômage

Patrons et syndicats soutiennent que le budget manque de cohérence

La plupart des organismes patronaux et syndicaux qui ont formulé des commentaires hier, sur le discours du budget du gouvernement provincial, tout en dénonçant la hausse des taxes, ont apporté, en général, une critique constructive.

Conscients des difficultés que traverse le gouvernement du Québec — et tous les autres gouvernements du Canada — ils se demandent cependant si le gouvernement a été bien avisé de gonfler les budgets de certains ministères au détriment d'autres ministères.

On reproche particulièrement au gouvernement de M. Johnson d'improviser sa politique fiscale au lieu de la planifier.

Les centrales ouvrières déplorent particulièrement l'improvisation et l'oubli des gagne-petits.

Des associations patronales dont les membres sont directement touchés par la hausse des taxes vont même jusqu'à déclarer que le gouvernement retire plus en taxes que le manufacturier pour le bien qu'il met en vente.

La Chambre de Commerce

Le président de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Roland Dugré, croit qu'il faut s'attendre à ce que les nouvelles taxes aient des conséquences sur la production et l'emploi des industries qui les manufacturent.

M. Dugré est heureux de constater que le gouvernement accorde une attention spéciale à l'éducation, "par contre les budgets de l'Industrie et du Commerce et du Tourisme ont subi des réductions inattendues et le budget de la Voirie demeure stable.

Après avoir souligné que les budgets des ministères de la Santé et du Bien-être ont augmenté de plus de $203 millions alors qu'il y a eu baisse à l'Industrie et au Tourisme, M. Dugré déclare: "Devant de tels faits, la Chambre de commerce croit qu'il est de son devoir d'exprimer à nouveau son opinion pour souligner l'importance d'accroitre les initiatives de nature à favoriser l'investissement industriel au Québec. Nous croyons qu'il est plus important de voir à favoriser la création de nouveaux emplois que d'augmenter ses dépenses pour entretenir des gens en chômage."

Il faut de plus, selon lui, ac-

Voir BUDGET en page 2

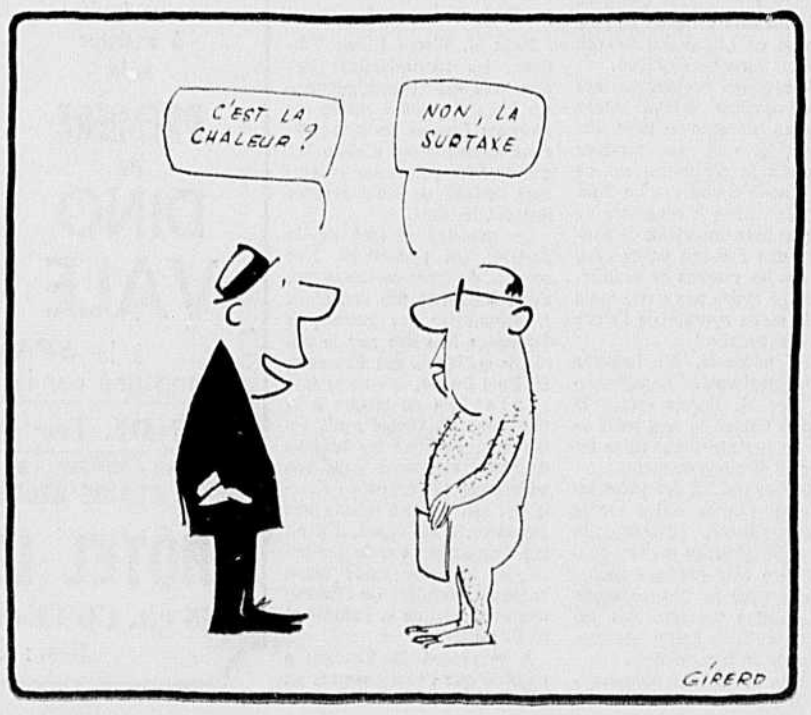

Les Québécois grognent

Les nouvelles taxes atteignent à peu près tout le monde, à ce qu'il semble à une première analyse. Pour ce qui est de la surtaxe (temporaire) de 6 p. 100 qui sera prélevée à la source, affectant directement le revenu des contribuables, il n'y a pas de doute là-dessus: personne se sera épargné

Même si les Québécois s'y attendaient un peu, le budget-carême" du grand argentier de l'Union nationale, M. Paul Dozois, a provoqué un profond remous dans l'opinion publique.

Les réactions des gens à l'annonce de cet échantillonnage de taxes, déjà existantes et qui ont subi des augmentations assez variées, demeureront encore pendant quelques jours le plat de résistance de leurs conversations.

Hier, à Montréal, l'homme de la rue, c'est-à-dire l'éternel payeur de taxes, — le cas échéant, s'est prêté de bonne grâce à quelques interviews de LA PRESSE.

Et voici ce que cela a donné:

né:

Il est absolument injuste de taxer les cigarettes... une nécessité! Fumer est entré dans les moeurs. On fume comme

M. Jean-Pierre Béchard
traducteur technique

on mange et il ne faut pas taxer les biens de consommation de ce genre. Ce ne sont pas des luxes! Aujourd'hui, on paie plus de taxes et on continuera d'en payer plus. C'est un cercle vicieux... plus gros salaires, donc, plus de taxes. Situation que seul un régime socialiste pourra corriger !

C'est mieux de taxer les biens de luxe comme la cigarette et l'alcool, que la nourri-

Mlle Nicole Goulet
employée du ministère du Revenu

ture. Non, je ne crois pas que le gouvernement nous donne assez en échange des taxes... Je ne suis pas très calée en politique!, Mais je pense qu'on dépense trop pour l'éducation, par rapport au reste.

Mise à part la surcharge de 6 p 100 sur l'impôt des particuliers, je suis d'accord avec les nouvelles hausses. Taxer

M. Paul Labrecque
employé du ministère du Revenu

sur le luxe est une bonne chose... Des taxes, il faut que nous en payions. Nous étions tellement en retard dans tous les domaines qu'il nous faut, aujourd'hui, payer pour rattraper le temps perdu.

Je ne suis pas d'accord avec les procédés du gouvernement pour augmenter ses revenus. Il avait d'autres choix: celui, par exemple, de recourir aux taxes sur le capital des entreprises privées. Il vaut peut-être mieux taxer des biens non nécessaires, comme les ciga-

M. Sconfaras Fonda
commis de bureau

rettes, mais alors pourquoi ne pas taxer le chocolat, etc? En payant plus de taxes, on obtient aujourd'hui plus de services, mais pas assez.

Les nouvelles taxes, ça ne me dérange pas! Je ne fume pas, ne bois pas! Pas besoin d'essence non plus. Je n'ai pas d'auto. Qu'ils les taxent, ces

M. Jean-Guy Chayer
contremaître

produits-là, du luxe ! Mais pas les autres... On paie plus de taxes, aujourd'hui, mais on n'obtient rien de plus en retour, parce que les salaires ne suivent pas le niveau de vie.

Ces augmentations atteignent pas mal l'homme moyen, déjà surtaxé. C'est bon de taxer les

M. Guy Messier
policier

biens de luxe, mais les cigarettes n'en sont pas. Oui, on paie plus de taxes, mais on obtient plus du gouvernement qu'avant... du côté de l'éducation, du bien-être social. Une hausse temporaire? Je ne crois pas à cela!

Je ne suis pas d'accord avec cette hausse de taxes. Le gouvernement aurait dû taxer

M. Roger Fréreault
employé de la Voirie

d'autres chose Quoi? Je ne sais pas! On paie plus de taxes, mais je ne sais pas si l'on en a plus pour notre argent... Oui, l'éducation c'est mieux.

BUDGET

SUITE DE LA PAGE 1

croître les investissements dans l'éducation et faciliter simultanément les investissements industriels "qui pourvoiront à utiliser les produits de notre système d'éducation, autrement on créera des chômeurs plus qualifiés ou des personnes qui alimenteront soit les autres provinces ou d'autres pays, à nos frais".

Enfin, la Chambre "aurait préféré que le gouvernement s'applique plus à garantir un développement industriel rationnel afin de s'assurer les moyens de se payer les mesures de sécurité sociale qui répondent aux besoins réels de la population".

La CSN

Pour la CSN, le budget ne donne pas d'espoir pour l'avenir. "L'efficacité des politiques budgétaires annoncées dans le but de relancer l'économie semble être mise en doute par ses auteurs puisque le même budget prend des dispositions au titre de l'assistance-chômage qui laissent prévoir une augmentation sensible du chômage de 40 p 100 dans l'année qui vient".

"Comment le gouvernement peut-il prétendre que ce qu'il fait est bien lorsque ce même gouvernement prévoit lui-même pour cette année en tout cas, que ça va empirer?"

La CSN reproche au gouvernement d'ignorer les recommandations du rapport Lippé qui lui permettrait d'économiser chaque année des dizaines de millions de dollars au seul chapitre de l'entretien des routes et de la mise en application des règlements dans le domaine du camionnage.

La CSN soutient que les nouvelles taxes n'épargn ront pas les gagne-petits.

L'impôt sur le revenu pourra peut-être épargner quelques personnes, mais ces citoyens devront payer les nouveaux impôts sur le tabac, la bière et l'alcool au même titre que les personnes qui ont de gros revenus. "C'est donc dire que ce budget frappe non seulement les salariés directement mais aussi directement les pauvres, les pensionnés, les assistés sociaux, les invalides : enfin tous les secteurs défavorisés de la population".

La taxe sur l'essence touche l'ouvrier dont le seul luxe est de se balader en fin de semaine, avec sa famille.

La CSN fait remarquer que l'imposition sur le capital produira $13 millions, mais "le gouvernement a annoncé des mesures qui leur (les corporations) permettront dans certaines conditions de récupérer une partie de cette augmentation d'impôt".

La CSN déplore les coupures dans certains ministères comme celui du Travail. Selon elle, "la classe ouvrière n'est pas intéressée à financer indéfiniment une absence de planification et un vide de pensée administrative".

La FTQ

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, déclare qu'un réaménagement plus équitable de la fiscalité s'impose de plus en plus en raison des besoins sans cesse accrus de l'Etat.

"Il est bien évident que nos gouvernements devront taxer toujours davantage pour défrayer le coût des services auxquels la population est en droit de s'attendre d'un Etat moderne, mais il deviendra de plus en plus impérieux de s'assurer que l'on fait payer ceux qui ont les moyens de le faire, qu'on ne retire pas d'une main l'aide qu'on apporte de l'autre aux défavorisés."

Cest pourquoi, M. Laberge trouve déplorable l'attaque lancée par M. Dozois contre le rapport Carter du seul point de vue du partage fiscal entre les niveaux de gouvernements.

Pour ce qui est des taxes indirectes, comme celles sur le tabac, l'alcool, l'essence, la bière, M. Laberge déclare qu'il faut être bien puritain ou hypocrite pour ne pas reconnaître qu'elles touchent des besoins très forts parmi une vaste partie de la population.

"Dans une société démocratique, il ne s'agit plus là de produits de luxe au même titre que les bijoux et les fourrures de prix, et il y a sûrement une limite à punir ainsi les travailleurs pour des "péchés" auxquels les riches peuvent s'adonner à n'importe quel prix. Il y a sûrement une injustice, dit-il, à taxer davantage le "champagne du pauvre" sans le faire pour celui du riche."

La FTQ soutient qu'avant d'augmenter les impôts, il y aurait eu lieu de faire disparaître tout gaspillage dans l'administration publique.

Enfin, M. Laberge "se demande si cette avalanche de taxes, notamment à la consommation, n'annule pas en bonne partie les conquêtes syndicales des travailleurs à la table des négociations. "Je pense, dit-il, que nous devons nous poser de sérieuses questions sur notre action à peu près uniquement revendicatrice, et nous demander si le temps n'est pas venu de participer également, de façon démocratique, à la formulation de budgets gouvernementaux intéressant aussi directement l'ensemble des travailleurs, non syndiqués comme syndiqués."

L'UCC

Selon le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Lionel Sorel, l'imposition de la surtaxe de six pour cent "ne retomberait pas trop sur les petits payeurs de taxes".

Le président de l'UCC soutient que le gouvernement semblait être dans l'obligation d'augmenter ses revenus et que pour y parvenir, il devait nécessairement augmenter les taxes.

Cependant, a dit M. Sorel, "il n'a pas trop touché au strict nécessaire".

Le tabac

M. John M. Keith, président d'Imperial Tobacco Co. of Canada, a prédit que cette augmentation de la taxe sur les cigarettes réduirait de façon significative les ventes de ce produit.

Il a ajouté qu'il prévoyait un retour aux activités de contrebande qui avaient cours vers 1950, alors que les prix, ici, étaient assez élevés pour promouvoir l'importation illégale de cigarettes américaines.

Les taxes combinées, fédérales et provinciales, sur les cigarettes, se chiffrent par environ 32 cents pour un paquet de 20, a-t-il dit. Ceci représente "deux ou trois fois la somme que reçoit le manufacturier pour couvrir ses frais".

Le pétrole

Un porte-parole d'une importante compagnie de pétrole, commentant l'augmentation de taxe de trois cents sur le gallon d'essence, a déclaré que les revenus du gouvernement, par gallon, sont supérieurs à ceux de la compagnie qui fabrique l'essence.

M. W. O. Twaits, président de l'Imperial Oil Limited, avait annoncé au début de la semaine, dans le rapport annuel de la compagnie que, à moins que la tendance à hausser les taxes aux automobilistes soit arrêtée, "les revenus en taxes sur les produits du pétrole commenceront à faire marche arrière".

"Ce qui est plus important, c'est que les augmentations de taxes haussent le coût du transport et que le transport a toujours été et sera toujours un problème fondamental dans le développement de l'économie canadienne", a déclaré M. Twaits.

Les distilleries

M. Mike McCormick, président de l'Association des distilleries canadiennes, commentant l'augmentation de cinq pour cent des taxes sur les alcools, a dit que le gouvernement du Québec se coupe lui-même la gorge en augmentant les taxes sur l'alcool.

"C'est ridicule, de dire M. McCormick. Plus les prix des alcools sont élevés, plus la résistance du public grandit, et moins les gens achètent. Par conséquent, moins la province retire de taxes."

La bière

M. J. T. Black, vice-président de Molson's Brewery Ltd., a déclaré qu'il a été surpris que le vin ait reçu un traitement de faveur, dans le budget provincial. En effet, on n'a pas haussé la taxe sur les vins.

"La bière est la boisson de la modération et j'aurais cru que ce serait la bière qui recevrait un traitement de faveur", a-t-il dit.

M. Black a ajouté que la compagnie a l'intention de faire payer cette taxe au consommateur.

Trudeau : Ottawa n'en prendra pas l'odieux

Pour M. Pierre Elliott Trudeau, les récriminations des provinces qui veulent augmenter leurs revenus à même les réserves fiscales du gouvernement central n'ont d'autre but que de faire porter par ce dernier l'odieux de leurs propres hausses de taxes.

Le ministre fédéral de la Justice, qui rencontrait hier soir les délégués de Rosemere, avait été invité par l'un d'eux à commenter les remarques formulées la veille par le ministre québécois des Finances, M. Paul Dozois, lors de la présentation du budget à la Chambre. M. Dozois avait notamment expliqué les hausses de taxes contenues dans son budget par la répartition fiscale qui fait un sort injuste aux provinces. A cet égard, il avait fait remarquer que le produit de ces nouvelles taxes serait versé au ministère de l'Education et à celui de la Famille et du Bien-Etre.

A ce propos, M. Trudeau a concédé que l'enseignement au Québec était certes une priorité à laquelle de forts crédits devaient être alloués. "Mais, il ne faut pas oublier, a-t-il dit, que les gouvernements provinciaux, tout comme le gouvernement fédéral, ont accès à toutes les sources d'imposition. Ils doivent prendre leurs responsabilités."

"Au Québec, a-t-il ajouté, on voudrait que ce soit le gouvernement fédéral qui taxe, mais que ce soient les provinces qui disposent des revenus ainsi obtenus."

Cependant, M. Trudeau a reconnu l'importance tant pour Ottawa que pour les gouvernements provinciaux d'en arriver à un accord sur le partage des champs de taxation de telle sorte que chaque gouvernement dans les limites de ses juridictions puisse assumer ses responsabilités.

Kierans

M. Eric Kierans, candidat à la chefferie libéral fédérale et ancien ministre des Finances du Québec, a expliqué les hausses fiscales annoncées hier en disant que le coût des dépenses en matière sociale, de santé et d'éducation a augmenté plus rapidement que les revenus de la province et des particuliers.

Alors que le revenu des particuliers peut augmenter annuellement d'environ 6 pour cent, le coût des dépenses en santé et en éducation a évolué à un rythme annuel de 18 à 20 pour cent, a-t-il soutenu.

Il estime donc préférable de "programmer" l'instauration de certaines mesures sociales comme celle de l'assurance-maladie, au lieu de chercher à l'implanter universellement. D'ailleurs, a-t-il précisé aux délégués libéraux du comté de Dollard, ce que vise une mesure sociale est d'assurer aux économiquement faibles un certain degré de sécurité. "Dans la conjoncture actuelle, on ne peut même pas pour des fins électorales promettre l'instauration à court terme de telles mesures."

Le CDE

Le Centre des dirigeants d'entreprise croit qu'il faudrait mettre un terme à la distinction arbitraire que l'on fait entre questions économiques et questions sociales, les deux relevant souvent des mêmes situations, que le patronat se donne des moyens d'action collectifs beaucoup plus efficaces que ceux qu'il possède actuellement et que le syndicalisme accepte de jouer un rôle plus positif à l'endroit du développement économique.

Le directeur général du CDE, M. Jean Brunelle, croit que si le gouvernement entend financer par le même moyen le budget de chaque exercice, on assistera à une montée vertigineuse des impôts et à une restriction sévère des dépenses, "c'est-à-dire à l'immobilisme ou à une politique de bas de laine. Une telle attitude serait néfaste, car la croissance est un phénomène continu et coûteux.

"Les problèmes sociaux sont les plus dispendieux, comme le démontrent les détails du budget : l'éducation, la santé et le bien-être apparent près de $2 milliards sur un total prévu de $3 millliards. Il serait possible, et recommandable, d'alléger considérablement les obligations de l'Etat et probablement de faciliter le règlement des problèmes sociaux, en les abordant là où ils se posent, par exemple, comme c'est souvent le cas, au niveau de l'entreprise. Dans ce contexte, les partenaires sociaux pourraient assumer des responsabilités beaucoup plus étendues à l'endroit des questions socio-économiques relevant de leur compétence : main-d'oeuvre, entrainement, assurances-sociales, productivité, etc."

M. Brunelle prône une politique cohérente, dont il rend responsables, à la fois, le gouvernement, le patronat et les syndicats, en mettant en place les organismes de concertation indispensables", sinon les impôts continueront leur "ascension affolante".

LE TAUX

SUITE DE LA PAGE 1

valeur d'une résidence et pour un montant maximum de $18,000. Cette mesure permettra de couper de 5% et plus les déboursés initiaux à moins que les constructeurs ne décident de construire des maisons d'un coût plus élevé.

Le nouveau taux d'intérêt selon la Loi nationale de l'habitation est maintenant de 2¼% pour cent supérieur au rendement moyen des obligations à long terme du gouvernement du Canada durant le mois précédant la revision du taux. Le rendement moyen des obligations en mars était de 6.877 pour cent, ce qui porte le taux d'intérêt à l'habitation à 9.127 pour cent, soit un peu plus de 9⅛ pour cent.

On ne sait pas encore si la SCHL exigera 9 ou 9⅛ pour cent. Depuis le second trimestre de 1967, le taux d'intérêt n'a cessé d'augmenter. Il était alors de 7%.

Le premier octobre dernier, il avait fait un bond de un pour cent à 8.25 pour cent lorsque le gouvernement décida de se prévaloir en entier de la marge permise de 2¼ pour cent au delà du rendement des obligations selon les dispositions de la Loi nationale de l'habitation.

RENCONTRE

SUITE DE LA PAGE 1

Vietcong au Sud-Vietnam.

Les trois éminents détenus sont : MM. Truong Dinh Dzu, candidat présidentiel aux élections de septembre dernier, Au Truong Thanh, ex-ministre des Affaires économiques, Ho Thong Minh, ex-ministre de la Défense, et Tran Thuc Linh, juge. Les quatre font partie des vingt que le gouvernement a fait placer en "résidence protégée", malgré les pressions des Etats-Unis pour qu'on les laisse en liberté.

L'aviation américaine a effectué 114 missions au Nord-Vietnam, hier. Des "F-4 Phantom" et des "F-105 Thunderchief" ont attaqué au radar les aérodromes de Phuc Yen et Cat Bi, ainsi que la gare de triage de Lang Dang, à l'extrême nord, sur la ligne de chemin de fer menant à la Chine.

Les Américains ont perdu deux appareils. Un CH-46 au Nord, et un UH-1 au Sud. Les pilotes des deux appareils s'en sont tirés.

Mais les rencontres de Vientiane restent toutefois les premiers contacts directs entre les Etats-Unis et le régime de Hanoï depuis le début des hostilités.

Entre-temps, de Saigon on apprend que quatre adversaires du régime, détenus sans procès depuis février, ont annoncé, aujourd'hui, qu'ils entreprendront une grève de la faim pour protester contre les "tactiques d'Etat policier" auxquelles Saigon a recours à leur égard.

HAUSSE

SUITE DE LA PAGE 1

l'on s'entende sur le taux "définitif".

Le commissaire Lavoie a aussi demandé que la péréquation des revenus provenant de la taxe des "neutres" (corporations) soit appliquée intégralement, ce qui devrait se faire dans l'état actuel des choses, selon le président Gagnon. M. Lavoie veut aussi que tous les élèves soient comptés "pour un", et non pour deux, dans le partage fiscal. Il a fait de ces demandes des "conditions" à son vote.

Exercice difficile

C'est avec précaution et en faisant valoir tous les aspects de la question que le président Gagnon a annoncé hier une hausse des taxes. "La préparation des prévisions budgétaires 1968-1969 a été un exercice difficile, a-t-il dit. Les services ont présenté des demandes qui nous paraissaient justes, dans l'ensemble, pour assurer le progrès de l'éducation à Montréal, nous avons réussi, sans toucher à l'essentiel, croyons-nous, à couper plus de $12 millions de ces budgets."

Notant que les dépenses de la CECM augmentaient dans

Les subventions aux universités

McGill, SGW et Bishop se disent victimes de la discrimination

par Yves LECLERC

Les trois universités de langue anglaise du Québec ont protesté vigoureusement ce matin contre la répartition des subventions provinciales aux universités, accusant Québec de faire, volontairement ou non, de la discrimination contre les institutions anglophones.

Les dirigeants des universités McGill, Sir George Williams et Bishop s'en prennent en particulier au fait que le gouvernement n'a à peu près pas tenu compte des recommandations faites par le sous-comité Gauthier sur les subventions de fonctionnement.

Ces recommandations, publiées en primeur dans LA PRESSE le 10 février dernier, proposaient des augmentations très substantielles pour les universités anglophones.

Or, les chiffres contenus dans le budget présenté par M. Dozois favorisent plutôt les universités de langue française et sont nettement inférieurs à ceux du comité Gauthier pour les anglophones : l'Université McGill, la plus touchée des trois, recevra près de $2.3 millions de moins que ce que suggérait le comité.

Au cours d'une conférence de presse ce matin, les dirigeants des universités anglophones ont souligné que celles-ci ne reçoivent par étudiant que $1,184 de subvention, alors que les universités françaises disposent de $1,985.

Ils ajoutent qu'ils ne sont pas opposés au principe des "subventions de rattrapage" aux universités de langue française, mais que de plus en plus celles-ci disposent de ressources supérieures à celles des institutions anglophones : "Les chiffres montrent que la proportion des professeurs par rapport aux étudiants est nettement plus faible dans les universités de langue anglaise ; que les traitements des professeurs y sont généralement moins élevés ; que les frais d'administration y sont relativement moins importants ; et que les budgets d'installation (immobilisations) y sont substantiellement moins élevés.

"Il faut reconnaître la nécessité qu'il y a de créer des universités supplémentaires pour faire face aux exigences de la collectivité de langue française ; mais il est difficile d'accepter que ce traitement préférentiel aux universités de langue française déjà existantes s'établisse de façon permanente."

Le principal H. Rocke Robertson, de McGill, a noté que les universités anglophones ne croient pas pouvoir inciter le gouvernement à changer ses subventions cette année, mais une proportion de 23 p. 100 par rapport à l'année en cours et que l'effort fiscal de Montréal avait atteint "un niveau très élevé", le président a rappelé que la commission a demandé au gouvernement provincial de lui accorder une aide financière accrue en haussant ses subventions per capita, ceia en corrigeant un des facteurs de pondération dans le partage de la taxe des neutres, en augmentant à un niveau plus réaliste le taux imputé de la taxe confessionnelle et en contribuant au fonds de construction de la commission.

"Il y a tout lieu de croire, a-t-il ajouté, que le plaidoyer que nous avons fait auprès du ministre a été bien reçu et qu'une partie de nos demandes a été agréée."

le TEMPS qu'il fera

Beau temps en fin de semaine

Un temps généralement beau et des températures relativement douces, soit une dizaine de degrés au-dessus de la normale, prévoit-on en fin de semaine. Le mercure se maintiendra entre 45 et 50 degrés durant le jour pour baisser entre 30 et 35 degrés durant la nuit.

Des averses dispersées sont prévues pour les régions montagneuses, soit les Laurentides et les Cantons de l'est.

Pour aujourd'hui, la température devait atteindre 55 degrés avec des risques d'averses et d'orages en fin d'après-midi et en soirée dus à une perturbation venant des Grands Lacs.

En effectuant un retour en arrière, disons que le 29 mars 1923, une vague de froid commencée la veille faisait baisser le thermomètre à 8.8 degrés sous zéro dans le centre de la ville. D'autre part, en 1946, les Montréalais jouissaient d'un floridien 76.2 degrés.

MINIMUM	35
MAXIMUM	55

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui. Quelques averses cet après-midi, se dégageant ce soir. Samedi, généralement ensoleillé et moins doux. Vents légers devenant du sud de 20 milles cet après-midi et de l'ouest de 20 milles ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 55 et 35.

Régions de Québec, Laurentides et St-Maurice : nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui. Averses occasionnelles en fin de matinée et l'après-midi. Se dégageant cette nuit. Samedi, ensoleillé avec quelques périodes nuageuses et un peu plus frais. Vents légers devenant du sud de 15 milles cet après-midi et du nord-ouest de 20 milles ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec et Ste-Agathe, 50 et 35 ; La Tuque, 50 et 30.

DECLARATIONS d'IMPOTS
Agence Henri KELENY
2114, boul. St-Laurent
Coin Sherbrooke.
Tél. 845-3111

H. ERIC FEIGELSON, C.R.
Avocat — Procureur — Solliciteur
18e étage — Edifice du commerce
1080 Côte Beaver Hall
866-4691

Votre Baccalauréat sera-t-il encore valable demain ?
POUR CELA IL FAUT QU'IL SOIT CENTRÉ SUR LES LANGUES.
MAITRISE DE :
UNE LANGUE PAR MOIS (ÉCRIT-ORAL)
RUSSE, ALLEMAND, LATIN
Anglais
ROUMAIN, ESPAGNOL, ITALIEN, FRANÇAIS, LANGUES INTERMEDIAIRES, GREC.
RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE :
UNIVERSITÉ PILOTE MONDIALE DU CREPER
8697 DE GASPÉ, MONTRÉAL 11
381-7372
DE 9 A.M. A 10 P.M.
Nom .....
Adresse .....
Profession .....
Ville .....
Tél. ..... Age ....

D'après le magazine Time, les Canadiens disent "Chimo" en levant leur verre.
Venez en parler chez
CHARLIE BROWN'S
Montréal a maintenant son authentique "pub" anglais de style 1900. Le bifteck y est à l'honneur. C'est l'endroit parfait pour les joyeuses réunions. Et on y soupe sept soirs par semaine, on y dine les jours de semaine et le samedi. Où? A la Place Bonaventure, galerie principale. Pour réservations, composez 878-4569.

Cette semaine ou jamais !
LES REBEL DE LA VENTE ROUGE, BLANC, BLEU s'envolent à vue d'oeil
C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT ECONOMISER
Venez dès ce soir
MOUSSETTE AUTOMOBILES LTEE
4747 est, rue Jean-Talon
729-5287

NOUVEAU DENIS COLA
POUR 60 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA.
PRIME :
1 pqt cigarettes OU 1 paire de bas en nylon.
2/29

HOTEL SEVILLE
vous invite à assister à la PREMIÈRE de DINO VALE
à la SPANISH ROOM
accompagné par le trio DANNY BERMAN
LUNDI, 1er AVRIL à 7 P.M.
Pas de frais d'admission • De couvert • Ni minimum
CLAIRE BERGERON à l'orgue
HÔTEL LE SEVILLE
4545 ch. COTE-VERTU (transcanadienne sortie 19)
Rés. : 332-2720

Ne manquez pas de lire DEMAIN, l'intéressante section spéciale réalisée en rotogravure sur
LA FLORIDE
... dans
LA PRESSE
Vous y apprendrez tout ce qu'il faut savoir sur la Floride, paradis des vacanciers : les choses à voir, où on peut aller, tous les points d'intérêt.
ALLEZ-Y PAR EASTERN

M. le président ...
GERANT disponible le 15 avril; âge 45, bilingue. Accomplissements exceptionnels sur augmentation des profits; 20 ans d'expérience dans "MANUFACTURING ENGINEERING" avec importantes et petites industries au Canada et aux Etats-Unis. Confidentiel. Ecrire à la Case 11035, La Presse, Montréal.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 29 MARS 1968 — 84e ANNEE — No 76

photo LA PRESSE

Signature, à Montréal, d'un accord concernant les îlots Saint-Martin

M. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales dans le cabinet Johnson, et le maire Jean Drapeau ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires provinciaux et municipaux se sont rencontrés ce matin, au 16e étage de l'édifice de l'Hydro-Québec, boulevard Dorchester. M. Lussier, M. Drapeau, Me Henri Dion et M. Conrad Delisle, respectivement président et secrétaire de la Société d'habitation du Québec, puis Me Robert Bouchard, greffier de la Ville, ont signé une entente que le gouvernement provincial a récemment approuvée, soit un accord concernant la phase "acquisition, déblaiement" des îlots St-Martin, un secteur borné par les rues St-Antoine, St-Jacques, des Seigneurs et Richmond. On se rappelle que le gouvernement Johnson annonçait il y a quelques jours qu'il versera une somme de $4,050,000 pour la réalisation du programme de rénovation urbaine des îlots St-Martin. L'entente signée ce matin détermine les modalités de cette subvention qui représente 75 pour cent du coût total de la première phase.

Trafic d'héroïne: un deuxième agent de la RCMP impliqué

par Léopold LIZOTTE

Un deuxième agent de la Gendarmerie royale a comparu en Correctionnelle, hier après-midi, relativement à la revente de deux kilos d'héroïne saisis par ce corps de police, au cours de l'an dernier.

Le jeune policier de 25 ans, Orest Kwasowsky, qui était dans la RCMP depuis cinq ans, n'a toutefois été accusé que de conspiration avec l'agent Roger Mourant qui, mercredi, reconnaissait lui-même sa culpabilité à une accusation de trafic de stupéfiants.

Kwasowsky a pour sa part nié sa culpabilité et, à la requête de son procureur, Me Fred Kaufman, son enquête préliminaire a été reportée à jeudi prochain. Son procureur n'a pas réclamé de cautionnement.

Dans le cas de Mourant, le prononcé de la sentence a été ajourné au 16 avril, à la requête commune du procureur de la police fédérale, Me Louis-Philippe Landry, et de l'avocat de Mourant, Me Pierre Lamontagne.

La drogue revendue, pour laquelle Mourant aurait obtenu quelque $20,000, avait été saisie à Dorval dans les bagages de deux voyageurs arrivant de Paris. Tous deux ont été condamnés depuis à sept années de pénitencier.

Sur le marché clandestin, la drogue remise en circulation aurait eu une valeur d'environ un million et demi de dollars.

Alors que Mourant était considéré comme l'un des meilleurs enquêteurs de la RCMP dans sa lutte contre les trafiquants de stupéfiants, le jeune Kwasowsky avait réussi plusieurs captures fort intéressantes chez les vendeurs locaux de marijuana, en ces deux dernières années, en s'infiltrant dans leur milieu comme agent secret.

Johnson: Montréal, Laval et Québec ne doivent pas compter sur des subventions

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a averti, hier, les autorités municipales des villes de Montréal, Laval et Québec, de ne pas s'attendre que son gouvernement leur verse des subventions qui leur éviteraient de taxer leurs contribuables.

"Ce n'est pas l'intention du gouvernement de prendre la responsabilité de taxer tout le monde pour éviter que les autorités municipales de Québec, Montréal ou Laval aient à taxer leurs contribuables, a dit M. Johnson.

"Chacun doit prendre ses responsabilités en taxant, si c'est nécessaire", a ajouté le chef du gouvernement.

La ville de Québec

M. Johnson répondait ainsi au chef de l'opposition, M. Jean Lesage, qui venait de lui demander si son gouvernement avait l'intention de verser des subventions additionnelles à la ville de Québec pour lui permettre de boucler son budget.

En vertu d'une entente conclue l'an dernier entre la ville de Québec et le gouvernement québécois, la capitale provinciale recevra, cette année, une subvention de l'ordre de $5 millions. Cependant, cette subvention, d'après le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, ne sera pas suffisante pour éviter une hausse des taxes.

M. Johnson a précisé qu'en ce qui concerne la ville de Québec, le gouvernement aura probablement des raisons additionnelles de lui venir en aide.

Cette aide, d'après M. Johnson, sera annoncée la semaine prochaine, à l'occasion de l'étude du bill de Québec et tiendra compte de la situation particulière de Québec, soit le fait qu'elle est la capitale provinciale.

Encore là, M. Johnson a précisé cependant que le gouvernement s'attendra que la ville de Québec fasse aussi un effort.

Montréal et Laval

Quant aux villes de Montréal et de Laval et d'autres municipalités qui auraient formulé des demandes d'assistance, M. Johnson a fait remarquer qu'en vertu du discours sur le budget elles bénéficieront d'une part accrue du produit de la taxe de vente, soit un peu plus de $20 millions.

"Mais, nous n'avons pas l'intention d'établir un système en vertu duquel les villes n'auraient qu'à présenter un budget déficitaire pour que la province, à même les fonds provenant de tous les contribuables, viennent combler leur déficit, a dit M. Johnson.

"Il va falloir que les villes de Montréal, de Québec et les autres prennent une part de leurs responsabilités et fassent leur effort comme le gouvernement qui a dû résoudre ses problèmes, c'est-à-dire en taxant si nécessaire.

"Nous ne pouvons prendre le risque de traiter les villes autrement que nous traitons les ministères, a continué M. Johnson en faisant allusion à certaines coupures dans les crédits de certains ministères.

"Il semble, et cela ne s'applique pas nécessairement à Québec mais à l'une des villes qui a demandé de l'aide, que l'on inscrit comme dépenses probables les demandes de différents services. S'il nous avait fallu accepter comme dépenses tout ce que les ministères ont demandé, ce n'est pas seulement quelques cents d'augmentation sur ceci ou cela que nous aurions dû imposer: cela aurait été un montant de taxes réellement plus impressionnant."

La production reprend dans toutes les usines de GM

par Jacques LAFRENIERE

Le travail a repris ce matin aux usines de General Motors of Canada, après une interruption de 48 jours. Les 23,000 ouvriers canadiens ont en effet accepté hier les termes d'une nouvelle convention collective de trois ans. Ils étaient en grève depuis le 9 février.

Dès 11 h. 30 hier soir, les équipes d'hommes du service d'entretien étaient au travail à l'usine GM de Sainte-Thérèse. La première relève est entrée au travail à 8 h. ce matin et la seconde commencera à 6 h. 30 cet après-midi. La direction locale a décidé de faire travailler une relève demain, afin d'accélérer la production.

Il en est de même dans les usines d'Oshawa, de Windsor, de Toronto, de St. Catharines et de London. Un porte-parole patronal a déclaré hier qu'il s'attendait que la production soit normale lundi.

Si l'on en croit le résultat du vote, les travailleurs de GM du Canada sont très satisfaits de leur convention collective de travail. Environ 95 p. 100 des ouvriers l'ont acceptée. Sur les 1,900 grévistes de l'usine de Sainte-Thérèse, 1,021 étaient présents au moment du scrutin secret; 953 ont accepté le contrat, 49 ont voté contre et on a rejeté 29 bulletins.

Le directeur canadien du syndicat international des Travailleurs unis de l'automobile (CTC), M. George Burt, a déclaré que cette nouvelle entente procurait des hausses de salaires et des bénéfices marginaux de $1.24 pour les assembleurs à $1.68 pour les hommes de métier. Avec l'allocation du coût de la vie qui a été incor-

Voir GM en page 10

Décès du maire de St-Hubert

M. Norman Litchfield, maire de la ville de St-Hubert est décédé ce matin à Montréal. Il était également secrétaire de la Commision intermunicipale de la Rive Sud.

M. Litchfield avait été élu à la mairie de St-Hubert pour la première fois en 1963, puis avait été réélu par acclamation en 1965. De 1961 à 1963, il avait été conseiller de cette municipalité.

La PP croit avoir éclairci toute une série de hold-up

par Lucien CHAMPEAU

Il y a un mois l'inspecteur-chef Paul Gagnon, des escouades spécialisées de la Sûreté du Québec donnait un avertissement aux bandits de la région de Montréal.

"Je venais d'apprendre leur petite réunion "au sommet" dans un hôtel du bas de la ville et un motel de la Côte-de-Liesse. Et à ce moment je les ai prévenus que nous avions l'oeil ouvert et le bon."

Durant cinq semaines, accalmie.

"Puis depuis quelques jours nous avons encaissé une série de hold-up, de continuer M. Gagnon. Or ces hold-up nous croyons déjà les avoir éclaircis et les suspects sont traduits devant les cours."

Le chef limier révèle que deux prévenus devaient comparaître aujourd'hui devant les cours à Sherbrooke. Ce sont Robert Allard, 23 ans, et Richard Blass, même âge, de Montréal, devant répondre à l'accusation d'avoir commis un hold-up de $5,000 à la Caisse Populaire Saint-Esprit, à Sherbrooke.

Leur capture a été effectuée grâce au concours de la police de Sherbrooke et des contingents de Granby et de Cowansville de la Sûreté du Québec.

A Sorel aujourd'hui devaient comparaître Roger Drouin, 35 ans, et Claude Soucy, 32 ans, de Drummondville pour répondre du hold-up de $2,000 commis à la succursale de la banque Canadienne Nationale, à Baieville. Ont participé à cette capture, les hommes du contingent de Nicolet, et les agents G. Rivart et C. Scanlan, de l'escouade des hold-up.

Enfin, l'inspecteur Paul-Emile Lapierre, chef de l'escouade des hold-up, croit connaître l'identité des auteurs du vol à main armée à Ste-Anne-de-la-

Voir HOLD-UP en page 10

Une jeune femme est poignardée

Une jeune femme dans la vingtaine, Mme Jeannette Lefebvre, a été poignardée d'un coup de couteau dans le dos, vers 11 h. 20 ce matin, dans le studio de photographie Hayward Inc., situé chambre 602, au 2015, rue de La Montagne, dans la métropole.

La jeune femme, qui travaillait au studio en qualité de réceptionniste, a été transportée à l'hôpital Général, où les médecins considèrent son état sérieux.

Le mari de la victime est recherché en rapport avec cet attentat. Selon la police, il aurait lui-même téléphoné au studio, quelques minutes après le drame qui marquerait le dénouement tragique d'une chicane de ménage. Il aurait fait connaître son intention de se rendre à la police, au cours de sa conversation téléphonique avec un employé.

prenez votre premier verre d'eau d'evian le matin à jeun!

evian

l'eau minérale naturelle la plus vendue dans le monde

Disponible partout en bouteilles de 30 onces et canettes de 25 onces.

evian SOURCE CACHAT, FRANCE
3555 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN; TÉL.: 725-9528

evian est servie sur la meilleure table aérienne du monde, celle d'AIR FRANCE.

Centre civique-école polyvalente de $9 millions pour Pierrefonds

par Pierre VENNAT

La maquette d'une école polyvalente sans fenêtres, sans portes, sans corridors, et sans salles de classe au sens traditionnel du mot, servant également de centre civique pour la ville de Pierrefonds en plus de desservir la population scolaire catholique de Pierrefonds, Dollard-des-Ormeaux, Sainte-Geneviève, Roxboro et la partie nord de Pointe-Claire, a été dévoilée hier par les architectes de la Place des Arts et de la Place Bonaventure.

Le coût de cette école "futuriste": approximativement $9 millions.

Les architectes Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold et Sise, architectes de plusieurs projets d'importance au pays, qui donnaient une conférence de presse conjointement avec les autorités scolaires de la Commission scolaire Pointe-Claire-Beaconsfield, en compagnie de plusieurs conseillers municipaux de Pierrefonds, ont expliqué que des études conjointes sont actuellement en cours entre les autorités scolaires et les autorités civiques afin que l'Ecole polyvalente serve également de "centre civique".

Ce double usage des locaux permettrait à la ville et à la commission scolaire, conjointement, de faire accepter le coût de ce complexe, dont les $9 millions pour 3,100 étudiants pourrait paraître prohibitif aux fonctionnaires du ministère de l'Education chargés de faire respecter le régime d'austérité imposé aux commissions scolaires par le nouveau ministre Jean-Guy Cardinal.

Moins de 24 heures après son adoption par le conseil municipal, le plan directeur de Pierrefonds trouve donc une suite concrète, puisque la future Ecole polyvalente de Pierrefonds servirait également de centre civique, tel que recommandé par l'urbaniste Roger Gagnon.

Un conseiller de Pierrefonds devait d'ailleurs dire que la ville avait acheté un terrain adjacent à celui de la commission scolaire, ce qui permettrait l'adoption éventuelle du projet.

Un projet révolutionnaire

Le plan original a été conçu pour loger les étudiants anglophones et francophones.

Toutefois, de dire les autorités de la commission, "les locaux peuvent être promptement adaptés à d'autres usa-

Voir PIERREFONDS page 10

La police capture Bernard Provençal

Tout à fait par hasard, l'un des dix fugitifs les plus recherchés au Québec a été capturé aux petites heures la nuit dernière dans un restaurant du nord de la ville.

Bernard Provençal, âgé de 25 ans, soupçonné de plusieurs hold-up, a été appréhendé alors qu'il était assis à une table de l'Impala, situé à l'angle de Beaubien et d'Iberville.

Il s'est rendu sans résistance et après avoir été conduit aux cellules du poste no 18 il a été écroué à la Sûreté pour interrogatoire.

L'incident a débuté quand deux limiers du poste no 10, le lieutenant-détective J.-C. Rondou et le serg.-dét. J.-P.

Voir PROVENÇAL, page 10

Bernard Provençal

Vous désirez une auto d'allure SPORTIVE?

VOYEZ LES NOUVELLES 1968 PLYMOUTH ROADRUNNER GTX BARRACUDA

chez

MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC.

6100, boul. Décarie (angle Van Horne) 731-3701

4975, Jean-Talon O. (à l'ouest de Victoria) 731-3706

IMPERIAL • CHRYSLER • PLYMOUTH • VALIANT
CAMIONS FARGO • VOITURES D'OCCASION DE QUALITÉ

YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

OPTREX
"le bien-être des yeux"

OP-12

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

TARTE à la CREME BOSTON

Rég. 59¢ 49¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

Richstone RBI BAKERIES Inc.

Raidissement des autorités de l'U. de M.

Par suite de la tension créée sur le campus par des manifestations comme le boycottage de certains cours et la publication de certains articles dans le "Quartier Latin" (journal des étudiants), la direction de l'Université de Montréal a fait savoir récemment à l'ensemble des professeurs qu'ils ont l'appui du recteur, M. Roger Gaudry, et des corps universitaires contre toute espèce de pression.

Cette attitude de la direction universitaire serait dictée par une situation qui "pourrait à la longue troubler la réflexion nécessaire à tous pendant les examens, et elle est évidemment dans l'intérêt des étudiants eux-mêmes", affirme-t-on dans un communiqué émanant de l'U. de M.

La direction s'en prend à des abus qui auraient été commis par les étudiants dans leurs revendications, tels que les propos publiés dans le "Quartier Latin" du 14 mars 1968, en page 9, où un directeur de département a été nommément l'objet d'attaques "injustifiées" et où un professeur aurait été insulté.

La direction ajoute qu'en ce qui concerne les examens de cette année, l'application des règlements ne peut être négociée. Les professeurs ont été informés de cette décision et les candidats, dit-on, seront informés à leur tour des conséquences auxquelles les exposerait "un refus de se soumettre aux règlements en cette matière".

A la suite de la dernière réunion du comité conjoint central, composé de représentants de la direction, des professeurs et des étudiants, la direction de l'université a rappelé à l'AGEUM qu'on ne peut "admettre qu'un journal, dont l'association étudiante est responsable, attaque la réputation des membres de l'université ou celle de l'institution elle-même". La direction "n'admet pas davantage que, dans une publication soutenue obligatoirement par tous les étudiants, quelques-uns tentent systématiquement de provoquer le désordre".

Aussi l'université tient-elle l'AGEUM responsable de tout ce qui a paru récemment dans le "Quartier Latin" et de ses conséquences.

Pour leur part, les doyens ont examiné la situation au cours d'une assemblée spéciale, le 21 mars. Ils ont approuvé la position de l'administration dans ses demandes à l'AGEUM et condamné les excès qui auraient été commis dans le "Quartier Latin". Ils demandent même au recteur, si l'AGEUM ne réussit pas à empêcher les abus et à "faire respecter les règles d'éthique de la presse", de prendre les sanctions qui s'imposent, "y compris l'expulsion".

L'Association des professeurs de l'U. de M. (APUM) a également pris parti dans une lettre adressée au recteur en date du 20 mars. Tout en reconnaissant la nécessité d'améliorer les méthodes d'enseignement, elle condamne l'action des étudiants.

Quant aux professeurs du département de Philosophie, ils estimentcontr aire à la liberté académique le boycottage des cours par les étudiants. Ils demandent donc à ces derniers de cesser cette action. D'autre part, les professeurs ont formé un comité pédagogique formé de professeurs et d'étudiants, qui sera chargé d'étudier tous les aspects de la formation estiment contraire à liberté

Deux bandits s'emparent de $18,000 à Anjou

Trois bandits portant des masques et armés de fusils à canon scié se sont servis d'une clef pour pénétrer dans la Caisse populaire Saint-Conrad, située au 6550, rue des Ormeaux, vers 8 h 20 hier soir, et ils ont menacé six employés avant de rafler une somme excédant $18,000 et de réussir à fuir, moins de deux minutes plus tard, dans une automobile conduit par un acolyte.

Aucun des employés, soit le gérant de la Caisse populaire, un comptable et quatre caissières, n'a été blessé.

Selon les policiers, les bandits, non contents de la clef dont ils disposaient pour entrer sur les lieux de leur crime, avaient aussi neutralisé de l'extérieur le système d'alerte de la Caisse populaire. "Un travail de spécialiste," a commenté un officier, en ajoutant que les enquêteurs semblaient tenir une bonne piste.

Selon la police, ce vol à main armée est le premier du genre à survenir à Anjou depuis quatre ans.

PIERREFONDS

SUITE DE LA PAGE 3

ges si cela se révélait nécessaire à l'avenir".

Quels usages ? Un CEGEP ? Non, de répliquer les autorités, mais il leur faut envisager que le Comité de restructuration scolaire de l'île de Montréal propose des réformes au système actuel et provoque, soit des regroupements, soit le cloisonnement des étudiants anglophones et francophones, indépendamment du facteur religieux.

Quoi qu'il en soit, on a été révolutionnaire.

Les ateliers qui serviront 26 différents cours manuels ou pratiques ressemblent à un entrepôt. Il n'y a pas de cloisons.

Les salles de classe n'auront pas de portes. En fait, il n'y a pas de salles de classe au sens traditionnel du mot : elles ont été remplacées par des "postes d'enseignement". De plus, il n'y a pas de corridors. Les salles intérieures sont climatisées, éliminant la nécessité de fenêtres.

Il n'y a pas de gymnases traditionnels, mais une construction massive appelée "Fieldhouse", équipée d'une piste intérieure et divisible en 11 différentes stations d'éducation physique et sportive.

La superficie de l'ensemble est le double de celle du Forum de Montréal.

La phase 1 du projet a déjà été adoptée par le ministère de l'Education, qui a encore à approuver les phases II et III, mais on espère commencer la construction dès le mois d'août.

Les plans de cette école, dont les architectes prétendent qu'elle "réunit plusieurs caractéristiques uniques pour les écoles secondaires au Québec", seront exposés à la Place Bonaventure par ses créateurs, les 5, 6 et 7 avril.

LA 1re DISCOTHÈQUE A MONTRÉAL
1432 MACKAY
La Licorne
6 ANS DE RÉUSSITE

Montréal en bref

par GERMAIN TARDIF

L'amour et les sports peuvent aller de pair

● On dit, parfois, que l'amour et les sports ne vont pas ensemble. Jennifer Wingersen-Meldrum, qui sera en vedette, ce soir, à la rencontre d'athlétisme, au Stade d'hiver de l'Université de Montréal, n'est certes pas d'accord avec ce dicton. Non seulement a-t-elle connu son mari, John Meldrum, sur les pistes d'athlétisme, mais elle poursuit sa carrière même mariée. Elégante et jolie, Jenny est considérée comme l'une des grandes athlètes canadiennes. Aux Olympiques de Mexico, cet automne, elle concentrera son action sur le pentathlon, épreuve d'endurance qui groupe cinq disciplines différentes.

Le stationnement : sévérité accrue

● Depuis quelques semaines déjà, les automobilistes, en général, constatent que les agents sont beaucoup plus sévères en ce qui concerne les infractions aux lois de la circulation et du stationnement, dans les limites de la ville de Montréal. Un policier nous a lui-même déclaré que "ce sont les ordres". Un chauffeur de taxi a reçu une contravention de $20 parce qu'il s'était arrêté, rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice où descendait son client, ce qui veut dire qu'il a perdu sa journée de profits. Cette sévérité, toutefois, s'explique. La ville de Montréal a besoin de revenus additionnels . . . La Terre des hommes, ça coûte cher . . .

Enthousiasme québécois pour "Les explorateurs français"

● Le cinéaste-explorateur Marcel Isy-Schwartz n'en est pas encore revenu de l'accueil dont il a été l'objet, dans plusieurs villes du Québec où il a présenté son film "Incroyable Brésil", dans le cadre de l'association "Les explorateurs français". C'est mardi soir, au Plateau, qu'il projettera et commentera son documentaire devant le public montréalais. Le lendemain, il sera au Centre culturel de Beloeil et, le 4 avril, au Séminaire de Saint-Jean.

Comment nettoyer vos tapis en "franglais"

● C'est écrit en toutes lettres sur la bouteille : "Perma-Glo" est un NETTOYER à tapis, velours, cuir et TOUTES matériels. Il suffit de mélanger une partie de cet ingrédient à 10 fois PLUS DE l'eau tiède et d'APELIQUER le mélange avec brosse MOL OU APPLIQUATEUR, AVEC ET CONTRE LE POIL. Dans le cas des cuirs ou cuirettes, il ne faut pas oublier d'enlever la mousse avec LINGE SECHE. Comme CERTAINES MATERIAUX COULENT, POUE ETRE SUR, on conseille d'essayer PREMIEREMENT le liquide sur une partie PAS VISABLE. Si ce n'est pas clair, vous n'avez qu'à lire le mode d'emploi en anglais . . .

En plus que bref

. . . Entendu, mercredi après-midi, à Radio-Canada. Une employée s'amène avec, sous le bras, un exemplaire (160 pages) de LA PRESSE. "Que fais-tu, ce soir ?" lui demande un confrère. "Ce soir, je ne peux pas sortir : je vais lire LA PRESSE" . . .

. . . Me Raymond Daoust doit quitter Montréal d'ici quelques jours pour recevoir des soins dans un hôpital de Suisse.

. . . M. Emile DeHaitre, directeur de la mise en marché des pièces et accessoires dans la région est, pour la société Ford, célébrait récemment, le 30e anniversaire de son entrée chez Ford-Canada.

. . . Un nouveau restaurant vient d'ouvrir, rue Crescent. Le Carthage se spécialise en mets français, méditerranéens et nord-africains. L'atmosphère de la salle à dîner évoque la Tunisie. Les propriétaires : Désiré Aerts et Pierre Bourque.

Hold-up, fusillade et double arrestation

Deux récidivistes récemment sortis du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul ont été capturés et l'un d'eux a été légèrement blessé durant un échange de coups de feu avec un policier, peu après 2 h. hier après-midi, au terme d'un vol de $2,000 commis à la Caisse populaire Le Gardeur, au 182, boulevard d'Iberville, à Repentigny.

Le sergent Camille Jeannetto, de la Sûreté de Repentigny, a rapporté qu'il venait de remarquer une agitation anormale dans la Caisse populaire quand il a repéré deux individus aux allures suspectes qui s'éloignaient de l'établissement.

Descendu de sa voiture de patrouille pour sommer les deux hommes de s'arrêter, il a dû se jeter par terre aussitôt en voyant un des suspects tirer un coup de revolver dans sa direction. Faisant feu à son tour avec son arme de service, le sergent Jeannetto a touché un de ses adversaires à la tête. L'homme est tombé à la renverse, laissant choir sur le sol un sac contenant l'argent volé quelques instants plus tôt.

L'autre bandit, renonçant au butin, a profité de la confusion pour prendre le large. Des agents de Repentigny et du Bout-de-l'île croient toutefois qu'il s'agit de l'homme qu'ils ont appréhendé peu après au volant d'une Chrysler volée à Montréal.

Le suspect blessé, dont les enquêteurs disent qu'il était sorti du pénitencier voici moins de deux mois, a été transporté à l'hôpital Le Gardeur, où les médecins ont pratiqué huit points de suture pour refermer sa plaie. Par la suite, il a été écroué au poste de Repentigny, de même que son présumé complice. Tous deux devaient comparaître dès aujourd'hui.

Ouvrier électrocuté : un syndicat blâme le ministère du Travail

Le Syndicat de la construction de Montréal (CSN) rend le ministère du Travail responsable de l'accident qui a coûté la vie hier à un briqueteur de Montréal. Le syndicat déclare que "l'incurie du service d'inspection du travail du ministre Maurice Bellemare" est directement responsable de la presque totalité des accidents.

Un briqueteur à l'emploi de la compagnie Spensieri Di Biase Inc., du 9969, rue Saint-Firmin, à Montréal, est mort électrocuté, vers 6 h 50 hier matin, quand une pièce de métal qu'il manoeuvrait a touché un fil à haute tension de 6,200 volts, alors qu'il travaillait sur des échafaudages installés au troisième étage d'un immeuble situé au 11,160, rue Lacordaire.

Il s'agit de M. Antonio Mediate, âgé de 23 ans, qui habitait au 5800, rue Lauzon.

Son frère de 21 ans, Philippo, qui travaillait sur les mêmes échafaudages, a été projeté au sol sous la violence du choc qui a secoué Antonio.

Il a été transporté à l'hôpital Sacré-Coeur, à Cartierville, où les médecins considèrent que son état est grave.

"Le massacre continue"

Le SCM a fait parvenir le communiqué suivant hier, à ce sujet : "Le massacre des ouvriers du bâtiment se poursuit de plus belle avec l'escalade des accidents mortels sur les chantiers de construction.

"Il ne se passe pas de semaine qui ne réclame ses victimes bien que l'industrie de la construction soit stagnante depuis un certain temps. Les experts du gouvernement expliquaient le grand nombre d'accidents mortels par la fébrilité qui prévalait à l'exécution des travaux de l'Expo. La situation présente prouve la négligence criminelle et constante de nombreux entrepreneurs.

"L'incurie du Service d'inspection du travail du ministre Maurice Bellemare, dénoncée maintes fois par le syndicat et même par le directeur général du Comité conjoint de l'industrie de la construction de Montréal, M. A. V. Hudon, dans une lettre qu'il adressait au ministre en date du 9 novembre 1967, est directement responsable de la presque totalité de ces accidents. Les pressions et les suggestions du syndicat (CSN) au ministre du Travail sont jusqu'à maintenant demeurés sans réponse. Les travailleurs ne pourront sûrement pas tolérer une telle situation plus longtemps".

PROVENÇAL

SUITE DE LA PAGE 3

Cloutier, ont décidé d'aller casser une croûte avant de rentrer chez eux.

Ils venaient à peine de s'attabler quand le lieutenant Rondou a reconnu Provençal. Il a demandé à son compagnon de le "couvrir" avec son arme. Il s'est dirigé vers le fugitif et l'a sommé de poser ses deux mains sur la table.

Le suspect n'était pas armé et était accompagné d'une amie de 21 ans.

On se souvient que Provençal s'est évadé une première fois de prison, qu'il a été repris et qu'il s'est évadé de nouveau comme on le conduisait à Joliette le 18 décembre pour le traduire devant les tribunaux locaux de juridiction pénale.

Infirmier blessé dans un attentat

Un infirmier de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, M. Robert Leduc, âgé de 31 ans, du 5725 ouest, boul. Gouin, a été légèrement blessé la nuit dernière lorsqu'il a été attaqué par deux individus qui lui ont dérobé une somme de $28.

La victime venait de quitter l'hôtel Cartierville, au 6001 ouest, boul. Gouin, et s'apprêtait à rentrer chez lui quand il fut attaqué, en face de sa demeure, par deux malfaiteurs qui l'avaient suivi depuis l'hôtel.

M. Leduc a été blessé à un oeil et à un bras et il a fait appel à ses compagnons de travail de l'hôpital pour recevoir les premiers soins.

GM

SUITE DE LA PAGE 3

porée au taux horaire, le journalier recevra $2.99 à son entrée à l'usine. L'homme de métier qui aura trois années de service et plus retirera un salaire horaire de $5.04.

La convention collective accorde la parité de salaires entre travailleurs canadiens et américains de GM, et de nombreux bénéfices.

HOLD-UP

SUITE DE LA PAGE 3

Rochelle : "Nous savons que les deux suspects sont déjà arrêtés pour une autre accusation et nous aurons toute latitude d'aller les cueillir quand sonnera le bon moment."

L'inspecteur Lapierre connaît également les deux auteurs du hold-up de $1,000 commis hier soir à la caisse populaire de St-Paul-l'Ermite. Il s'attend à leur arrestation imminente.

Hold-up de banque

La Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal recherche trois cagoulards qui ont perpétré un hold-up de $2,093.54, vers 10 h 45 hier matin, en faisant irruption dans une succursale de la Banque de Montréal, située au 4749 ouest, rue Notre-Dame, dans la métropole.

Deux des trois étaient armés, l'une d'un fusil à canon scié et l'autre d'un revolver de calibre .38.

Hold-up de $1,000 dans une Caisse populaire

SAINT-PAUL-L'ERMITE — Deux bandits affublés de cagoules et armés de revolvers ont fait irruption à la Caisse populaire de Saint-Paul-l'Ermite, peu avant 8 h. hier soir, et ont raflé une somme de $1,000 avant de fuir dans une automobile conduite par un troisième complice. Aucune des sept personnes présentes dans la Caisse populaire n'a été blessée durant l'attentat.

LA 1re DISCOTHÈQUE A MONTRÉAL
1432 MACKAY
La Licorne
6 ANS DE RÉUSSITE

BELAIR
RENTAL SERVICE Ltée
1169 ouest, Bernard
277-1134
Nouveaux modèles 1968
JAVELIN • VALIANT
IMPALA • PARISIENNE
DODGE • VOLKSWAGEN
VOITURES NEUVES 1968
pour aussi peu que
$5 PAR JOUR
5¢ DU MILLE
ACME
RENT-A-CAR
6245, Côte-de-Liesse
636-0033

Ne tardez pas
Voici le moment d'économiser,

grâce à la vente
ROUGE, BLANC, BLEU
de REBEL 1968
Date limite: 31 MARS

Venez dès ce soir
MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, avenue Westminster sud
489-5391

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

S'IL EST TOUJOURS SUR UN PIED D'ALERTE... OFFREZ-LUI UN ENSEMBLE-VOYAGE
Corsaire
L'arôme CORSAIRE, évocateur d'air salin et de plantes exotiques, voilà avec quoi vous ferez, Madame, la conquête de "votre homme". Il sera si enchanté . . . qu'il vous invitera à l'accompagner lors de son prochain voyage!
Cologne CORSAIRE: laissera dans son sillage un soupçon d'arôme discret et raffiné.
Lotion après-rasage CORSAIRE: Rafraîchissante et racée comme "Il" les aime!
Cologne 2 on.
Lotion après-rasage
5.25 l'ensemble

VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DÉSODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS-RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO-LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT-RASAGE
CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.
COMPOSEZ: 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 240
OU À LA BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY — 845-7044
OU À LA BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, MÉTRO LONGUEUIL — 674-3433
Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO
DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 374-2411

Tous les samedis de 10h.05 à 11h.00
CKAC/73
au cours de
"BON WEEKEND"
l'un des quatre éditorialistes de LA PRESSE étudie le fait saillant de l'actualité

ROGER CHAMPOUX | RENAUDE LAPOINTE | GUY CORMIER | CYRILLE FELTEAU

UN TRAIN PASSE
AVEC GUY MAUFFETTE DYNE MOUSSEAU
CKAC 73 AU CADRAN
du 25 au 29 MARS à 9 heures PM

Après une longue enquête, un homme de Saint-Michel est accusé de vol d'auto

par Lucien CHAMPEAU

Robert Jobin, 35 ans, 8388, 14e Avenue, Ville Saint-Michel, a protesté de son innocence quand il a comparu devant le juge J. Trahan, en cour de police. La date de son enquête a été fixée au 3 avril et le montant de son cautionnement à $950. Il était accusé de vol et de recel d'auto.

Selon la police, l'affaire a débuté en juin 1966 quand un chauffeur de taxi aurait voulu changer de voiture.

Il aurait découvert une voiture absolument identique à la sienne dans la rue Plaza, à trois rues de chez lui, et s'en serait approprié. Cette auto avait été louée chez Maisonneuve Drive-Urself, 7700, boul. Lajeunesse.

Notre homme aurait conduit cette voiture chez lui et se serait affairé à transporter de son ancienne à sa nouvelle auto toutes les marques d'identification possibles.

Puis il aurait dépouillé sa propre auto des autres signes particuliers, l'aurait peinte d'une autre couleur, aurait brisé une glace pour simuler le vol et l'aurait abandonnée dans une rue de Montréal-Nord.

Cette vieille auto est finalement conduite à la fourrière locale.

Entre-temps, les compagnies d'assurance remboursent la compagnie de louage et tout en serait resté là si un policier de Montréal-Nord n'avait pas voulu acheter cette auto abandonnée.

A ce moment, pour légaliser son achat, il s'adresse au sergent d'état-major Bernard Desnoyers, chef de l'escouade des autos volées à la Sûreté du Québec, qui confie ce qui semble être une enquête banale aux agents André Paradis et Jocelyn Saint-Laurent.

Les limiers s'étonnent qu'on ait enlevé toutes les pièces d'identité sur la vieille voiture et, après un examen minutieux, découvrent un numéro de série oublié par le présumé voleur.

Après vérification auprès du bureau d'enregistrement des permis à Québec, ils remontent jusqu'à l'ancien propriétaire, qui proteste que cette voiture ne lui a jamais appartenu.

Les policiers ne lâchent pas prise, et retrouvent l'auto volée.

Mercredi soir, en allant rencontrer les policiers de Montréal-Nord pour leur transmettre les détails de l'heureuse conclusion de cette enquête, les agents de la PP laissent leur voiture de patrouille sur le terrain de stationnement de la police de l'endroit. Quand ils ressortent quelques minutes plus tard, ils constatent qu'on leur a "collé" une contravention de $5 pour stationnement en un lieu prohibé !

Accusations de possession de films pornographiques et de fraude

Cinq personnes du quartier de Chomedey, à Laval, ont comparu hier devant le juge Marcel Marier de la Cour municipale pour répondre à des accusations de possession de films pornographiques, de fraude et d'utilisation de la poste pour commettre des fraudes.

Les cinq inculpés, dont une femme, ont pu reprendre leur liberté provisoirement en versant des cautionnements allant de $1,000 à $2,500 selon le cas. Leur enquête a été fixée au 22 avril.

Selon le procureur de la Couronne, Me Bernard Bilodeau, les accusés seraient membres d'un réseau international de distribution de matériel pornographique.

Les prévenus sont : Mme Pearl Randolph, âgée de 39 ans, du 1388, rue Vendôme ; Morris Randolph, 50 ans, du 1286, rue Jasmin ; Léon Melnick, 43 ans, du 4516, rue Notre-Dame ; Martin Melnick, 41 ans, du 1185, rue Forest, et Bernard Fishman, 41 ans, du 1405, rue Fraser.

Me Bilodeau a soutenu devant la cour que le réseau mis à jour fonctionnait au Canada, aux Etats-Unis, en Suède et en Angleterre.

Pour sa part, le procureur des accusés, Me Myer Gross, s'est opposé à une demande de cautionnement élevé en soulignant que les films qui ont été saisis avaient déjà fait l'objet d'une saisie précédente mais qu'ils avaient été remis à leurs propriétaires parce qu'ils ne contenaient rien de pornographique.

Trois des accusés répondaient à des accusations de possession de films pornographiques en vue d'en faire la distribution, tandis que les deux autres étaient accusés de fraude et d'utiliser la poste pour frauder.

les tribunaux

Deux ans pour un vol à main armée contre un chauffeur de taxi

Un récidiviste, Bruce McLeod, âgé de 20 ans, du 1620, de la rue Saint-Atnoine, a été envoyé à l'ombre pour deux ans, hier après-midi, pour un vol à main armée de $11.85 commis contre un chauffeur de taxi.

C'est le juge Gérard-P. Laganière qui a imposé la sentence.

Le crime qu'on reprochait à McLeod a été perpétré vers 9 h. 30, dans la soirée du 13 mars dernier, à l'intention des rues Seymour et Dorchester, dans l'ouest de la métropole.

Un autre individu, qui accompagnait McLeod lors de ce vol, a été remis entre les mains de la Société de réadaptation et sous "une sentence suspendue". Le juge Laganière a jugé que Wayne Henri Boutillier, 23 ans, venu de Moncton, au Nouveau-Brunswick, méritait la compréhension du tribunal "du fait que la preuve avait révélé un refus, au moins verbal de ce dernier, à la commission du crime".

"Boutillier, de dire un témoin, a tenté d'empêcher McLeod de donner suite à ses intentions criminelles, mais ce dernier a fait fi de ces recommandations."

Pour ce qui est de McLeod, toutefois, à cause d'un casier de plusieurs condamnations, depuis à peine quelques années, le tribunal a émis l'opinion qu'il a déjà profité d'une pleine mesure de clémence et qu'il ne semble pas désireux de vivre comme un homme libre et un honnête citoyen... d'obre et un honnête citoyen... d'où la peine de deux ans.

Un ex-policier de Québec se reconnaît coupable à sept accusations

QUEBEC (PCf) — L'ex-agent Claude Lafond, un des sept policiers municipaux de la ville de Québec à qui des sommations ont été servies en fin de semaine dernière, en rapport avec des pots-de-vin, s'est présenté hier devant le juge Robert Perron, des Sessions de la paix, pour se reconnaître coupable aux sept accusations portées contre lui.

Le prévenu, qui connaitra sa sentence le 26 avril prochain, a été libéré provisoirement moyennant un cautionnement personnel.

L'ex-agent Lafond a reconnu avoir accepté à sept occasions, entre février 1965 et juillet 1966, des sommes d'argent, des frères Florent et Camille Poulin, du garage Côté du Palais Inc., pour décider ou ordonner le remorquage à cet établissement de véhicules-automobiles se trouvant dans les limites de la ville de Québec.

Les deux garagistes Florent et Camille Poulin, qui avaient admis leur culpabilité à un total de sept accusations de même nature, il y a quelques semaines, avaient été condamnés à $50 d'amende pour chacune de ces accusations.

Florent Poulin, de Québec, devra se présenter devant un juge des Sessions de la paix au plus tard le huit avril afin de répondre à une série de 26 autres accusations de ce genre, d'avoir offert à six policiers de Québec un total de $148, entre les mois de mai 1965 et septembre 1967.

Son frère, Camille Poulin, de Giffard, doit pour sa part répondre à deux nouvelles accusations d'avoir offert des pots-de-vin à un agent de la police municipale, soit $15 le premier juin 1966 et $18 le 10 décembre de la même année, à l'agent Marc-Edwin Tanguay.

Cinq autres policiers et un autre garagiste seraient impliqués dans cette affaire de remorquage.

Toutes les accusations ont été portées à la suite d'une enquête effectuée sous la direction de l'inspecteur J.-C. Vanhoutte, de la Sûreté provinciale du Québec, à la demande des autorités municipales de Québec, semble-t-il.

Les frères Florent et Camille Poulin avaient admis leur culpabilité aux premières accusations portées contre eux seulement quelques jours avant la tenue de leur enquête préliminaire.

C'est le juge Albert Dumontier, des Sessions de la paix, qui avait décidé que toutes ces plaintes étaient fondées, après avoir entendu une partie de la preuve à l'occasion d'une préenquête qui avait eu lieu il y a quelques mois.

ANNONCE

Pour apprendre plus vite

La connaissance du calcul différenciel manque-t-elle à votre bonheur? Cela peut paraître absurde mais il y a des gens dans ce cas. Presque tous, nous sommes gênés d'une manière ou d'une autre, par un manque de connaissances. Vous voudriez apprendre vite . . . et presque sans douleur? Alors renseignez-vous sur la nouvelle méthode appelée "enseignement programmé", dans Sélection du Reader's Digest d'avril. Cet article passionnant ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui veulent sortir des limites du savoir qu'ils ont acquis à l'école. A ne pas manquer!

Tous les jours du lundi au vendredi
de 9 h 05 à 10 h 00
FRANÇOISE FAUCHER
présente
"FEMININ SINGULIER"
à l'antenne de
CKAC/73

CKAC/73
TOUS LES SAMEDIS
de
14 h 05 à 17 h 00

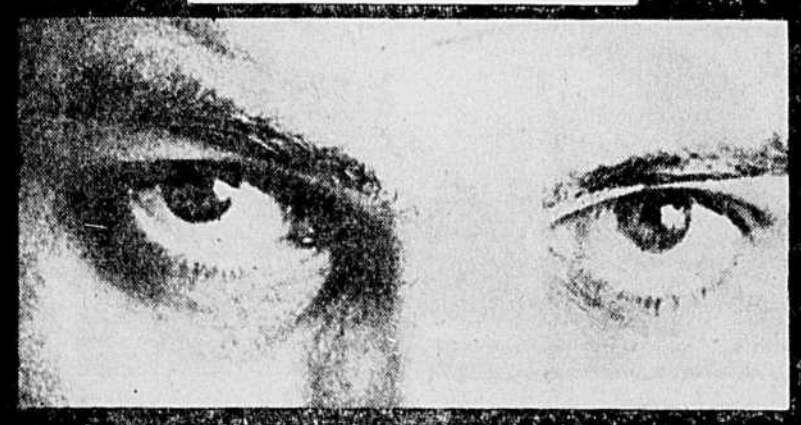

La ronde du disque avec marc gélinas

Le clan Damphousse

Grégoire (Jean Lajeunesse), chef du clan Damphousse dont Réginald Boisvert nous dit l'histoire, dans "Le paradis terrestre", les lundis soirs, de 8 h. à 9 h., à l'écran de Radio-Canada. Couleur.

RADIO AM

SUITE DE LA PAGE 12

CKGM—Ed Stock
CHRS—Nouv. Talent-Jeunesse

9:10
CBM—Grand National

9:15
CJAD—John Bradshaw

9:20
CKAC—Bon week-end

9:30
CKAC—Le tour du monde en 80 plats
CBF—Au temps du 78
CBM—Young world
CJMS—Nouvelles, Carrousel
CFMB—Programme grec
CKLM—Monsieur bricole

9:55
CKAC—Bon week-end
CBM—Assignment
CKVL—Nouv.
CJMS—Tableau social
CHRS—Les plaisirs de l'hiver

10:00
CKAC—Nouv. — Bon week-end.
CBF—Chronique du disque
CBM—News, Action Set
CKVL—Les Succès du samedi
CJMS—Nouvelles
CKLM—Nouv., Samedi de chanter
CHRS—Spécial-Copains

10:15
CJAD—John Bradshaw
CJMS—Capsule d'optimisme

10:30
CJMS—Nouvelles. Carrousel

10:55
CKVL—Nouvelles
CHRS—Nouv.

11:00
CKAC—Nouv. Bon weekend
CBF—La semaine des arts
CBM—News. The action set
CKVL—Montréal chante
CJMS—Nouvelles. Carrousel
CKLM—Nouv.

11:30
CBF—Récital de Montréal
CKVL—Montréal chante
CJMS—Nouvelles, Carrousel
CKLM—Où aller ce soir

11:50
CKVL—Nouv.
CJMS—Tableau social
CHRS—Son et couleurs

MIDI
CKAC—Nouvelles Midi-Montréal
CBF—Nouv. Connaissance d'aujourd'hui
CBM—CBC News, Commentary
CFCF—Dave Boxer Show
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Montréal chante
CJMS—Nouvelles
CFMB—Programme Lutherian
CKLM—Nouv.
CKGM—World News
CFOX—Bob Ancell

12:10
CKGM—George Morris

12:15
CBM—Music for noon
CFMB—Eglise Baptiste Néo-canadienne

12:30
CBF—Au grand air
CBM—Farm Broadcast
CFCF—News, Weather, Sports
CJAD—The World of To-Day Sports
CKVL—Montréal chante
CJMS—Nouvelles, Carrousel
CFMB—La voix de l'espérance
CKLM—Flash LM. Nouv.
CHRS—Sport

12:40
CBF—Le quart d'heure catholique
CJAD—Motoring Scene

12:55
CKVL—Nouv.
CHRS—Nouv.

1:00
CKAC—Nouv. Disques à plaisir
CBF—Nouv.
CBM—News
CKVL—Montréal chante
CJMS—Nouvelles
CFMB—Programme ukrainien
CKLM—Nouv. Samedi de chanter

1:10
CBM—Agenda
CJMS—Tableau social

1:15
CBF—Place publique

1:25
CJMS—Editorial
CKVL—Nouvelles

1:30
CBM—Music on the heather
CKVL—Montréal chante
CJMS—Nouvelles
CHRS—Nouv.
CFOX—Expo Countdown

1:45
CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.
CHRS—Nouv.

2:00
CKAC—Nouv., Le monde du disque
CBF—Opéra du Métropolitain
CBM—Metropolitan Opera
CKVL—Montréal chante
CJMS—Nouv., Envers de la médaille
CFMB—Programme polonais
CFOX—Dean Hogopian

2:30
CJMS—Nouvelles
CKLM—Nouv. Mise en boîte
CHRS—Nouv.

2:55
CKVL—Nouv.
CHRS—Nouv.

3:00
CKAC—Nouv. Le monde du disque
CKVL—L'heure de la bonne humeur
CJMS—Nouv., Dame de coeur
CKLM—Nouv.

A LA TV

SUITE DE LA PAGE 12

5—East West All Star Game Sports
6—CBC Sports Presents
★12—The Outdoorsman

2:30
4—Détective international
12—Sat. at the Movies: "Lulu Belle"

3:00
2,7,13—Cinéma: "L'Arme à gauche"
3—Operation Entertainment
4—Sur le matelas

3:30
★ 5—Pro Bowlers Tour
10—Les trois mousquetaires
★12—The Flying Fisherman

4:00
★ 3—CBS Golf Classics
4—Carnet de voyage
★ 6—CBC Sports Presents.
★ 8,13—After Four
10—Sur le matelas
★12—After Four.

4:30
2—Images en tête. Animateurs: Danielle Sauvage et Pascal Gélinas. "Les Enfants du palais"
4—Aventures des Vikings.
7—Conservatoire de Musique
★ 8,12,13—Wide World of Sports
13—L'homme invisible

Robert Howland à l'Office de l'énergie

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Lester Pearson a annoncé la nomination de M. Robert D. Howland au poste de président de l'Office national de l'énergie à compter du 1er juillet 1968.

M. Howland, qui était vice-président de l'Office depuis 1959, remplace à ce poste M. I. N. McKinnon qui prendra sa retraite le 30 juin prochain.

Né en Angleterre en 1909, M. Howland est arrivé au Canada en 1926.

LES EXPLORATEURS FRANÇAIS
présentent
En collaboration avec Voyages Claude Michel Inc. et Air France
INCROYABLE BRESIL

Un extraordinaire document de
MARCEL ISY - SCHWART
Champion du monde de la pêche sous-marine
FILM EN COULEURS
Commentaires par l'auteur, en personne, sur scène

A MONTREAL
Sous la présidence d'honneur du Consul Général du Brésil et de Madame Carlos Calero-Rodrigues
Auditorium du PLATEAU
3710 Calixa-Lavallée
Mardi 2 avril, à 8 h. 30 p.m.

A BELOEIL
CENTRE CUTUREL de Beloeil
Boul. Richelieu
Mercredi 3 avril, à 8 h. 30

BILLETS : $1.50 — ETUDIANTS : $1.00
Renseignements : le soir tél. : 332-2784

$1,000,000.00 de tableaux originaux doivent être liquidés pour $300,000.00 seulement

3ième GRANDE SEMAINE

LA GALERIE ROYALE

Ferme à jamais

son département de Tableaux Contemporains

A l'avenir, nous ne tiendrons que des TABLEAUX ANTIQUES
4,000 peintures originales doivent être

LIQUIDÉES
sans délai

Mettez nous à l'épreuve;
FAITES-NOUS UNE OFFRE
Ayant noté les prix ci-dessous

NUMERO	SUJET	ARTISTE	DIMENSION (avec cadre)	Prix rég.	Prix de vente
4989	Marine	Winters	32 x 44	$225.	$49.
4940	Scène d'hiver	Williams	32 x 44	300.	62.
7153	Bord de l'eau	Huber	28 x 32	250.	42.
3437	Nature morte	Baker	32 x 44	350.	95.
4144	Bord de l'eau à Montréal	Ilona	32 x 38	200.	35.
7305	Paysage	Novak	32 x 44	300.	65.
383	Portrait	Knapp	27 x 35	175.	44.
4109	Scène de rue à Paris	Szakatcs	33 x 57	375.	75.

Rendez-vous tout de suite à
La Galerie Royale
1420 ouest, rue SHERBROOKE TEL. 845-4383
(coin de Bishop)
OUVERT de 9 à 9 TOUS LES JOURS
. . . SAMEDI de 9 à 6

Vous allez acheter une maison ou un chalet?

Adressez-vous dès maintenant chez Viceroy et toute l'isolation des planchers et du toit sera installée gratis.
Un cadeau de $300.
Et vous aurez dans votre maison ou dans votre chalet la meilleure isolation thermique que nous puissions vous fournir.
Une diversité de modèles qui dépasse tout ce que vous pouvez imaginer.
Il vous suffit de visiter notre parc d'exposition indiqué ci-dessous.
Vous n'y perdrez pas votre temps.

Viceroy
Nous travaillons dur pour mieux construire.
Visitez notre parc d'exposition, 1365 boulevard LaBelle, Chomedy, Laval, Québec. 688-9950.

LES NOUVELLES AVENTURES DE BOB ET BOBETTE: LE MINI-MONDE

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

Importante remise de décorations scoutes

Aujourd'hui, se célèbre à Ottawa le 50e anniversaire de fondation de la première troupe scoute de langue française au Canada; c'est celle de la paroisse Notre-Dame, qui a été créée en 1918 et n'a jamais cessé son activité depuis.

Ce premier noyau est devenu un grand arbre; aujourd'hui, le scoutisme canadien-français est répandu d'un océan à l'autre. L'essor particulier qu'a connu le scoutisme franco-ontarien est dû, en bonne partie, à la collaboration de l'Association scoute du diocèse d'Ottawa, organisme auquel la première troupe Notre-Dame a fourni plusieurs chefs de marque.

Cet anniversaire sera marqué par un grand dîner, ce soir, en l'hôtel Skyline d'Ottawa, sous la présidence d'honneur du gouverneur général du Canada. A cette occasion, Son Exc. M. Roland Michener procédera à une importante remise de décorations scoutes. Les récipiendaires sont des citoyens du diocèse d'Ottawa, qui se sont distingués par leur dévouement à la cause du scoutisme.

A l'honneur

Voici la liste de ces gens à l'honneur et des médailles qu'ils reçoivent:

Le **Loup d'Argent** (pour services exceptionnels): M. le chanoine Alfred Boyer, d'Eastview, MM. Maurice Chagnon et Roland Thérien, d'Ottawa.

Le **Gland d'Argent** (pour services rendus avec une rare distinction): le Père Lucien Dauphinais, o.p., de St-Hyacinthe, M. Paul Matte, de Hull, MM. Oscar Desloges, Chéri Laplante, Jean-Louis Lemieux et Heinrich Schönenbach, d'Ottawa.

La **Médaille de Mérite** (pour services éminents): Mlle Jeannine Cyr, d'Hawkesbury; Mlles Denise Cadieux, Fernande Deschamps, Lucienne Deschamps, MM. Gilles Barabé, Viateur Deschamps, Wilfrid Lecompte, Rosaire Marchand, Bernard Renaud, les Pères Ludovic, cap., et L.-A. Robitaille, o.m.i., d'Ottawa.

Le **certificat** pour service de premier ordre: M. Jean-Marc Bastien, d'Eastview, Mlle Claire Gauvin et M. Roger Guibord, d'Ottawa.

En outre, à l'occasion de ce 50e anniversaire, M. Charles D'Amour, commissaire général des Scouts du Canada, annonce que sept citoyens du diocèse d'Ottawa sont également créés Chevaliers de l'Ordre de la Croix de Jérusalem, pour leurs constants et éminents services rendus aux garçons, aux chefs et au scoutisme en général.

Ce sont: MM. Charles Bolduc, Wilfrid Carr, Marcel Malouin, Roger-N. Séguin et le Dr Charles-E. Woods, d'Ottawa; M. Florian Grand-Maître, d'Eastview, et M. Gilles Villeneuve, d'Hawkesbury.

"Splendeurs folkloriques"

Le grand spectacle annuel, "les Splendeurs folkloriques 68", du comité régional outaouais de la Fédération des loisirs-danse du Québec, aura lieu le samedi 13 avril, à 8 h. du soir, à l'Académie de La Salle, rue Guigues, à Ottawa.

Ce déploiement folklorique promet d'être grandiose; il groupera plus de 200 participants. On y applaudira des groupes de Kingston, de Montréal et de la région Ottawa-Hull, ainsi qu'un spectacle de danse moderne offert par M. Ronald Jean et sa partenaire, Mlle Pierrette St-Louis.

En outre, le comité de la récréation communautaire organise un "bal de coton" pour demain soir; il aura lieu au salon Bleu de l'hôtel Duvernay, 207, rue Principale, à Hull, à 8 h. du soir. Guy Noël et son ensemble y feront les frais de la musique, tandis que Ronald Jean sera l'animateur.

Pour cette occasion dames et jeunes filles sont invitées à porter des robes longues en coton. Tout autre renseignement peut être obtenu au secrétariat du comité régional outaouais, 7, rue Charlevoix, à Hull.

Des trophées à Saint-Clément

Les Loisirs St-Clément invitent tous les parents avec leurs enfants à la remise des trophées pour la saison de hockey. Cet événement se déroulera le dimanche 31 mars, à 2 h. de l'après-midi, à l'école St-Clément, 4770, rue Lafontaine.

En outre, on signale que le soccer se pratique à la salle de l'école St-Paul, 4910, rue Lafontaine, chaque samedi après-midi; il y a encore place pour de nouveaux jeunes adeptes. Au même endroit, le soir, à 8 h., il y a danse avec orchestre pour les adolescents.

Parties de sucre

Le **mardi 2 avril:** à St-Esprit de Montcalm, avec le club de l'Age d'or du **Manoir** Notre-Dame-de-Grâce (484-5148 ou 482-2460).

Le **samedi 6 avril:** à St-Joseph-du-Lac, avec "l'Escore" de **Duvernay,** pour les 16-20; départ à 12 h. 30, du Centre d'achat Duvernay (661-0818).

Le **dimanche 7 avril:** à Rougemont, avec les Loisirs **St-Victor;** départ à 9 h. 30 du matin, du 2515, rue Hector (352-9992 ou 351-3985);

— avec la Ligue de sacs de sable **St-Jacques,** pour les parents et leurs enfants; départ à 8 h. 45 du matin, du 200 est, rue Ontario (288-4620);

— à Rougemont, avec le corps de clairons "les Senoritas" de **Montréal-Nord** (322-9727).

Le **dimanche 21 avril:** à St-Isidore de Laprairie, avec les Loisirs **St-Irénée** (935-3417).

POUR SE RÉCRÉER...

CE SOIR: à 8 h., au Centre **Immaculée-Conception,** 4265, rue Papineau, tournoi d'escrime pour le championnat féminin (entrée libre).

— **Boîtes à chansons:** à 9 h., **"la Marée"** du centre Mousseau, 3055, rue Mousseau, avec Jean-Claude Lapierre; — à 9 h., **"le Palabre"** du centre St-Fabien, 6500, rue de Renty, près Langelier, avec Suzanne Moreau et Richard Thomas.

— A 8 h. 30, au collège **St-Viateur,** 475, rue Bloomfield, à Outremont. Dégustations de vins et fromages, danse et prix de présence au profit des scouts.

DEMAIN: à 2 h. 30, au Centre municipal de **St-Paul-l'Ermite,** montée des Arsenaux, spectacle des marionnettes "Omega" pour les jeunes.

Forte fréquentation aux loisirs de Boucherville

Les statistiques démontrent que les citoyens de Boucherville savent profiter abondamment des activités de récréation que leur offre leur Centre municipal. Au cours des deux premiers mois de l'année 1968, on y a enregistré pas moins de 40,000 présences. Cette abondante fréquentation se répartit ainsi: 8,715 présences à la piscine; 4,729 aux activités dirigées et 26,046 à l'aréna.

Par ailleurs, bon nombre de jeunes fréquentent la discothèque qui ouvre ses portes, chaque vendredi soir, au Centre municipal. Un dynamique comité y a été formé récemment, sous la présidence de Jean-Claude Cornellier. Ses principaux collaborateurs sont: Pierre Hamel, Bonita McCoy, Francine Savaria, Lise Charbrand, Richard Pépin, Pierre Cornellier, Gilles Danoult et Richard Benoit.

En outre, le directeur de la Récréation municipale, M. Gaétan Ste-Marie, nous annonce qu'un groupe de théâtre amateur est actuellement en formation à Boucherville. Il se propose également de présenter des spectacles de variétés; c'est pourquoi on est à la recherche de comédiens, de comédiennes, de chanteurs, instrumentistes et autres. On peut s'inscrire en communiquant à 655-1371.

Pour les dames et les jeunes filles, une 2e série de cours de charme et de maintien se déroule le mardi soir, à la salle sociale du Centre municipal, sous la direction de Mme Irène O'Connel. Il y a encore place pour des intéressées.

Pour l'inauguration de ses nouveaux locaux, au sous-sol de l'hôtel de ville, le Centre d'art de Boucherville présentera aujourd'hui, demain et dimanche, de 2 h à 10 h, une exposition intitulée "Métiers d'arts du Québec", en collaboration avec "le Tournesol". On pourra y admirer des bijoux, murales, émaux sur cuivre, etc., signés par des artisans québécois de grande réputation.

En outre, dimanche soir, à 8 h 30, à la salle du Conseil municipal, le Centre d'art offrira un concert de guitare classique avec l'artiste Stephen Fentok. Pour renseignements: 655-5333 ou 655-1820.

Les gérants d'arénas

L'Association canadienne des gérants d'arénas participera au prochain congrès national de l'Association canadienne des centres de loisirs. Ces assises de l'ACCL auront lieu les 24, 25 et 26 mai prochain, au Mont-Gabriel.

Le président de l'A.G.A., M. Gaétan Ste-Marie, également directeur de la Récréation à Boucherville, souhaite ardemment la participation active de tous les gérants d'arénas à cette importante rencontre. Les conférences et les sessions d'étude pourront sûrement les éclairer sur des problèmes de l'heure, tels le syndicalisme à l'intérieur des centres de loisirs et des centres sportifs, les stupéfiants chez les jeunes, etc. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de l'ACCL, 3333, ch. Reine-Marie (suite 255), à Montréal (733-8833).

Gaétan Ste-Marie

DANSE

CE SOIR: à 8 h., au **Manoir NDG,** 5319, av. Notre-Dame-de-Grâce, angle Décarie, soirée au "Kabak";

— à 8 h., aux Loisirs **Ste-Cunégonde** (école d'Iberville, 2235, rue Delisle), discothèque;

— à 7 h., à **l'Accord,** 2015, rue de la Montagne, danses folkloriques avec animateurs;

— à 8 h, au Centre **St-Alphonse,** 580 est, boul. Crémazie, discothèque folklorique "Au Vieux Piano", sur le thème: le Japon;

— à 8 h., au presbytère **St-Jacques,** 443 est, rue Ste-Catherine, "kolo-party" pour 16 ans et plus (entrée libre);

à 8 h, aux Loisirs **St-Philippe,** 1420 est, rue Bélanger, ouverture de l' "Hallucino-thèque;

à **Boucherville:** à 8 h, discothèque au Centre Municipal.

DEMAIN: à 9 h., à **l'Accord,** 2015, rue de la Montagne, soirée nationale chinoise, avec film, danse et orchestre, et goûter à la chinoise (pour Canadiens et Néo-Canadiens, de 20 ans et plus);

— à 8 h.15, au **Mont-St-Louis,** 244 est, rue Sherbrooke (local 143), discothèque "Pop-Tek", pour 16 ans et plus;

— à 8 h. 30, au Club social **Villeray,** 1238 est, rue Bélanger, programme régulier avec orchestre (pour gens libres: célibataires, veufs et veuves);

— à 8 h., au sous-sol de l'église **St-Louis-de-France,** 750 est, rue Roy, près St-Hubert, danses folkloriques avec "les Amis de St-Louis et spectacle des "Trouventins" (les chansonniers Gilles Filiautrault et Marcel Boucher);

— à **Laval-des-Rapides:** à 8 h., à la salle "Macchabée", 395, boul. des Prairies, danse avec les "Moral Corruption" (tenue de ville);

— à **Laflèche:** à 8 h., au centre des Jeunes, 2060, rue Holmes, avec les "Haunted" et les "Spasmes"; dimanche, de 1 h. 30 à 5 h., avec les "Spasmes" et le soir, à 7 h. 30, discothèque.

Expositions

Durant la prochaine fin de semaine, du 29 au 31 mars, le Centre municipal de **Mont St-Hilaire** présentera une exposition de deux femmes-peintres de la région: Mmes Gertrude Manson et Annette Rivet-Bouvier. Le public y sera admis de 1 h. de l'après-midi à 11 h. du soir.

A Montréal, l'**Institut culturel** offrira les 7, 8 et 9 avril, à son local du 4453, rue de Lorimier, une exposition des oeuvres de ses membres (dessin peinture, sculpture, marqueterie, émaux sur cuivre, etc.). Les visiteurs pourront s'y rendre chaque soir, entre 7 h et 10 h. (entrée libre).

D'autre part, l'exposition du peintre Stanley Lewis prendra fin, le dimanche 31 mars au Centre d'art du **Mont-Royal.** Le public y est admis gratuitement, de 1 h. de l'après-midi à 7 h. du soir.

Tournoi provincial des sacs de sable

VALLEYFIELD (J. H.) — Un tournoi régional de tennis sur table se déroulera demain, au gymnase du CEGEP de Valleyfield. On y attend une soixantaine de concurrents.

En outre, demain et dimanche, ce sera le tournoi provincial des ligues de sacs de sable du Québec, pour hommes et femmes. Les compétitions auront lieu à l'école Ste-Agnès de Valleyfield; elles y débuteront demain matin, à 11 h. L'an dernier, ces rencontres avaient groupé quelque 450 participants et la victoire avait été conquise par Jeannine et Raymond Vallée, de Valleyfield.

* * *

Une mini-partie de cartes aura lieu le dimanche 31 mars, de 1 h. à 5 h. de l'après-midi, à la salle paroissiale St-Pierre-Apôtre, 1160, rue Panet. Il y aura de nombreux prix de présence et un goûter y sera servi, en même temps qu'un programme musical. Les anciens paroissiens y sont également invités. Pour renseignements: 524-1188.

Soirée d'adultes à Sainte-Rose

L'Association des sports de Ste-Rose organise une soirée dansante pour les adultes; elle aura lieu le samedi 30 mars, à 8 h., à l'école Villemaire, au profit des activités sportives des jeunes. L'orchestre d'Andy Snee y fera les frais de la musique. Il y aura des prix de présence et autres attractions. Pour renseignements: 625-6995.

"Le Palabre"

Le Club des Jeunes de Saint-Fabien a récemment inauguré une boîte à chansons appelée **"le Palabre".** Comme son nom l'indique, on y a créé une ambiance indienne par le décor et parfois même, par les chansons. Cette boîte en sera ce soir, à 9 h., à son 3e spectacle; il mettra en vedette Suzanne Moreau et Richard Thomas. L'adresse: centre de loisirs Saint-Fabien, 6500, rue de Renty (entre Sherbrooke et Rosemont), près Langelier, dans l'est de Montréal.

Pour offrir des aubaines qui font faire WOW!
Model Auto Sales est là pour ça!
MODEL AUTO
MONTREAL — SALES INC.
Elie Galarneau & fils Prop.
6995 BOUL. ST. LAURENT MONTRÉAL QUÉ. TÉL. 272-5761

TARZAN

PHILOMÈNE

PILOTE TEMPÊTE

BOZO

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

PEANUTS

MON ONCLE

BATMAN et ROBIN

au bilan de l'ACTUALITE

Contingentement des importations de textiles

Le département d'Etat américain a condamné jeudi la décision du Sénat américain d'imposer des restrictions sur l'importation de textiles aux Etats-Unis et a déclaré que cette législation "fait du tort à nos relations commerciales avec l'étranger".

Le porte-parole du département d'Etat a également affirmé qu'elle est contraire aux intérêts des Etats-Unis. Il a rappelé que le département d'Etat a eu maintes fois l'occation de définir sa position à ce sujet, de lancer des mises en garde contre l'adoption de mesures restrictives. En conséquence, a-t-il ajouté, "nous regrettons l'adoption par le Sénat d'un projet de loi sur les restrictions d'importation de textiles; nous espérons que le Congrès se refusera à entériner une telle législation".

L'éducation économique

"Tous les efforts que nous déployons au Québec pour améliorer la situation des nôtres dans le domaine de la finance, de l'industrie et du commerce, demeureront vains tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas entrepris une véritable opération d'éducation économique pour préparer les compétences dont nous avons un urgent besoin."

C'est en ces termes que M. Jean Branchaud, directeur des relations publiques de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne s'est adressé aux membres d'un cercle social de Jonquière.

Industriel du Québec en France

M. Paul Dostie, directeur de la division industrielle, à la compagnie Robert Mitchell, effectue présentement un voyage d'études en France en vue de préparer des achats, des ventes ou des échanges de licences de fabrication de nouveaux produits. Il visitera des entreprises françaises qui usinent du matériel de manutention. C'est après avoir connu l'existence du programme franco-québécois de coopération technique par un stagiaire français, M. Philippe Krotoff, que les dirigeants de la compagnie Robert Mitchell ont décidé d'établir des contacts avec la France dans le domaine de la métallurgie et de la transformation des métaux.

Rendement des bons du Trésor

Nouvelle émission de bons du Trésor annoncée par le gouvernement du Canada, jeudi, à une échéance de 91 jours: $120,000,000 à un taux et un rendement moyens de 98.290 et 6.98 pour-cent, comparativement à la même somme et à la même échéance, la semaine dernière, à un taux et à un rendement de 98.283 et 7.01 pour cent.

Emission de bons à 182 jours: $30,000,000 à un taux et à un rendement moyens de 96.639 et 6.98 pour-cent, comparativement à la même somme et à la même échéance, la semaine dernière, à un taux et un rendement de 96.617 et 7.02 pour-cent.

Légère hausse des bénéfices des sociétés canadiennes

OTTAWA (PC) — Les bénéfices des sociétés, avant impôts, se sont légèrement accrus au cours du quatrième trimestre de 1967, mais les bénéfices globaux pour l'année entière restent en-deçà de ceux de 1966, a annoncé hier le Bureau fédéral de la statistique.

Les bénéfices du quatrième trimestre, après ajustements saisonniers, ont totalisé $1,316,000,000, en hausse de $29,000,00 ou 2.3 pour cent par rapport à ceux du troisième trimestre.

Le total pour l'année, avant impôts, a porté en 1967 sur $5,027,000,000, en baisse de $160,000,000 ou 3 pour cent sur 1966.

L'industrie des services a continué en 1967 son ascension rapide, avec un chiffre de bénéfice de $203,000,000, soit un bond de 15.3 pour cent sur 1966.

Les bénéfices des industries manufacturières, toutefois, ont baissé de 4.2 pour cent, avec $2,214,000,000 et la chute a été de 33.6 pour cent pour le groupe transport, entrepôt et communications. Le total avant impôts pour ce groupe a été de $437,000,000.

Les mines, carrières et puits de pétrole, avec $566,000,000 ont baissé de $4,000,00.

Nouvelles règles du marché londonien de l'or

LONDRES (AFP) — Les cinq banques spécialisées formant le marché londonien de l'or, ont publié jeudi soir un communiqué confirmant la réouverture de leur marché libre à dater du 1er avril, selon les nouvelles règles suivantes:

1—Il y aura deux "fixings" quotidiens, l'un à 9 h 30 GMT, l'autre à 14 h 00 GMT, alors que jusqu'à présent il n'y avait qu'un fixing le matin.

2—Les cours du fixing seront libellés en dollars (ils étaient jusqu'à présent exprimés en sterling) mais les affaires pourront également être effectuées avec d'autres devises aux taux de change courants.

3—Les banques percevront une commission de 0.25 p.c. sur les achats de leurs clients, mais effectueront gratuitement les ventes pour le compte de leurs clients, alors que jusqu'à présent, une commission de 0.25 pour 1,000 rpt 1,000 était perçue aussi bien à l'achat qu'à la vente.

4—En dehors des fixings, les transactions se feront aux prix négociés entre acheteurs-vendeurs et les banques.

5—Les autres règlements restent inchangés. Les transactions continueront notamment d'avoir lieu uniquement au comptant.

Pour que le marché londonien puisse redevenir le premier marché du monde, il importe avant tout qu'il soit en mesure d'attirer les vendeurs. Il est en effet handicapé par le fait que, contrairement aux marchés de Zurich et de Paris, il ne dispose pas de clientèle nationale capable de l'approvisionner puisqu'il est interdit aux Britanniques de posséder de l'or en lingots ou en pieces. C'est à sa source d'approvisionnement sud-africaine (80 p.c. environ de la production mondiale) que le marché londonien devait jusqu'à présent toute son importance.

La création d'un deuxième fixing est motivée par le fait qu'en l'absence de l'intervention stabilisatrice du "pool de l'or", les cours risquent de fluctuer plus violemment que jusqu'à présent.

Les courtiers ont donc estimé souhaitable de se réunir deux fois par jour au lieu d'une pour faire le point et procéder à une compensation de leur offre et de leur demande. Ce deuxième fixing pourrait ainsi avoir un effet stabilisateur sur le marché.

La décision d'exprimer les cours en dollar et non plus en sterling est une nouvelle preuve du déclin de la livre en tant que monnaie de compte internationale. Elle simplifiera les transactions en évitant les conversions, car si les cotations étaient jusqu'à présent faites en sterling, les règlements ne pouvaient intervenir qu'en devises convertibles (principalement dollars) ou par débit de comptes étrangers convertibles, le plus souvent libellés en dollars.

TITRES DE BANQUES CANADIENNES

Comment la nouvelle Loi sur les banques, qui est entrée en vigueur en mai 1967, affecte-t-elle chacune des banques à charte canadiennes, leurs titres d'actions—ainsi que vous, en votre qualité d'investisseur?

Dans l'ensemble, comment se comparent les bénéfices des banques, avant l'impôt, avec ceux des compagnies dans d'autres industries? Ces questions, ainsi que d'autres qui sont importantes, sont analysées dans notre toute récente étude intitulée "Les titres de banques canadiennes" dont vous pouvez obtenir un exemplaire, sur demande, à notre bureau le plus proche.

Une étude spéciale actuellement disponible

Cette étude, rédigée par le Service d'Études de Richardson Securities of Canada, passe en revue l'excellente année dont les banques ont joui en tant que groupe, en 1967, et émet l'opinion que les perspectives, pour 1968, sont "des plus encourageantes".

Une partie de cette étude est consacrée à chacune des banques à charte canadiennes et à leurs titres d'actions de haute qualité qui, d'un point de vue historique, semblent se traiter à des cours attrayants, à l'heure actuelle.

RICHARDSON SECURITIES OF CANADA
FILIALE DE
James Richardson & Sons, Limited
Fondée en 1857
620, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL • TÉLÉPHONE: 288-3151

Prière de m'adresser un exemplaire de votre étude intitulée "Les titres de banques canadiennes".
NOM: _____ TÉLÉPHONE: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adonac	2.25	2.46
Andreae Equity	3.37	3.68
All Cdn Com	7.30	7.98
All Cdn Div	8.89	9.72
All Cdn Ven	8.00	8.74
American Growth	6.38	6.97
Associate Investors	4.39	4.43
Beaubran	35.15	38.16
Canada Growth	6.41	7.04
Canada Security	4.53	4.98
Cdn Gas Energy	11.31	12.39
Cdn Investment Fund	3.67	4.03
Cdn Scudder Fund	13.09	15.09
Cdn Sec Growth	6.82	7.46
Cdn Trusteed	4.31	4.71
Canafund	49.24	51.70
Champion Mutual	6.36	6.91
Collective Mutual	5.94	6.46
Commonwealth Intl	9.91	10.86
Commonwealth Intl Lever	11.68	12.80
Corporate Investors	5.27	5.76
Diversified Income A	1.30	1.44
Diversified Income B	4.24	4.67
xDividend Shares	3.62	3.92
Dominion Compound	4.01	4.36
Dominion Equity	3.66	3.98
xDreyfus	13.53	14.77
Entarea Investment	4.64	5.07
European Growth	7.24	7.91
Executive Fund of Cda	6.79	7.13
Exec Inv Intl Ltd	7.39	7.76
Federated Financial	5.07	5.54
Federated rowth	7.11	7.77
xFidelity Trend	27.44	29.83
Fonds Collectif A	6.17	6.70
Fonds Collectif B	4.96	5.12
Fonds Collectif C	7.93	8.62
Fonds Desjardins A	4.50	
Fonds Desjardins B	4.35	
Fraser	11.55	11.61
Gis Compound	8.49	9.28
Gis Income	3.74	4.09
Growth Equity	5.92	6.47
Growth Oil and Gas	17.28	
Investors Growth	9.53	10.25
Harvard	10.98	12.00
Investors Growth	9.41	10.24
Investors Intl Mutual	6.[illegible]	[illegible]
Investors Mutual	4.79	5.21
Investors Prov Stock	5.04	5.49
Keystone Canada	7.22	7.93
xKeystone Cust S-1	21.10	23.02
xKeystone Cust S-4	6.52	7.12
xKeystone Cust K-2	6.24	6.81
xLexington Research	14.37	15.70
Le Fonds P.E.P.	3.60	3.91
Natural Resources	6.51	7.11
M.G.F. Management	2.65	2.90
Maison M. Fund	4.35	4.57
Mutual Accumulating	4.86	5.32
Mutual Bond	7.96	8.32
Mutual Bond Income	4.79	5.01
Mutual Growth	5.77	6.31
Mutual Income	5.41	5.92
Natrusco	11.37	11.93
Natural Resources	6.43	7.14
xOne William Street	15.60	15.60
Pension Mutual	6.32	6.91
Pret et Rev.	6.45	7.05
Provident Mutual	6.02	6.55
Prov Stock Fund	5.03	5.47
xPutnam Growth	11.69	12.89
Radisson	3.72	
Regent Fund	9.07	9.91
Royfund	4.66	4.80
Spec	9.[illegible]	[illegible]
Taurus	6.33	6.96
xTech Fund	8.xx	9.xx
Timed Investment Fund	5.45	5.48
United Accumulative	10.27	11.22
United American	2.56	2.80
United Venture	4.31	4.71
Universal Savings Equity	5.32	5.81
Western Growth	4.50	4.92
York Fund of Canada	3.46	3.76

x—Fonds americains.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 15 juin	1968	98¼	99¼
5 1er oct.	1968	99	99½
5¾ 1er oct.	1969	98½	99
5 1er juin	1971	93½	94½
5 1er juillet	1970	96¼	96¾
5 1er oct.	1973	89½	90½
5½ 1er oct.	1975	89¼	90¼
6 1er avril	1971	98	98½
6¼ 1er dec.	1973	96½	97½
3¼ 1er juin	1976	75	7
5½ 1er aout	1980	87	88
4½ 1er sept.	1983	76	77
5¼ 1er mai	1990	81	82
5 1er sept.	1992	86¾	87¾
5 1er oct.	1969	98	98½
5 1er sept.	1972	88½	89½
2¾ 15 sept.	1969	95	95½
CN 5½ 15 dec	1971	93½	94½
CNR 1er fev. 4	1981	72	73
CNR 5¼ 1er jan.	1985	85½	86½
Nwfd 7¼ 1er nov.	1987	29	93
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alb U 7 1er dec	1989-92	96	97
BC El 3¼½ 1er afr	1990	90½	92
M. Hyd. 7 15 nov	1985-87	95½	96½
N Brusw 7½ 3 jan.	1993	98	99
Nwfnd 7¼ 1er nov	1987	93	94
N Ecosse 7 1er dec.	1987	96	97
O Hy 6½ 20 spt	1985-89	93	94
I.P.E. 7½ 4 jan.	1988	97	98
Que. 7½ 1er dec	1972-86-89	99¾	100¼
Quebec 7½ 1er jan.	1978	99	99½
Que 7½ 15 jan.	1985	95½	96½
MUNICIPALITES			
Montreal 7 1er jan.	1992	88	90
Metro T 7 1er nov.	1987	96	97
CONVERTIBLES			
TC Pipe Line 5	1989	85	87
W Coast x-c'pon 5½	1988	92	94
C Petrofina 4	1972	84	86
Inland NG 5½	1977	84	87
Pac Pete 5	1977	85	88
Simpson's 5½	1979	140	—
INDUSTRIES			
Abitibi 7½	1987	94½	98½
Alum of Can 4½	1973	88	90
Algoma Steel 5¼	1978	83	85
BA Oil 5¼	1977	83	85
		Achat	Vente
Brazilian Tr 4½	1971	92	—
Can Cement 3¼	1975	79	81
CB Alum 5¾	1980	86	88
CPR 5	1983	78	80
CR Foncier 5¼	1985	77	79
Dom Stores 5½	1976	88	90
Domtar 6¾	1987	89	91
Eaton A 5¾	1985	83½	85½
Imp Oil 3s	1988	99	100
Indus Acc 6¼	1984	92	94
Roy Tr Mort 6	1975	87	89
Raynot 6¼	1981	87	89
Shell Oil 3s	1977	88	90
St Law Cor 5	1978	82	84
Simpson's 4¾	1978	88	90
Triad 4¾	1971	90	—
Weston F 6¾	1987	89	91
Woodward 5¾	1985	82	84
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas 5¾	1985	82	83
Ang Can Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 6¼	1978	92	93½
Bell Tel 5½	1982	82	83
Bell Tel 5¾	1984	83	84
Bell Tel 6¾	1981	99½	—
Bell Tel 3¾	1979	71	73
Bell Tel 6¾	1992	93	94
Bowater P 3¾	1980	71	72
Brazilian 4¾	1970	95	—
BC Teleph 6¾	1991	88	90
Calgary Pow 5¼	1982	84	—
Cdn Elec 4	1968	97	—
Cdn Wes NG 5¾	1983	83	85
Cons Gas 5¾	1984	82	84
Cons Gas 5	1978	83	85
Gs Lakes P 5¾	1977	87	89
Lakeland NG 6	1982	76	—
Mont Elect 3	1983	87	—
NFLD Lt et P 5½	1978	85	—
Northwr U 5½	1988	79	81
N Ont NG 5¾	1982	77½	—
Northern Tel 5¾	1983	84	—
Que NG 7	1990	86	86
Que NG 6	1988	77	79
Que Tel	1989	94	—
TC Pip.l 585 9	1987	83	85
Union G 5½	1977	84½	85½
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	94	—
Eaton's Rels 3½	1968	99	—
Loblaw 5½	1983	84	—
Steinberg Prop 6	1984	83	—

CANAFUND COMPANY LIMITED

Voting Trust Certificates

Dividende No 34

AVIS est donné par la présente qu'un dividende de quatre-vingt-quinze cents (95c) par action, en monnaie canadienne, a été déclaré payable aux détenteurs de ces titres au 29 mars 1968.

Ce dividende sera payé conformément aux droits spécifiés dans chaque Voting Trust Certificate de la Compagnie sur présentation et livraison du coupon No 34 à toutes les agences de la Banque Royale du Canada, au Canada (à l'exception des agences de l'Extrême-Nord et des Territoires du Yukon) dès et après le 30 avril 1968.

SECFIN COMPANY LTD.,
Isa de Kover,
Secrétaire

CLARKE, VILLENEUVE & HUBBARD LTEE

M. LIONEL A. AUDETTE

M. Alphonse Villeneuve, Président de Clarke, Villeneuve & Hubbard Ltée, Courtiers d'Assurance, a le plaisir d'annoncer l'affiliation de la firme Normandin & Desrosiers Enrg., avec leur entreprise.

M. Lionel A. Audette, propriétaire de la firme Normandin & Desrosiers Enrg., par cette affiliation, pourra placer à la disposition de ses clients les services les plus complets fournis par Clarke, Villeneuve & Hubbard Ltée.

Le siège social des opérations est situé au 1 Square Westmount, Suite 711, Westmount, Québec.

LES SERVICES AUTOMATIQUES FLEUR DE LYS INC.

M. ROSAIRE THIBEAULT

M. Jeff Wolff, président de la compagnie Les Services Automatiques Fleur de Lys Inc. annonce la nomination de M. Rosaire Thibeault au poste de gérant général de la compagnie.

L'expérience de M. Thibeault dans la vente par Service Automatique remonte à plusieurs années. Avant de se joindre à Fleur de Lys en 1963, M. Thibeault était associé à une autre grande compagnie nationale de services par Distribution Automatique.

Fleur de Lys offre un service complet de vente par machines distributrices, de breuvages et repas légers dans Montréal et les environs.

VOTRE SANTE...!

Nous ne pouvons vous la redonner, mais nous vous offrons la possibilité de l'améliorer, de la conserver pour vous-même et les vôtres.

Une PISCINE SPORTLAB peut y contribuer ... documentation gratuite.

4 Boul. Martin, Laval, Qué.
Tél.: 667-8712

DERNIERE OCCASION!
LA VENTE ROUGE, BLANC, BLEU REBEL
SE TERMINE CETTE SEMAINE
ECONOMISEZ! NE TARDEZ PAS

REBEL 550 HARDTOP

Venez dès ce soir
MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St-Laurent — 272-5761

30,000 EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

Huguette Pelletier, sténo-dactylo, et Marcel Chabot, agent de bureau, tous deux du ministère de l'éducation à Montréal. Le salaire de base d'une sténo-dactylo au gouvernement est de $52 par semaine. Le salaire de base d'un agent de bureau est de $60 par semaine.

Michel Bousquet, agent de bureau, et André Séréda, agent vérificateur, tous deux du ministère du revenu à Montréal. Le salaire de base d'un agent vérificateur au gouvernement est de $80 par semaine.

Christiane Lavoie, sténo-dactylo à la Commission des accidents de travail à Montréal. Léopold Dorion et Jacques Desbiens, tous deux agents de bureau à la Commission des accidents de travail à Québec.

Demain, nous serons dix millions d'habitants dans le Québec. Nous aurons un régime de sécurité sociale complet. L'enseignement sera gratuit jusqu'à l'université, les soins médicaux seront gratuits pour tous, et les chômeurs continueront à recevoir leur salaire tout en apprenant un autre métier.

Demain, les services de l'État seront beaucoup plus étendus qu'aujourd'hui. Car c'est par l'État que nous pourrons tous ensemble bâtir une société sans misère, pour remplacer la société actuelle où seuls les riches et les chanceux trouvent leur compte.

Demain, c'est plus vite qu'on ne le croit. Aussi faut-il dès maintenant forger l'instrument collectif qui nous permettra de bâtir une société où la richesse sera mieux partagée, c'est-à-dire l'État. Le rôle de l'État commence déjà à se transformer. On ne demande plus simplement à l'État de construire des routes et de garantir la sécurité publique. On lui demande d'assurer les services de bien-être, de construire des universités, de former des professeurs, de stimuler l'activité économique, etc.

Demain, nous demanderons encore davantage à l'État. C'est pourquoi il nous faut un État moderne qui pourra s'appuyer sur une fonction publique moderne. Laissé à lui seul, l'État ne sait pas s'élever au-dessus des intérêts politiques qui l'empêchent de se moderniser. Il lui faut un stimulant. Et ce stimulant vient de la fonction publique elle-même, grâce à la négociation collective. Jusqu'à ce que le Syndicat des fonctionnaires signe ses premières conventions collectives en 1966, l'État ressemblait à une usine d'automobiles qui aurait gardé les méthodes de production d'il y a 30 ans.

30,000 EMPLOYÉS DE L'ÉTAT
QUI SONT-ILS ?
REGARDEZ À LA TÉLÉVISION

Montréal	CFTM-TV	samedi	3h. 30 p.m.
Québec	CFCM-TV	samedi	10h. 15 p.m.
Sherbrooke	CHLT-TV	vendredi	11h. 30 p.m.
Chicoutimi	CJPM-TV	vendredi	10h. 30 p.m.
Trois-Rivières	CKTM-TV	samedi	6h. 00 p.m.
Rouyn	CKRN-TV	mercredi	6h. 30 p.m.
Rimouski	CJBR-TV	lundi	6h. 00 p.m.
Jonquière	CKRS-TV	samedi	6h. 00 p.m.
Rivière du Loup	CKRT-TV	samedi	6h. 30 p.m.
Matane	CKBL-TV	vendredi	6h. 30 p.m.
Carleton	CHAU-TV	mercredi	7h. 30 p.m.

DPC-58-6

Publié par le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (CSN)

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 43-56 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 29 MARS 1968 — 84e ANNEE — No 76

Les combats reprennent sur un front de 60 milles entre les forces israéliennes et jordaniennes

AFP-UPI-PA-PC-Reuter

Les forces de la Jordanie et de l'Etat d'Israël se sont de nouveau affrontées aujourd'hui le long du Jourdain. Après six heures et demie d'un violent duel d'artillerie, un calme relatif règne sur le front de 60 milles de largeur, scène des combats, depuis la mer de Galilée, au nord, jusqu'à la mer Morte, au sud.

L'ambassadeur d'Israël aux Nations unies, M. Yosef Tekoah, a été chargé par Tel-Aviv de remettre au Conseil de sécurité une note accusant la Jordanie d'avoir violé le cessez-le-feu. Une seconde note doit être remise au sujet de l'attentat à la mine près du kibboutz de Massadah.

Pour sa part, M. Mohamed El Farra, représentant permanent de la Jordanie à l'ONU, a été chargé de représenter un état de la situation au secrétaire général U Thant.

Aucun des deux pays n'a toutefois demandé la convocation du Conseil de sécurité.

Un porte-parole de l'armée israélienne a déclaré à Tel-Aviv que les unités jordaniennes avaient élargi le front après un premier accrochage dans le secteur nord du fleuve.

Les avions israéliens ont réduit au silence des positions d'artillerie jordanienne qui avaient ouvert le feu contre des villages israéliens dans la vallée de Beisan.

Entre-temps, à Amman, en Jordanie, le black-out a été imposé. L'aérodrome a été fermé et tous les services de défense civile ont été placés en état d'alerte.

Un porte-parole militaire jordanien a déclaré que sept jets israéliens ont été descendus et que de nombreuses pièces d'artillerie israéliennes ont été détruites. Il a accusé Israël d'avoir commencé la bataille en ouvrant le feu, en premier lieu avec des mitrailleuses, puis en faisant ensuite intervenir les tanks et les mortiers contre les positions jordaniennes.

Les troupes jordaniennes ont retourné le feu, a dit le porte-parole à Amman.

A mesure que les combats progressaient, les deux parties utilisaient un armement de plus en plus lourd. Après les mitrailleuses, les tanks et les mortiers, les Israéliens ont utilisé l'artillerie lourde, a ajouté le porte-parole jordanien.

Des correspondants en poste dans la vallée de Beisan, en Jordanie, ont rapporté que les avions israéliens avaient pénétré à plusieurs milles à l'intérieur du territoire jordanien, se rendant jusqu'aux monts Gilad.

Le porte-parole israélien, pour sa part, a accusé les Jordaniens d'avoir provoqué l'accrochage en ouvrant le feu contre le kibboutz "Gesher" dans la vallée de Beisan. Après la réplique des forces d'Israël, a-t-il dit, les Jordaniens ont poursuivi les combats en pilonnant les kibboutz de Beit Yosef et de Yardena. Là encore, les Israéliens ont retourné le feu.

Après environ une heure d'accalmie, le duel d'artillerie a repris de plus belle, et sur un front élargi. A ce moment, l'Aviation israélienne est intervenue.

Avant que ne débutent les combats, l'atmosphère était déjà très tendue dans la vallée de Massada, à peu de distance du lac de Tibériade, après que quatre Israéliens eurent été tués par l'explosion d'une mine au passage de leur remorque que tirait un tracteur.

téléphoto PA

Les étudiants tchèques manifestent à Prague

Les étudiants tchécoslovaques, mécontents du choix du général Svoboda comme président du pays, poursuivent aujourd'hui leur manifestation en faveur du candidat de leur choix: l'ancien ministre de l'Education, M. Cestomir Cisar. Ils défilent bruyamment dans les rues de Prague, portant des pancartes et lançant des slogans. Comme en tchèque "Cisar" équivaut à "César", les pancartes des étudiants font le rapprochement avec l'empereur romain et proclament: "Cisar ne veut pas dire monarchie, mais démocratie" ou encore "Notre président—Notre Cisar".

On propose d'abroger la résolution du Tonkin

WASHINGTON (A F P) — Vingt et un membres de la Chambre des représentants ont formellement proposé aujourd'hui l'abrogation de la résolution dite du "golfe du Tonkin", adoptée en 1964, et qui autorise le président des Etats-Unis "à prendre toutes les mesures nécessaires, y compris l'emploi de la force armée, pour repousser l'agression".

Les milieux parlementaires américains ont récemment mis en question le bien-fondé de l'adoption rapide de cette résolution par le Congrès. La commission des Affaires étrangères du Sénat a tout spécialement insisté sur ce point.

M. Lester L. Woff, représentant démocrate de l'Etat de New York, a fait part à la presse du dépôt de la proposition d'abrogation. Celle-ci, a-t-il précisé, "exprimera clairement la volonté du Congrès de jouer un rôle primordial dans l'élaboration de la politique américaine".

Plusieurs parlementaires qui ont présenté la proposition en question ne pensent pas qu'elle sera même discutée. "Les gens en place ne le permettront pas" a affirmé un autre représentant démocrate de New York.

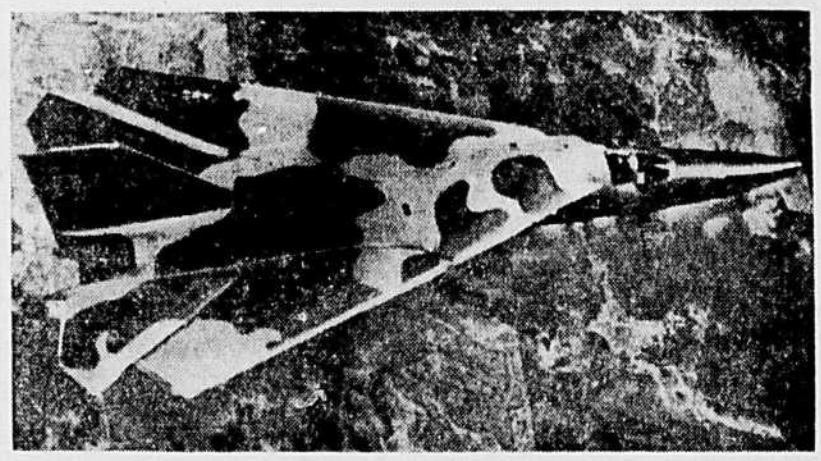

Perte d'un F-111A qui représente pour $1.1 milliard en recherches

(d'après UPI, PA, AFP) — Les cinq nouveaux jets F-111A aux ailes mobiles ont décollé de Thailande, aujourd'hui, pour poursuivre leurs missions expérimentales au-dessus du Nord-Vietnam, en dépit du fait qu'un de ces appareils éminemment controversés et fort sophistiqués a disparu au cours d'une mission précédente.

Une émission de Radio-Hanoï captée à Tokyo dit que l'appareil et ses deux pilotes ont été abattus, hier, dans la province de Ha Tinh, à quelque cent milles au nord-est de la zone démilitarisée. Les autorités américaines craignent que ce soit là un coup de maitre des communistes, car si l'appareil ne s'est pas désintégré au sol, il se trouve à apporter aux Nord-Vietnamiens et leurs alliés le fruit de recherches électroniques qui ont coûté aux Etats-Unis $1.1 milliard.

L'aviation américaine poursuit ses recherches. Une fois retrouvée, l'épave sera copieusement bombardée afin de détruire l'équipement électronique extrêmement compliqué qui est censé lui permettre de voler au ras du sol, même en région montagneuse, et à la vitesse du son, évitant ainsi la détection.

Le F-111A peut transporter 50,000 livres de bombes à 2,000 milles à l'heure. Il est plus rapide que le V2, mais il est trop lourd pour les porte-avions. Une Commission sénatoriale vient de refuser les crédits nécessaires à sa mise au point.

Sévère avertissement de Brejnev: "Pas question de coexistence pacifique sur le plan idéologique"

MOSCOU, (AFP-UPI) — Faisant apparemment allusion au courant réformiste qui agite depuis quelque temps l'Europe de l'Est, M. Leonide Brejnev a déclaré aujourd'hui qu'il "ne saurait être question de coexistence pacifique dans le domaine de l'idéologie".

Le chef du parti communiste soviétique a également accusé "l'impérialisme... d'essayer d'affaiblir l'unité idéologique et politique" des pays socialistes.

Dans un important discours prononcé à une conférence de l'organisation du parti, M. Brejnev a déclaré: "De notre temps, la lutte idéologique constitue le front le plus important de la lutte des classes où il ne saurait être question d'aucune passivité ni de neutralisme à l'égard de l'ennemi... Il ne saurait être question de coexistence pacifique dans le domaine de l'idéologie."

"Incapable d'arrêter la marche de l'histoire et n'osant pas s'engager dans une bataille de front avec le monde du socialisme, l'impérialisme tente d'affaiblir l'unité idéologique et politique de la classe ouvrière des pays socialistes et, ce faisant, il joue la carte d'éléments nationalistes et revisionnistes," a poursuivi M. Brejnev.

"Des idéologues bourgeois espèrent influencer certains groupes séparés du peuple soviétique... Nos ennemis exploitent toute manifestation d'hésitation de certains représentants des milieux intellectuels. Mais il importe que tout le monde sache que les dirigeants de la culture soviétique et les intellectuels de notre pays ont toujours été aux côtés du peuple et du parti de Lénine. Nos ennemis ne réussiront jamais à affaiblir l'unité inébranlable de l'Union soviétique et de son parti communiste."

M. Brejnev n'a pas mentionné le mouvement de libéralisation qui se poursuit en Tchécoslovaquie et les manifestations d'étudiants en Pologne, mais ses remarques équivalaient à un avertisement que la même chose ne pourrait se produire en URSS. "Les renégats ne peuvent s'attendre à l'impunité," a-t-il dit.

Les jeunes manifestent à Prague

Cependant, en Tchécoslovaquie, la "révolution pacifique" marque une pause. Après la séance d'hier du comité central, qui a eu pour résultat la désignation du général Svoboda comme candidat du parti communiste à la présidence de la république, les membres du comité se sont accordé un temps de réflexion.

Mais, en dépit de l'abandon de leur candidat à la présidence, M. Cestmir Cisar, ancien ministre de l'Education révoqué en 1965 pour son libéralisme, les étudiants et jeunes ouvriers poursuivent bruyamment leur campagne en sa faveur.

Aujourd'hui, d'immenses inscriptions s'étalent sur le trottoir, face au théâtre national, ou tracées à la hâte sur des bâches de camions. Jouant sur les noms de M. Cisa et de son concurrent plus favorisé, le gén. Svoboda, elles portent notamment: "Gardez votre Liberté (en tchèque: svoboda), nous voulons l'Empire (Cisar)".

Dans la nuit, des groupes de jeunes gens parcouraient les rues en scandant: "Dernier avertissement: installez l'empereur au château". Auparavant, des cortèges bruyants s'étaient rendus au parlement, où un meeting improvisé s'était tenu, avec discours des officiels au balcon et réponse au public, et au siège du comité central du parti, où une délégation avait été reçue officiellement.

On prévoit cependant que l'Assemblée nationale acceptera sans trop de mal la recommandation du parti communiste concernant la candidature du gén. Svoboda.

Pour la première fois depuis 1948, l'élection du président se fera au scrutin secret et non par acclamation, apprend-on dans les milieux bien informés. C'est là une mesure de plus pour rendre sensible à l'opinion le sérieux de l'effort de démocratisation.

téléphoto UPI

Hommages au cosmonaute Youri Gagarine

Les leaders de l'Union soviétiques ont été les premiers à rendre hommage à Youri Gagarine, le héros de l'espace qui a perdu la vie hier dans un accident d'avion. On aperçoit ici, de gauche à droite, devant l'urne contenant les cendres du cosmonaute, le chef du parti Leonid Brejnev, le président Nicolas Kossyguine et le premier ministre André Kirilenko.

La nouvelle de la mort accidentelle du premier homme à voyager dans le cosmos à bord d'un navire spatial a suscité une profonde émotion dans le monde entier. Cette émotion s'est traduite par de nombreux messages de condoléance adressés au gouvernement soviétique et aux familles de Gagarine et du colonel Vladimir Sereguine, tué en même temps que le cosmonaute. Le président Johnson, au nom de la Maison-Blanche, et M. James Webb, au nom de la NASA, ont fait parvenir des messages aux autorités soviétiques. Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a également rendu hommage au disparu..

Les 55 cosmonautes américains ont fait parvenir leurs messages personnels qui se sont ajoutés à ceux de la Grande-Bretagne et de plusieurs autres pays.

EN VEDETTE AU
Holiday Inn®
CENTRE-VILLE

L'ENSEMBLE DE GARY GILL
Une ravissante chanteuse et un trio réputé vous réservent une soirée inoubliable.
Tous les soirs, sauf le dimanche, jusqu'au 13 avril
• DINER • DANSE • AUCUNS FRAIS MINIMUM OU DE COUVERT
Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke
A compter du 15 avril:
Ahuva Shai, cantatrice de renommée mondiale

Que faites-vous CE SOIR?

Que faites-vous pour trouver des idées nouvelles?

Tout le monde peut améliorer son sort! Vous aussi quels que soient votre santé, votre bonheur, votre prospérité vous pouvez encore faire mieux! Et notre cours de Culture Humaine peut vous aider.

Vous y trouverez 15 leçons pour vaincre la peur, les soucis, le doute, la timidité, le trac, pour mieux interpréter vos idées, vos opinions, vos convictions; pour cultiver la vraie confiance en vous-même, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'art des relations humaines et l'art de persuader par la parole.

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous êtes invité à une démonstration gratuite ce soir, à 8 heures p.m., lundi ou mercredi, au Palais du Commerce, à la suite 219 (entrez par 1600, rue Berri, prenez l'ascenseur). Venez en métro, descendez à la station Berri-DeMontigny et prenez la sortie Ontario.

Cette démonstration dure environ 1 heure et demie. Il n'y a que 40 fauteuils. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Pour être certain d'avoir votre place, téléphonez immédiatement à 842-8186.

Jean-Guy Leboeuf, président
Auteur du volume
"Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!"

L'INSTITUT DE PERSONNALITE
Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

Le désaccord entre protestants et catholiques anglophones retarde la création d'un CEGEP

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a laissé entendre hier que le désaccord qui existe entre les protestants et les catholiques de langue anglaise de Montréal retarde la création d'un Collège d'enseignement général et professionnel de langue anglaise à Montréal.

M. Johnson a fait une déclaration en ce sens en réponse au député libéral de Darcy McGee, M. Victor Goldbloom, qui venait de lui demander quand un CEGEP de langue anglaise serait créé à Montréal.

D'ici deux ans, plus de 21 CEGEP seront institués dans la province, mais ils seront tous de langue française.

"A quand le 22e CEGEP de langue anglaise?", a demandé M. Goldbloom.

"Le député de Darcy McGee, comme d'autres députés de Montréal, devraient savoir que contrairement au dicton le groupe francophone de Montréal n'est pas aussi uni et ne s'entend pas aussi facilement que l'on se l'image, a répondu M. Johnson. Il y a beaucoup de complications à cause de ce problème."

M. Johnson a ensuite parlé des problèmes suscités par les catholiques et les protestants de langue anglaise de l'ouest de Montréal et d'un groupe de juifs qui désireraient une école confessionnelle de langue française.

Il a insisté également sur les opinions de certaines personnes qui seraient d'avis que les droits de la Commission des écoles protestantes de Montréal seraient intouchables.

"Il y en a qui avaient cessé de pratiquer la religion protestante depuis bien longtemps mais qui deviennent beaucoup plus fervents depuis un bout de temps pour mettre l'accent sur le protestant plutôt que sur la langue" a même affirmé M. Johnson.

"L'opinion ne semble pas mûre chez les non francophones pour l'établissement d'un collège," a conclu M. Johnson.

Nécrologie

M. Edouard Champagne

M. Edouard Champagne, de Montréal et Ste-Adèle, ancien inspecteur de la Société d'administration et de fiducie, est décédé hier à l'âge de 79 ans.

Il était l'époux d'Emmiline

Martineau, décédée, et le père de Mme Stuart Gurd (Andrée), de Jacques, Louise, Pierre, et de Mme René Langevin (Thérèse).

La dépouille est exposée au no 400 est, boulevard Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu à 9 h. lundi matin en l'église Saint-Nicholas d'Ahuntsic.

M. Donat Bergeron

M. Donat Bergeron, époux de Jeanne Laurin, est décédé mercredi dernier, après une longue maladie, à l'âge de 63 ans.

La dépouille mortelle est exposée à 5805, rue Boileau. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, à l'église Saint-Donat, et l'inhumation au cimetière de Grenville.

Clinique de sang du Vendredi saint à l'hôtel de ville

Le maire Drapeau invite les Montréalais à la 14e collecte de sang du Vendredi saint à l'hôtel de ville de Montréal qui aura lieu le 12 avril, de 9 h du matin à 9 h du soir. Le sang généreusement donné ce jour-là sera utilisé au cours de la longue fin de semaine de Pâques dans les 127 hôpitaux de l'ouest du Québec.

Une équipe du service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge de la ville de Québec viendra prêter main-forte aux équipes de Montréal qui se relaieront de trois heures en trois heures. Le prélèvement se poursuivra sans interruption pendant les 12 heures de la collecte et les donneurs seront dirigés sans délai vers l'une des trois unités composées de dix lits chacune.

Des dames bénévoles du service des volontaires de la Croix-Rouge, des groupes de la Croix-Rouge de la jeunesse et des scouts catholiques ainsi que des membres du comité des donneurs de sang de la ville de Montréal et du personnel de l'hôtel de ville se chargeront de diverses tâches et contribueront au bon fonctionnement de cette collecte publique.

Le Dr Roland Lamquin, directeur du Service de santé de Montréal, rappelle que toute de 18 à 65 ans, peut donner de de 18 à 65 ans, peut doner de son sang tous les trois mois. De son côté, le maire demande à toute personne qui viendra à l'hôtel de ville le Vendredi saint d'amener un nouveau donneur.

Remerciement

LAROCHE (J.-Zénophile) — Mme Zénophile Laroche et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. J.-Zénophile Laroche, le 1er mars 1968, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visites, téléphone, ou assistance aux funérailles.

IN MEMORIAM

BONOYER (Blanche) — Ma mère chérie, toutes mes pensées et mes désirs d'amour et de paix vont vers toi. Tu es avec moi à jamais, Ta fille Doris.

Une conférence de presse sur un problème scolaire tourne au débat, à la SSJB

par Claude GRAVEL

Une conférence de presse convoquée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal au sujet du problème scolaire de Saint-Léonard a tourné au débat, parfois acerbe, entre les dirigeants de l'organisme et des journalistes, et même entre les journalistes eux-mêmes.

Un affrontement de plus d'une heure entre, surtout, quatre reporters et deux dirigeants de la société a permis à ceux qui ne connaissaient rien de la question de glaner quelques chiffres contradictoires et les déclarations à l'emporte-pièce de M. Yvon Groulx.

Pendant tout ce temps, une dizaine de "supporteurs" de la SSJB, collés sur le bar, applaudissaient chaque réplique "bien sentie" de l'un des leurs, tandis qu'une dizaine de journalistes, caméra en bandoulière ou carnet en main, attendaient que l'on revienne au sujet: la conférence de presse.

Le débat a été ouvert par l'ancien président de la SSJB lui-même, M. Groulx, alors qu'il a répondu d'une manière des plus radicales à un journaliste d'une publication italienne de la métropole, qui venait de citer des chiffres qui contredisaient ceux que la société avait avancés quelques minutes plus tôt, chiffres qui étaient vrais.

Ce journaliste, lui-même d'origine italienne, a tenu quand même à poser ses questions, car, selon lui, l'occasion se prêtait à merveille au dialogue franc avec les dirigeants de la SSJB qui, il y a quelques jours, ont fait savoir qu'ils approuvaient la commission scolaire dans toute cette affaire.

Ce journaliste, qui surveillait attentivement quatre ou cinq de ses confrères de d'autres journaux italiens publiés dans la métropole, a posé publiquement le problème des écoles bilingues, faisant valoir que l'on devrait d'abord s'entendre sur ce terme.

L'endroit ne se prêtait sans doute pas à ce genre de discussion.

Mais il faut dire qu'au tout début de la conférence de presse les dirigeants de la SSJB, MM. Yvon Groulx et René Gauthier en tête, ont attaqué de plein fouet et sans mettre de gant blanc tout journaliste qui pouvait apporter des arguments qu'ils ne partageaient pas.

Pour eux, le Québec français est en danger, et il faut combattre jusqu'au bout la demande de la population néo-canadienne de Saint-Léonard qui veut une école anglaise. A la fin, le climat était tellement tendu qu'il suffisait de lever le bras pour... se la faire fermer.

Quel était le motif de la conférence de presse? Annoncer que la SSJB appuie toujours la commission scolaire de Saint-Léonard pour qu'elle maintienne ses écoles unilingues françaises et ses écoles bilingues dans lesquelles l'enseignement soit réparti également en français et en anglais.

Elections fédérales dans 4 comtés le 17 juin

OTTAWA — (PC) — Des élections partielles auront lieu le lundi 17 juin pour combler les vacances dans quatre circonscriptions fédérales. La date de la tenue de ce scrutin a été annoncée cet après-midi, par le premier ministre, M. Lester B. Pearson.

Ces élections complémentaires constitueront la première épreuve de force pour le successeur de M. Pearson qui sera désigné à Ottawa durant la fin de semaine du 4 au 6 avril.

Les électeurs qui seront appelés à voter le 17 juin sont ceux de Montréal-St-Jacques, Matapédia-Matane et Sherbrooke, au Québec, et Greyzbruce, en Ontario.

La superstition est la seule religion dont soient capables les âmes basses.

J. Joubert

Celui dont le caractère est implacable trouve en lui-même son propre châtiment.

Sophocle

Clinique de sang de LA PRESSE

Bon sang ne saurait mentir, même s'il s'agit de celui d'un journaliste! Les employés de LA PRESSE ont souscrit généreusement, hier, à la clinique de sang de la Croix-Rouge qui se tenait dans la cafétéria du journal. Cette photo, prise dans l'après-midi, illustre la file d'attente des employés désireux de contribuer au succès de cette clinique.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ANGERS (Maître Auguste) — A St-Lambert, le 26 mars 1968, est décédé Maître Auguste Angers, C.R., époux de feu Marthe Bruneau, demeurant à 253 Edison, St-Lambert. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63, ave. Lorne, St-Lambert
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. Dons à la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes françaises seraient appréciés.

BEAUSEJOUR (Virginie) — A Jacques-Cartier, le 28 mars 1968 à l'âge de 69 ans est décédée Virginie Ledoux, épouse de feu Rene Beausejour; demeurant à 715, boul. Taschereau. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,
à 3 h 45 pour se rendre à l'église St-Judes, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAIR (Eulalie) — A Ste-Thérèse, le 27 mars 1968, à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Henri Belair, née Eulalie Desjardins, demeurant 35 S.-Stanislas. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 1 h 30, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELCOURT (Louis-Emile) — A Moose-Jaw, Saskatchewan, le 28 mars 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé le Docteur Louis-Emile Belcourt. Lui survivent, son épouse Camille Fournier, ses fils, le Docteur Roger Belcourt, le Docteur Claude Belcourt et leurs épouses, sa fille Madeleine et son gendre, M. et Mme William Booth, sa soeur et son beau-frère le Docteur et Mme Ernest Brunet, de Ville Mont-Royal, son frère, Adrien Belcourt. Les funérailles auront lieu, lundi 1er avril, en l'église St-Joseph de Moose-Jaw.

BERGERON (Donat) — A Montréal, le 27 mars 1968 à l'âge de 63 ans est décédé M. Donat Bergeron, époux de Jeanne Laurin, demeurant 6766 Marseille. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau, coin Lacordaire,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Grenville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Marie-Anne) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Sylvio Bilodeau, née Marie-Anne Lavoie, demeurant 2020 Richelieu, Beloeil. Elle laisse dans le deuil ses filles: Marie-Paule (Mme Nestor Cormier), Marguerite (Mme Léopold Jubinville), Marie-Thérèse (Soeur de St-Joseph), Géraldine (Soeur de St-Joseph), Marie-Berthe (Mme Gérard Giroux), M.V. d'Edmonton, ainsi que Gisèle (Mme Edmond Malouf). Les
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église paroissiale de Beloeil, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Paul Eugène) — A Montréal, le 28 mars 1968 à l'âge de 61 ans est décédé Paul Eugène Blais, père de Roland, demeureant 4331 St-Urbain. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
M. A. Blythe Bernier,
3662, avenue du Parc,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOMBARDIER (Gisèle) — A Montréal, le 26 mars 1968 à l'âge de 32 ans est décédée Gisèle Roy, épouse d'Eldège Bombardier, demeurant 1819 rue Cartier, Ville Lafièche. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin,
518, rue Rachel est,
à 7 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAU (Marc) — A Ste-Dorothée, le 22 mars 1968, à l'âge de 6 ans, est décédé Marc Boudreau, fils d'André Boudreau et de Diane Bastien. La cérémonie des anges aura lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
627, rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, Ile Bigras, où la cérémonie sera celébrée à 3 h., et de là au cimetiere Notre-Dame-de-l'Espérance, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BREWER (Juliette) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Juliette Leclerc, épouse de feu Aubrey Brewer, mère de Roméo; elle laisse dans le deuil ses soeurs: Mmes Yvonne Valentine, Alida Damien, son frère Emile et 2 petits-enfants: Aubrey et Sharon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2645, boul. Henri-Bourassa est
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Ville Laval, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Edouard) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Edouard Champagne, époux de feu Enneline Martineau, père de Mme Stwart Gurd (Andrée), Jacques, Louise, Pierre et Mme René Langevin (Thérèse). Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Léon) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Léon Chaput, époux de Lucienne Locas, père de Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 2 h 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Henri) — A Montréal, le 28 mars 1968 à l'âge de 68 ans est décédé M. J.-Henri-Emery Charron, époux de feu Berthe Robert; il laisse ses fils: Gaston, Jean, Réginld, Gilles, ses filles: Mme Jacques Métayer (Gisèle), Mme Laurent Courcy (Lise). Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Napoléon) — A Brownsburg, le 28 mars 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Napoléon Clement, époux d'Aurore Girard. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bertrand Ladouceur,
294, rue Hôtel-de-Ville, Brownsburg,
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, de Brownsburg, où le service sera célébré à 3 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Armandine) — A Montréal, le 28 mars 1968 à l'âge de 82 ans est décédée Mlle Armandine Côté, fille de feu Louis Côté, et de feu Hermina Cadieux. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 7 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DANDURAND (Berthe) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Paul-Emile Dandurand, née Berthe Fecteau; demeurant à 6857 Chambord. Mère de Mme Claude Ratelle (Denise), Robert, Léo, Camille, Emile et Réal. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
et Société Coop.
de Frais Funéraires
2251, rue Jean-Talon est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Délia) — A Sainte-Anne-de-Bellevue, le 28 mars 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Délia St-Denis, épouse d'Albani Demers, mère de Lucile, Mme Paul St-Denis (Agathe). Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, 22, rue Perreault, Ste-Anne, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: J.-S. Vallée Ltée.

DECARY (Albert R., "M.B.E., D.S.C") — A Québec, le 26 mars 1968, à l'âge de 92 ans est décédé Albert R Decary, ingénieur professionnel et architecte, ingénieur surintendant des Travaux du Québec à sa retraite, ancien président de l'Institut Canadien des ingénieurs et de la Corporation des ingénieurs du Québec, époux de feu Alice Brunelle. Lui survivent: l'Honorable Juge Pierre Decary et son épouse, Marie-L. Labuissonnière, d'Outremont, ses beaux-frères, M. Francis Saint-Pierre d'Outremont, et Arthur Brunelle, de Batiscan. Il repose au salon
Germain Lépine
300, chemin Ste-Foye,
Québec
Funérailles samedi le 30 mars 1968, à 9.30 h a.m. à la basilique de Québec. Inhumation à Batiscan, où un libera sera chanté.

DONAGHEY (Ina) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve John Donaghey, née Ina Ranger. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662, rue St-Denis
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Holy-Family, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOSOGNE (Angelina) — A l'hôpital Notre-Dame, le 28 mars 1968 est décédée Angelina Bari, épouse de Jules Dosogne; mère de Barry et soeur d'Emilia (Mme A. Cuccioletta), Enrico et Mario. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Jos C. Wray & Bros
1234, rue de la Montagne
pour se rendre à l'église St. Brendan's, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Lise) — A St-Laurent, le 27 mars 1968, à l'âge de 12 ans est décédée Lise Duval, fille de Marcel Duval, et d'Yvette Bélanger. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILTEAU (Désiré) — A Greenfield Park, le 27 mars 1968 à l'âge de 69 ans est décédé M. Désiré Filteau, époux en 1eres noces de Cécile Lauzon, et en 2èmes noces de Reine Héral Lauzon. Il laisse dans le deuil 2 fils Léopold, Gérald, 1 fille Marguerite, 1 frère Albert, 1 soeur Maria (Mme Albéric Cossette), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée.
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h 40, pour se rendre à l'église de St-Joseph, Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRAPPIER (Gilles) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 23 ans est décédé accidentellement Gilles Frappier, époux de Lise Poirier. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120, est rue Jean-Talon
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Roger) — Subitement à Montréal, le 26 mars 1968, à l'âge de 50 ans est décédé Roger Gagnon, vice-président de la Vitrerie G.B.S., époux de Cécile Carroll, demeurant 1555, rue Elizabeth, Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
781, rue Ogilvy
pour se rendre à l'église St-Hippolyte où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODARD (Mignonne) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Lucien Godard, née Mignonne Vaillancourt, demeurant à 1120, 48e Avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanregret Ltée
11630, rue Notre-Dame est
pour se rendre à l'église Ste-Germaine-cousin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODON (Roméo) — A Montréal, le 29 mars 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roméo Godon, époux de Rose Crepeau, demeurant 234 ouest, Jean-Talon. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Donat de Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULAKOS (Peter-G.) — Au Jewish General Hospital, vendredi le 29 mars 1968, dans sa 53e année, est décédé Peter-G. Goulakos, frère bien-aimé d'Angelo, et Kalliope (Mme N. Economides), de Montréal, et d'Eugénia, (Mme B. Koutrelakos), et de feu Nicholas, Socrates, de Grèce, oncle de Christos, Connie Goulakos, John, Sophia, Katherine, George Economides, de Montréal. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces en Grèce. Exposé au salon
Moshonas et Ouimet,
4898 avenue du Parc,
à partir de 1 p.m. samedi le 30 mars 1968. Service funèbre en la cathédrale orthodoxe grecque St-Georges, 2455 Chemin Côte-Ste-Catherine, lundi, 1er avril 1968 à 2.45 p.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal. Au lieu de fleurs, veuillez envoyer vos dons à l'Hellenic Ladies Benevolent Society ou au Hellenic Canadian Community of Montreal Building Fund.

GROLEAU (Maurice) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé Maurice Groleau, époux de feu Rose-Alma Bélanger; père de Mme Edouard Savignac (Jeannette), Mme veuve Donatien Proulx (Rose-Alma), Maurice, Antonio, Béatrice et Mme Alfred Roy (Gilberte). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Gilbert, Cité St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Joseph) — A Montréal, le 28 mars 1968 à l'âge de 79 ans 6 mois est décédé M. Joseph Guertin, époux de Clara Dumesnil, demeurant 2127 St-Timothée. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMEL (Hervé) — A St-Janvier, le 28 mars 1968 à l'âge de 63 ans est décédé M. Hervé Hamel, époux de Jeannette Fournelle, demeurant 146 Côte St-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Aubin,
35, rue Victor ouest,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAYES (Gabriel) — A Montréal, le 26 mars 1968, à l'âge de 66 ans est décédé M. Gabriel Hayes, demeurant 1848 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Basile-le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Monique) — A Montréal, le 28 mars 1968 à l'âge de 27 ans est décédée Mme Jean-Jacques Joly, née Monique Leriche, demeurant 72 avenue Simard, Repentigny. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu d la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KIROUAC (Rosario) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 70 ans est décédé M. Rosario Kirouac, époux de Jeanne Vallée, demeurant 10.280 Verville, père de Mme Marcel Vincent (Gisèle), Mme Jean-Baptiste Quenneville (Lucille), Guy, Jean et Fernand. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boulevard Henri-Bourassa est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Benoit où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Adrien) — A St-Jean d'Iberville, le 26 mars 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Adrien Lacasse, époux de Gabrielle Major, demeurant 1937 De Bourgogne, Chambly. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Ferdinand) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 67 ans est décédé Ferdinand Lachapelle, époux d'Auréa Brousseau, demeurant 2587, rue Desjardins. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-LaSalle, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Roland) — A Lavaltrie, subitement, le 27 mars 1968 à l'âge de 56 ans 10 mois est décédé M. Roland Lachance, époux d'Annette Martel, demeurant à 690, rang Point-du-Jour, Nord, Lavaltrie. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault,
371, boul. Ange-Gardien,
l'Assomption
à 9 h 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Lavaltrie, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (J.-Aimé) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. J.-Aime Lalonde, époux de Béatrice Major, demeurant 7195, St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société
Coopérative de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Diana) — A Montréal-Nord, le 28 mars 1968, à l'âge de 34 ans 7 mois est décédée Mme veuve Arthur Lapointe, née Diana Pellerin, demeurant à 3757 Monselet. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3925, rue Monselet
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARUE (Arthur) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 75 ans est décédé Arthur Larue, époux d'Eulalie Brisson, demeurant 6622 Denormanville. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF (Gisèle) — A Montréal, le 29 mars 1968, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Jean-Louis Leboeuf, née Gisèle Lecault, membre de l'Union des artistes, demeurant à 8632, rue Boyce. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8623, rue Hochelaga,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOURS (Yvonne) — A Pointe St-Charles, le 27 mars 1968, à l'âge de 72 ans est décédée Mme Hervé Lecours, née Yvonne Rousseau, demeurant 01120 rue Charlevoix. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie
pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Raoul) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Raoul Leduc, époux de feu Cora Dessurault. Les funérailles auront lieu lundi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
à 7 h 45, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Eudoxie) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 50 ans 6 mois est décédée Mme Gonzague Lemieux née Eudoxie Tremolay, mère de Mme Roland Grenier (Jacqueline), Mme Gaston Leblanc (Jeannine), Louise, Maurice et Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526, rue St-Laurent
à 8 h, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Corinne) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Philias Malo, née Corinne Racicot, demeurant 3249 Notre-Dame. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIEN (Robert) — A Montréal, le 28 mars 1968, à l'âge de 33 ans, est décédé Robert Marien, époux d'Huguette Lalonde. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Rose-Aima) — A Montréal, le 27 mars 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée Rose-Alma Ménard, fille de feu Misaël Ménard, et de feu Adeline Rézner. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée.
1111, rue Laurier ouest,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

PAPIN (Robert) — Accidentellement, à Contrecoeur, le 27 mars 1968, à l'âge de 29 ans est décédé M. Robert Papin, industriel à Contrecoeur, fils de feu Léo Papin. Il laisse dans le deuil son épouse, Marie Buissière, fille de M. Gaston Buissière, industriel et